YEARBOOK RAPPORT ÉCONOMIQUE

Togo 2024 - 2025

Vision 2030

INVESTIR ENERGIE TELECOMMUNICATIONS

ÉCONOMIE MINES & HYDROCARBURES TRANSPORTS

AGRO INDUSTRIES EAU BTP

ECONOMIE BLEUE BANQUES & ASSURANCES TOURISME





La banque de 1^{er} choix, Plus proche et accessible à tous!



Partenaire de votre succès

www.ibbank.tg

IB bank Togo S.A Siège social : 169, Bd du 13 Janvier BP: 363 Lomé - TOGO Tél: 00228 22 23 55 00 Suivez-nous

f o in X



INTERNATIONAL BUSINESS BANK

YEARBOOK RAPPORT ÉCONOMIQUE

Togo2024 - 2025
VISION TOGO 2030

La publication est éditée par



En partenariat avec le Ministère de la Promotion de l'Investissement



LD MEDIA DEVELOPMENT

23, rue du Roule 75001 Paris Tél. : (+ 33) 1 82 83 38 70 Fax : (+33) 1 82 83 38 71 E-mail : Info@ldmdev.fr

Directeur de la Publication :

Laurent Djaoui

Rédactrice en chef :

Marie Hourtoule

Secrétaire de rédaction :

Marie Maudou

Conseil éditorial :

MEDIADIPLO Int.

Directeur artistique:

David Garino

Publicité:

Laurent Djaoui Frédéric Tabet Toufik Kouni

MM Conseil - Maurice Habib

Ministère de la Promotion de l'Investissement

Ministre de la Promotion de l'Investissement :

Manuella Santos

Chargée de Communication de l'API-ZF :

Edwidge Sika Sodatonou

2564, avenue de la Chance Bè Klikamé BP 3250 Lomé - Togo Tél. : +228 22 53 53 72

E-mail: contact@investissement.gouv.tg www.investissement.gouv.tg www.apizf.org

Imprimé par

PPA.ÈSPRINT



Le Togo

5 Préface de Son Excellence Faure Essozimna Gnassingbé, Président de la République

- 6 Carte
- 7 Données générales
- 8 De bonnes performances macroéconomiques

10 Interview de Mme Kayi Mivedor-

Sambiani, Ministre du Commerce de l'Artisanat et de la Consommation locale

- **14** L'évolution des Investissements Directs Etrangers (IDE)
- **16** Interview de Mme Nathalie Manzinèwè Bitho, Présidente de la CCI-Togo
- 17 L'accélération du Plan Togo 2025
- **18** Le CCDD 2023-2026 signé avec les Nations unies
- **20** Le Togo, modèle de l'intégration régionale
- 22 Interview de M. Toussaint Sossou, Directeur général d'African Lease Togo (ALT)
- 23 Le 9^{ème} Congrès panafricain de Lomé en 2024
- 24 Interview du Dr Arthur Trimua, Directeur général de Kifema Capital SA
- 25 Le Togo et la ZLECAf

Investir

30 Interview de Mme Manuella Modukpe Santos, Ministre de la Promotion de l'Investissement

Promotion de L'Investissement

- **32** L'Agence de Promotion des Investissements et de la Zone Franche (API-ZF)
- **34** Le Togo, un pays propice aux investissements privés
- **36** Interview de Mme Elisabeth Pali-Tchalla, Président Directeur Général de OTOCI S.A.
- **37** Premier Forum d'investissement de la CEDEAO : 1,48 milliards de dollars pour les 15 Etats
- **38** Interview de M. Kovi A. Adanbounou, Président Directeur général de la SAIGE-SAS
- 39 La Zone Franche Togolaise

- **40** Interview de Mme Andrée Akoumany, Directrice générale de COMPEL, STSL et T-Oil
- **41** La PIA : Le nouveau visage de l'industrialisation du Togo
- 44 Interview de Mme Maryse Adotevi, Managing Partner de Deloitte Togo-Bénin
- 45 S'implanter au Togo
- **50** Interview de M. Souleymane Touré, Directeur général d'Ecobank Togo
- 51 La formation professionnelle
- **54** Interview de M. Franck Fanou, Associé de KPMG au Togo et au Bénin
- 55 Contacts utiles

Banques & Assurances

- **58** Interview de M. Lallé Ibrahim Sory, Directeur général d'IB bank Togo
- **59** Le secteur bancaire au service du secteur privé
- 62 Le rôle de la BCEAO
- **64** Le Togo, fer de lance de l'inclusion financière
- 66 L'appui budgétaire de la BAD et de l'UE
- **68** Interview de M. Constant Yao Djeket, Directeur général de NSIA Assurances Togo
- **69** L'apport des assurances dans l'économie nationale
- 74 Le Togo, membre de l'ATIDI
- **75** La micro-assurance : l'autre volet de l'inclusion financière

Agriculture, élevage & agro-industries

78 Interview de M. Antoine Lekpa

Gbegbeni, Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et du Développement rural

- **82** Interview de M. Patrick Van Schie, Directeur général de la SNB
- **83** L'agriculture, véritable moteur de la croissance
- **86** Interview de M. Yao Toyo, Directeur général du JCAT
- 87 Le soja, une des filières porteuses

- **88** La contribution des ZAAP au développement rural
- **90** Interview de M. K.V. Shevaa, Directeur général de Togo Organics et de Soja Togo
- **91** Les enjeux et défis de la transformation agricole
- **92** Interview de M. Alexandre Komabou Tozo, Directeur général de Green Agri Nova
- 93 La promotion de l'élevage

Economie bleue & Pêche

96 Interview de M. Edem Kokou

Tengue, Ministre de l'Economie maritime, de la Pêche et de la protection côtière

- **98** Interview de M. Rachid Baho, Directeur général de Lomé Container Terminal SA (LCT)
- 99 Le poids de l'économie bleue
- **102** Interview du Contre-Amiral Fogan Kodjo Adegnon, Directeur général du Port autonome de Lomé (PAL)
- **103** La pêche et l'aquaculture, un secteur en croissance
- **105** L'adhésion du Togo à MARPOL et à FAI

Energie & Mines

- **110** Interview de M. Ignace de Prest, Président du directoire de Sunna Design
- **111** Une avancée notoire dans le secteur de l'énergie
- **114** La transformation du secteur minier national
- **115** Le phosphate, un des principaux produits d'exportation
- 116 La valorisation du manganèse

Eau & Assainissement

120 Interview du Général

Damehame Yark, Ministre d'Etat, Ministre de l'Eau et de l'Hydraulique villageoise

124 La Stratégie d'Accès à l'Eau Potable (AEP) 2021-2030

- **126** Interview de M. Gbati Yawanké Waké, Directeur général de la Société Togolaise des Eaux (TdE)
- **127** Le Plan d'assainissement, une priorité
- **128** Le traitement et le recyclage des déchets

Economie numérique

- 132 Interview de M. Pierre-Antoine Legagneur, Directeur général de Togocom
- **133** La réduction de la fracture numérique
- **136** Interview de M. Eudes Gbessi, Directeur général de CSquared Woezon
- 137 La stratégie Togo Digital 2025
- **140** Interview de M. Kwadzo Dzodzro Kwasi, Directeur général de la Société des Postes du Togo (SPT)
- **141** La Société des Infrastructures Numériques (SIN)
- 144 Vers un Label Tech
- **146** Interview de M. Kodjo Amèvo Houndjago, Président Directeur général de CAGECEI
- **147** Le Centre Africain de Coordination et de Recherche en Cybersécurité

Transports

150 Interview de M. Affoh Atcha-

Dedji, Ministre des Transports routiers, ferroviaire et aérien

154 Un hub logistique en Afrique de l'Ouest

158 Le corridor économique Lomé-Ouagadougou-Niamey

Bâtiment & Travaux publics

- **162** Des investissements massifs pour le secteur du bâtiment
- **163** De nombreux travaux pour les infrastructures
- 166 Les industries connexes
- **168** Interview de M. Cyrille Tsogbe, Directeur général de TTTI
- 169 Les projets en cours



Santé

- 172 La couverture du risque maladie
- 174 L'amélioration du système de santé
- **176** Le Centre International de Cancérologie (CICL)
- **178** L'hôpital de référence Dogta-Lafiè (HDL)
- **180** Interview de Mme Myriam Dossoud'Almeida, Directeur général de l'INAM
- **181** La mise à niveau des centres de formation du secteur de la santé
- 182 La production pharmaceutique

Environnement, Tourisme & Culture

186 Interview de M. Katari Foli Bazi,

Ministre de l'Environnement et des Ressources Forestières

- **188** Le développement d'une économie verte
- **190** Interview du Docteur Pyoabalo Alaba, Directeur général de l'ODEF
- 191 Le Fonds vert pour le climat
- **192** La protection de l'environnement et la préservation de la biodiversité
- 194 Des grands atouts touristiques
- 196 La stratégie nationale du tourisme
- **198** Le développement du secteur de la culture
- 199 L'art contemporain togolais



Chers investisseurs, Chers amis du Togo,

Les chocs sanitaires, économiques et sécuritaires que connaît le monde ces dernières années ont conduit à un contexte macroéconomique international complexe, marqué par le durcissement des politiques monétaires et le renchérissement du coût du financement. Malgré ce contexte international particulièrement difficile et incertain, l'économie togolaise se distingue par son agilité, sa résilience et son dynamisme.

Notre pays a enregistré un taux de croissance économique de 6,4% en 2023, boostée par des investissements publics et privés importants, avec une perspective robuste de 6,6% pour l'année 2024. Le Togo se hisse ainsi parmi les 20 économies du monde qui devraient connaître les taux de croissance économique les plus élevés en 2024. Le Togo a enregistré une croissance économique soutenue et continue au cours des dernières décennies avec un taux de croissance du PIB resté supérieur à 5% depuis 2009. Malgré les défis de la pandémie de la Covid-19, le Togo a su maintenir une croissance économique positive, soit une croissance d'environ 2% en 2020.

En outre, les réformes audacieuses mises en œuvre dans l'assainissement des finances publiques, l'amélioration du climat des affaires et la création de mécanismes de financements innovants ont contribué à la stabilité du cadre macroéconomique.

Les performances économiques enregistrées par le Togo ont permis de renforcer les actions de l'État en matière d'inclusion sociale et de résilience des populations. Cette dynamique s'est en effet, traduite par une augmentation continue du revenu par habitant au cours des deux dernières décennies. Au titre du Budget 2024, le Togo a accordé des dotations importantes aux secteurs de l'éducation (39,97%) et de la santé (18,82%) ainsi qu'aux infrastructures économiques (42,20%), soit un montant global de cinq cent quatre vingt dix neuf milliards deux cent deux millions cent trente sept mille (599 202 137 000) FCFA afin de renforcer le capital humain et les infrastructures de base, notamment les routes, l'énergie, la télécommunication ; requises pour le bon déroulement des activités économiques.

Le Togo se lance désormais dans une véritable transformation structurelle de son économie, en s'appuyant sur ses atouts naturels et stratégiques. La poursuite de la mise en œuvre de la Feuille de route gouvernementale 2020-2025 demeure donc impérative dans notre quête permanente et inlassable, celle de faire du Togo, un pays émergent et incontournable dans la sous-région et sur le continent.

La concrétisation de cette vision repose sur la forte participation du secteur privé national et international. Grâce à son savoir-faire, à son efficacité et à son engagement, le secteur privé est le partenaire par excellence du Togo, pour libérer totalement les potentialités économiques du pays. Pour rappel, près de la moitié du financement de la Feuille de route gouvernementale 2020-2025 est attendue du secteur privé.

Conscient de ces enjeux, le Togo a accéléré la mise en œuvre des projets et réformes, notamment pour l'amélioration continue du climat des affaires et l'attractivité du pays auprès des investisseurs.

La dynamique des réformes en matière du climat des affaires a permis de classer notre pays parmi les meilleurs pays réformateurs au monde au titre du rapport Doing Business. Elle a également permis au Togo de faire partie des 55 pays pilotes dont 5 pays en Afrique de l'Ouest pour l'implémentation du nouveau rapport Business Ready du Groupe de la Banque mondiale.

Notre ambition est de faire de vous, chers opérateurs du secteur privé, des partenaires de choix pour la transformation économique du pays. En vertu de cet engagement constant pour le travail et le progrès, nous vous invitons, investisseurs nationaux et internationaux, à exploiter les opportunités qu'offre le Togo, un pays résolument tourné vers l'avenir.

Je vous encourage à découvrir davantage le Togo et à appréhender la dynamique du développement qui s'y opère au travers cette seconde édition du rapport économique Yearbook Togo.

Son Excellence Faure Essozimna Gnassingbé, Président de la République togolaise





Voisin du Ghana, du Bénin et du Burkina Faso, le Togo est membre de l'Organisation des Nations unies (ONU), de l'Union africaine (UA)et de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et de l'Organisation de la Conférence islamique (OCI).

Nom: République togolaise.

Chef de l'État : Faure Essozimna Gnassingbé **Fête nationale :** 27 avril, fête de l'indépendance

Superficie: 56 790 kilomètres carrés

Capitale: Lomé

Villes principales: Lomé, Kara, Sokodé, Kpalimé,

Atakpamé, Dapaong

Langue officielle: français

Monnaie: Franc CFA

Population:

8,09 millions d'habitants (RGPH-5-2023)

Taux de croissance de la population : 2,3%

Population rurale: 57% en 2023

Population urbaine: 42,9% de la population en

2023 (25,2% en 1981)

Densité: 152 habitants par km² en 2023

Espérance de vie à la naissance :

61 ans (Banque mondiale, 2019)

Taux d'alphabétisation des 15-24 ans : 87,89%

en 2019

Indice de développement humain :

0,539 en 2021/2022, 162ème rang mondial sur 191

Produit intérieur brut: 7 717 euros en 2022

Produit intérieur brut par habitant :

893 Euros en 2022

Taux de croissance : 5,3% (DG Trésor, 2023) ;

estimation 6,3% en 2024 (BAD)

Taux d'inflation:

3,8% en 2023, 2,6% en 2024 (BAD)

Principaux clients en 2023 : l'Inde (31,3%), le Burkina Faso (8,4%), le Mali (7,4%), la France (6,9%), le Bénin (6,1%) et le Ghana (6%).

Principaux fournisseurs : Chine (22,3%), France (8,6%), Inde (6,9%), Japon (4,3%) (DG Trésor, 2023)

UNE NOUVELLE CONSTITUTION POUR LA RÉPUBLIQUE DU TOGO

Le président Faure Gnassingbé a promulgué lundi 7 mai 2024 la loi numéro 2024-005 portant révision de la Constitution togolaise, marquant ainsi une nouvelle étape dans la vie institutionnelle du Togo et dans le renforcement de la démocratie.

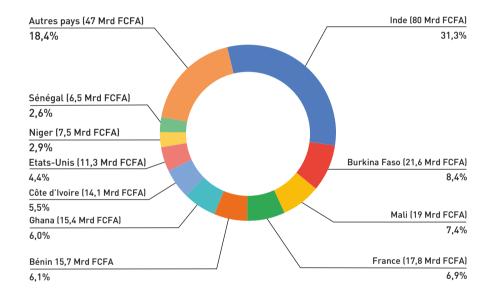
Votée en deuxième délibération le vendredi 19 avril 2024, cette révision constitutionnelle est le fruit d'une initiative parlementaire conduite conformément aux dispositions légales, enrichie des contributions des forces vives de la nation à la suite des consultations tenues du 8 au 12 avril 2024. La nouvelle Constitution fait passer la République du Togo du régime présidentiel au régime parlementaire. Le pays est ainsi entré dans la Vème République.

Source : Présidence de la République

De bonnes performances macroéconomiques

En 2024, les perspectives macroéconomiques sont bonnes au Togo, marquées par une consolidation de la croissance économique et un climat de stabilité et de sécurité favorable à la modernisation et au développement. Un contexte encourageant pour le secteur privé.





n 2024, le Togo figure parmi les onze pays africains sur les vingt au monde qui devraient avoir les croissances économiques les plus fortes, selon le Groupe de la Banque africaine de développement (BAD). Cette année, la croissance du Togo devrait ainsi se stabiliser à 5,2%, les mesures supplémentaires d'assainissement budgétaire étant contrebalancées par une accélération des dépenses de consommation et de l'investissement privé.

Les perspectives économiques du Togo s'annoncent favorables, en raison notamment de l'exécution des projets structurants de la feuille de route gouvernementale 2025 impulsant les infrastructures, des réformes économiques et financières ainsi que des réformes structurelles, y compris celles visant à accroître la production et les rendements agricoles. L'inflation devrait baisser de 3,8%

en 2023 à 2,6% en 2024, grâce aux mesures de soutien au pouvoir d'achat prises par le gouvernement pour atténuer les tensions inflationnistes. Le solde du compte courant demeurerait déficitaire, en légère hausse, de 6,1% en 2023 à 6,3% en 2024 en raison d'une croissance des importations supérieure à celle des exportations. Le déficit budgétaire devrait s'améliorer, baissant de 6,6% du PIB en 2023 à 5,1% du PIB en 2024, en raison de la poursuite des réformes en matière de gestion des finances publiques.

On note une hausse significative de 9,6% du budget 2024 - projeté à 2 166,1 milliards de francs CFA en ressources et charges - par rapport à l'année précédente grâce aux orientations du Président de la République, Faure Gnassingbé, en matière de réformes des finances publiques conformes aux normes internationales. 8% des ressources seront dédiées à la promotion de l'inclusion et le

développement du capital humain, 30,1% à la transformation économique et 21,9% au renforcement de l'État. Autres chantiers importants, la promotion et le développement du digital, la poursuite des réformes relatives à l'amélioration du climat des affaires, la lutte contre la flambée des prix, la consolidation des bonnes performances du secteur agricole. Au niveau sectoriel, l'activité industrielle a montré des signes de reprise avec des contributions positives des secteurs de l'extraction, de l'électricité et de l'industrie manufacturière. En ce qui concerne l'agriculture, les conditions météorologiques ont été propices à une récolte relativement favorable pour la saison 2023/2024.

En 2024, le taux de pauvreté devrait tomber à 24,8% en 2025, soit une baisse substantielle par rapport au taux estimé à 28.4% en 2022.

Fait notable, en 2023, le Togo a enregistré la meilleure progression en Afrique sur les politiques et institutions publiques. Dans le rapport annuel de la Banque mondiale sur l'Indice de performance des politiques et institutions publiques (CPIA), le Togo obtient un score de 3,7 en 2023, représentant la plus forte augmentation en Afrique en 2022. Le Togo s'illustre particulièrement sur les indicateurs de la gestion économique, des politiques structurelles ou encore des initiatives d'inclusion sociale et d'équité.

Avec cette performance, dans le sillage de celle de l'année écoulée, le pays s'installe désormais dans le Top 5 africain sur les 39 États évalués et éligibles aux ressources de l'Association internationale de développement (IDA) de la Banque, aux côtés du Sénégal et de la Côte d'Ivoire. Sur le classement Afrique de l'Ouest et centrale, le Togo s'adjuge la troisième place. (Sources : Banque africaine de développement (BAD) et Banque mondiale)





INTERVIEW



Entretien avec Kayi Mivedor-Sambiani, Ministre du Commerce, de l'Artisanat et de la Consommation locale depuis septembre 2023, qui souhaite accroître la compétitivité des entreprises togolaises, favorisant ainsi une consommation locale génératrice d'emplois pour les jeunes et les femmes, conformément à la Vision stratégique Togo 2025.

Comment aidez-vous les entreprises togolaises à se préparer à la concurrence due au déploiement de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) ?

Le Togo était parmi les 44 pays africains qui ont signé l'accord portant création de la ZLECAf le 21 mars 2018 à Kigali au Rwanda. Nous avons ainsi déposé nos instruments de ratification dudit accord le 2 avril 2019.

Les deux premières actions posées ont été les suivantes : création d'un Comité technique ZLECAf qui a pour attribution de mettre en œuvre les mesures prises par le Gouvernement dans le cadre de cet accord, et l'élaboration d'une stratégie nationale de mise en œuvre de la ZLECAf avec pour objectif d'identifier les opportunités commerciales et d'industrialisation majeures, les contraintes et les mesures nécessaires pour tirer pleinement parti des marchés nationaux, régionaux et mondiaux.

L'avènement de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) est une opportunité porteuse à la fois de beaucoup d'espoir et de défis pour le Togo. Un des défis majeurs de la ZLECAf pour une économie comme la notre est l'accompagnement de nos entreprises qui vont désormais compétir avec celles des grandes économies du continent. Le principal levier étant le renforcement de la compétitivité des entreprises togolaises pour les rendre aptes à saisir les opportunités qu'offre ce marché continental de plus de 1,3 milliard de consommateurs en gestation.

Au niveau nationale plusieurs actions ont été mises en œuvre notamment des séances de sensibilisation sur les enjeux de la ZLECAf à l'endroit du secteur privé sur toute l'étendue du territoire, l'organisation des séances de formation sur les conditions auxquelles doivent satisfaire les marchandises pour bénéficier du traitement préférentiel de la ZLECAf notamment en ce qui concerne les règles d'origine. Des formations spécifiques ont également été dispensées aux opérateurs privés sur les outils d'analyse de marchés notamment Trademap, Market Access Map etc...

Par ailleurs, il faut noter que l'analyse de la compétitivité des entreprises touche également la qualité des produits. Sur cet aspect, des réformes profondes ont été faite au niveau institutionnel qui ont permis de rendre opérationnelle la Haute autorité de la qualité et de l'environnement (HAUQE). Deux laboratoires sont dans le processus d'accréditation, notamment le laboratoire de masse de l'Agence togolaise de métrologie (ATOMET) et le laboratoire de chimie de la Direction du Conditionnement des Produits (DCP).

Enfin, au regard de l'analyse qui a été faite sur les avantages comparatifs et compétitifs du Togo, deux études ont été réalisées spécifiquement pour identifier les produits à fort potentiel d'exportation d'une part et l'autre pour mesurer l'impact de la ZLECAf sur le secteur maritime et formuler une stratégie de développement de la compétitivité du transport maritime au Togo.

Quelle est votre stratégie pour stimuler la consommation des biens et services locaux ?

Effectivement la consommation des biens et produits locaux est un axe important dans la création de richesse et la création d'emplois dans notre pays. Cette vision est déclinée dans la feuille de route gouvernementale et traduite également dans la dénomination du Ministère dont nous avons la charge





qui intègre « la consommation locale » traduisant ainsi la place importante que le Chef de l'Etat, Son Excellence Faure Essozimna GNASSINGBE, accorde à ce sous-secteur en tant que levier de croissance dans notre économie. Parler de la consommation des biens et services locaux, sous-entend une production de biens et services locaux en quantité et en qualité. Ainsi la stratégie déployée repose sur trois piliers à savoir la promotion de la production locale, le développement du commerce intérieur et la promotion corrélativement de la consommation locale pour soutenir la production.

Au niveau de la production locale des politiques et programmes ont été mis en place tant dans le domaine agricole (amélioration des rendements et de la productivité, développement de l'agro-industrie) que celui de la promotion de l'entreprenariat notamment des jeunes et des femmes.

Dans ce contexte de promotion du « local content » le Togo a engagé un processus d'élaboration d'une stratégie de promotion de la consommation des biens et services locaux qui se décline dans les actions phares suivantes :

- Création et opérationnalisation de la direction de la consommation locale;

- Célébration dans le cadre du programme communautaire de l'UEMOA, des 4 éditions du « Mois du consommer locale » (2019-2020-2022-2023) à Lomé et dans les cinq régions économiques du pays;
- Organisation chaque année de foires « made in Togo » ;
- Participation des promoteurs de produits locaux aux expositions et foires internationales :
- Signature de la lettre circulaire n°002/20/PM/CAB en date du 7 octobre 2020 par Madame le Premier ministre pour exhorter les responsables des services à s'approvisionner en priorité en biens et services d'origine locale dans le cadre de leurs commandes ;
- Développement de deux plateformes « Togognim » et « Nam Assia » qui permettent respectivement de mettre en relation les acteurs des chaînes de production, de transformation, de distribution et de consommation des produits locaux ; renforcer la visibilité des produits d'origine togolaise sur les marchés national, régional et international ; et permettre à la population de disposer d'informations utiles en temps réel sur les prix des produits de grande consommation sur les différents marchés de notre pays.
- Mise en place des mécanismes pour faciliter le référencement des produits locaux dans les grandes surfaces, superettes et stations-services ;
- Élaboration en cours d'une loi d'orientation de la consommation locale ;
- Élaboration en cours d'une stratégie nationale de promotion de la consommation locale.

Quels sont les enjeux de la prorogation de l'AGOA (African Growth and Opportunity Act) pour le Togo?

La Loi sur les opportunités économiques en Afrique (AGOA) est une loi américaine votée en 2000 permettant aux produits des pays africains subsahariens éligibles de pénétrer le marché américain sans droits de douanes pour une durée de 15 ans.

Cette loi a été prorogée de 10 ans en 2015 par l'administration OBAMA.

Au $12^{\text{ème}}$ Forum tenu à Johannesburg en novembre 2023, la requête pour le renouvellement de l'AGOA a été formulée par les pays africains afin d'encourager la promotion des exportations des pays africains vers les Etats Unis.

Contrairement à certains pays africains tels que le Ghana, le Kenya, le Sénégal, etc., le Togo n'a pas tiré pleinement profit des opportunités offertes par AGOA. Le renouvellement de AGOA constitue une occasion pour notre pays de combler ce gap, en augmentant le volume des exportations du Togo vers les USA à la faveur des réformes engagées par



le gouvernement sous le leadership du chef de l'Etat, notamment:

- La création de la plateforme industrielle d'Adétikopé avec un focus particulier sur la filière textile et la transformation agro industrielle;
- L'opérationnalisation des organes de la Haute Autorité de la Qualité et de l'Environnement (HAUQE) ;
- Le renforcement des capacités des laboratoires nationales ;
- L'initiative de la certification de cinquante produits.

Aujourd'hui nous sommes heureux de constater que certains opérateurs économiques togolais ont pu pénétrer le marché américain avec des produits made in Togo dans le cadre de ce programme AGOA, notamment dans le domaine du karité, du manioc, du soja, du Fonio, du textile, etc...

En 2023, le Togo a exporté, sous AGOA, des produits agricoles pour une valeur de 38 478 000 dollars US contre 22 647 000 dollars US en 2022. Cela représente une augmentation de 70% en l'espace d'un an.

Toutefois, des défis perdurent tels que la disponibilité de la matière première, les barrières non tarifaires liées aux normes et standard en matière de qualité des produits, la question des emballages, etc... Les programmes gouvernementaux en cours nous permettrons d'apporter progressivement des solutions à ces défis.

Où en est la digitalisation du ministère ? Et quel rôle peut jouer le commerce électronique dans la promotion du savoir-faire des togolais en matière d'artisanat tant sur le marché national qu'international ?

La digitalisation des services est une des ambitions de la feuille de route gouvernementale essentiellement portée par le Ministère de l'économie numérique et de la transformation digitale.

Au niveau des services du ministère du commerce, de l'artisanat et de la consommation locale, la digitalisation est également une préoccupation majeure pour deux raisons essentielles: d'une part pour améliorer la qualité de service offert aux opérateurs économiques, et d'autre part pour améliorer l'efficacité de l'administration publique à travers entre autres la simplification des démarches administratives, la réduction des coûts et l'amélioration des conditions de travail de nos agents.

A cet effet, dans le cadre de la mise en œuvre des mesures de facilitation du commerce et de modernisation de l'artisanat au Togo, le ministère du commerce, de l'artisanat et de la consommation locale a lancé depuis le 02 février 2024, le processus de dématérialisation de certains services de délivrance de documents de commerce et de l'artisanat, notamment le certificat préalable d'importation des produits





sensibles, l'autorisation de mise sur marché des denrées alimentaires, la carte d'importateur et d'exportateur, l'inscription à l'examen de Certificat de fin d'apprentissage (CFA) ainsi que la délivrance du diplôme CFA et bien d'autres services.

L'objectif est de permettre aux opérateurs économiques, y compris les artisans, de procéder à des demandes de services via des formulaires disponibles en ligne.

L'importance du commerce électronique s'est renforcée depuis la crise sanitaire liée à la covid 19, ouvrant ainsi un portail vers de nouvelles opportunités d'affaires surtout pour les très petites, petites et moyennes entreprises (TPME), en leur permettant d'accéder facilement aux marchés nationaux et internationaux, de trouver de nouveaux débouchés et de créer de la valeur grâce aux technologies de l'information et de communication.

Parlant de l'artisanat, dont nous avons également la charge, la vision du chef de l'Etat est d'accompagner les acteurs de ce secteur afin de leur permettre de passer du statut d'artisan à celui d'entreprise artisanale. A cet égard, des actions concrètent sont entreprises pour le renforcement

des capacités de nos artisans, la mise à disposition d'équipement et de machines-outils adéquats, via la maison des ressources, et l'accompagnement pour la promotion de nos produits artisanaux.

Le commerce électronique joue effectivement un rôle essentiel dans la promotion et le partage du savoir-faire artisanal togolais à travers le monde et surtout dans le cadre de la zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf). Il permet en ce sens, aux artisans togolais d'exposer leurs produits et compétences au monde entier grâce aux plateformes en ligne, pour accroître leur visibilité, pour préserver et promouvoir les techniques artisanales traditionnelles.

Notre ambition est de faire de l'artisanat togolais, un ambassadeur de la culture et des traditions togolaises, en leur permettant de fabriquer des produits de qualité pouvant répondre aux exigences du « hand made » sur des marchés matures et exigeants.

Le portail numérique de promotion de l'artisanat togolais est la plateforme nationale « TOGOGNIM » accessible sur le www.togognim.tg qui promeut les biens et services locaux. Je vous invite à le visiter!

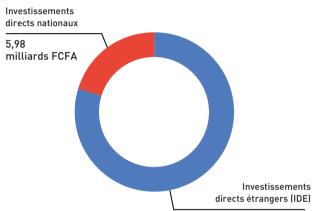
Enfin, nous avons le rendez-vous biannuel du Marché International de l'Artisanat du Togo (MIATO) prévu pour 2025 et les plateformes « Made in Togo » ou « Assiyeyeme.tg » qui mettent en avant les produits artisanaux togolais, offrent une visibilité aux artisans et facilitent les transactions en ligne. Pour nous la promotion de l'artisanat à travers le commerce électronique est un puissant moyen de mettre en valeur nos produits artisanaux et de les rendre accessibles à un public plus large.



L'évolution des Investissements Directs Etrangers (IDE)

En 2023, le Togo a mobilisé 27,5 milliards FCFA d'investissements privés. Environ 80% provient d'investissements directs étrangers (IDE), soit 21,9 milliards de FCFA. Ces chiffres viennent ponctuer une année de mise en œuvre de politiques de promotion des investissements.





21,98 milliards FCFA notamment en ce qui concerne le climat des affaires, a entraîné une forte augmentation des IDE entrants.

Les chiffres de 2023 viennent ponctuer une année de mise en œuvre de politiques de promotion des investissements, visant de façon globale à accroître la mobilisation des investissements privés nationaux et étrangers, via le régime du code des investissements et celui de la zone franche.

Le ministère de la Promotion de l'Investissement, d'abord sous la conduite de la ministre Rose Kayi Mivedor, puis de Manuella Santos, a multiplié les rencontres avec des investisseurs potentiels et les différents acteurs du secteur privé. Plusieurs actions de promotion des investissements ont eu lieu à l'international.

e Togo a amélioré sa capacité à attirer les IDE, ce qui a conduit à d'importants investissements privés. La mise en œuvre de la zone de libre- échange continentale africaine (ZLECAf) et la mobilisation de fonds pour atteindre les objectifs climatiques du Togo sont des opportunités importantes pour accélérer les investissements, la croissance et la création d'emploi. Le Togo avait été identifié dans le Rapport 2020 sur l'Investissement dans le Monde de la CNUCED comme le pays le plus performant parmi les pays les moins avancés en 2019. Le Togo a adopté un nouveau code des investissements en 2019, mettant les incitations à l'investissement en conformité avec les meilleures pratiques internationales, et a revu sa loi sur les zones franches la même année. Un ministère de la promotion de l'investissement fut créé à cet effet en novembre 2020 dédié à la mise en œuvre de la politique de l'État en matière de promotion et d'attraction de l'investissement. La mise en œuvre de réformes,





Nous accompagnons les filières

Miman est une application digitale qui utilise la technologie et des agents de terrain pour accompagner la mise en place de chaînes de valeur durables entre les organisations de producteurs et les industriels.

Nos modules technologiques

Collecte de données de terrain

Réaliser des sondages et des collectes de données terrain

Profilage des producteurs

Connaitre les producteurs et leur contexte social

Géolocalisation et cartographie

Localiser, cartographier et analyser les parcelles agricoles

Simplification de flux financiers

Réaliser des paiements unitaires ou groupés par mobile money

Education et vulgarisation

Diffuser les bonnes pratiques en langues locales (audio, vidéo, SVT)

Suivi et évaluation des pratiques

Accompagner et auditer la mise en œuvre des bonnes pratiques

Traçabilité des produits

Comprendre, connaitre et tracer les produits agricoles

Accès aux marchés et échanges

Accéder aux demandes et aux offres de produits et services agricoles

Tél: 00 228 70451451 Site: www-jca-t.com Adresse: 200BP58 Atakpamé-Togo



Entretien avec Nathalie Manzinèwè Bitho, Présidente de la Chambre de commerce et d'industrie du Togo (CCI-Togo) depuis 2021. Cette expert-comptable et cheffe d'entreprise, qui fut également Secrétaire d'État, distinguée Officier de l'Ordre du Mono, elle a reçu en 2023 le Prix Stand Up For African Women Entrepreneurs (SUFAWE) du Groupe Attijariwafa Banque.

Quels défis rencontre la CCIT pour impulser le développement des industries présentes au Togo ?

Selon une étude réalisée en 2021 par la CCI-Togo, on compte plus de 146 000 entreprises au Togo dont 94% de PME/PMI. A côté des entreprises de très petites tailles, une soixantaine de grandes entreprises industrielles sont des filiales de multinationales et une centaine d'industries de taille moyenne sont détenues par des capitaux togolais. Au cours des dix dernières années, la contribution de ce secteur au PIB togolais a augmenté, passant de 15% en 2010 à 22,7% en 2020, témoignant ainsi des efforts déployés par le gouvernement pour dynamiser ce secteur. A travers la feuille de route 2020-2025, le secteur privé a été davantage impliqué dans les décisions économiques notamment grâce à l'adoption de la charte des TPME et à la mise en œuvre effective du Conseil de Concertation État-Secteur privé. Cependant, le secteur industriel rencontre des défis majeurs : les difficultés d'accès au financement, l'inadéguation de l'emploi et la formation, l'accès et l'utilisation limités aux TIC. l'insuffisance de l'énergie et des infrastructures, le manque de maîtrise de la propriété intellectuelle, l'absence d'une véritable politique qualité et la concurrence déloyale.

Apportant son concours à l'impulsion des industries togolaises, la CCI-Togo a signé une convention avec l'Ordre des Experts Comptables (ONECCA) pour accompagner les chefs d'entreprises. La CCI-Togo a aussi mis en place une unité dédiée à aider les entreprises à obtenir les droits de la propriété industrielle. Elle a renforcé le Centre de Gestion Agrée (CGA)

en implantant des antennes dans chaque région. De même, la CCI-Togo a dynamisé la CATO pour aider les entreprises dans la rédaction des contrats avec l'extérieur et la défense de leurs intérêts. Enfin, elle a créé un service de la diplomatie consulaire chargé de maintenir des relations avec d'autres chambres de commerce, ambassades, consulats, chargés d'affaires et conseillers économiques.

Les banques commerciales soutiennent-elles suffisamment le secteur privé?

Au Togo, les financements accordés au secteur privé par les banques et les systèmes financiers décentralisés ont progressé de 6% en un an pour atteindre 1 955 milliards FCFA (3,2 milliards \$) à fin décembre 2023. Cette évolution, marquée par une augmentation de la part des financements accordés aux TPME, passant de 28% en 2021 à 39% en 2023, témoigne de l'engagement du secteur bancaire à soutenir le secteur privé. Néanmoins, cette performance reste insuffisante. Les entreprises togolaises ont du mal à accéder aux banques de développement, aux structures de garantie et au marché financier, qui offrent des financements en général longs à des taux beaucoup plus compétitifs. Pour améliorer le soutien au secteur privé, les banques commerciales doivent développer des produits financiers adaptés aux besoins des entreprises avec des taux d'intérêt plus compétitifs, des conditions de prêt plus flexibles et des services de conseil financier. La CCI-Togo travaille à réduire le risque crédit pour encourager les structures de financement à proposer des conditions plus flexibles.

Quels conseils donneriez-vous à un futur investisseur au Togo ?

Le Togo, avec son peuple très accueillant, est un modèle de paix et de stabilité dans la sous-région, un gage pour tout investissement. Doté d'un port en eau profonde, le Togo se positionne comme un hub logistique stratégique. Ce port dessert non seulement les pays enclavés, mais aussi les nations côtières voisines. Ainsi, tout investisseur bénéficie de l'ensemble du marché de la sous-région ouest-africaine, comptant environ 300 millions d'habitants. Pour un futur investisseur au Togo, voici quelques conseils essentiels : connaître le marché ; évaluer les opportunités sectorielles ; comprendre le cadre réglementaire et administratif ; rechercher des partenaires locaux à travers la sous-traitance et le co-investissement ; s'assurer d'avoir un financement solide; être flexible et résilient. En suivant ces conseils et en travaillant en étroite collaboration avec les acteurs locaux, l'entrepreneur maximisera ses chances de succès en tant qu'investisseur au Togo.

L'accélération du Plan Togo 2025

En 2022, le gouvernement togolais avait élaboré une feuille de route intitulée « Togo 2025 », qui est le principal cadre utilisé pour mettre en œuvre des programmes de développement intégrés, équitables et inclusifs.

es trois axes stratégiques de ce document définissent les moteurs de la croissance et de la protection sociale qui sont privilégiés, à savoir l'accès à un enseignement de qualité, l'augmentation des possibilités d'emploi, le soutien apporté aux petits exploitants agricoles, la transformation du Togo en un pôle logistique régional et le renforcement de la préparation aux situations d'urgence. Placant l'émergence au cœur de son ambition, le Togo a réalisé des avancées remarquables lors des dix dernières années et s'est fixé des objectifs de croissance économique et de développement social et humain élevés pour les années à venir. Le gouvernement togolais a lancé début 2022, les travaux d'élaboration du Programme d'investissements publics (PIP) pour la période 2023-2025. Le PIP est depuis élaboré dans le respect des réformes introduites dans la programmation des investissements publics. Il s'agit d'aligner systématiquement les projets du PIP avec les ambitions de la feuille de route ; de respecter le cadrage budgétaire dans l'inscription des besoins d'investissement au PIP ; d'augmenter le financement des investissements publics en recourant aux apports du secteur privé afin de soulager les finances publiques et de renforcer la coordination entre les ministères.

Il est également prévu dans ce sens l'élargissement du champ du PIP aux collectivités locales, aux entreprises publiques et aux partenariats publics-privés. L'élaboration du PIP 2023-2025 témoigne de la volonté du Chef de l'Etat de promouvoir l'orthodoxie financière ainsi que le développement économique et social du Togo. En avril 2023, le Togo a consolidé sa collaboration avec la Millennium Challenge Corporation (MCC), une agence de développement américaine, à travers la signature de l'accord du Fonds de développement du pacte MCC-Togo, d'une valeur de 12 millions de dollars. Ceci intervient dans le sillage de la récente éligibilité du Togo au guichet Compact, le plus gros paquet de financement qu'octroie le MCC aux pays dans le monde. Avec le Compact, le Togo devrait mobiliser des projets notamment dans le



domaine de l'énergie et des technologies de l'information et de la communication.

En avril 2022, le Togo a créé une unité de partenariat public-privé « Unité PPP », pour mieux encadrer la cooptation des acteurs privés dans sa stratégie de développement. Cette unité a pour mission d'apporter son expertise aux autorités contractantes dans la préparation et l'exécution des contrats de partenariat public-privé. Pour le gouvernement togolais, il s'agit de renforcer la compétitivité du pays et de diversifier ses sources de financement pour la réalisation des infrastructures stratégiques en vue de l'amélioration des conditions de vie des populations.

Créé également en 2022, le Projet d'appui à la gouvernance et au développement du secteur privé (PAGDSP) a pour objectif global de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des Togolais en créant un environnement institutionnel favorable à l'accélération de la mise en œuvre de la nouvelle feuille de route « Togo 2025 » pour une croissance économique forte, durable et inclusive.

Le CCDD 2023-2026 signé avec les Nations unies

Le gouvernement togolais et l'équipe pays des Nations Unies au Togo se sont engagés à renforcer leur partenariat pour la réalisation des objectifs du Cadre de Coopération des Nations Unies pour le Développement durable (CCDD) 2023-2026.



e CCDD est devenu le principal instrument de planification des agences, fonds et programmes du système des Nations Unies en appui aux efforts des gouvernements pour la réalisation de l'Agenda 2030. Il résulte d'un processus consultatif multi partenaires impliquant les acteurs étatiques (gouvernement, institutions publiques, entités déconcentrées, collectivités locales) et non étatiques (secteur privé, société civile, universités, représentants des organisations de jeunes, de femmes, de personnes vivant avec un handicap et des groupes à risque d'être laissés pour compte).

Le CCDD est aligné sur la Feuille de route gouvernementale 2020-2025 et sert à la réalisation de la vision nationale consistant à jeter les bases politiques, économiques et sociales pour un Togo en paix, une nation moderne avec

une croissance inclusive et durable. Ainsi, au cours de la période 2023-2026, le Service National Universel (SNU) accompagnera le Togo dans son processus de transformation économique inclusive, sensible à la durabilité environnementale, créatrice d'emplois décents et de développement d'un capital humain adéquat pour une gouvernance assurant un accès équitable aux services sociaux de base dans un contexte de sureté.

La mise en œuvre du CCDD contribue à l'atteinte des objectifs du programme de développement durable à l'horizon 2030 et au-delà et au programme 2063 de l'Union africaine. Le gouvernement et le SNU se sont accordés pour créer les meilleures conditions de partenariat à tous les niveaux pour la mise en œuvre effective du CCDD, notamment à travers son mécanisme de gouvernance.





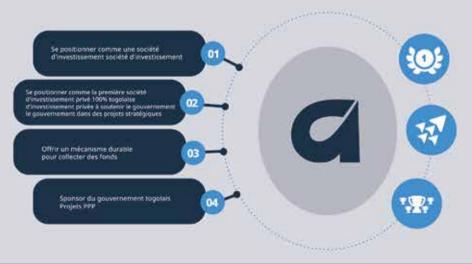
Kifema capital VOTRE FONDS POUR LES INFRASTRUCTURES DURABLES

QUELQUES CHIFFRES CLÉS

6 681 750 000 FCFA 100% investi en tonos propres 0%

15 000 000 000 FCFA CHINESTER TO THE STATE OF THE STATE O

PRIORITÉS STRATÉGIQUES ET PLANS D'ACTION



UNE ANNÉE D'AMBITIONS

Devenir le premier investisseur privé dans le secteur de l'énergie au Togo

Devenir un acteur majeur dans le développement de projets structurants à fort impact socio-économique

Un incubateur pour les futurs champions champions industriels du Togo

NOTRE



- une société au service des projets stratégiques du Togo en mobilisant les actionnaires
- un acteur du financement des champions économiques nationaux

Le Togo, modèle de l'intégration régionale

Le Togo profite du statut de plaque tournante régionale de sa capitale, Lomé, avec son port et sa zone industrielle intégrée au Togo (PIA) en s'érigeant en modèle et pilote de l'intégration de la CEDEAO.

e Togo est un bon élève concernant l'application des réformes communautaires de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA). Le taux moyen d'exécution est de 75,88%. Les réformes portent sur l'intégration régionale, la libre circulation des personnes et des biens, la promotion du développement humain, technologique, artisanal, rural, et économique.

La Commission de l'UEMOA pour le développement du secteur privé communautaire met en avant la nouvelle politique industrielle, la mise en place de pôles de compétitivité industriels, la stratégie de promotion du Dialogue Public-Privé et la stratégie régionale de développement du secteur privé.

La collaboration continue entre les pays membres de l'UEMOA est essentielle pour relever les défis et favoriser la prospérité économique et sociale. Pour la libre circulation des biens et des personnes, l'organisation a lancé, en 2023, deux plateformes. La première concerne les entraves à la

libre circulation des commerçants, étudiants ou enseignants. La seconde porte sur la dématérialisation des procédures douanières. Les opérateurs économiques peuvent faire une demande d'agrément en ligne.

En avril 2023, le Togo et le Bénin ont été retenus comme nouveaux pays bénéficiaires de la deuxième phase du Fonds Régional de Stabilisation et de Développement (FRSD) de la CEDEAO au regard des défis de développement qui prévalent dans la région et de la nécessité de renforcer systématiquement la résilience des communautés fragiles en vue de renforcer le développement durable dans la région. Ce fond est une initiative de la CEDEAO en partenariat avec le gouvernement allemand.

Le Togo a accepté en 2023 de faciliter le dialogue entre le Niger et la communauté internationale. Le Président du Togo, Faure Gnassingbe, avait déjà exercé le rôle de médiateur dans la crise qui opposa le Mali à la CEDEAO en mai 2022. Début février 2024, le Togo est devenu observateur permanent de l'Organisation des États américains (OEA).

LE TOGO, MEMBRE DU COMMONWEALTH



Le Togo a rejoint le Commonwealth le 25 juin 2022 et, en mars 2023, il a participé pour la première fois à la célébration du « Commonwealth Day » et également pris part à la 22ème session du « Commonwealth Foreign Affairs Ministers Meeting (CFAMM) ». Les travaux de cette 22ème session ont porté notamment sur le renforcement de la résilience pour des sociétés pacifiques, justes et stables, le financement de la résilience climatique et de la durabilité environnementale ainsi que le commerce intra-communautaire et la connectivité numérique pour soutenir les Etats membres en temps de crise.

En novembre 2023, le Togo a officiellement intégré la Fédération des Jeux de l'organisation, (Commonwealth Games Federation). Grâce à son modèle de développement, le Commonwealth permet au Togo de diversifier ses relations diplomatiques, économiques afin d'élargir le champ de ses rapports étatiques. A noter que le Togo n'a pas quitté la Francophonie, il a juste renforcé les programmes d'enseignement de l'anglais.

CONSEIL NATIONAL DES CHARGEURS DU TOGO - CNCT

UNE INSTITUTION QUI ŒUVRE À LA PROMOTION DU TRANSPORT ET DU COMMERCE INTERNATIONAL



ACTIVITÉS

- Assistances diverses aux chargeurs
- Publication des statistiques maritimes
- Gestion des Bordereaux Electroniques de Suivi des Cargaisons (BESC)
- Formation des opérateurs économiques :
 - TrainMar/CNCT
 - TrainForTrade, le certificat Portuaire en collaboration avec la Conférence des Nations Unies sur le Commerce et Développement (CNUCED), le Port de Lomé et la Chambre de commerce et d'Industrie du Togo ...



1- Siège du CNCT

MISSIONS

- Assurer la rationalisation de la desserte et la maîtrise des coûts de transports
- Proposer des solutions adéquates aux problèmes liés aux transports et toutes mesures de nature à faciliter les formalités administratives
- Promouvoir les activités du secteur

Pour vous les transporteurs routiers et chargeurs

- UNE AIRE DE STATIONNEMENT À AGARADÈ
- UNE AIRE DE STATIONNEMENT À BLITTA
- UNE AIRE DE STATIONNEMENT À DJÉRÉHOUYÉ
- UNE AIRE DE STATIONNEMENT À ANEHO
- UNE AIRE DE STATIONNEMENT À KANTE
- ET DES ENGINS ÉQUIPÉS DE FONCTIONS MULTIPLES POUR L'ASSISTANCE ROUTIÈRE ...



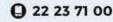
- 2- Relèvement d'un camion accidenté par l'équipe du CNCT
- Soulévement d'un conteneur tombé d'un camion remorque après un accident

ASSISTANCE ROUTIÈRE NUMÉRO VERT

80 80 70 70









Entretien avec Toussaint Sossou, Directeur général d'African Lease Togo (ALT), établissement financier à caractère bancaire créé en 2019, certifié ISO 9001 et spécialisé dans les opérations de crédit-bail, d'affacturage, de services de paiement, de dépôts de la clientèle et de cautionnement.

Quels produits et services proposez-vous aux entreprises?

Je vous remercie pour l'intérêt que vous portez à African Lease, une référence majeure du marché de crédit-bail et Affacturage au Togo depuis près de 5 ans, preuve de sa forte capacité de développement dans l'écosystème bancaire togolais, appuyée par un groupe panafricain (African Lease Group) en plein essor. Notre établissement possède une clientèle diversifiée qui trouve chez nous : écoute, expertise et solutions sur mesure.

Notre Etablissement propose une gamme de produits riche et variée, destinée à couvrir le plus largement possible la demande de sa clientèle, tant particuliers qu'entreprises, et notamment :

- Le crédit-bail, une solution flexible et adaptée à tous les secteurs,
- L'affacturage, une solution optimisée pour accompagner l'exploitation,
- · Une offre de cautions et garanties personnalisées,
- · Une offre de placement en Dépôt à terme souple,
- Des services de transfert à l'international rapide,
- Des offres digitales et mobile banking simples et sécurisés.

Pour contribuer à une croissance durable et inclusive, African Lease Togo a orienté le financement de ses clients vers des produits alternatifs et innovants. L'obtention de la certification ISO 9001 version 2015 est une reconnaissance internationale et un gage de notre marque d'excellence et de qualité. Notre défi est de perpétuer cette excellence pour répondre efficacement aux besoins de nos clients.

Comment envisagez-vous votre stratégie de développement ?

La vision stratégique globale de African Lease Togo est de continuer d'accompagner les acteurs économiques dans la réalisation de leurs projets et le financement de leurs trésoreries par l'offre de solutions innovantes, accessibles et répondant à leurs besoins. Cette vision est tracée sous la bannière d'une croissance rentable et pérenne dans le respect des lois et règlements qui gouvernent notre métier.

Notre ambition est aussi de maintenir notre position de leader en crédit-bail et affacturage et d'occuper une place importante dans l'écosystème bancaire togolais.

Quels conseils donneriez-vous à un nouvel investisseur au Togo ?

Je ne sais pas si je suis la personne indiquée pour répondre à cette question, mais en tant qu'acteur majeur dans le financement de l'économie, je peux vous rassurer que depuis plusieurs années, le Togo maintient un climat politique calme et prévisible, créant ainsi un cadre sécurisé pour les investissements. Notre Pays a mis en place des réformes visant à simplifier les procédures administratives, à renforcer la transparence et à protéger les droits des investisseurs.

De plus, les pouvoirs publics ont adopté des lois incitatives à l'investissement, le code des investissements, offrant des avantages tels que des incitations fiscales de même que des garanties d'investissement pour stimuler l'investissement et favoriser la compétitivité. La croissance économique soutenue du Togo et la diversification de ses secteurs clés avec des réformes structurelles ambitieuses sont autant d'atouts pour vanter les nouvelles opportunités auprès des investisseurs nationaux et internationaux.

Le 9^{ème} Congrès panafricain de Lomé en 2024

Décidé par la conférence des chefs d'Etats et de gouvernements de l'Union africaine tenue en février 2023 à Addis-Abeba en Éthiopie, ce congrès panafricain se tiendra du 29 octobre au 2 novembre 2024 à Lomé.



'organisation de ce congrès a été confiée au Togo pour parvenir à unifier les pays africains et les nations afro-descendantes autour d'une même ■idée du Panafricanisme. Le Togo et l'Union africaine ont ainsi, dans le cadre de l'Agenda 2021-2031 de la « Décennie des racines africaines et de la diaspora africaine », procédé, en mai 2023, au lancement officiel du 9^{ème} Congrès panafricain prévu en 2024 sur le thème « Renouveau du panafricanisme et place de l'Afrique dans la gouvernance mondiale : mobiliser les ressources et se réinventer pour agir » avec « La décennie des racines africaines ». Cette initiative du Togo vise à faire des diasporas africaines, des acteurs de premier plan du développement du continent. Ce congrès inclusif rassemblera tous les acteurs panafricanistes. Il convient de souligner l'importance que l'UA accorde au panafricanisme, à la diaspora africaine et aux afro-descendants dans son Agenda

2063. Selon l'organisation, le 9ème Congrès panafricain doit répondre aux enjeux actuels. La renaissance africaine n'est possible que dans le cadre d'un panafricanisme renouvelé et adapté à notre époque. Ce congrès devrait permettre de fédérer les énergies autour des questions de développement continental et de représentativité de l'Afrique dans la gouvernance mondiale.

Les congrès panafricains constituent une séquence historique où les afro-descendants de la diaspora et les Africains ont su, dans un élan de solidarité, faire avancer la cause de la liberté et de la dignité universelle. Le Congrès de Lomé en 2024 sera le quatrième tenu sur le continent après le 6^{éme} congrès de Dar es Salam en Tanzanie, le 7^{ème} de Kampala en Ouganda et le 8ème de Johannesburg en Afrique du Sud. Les premiers congrès panafricains ont été tenus en dehors de l'Afrique : à Paris, à Londres, à Bruxelles, à New York et à Manchester.



Interview du Dr Arthur Trimua, Directeur général de Kifema Capital SA, fonds d'infrastructures créé à l'initiative de l'État togolais spécialisée dans le financement de projets et le capital-développement. Ce diplômé de HEC Paris revient sur le rôle, le positionnement et la vision de Kifema Capital qu'il dirige depuis septembre 2022.

Quelle est la raison d'être de Kifema Capital?

Le secteur public togolais, à travers le Plan National de Développement, puis la Feuille de Route gouvernementale, a créé des opportunités d'investissement que le secteur privé togolais et international doivent saisir. Pour accroitre le taux de réalisation des deals, l'existence d'un outil à effet de levier financier et opérationnel susceptible de jouer le rôle de courroie de transmission entre le secteur privé (à travers la mobilisation des capitaux nationaux) et l'État (à travers l'investissement dans les projets économiques portés par ce dernier) est un élément essentiel. C'est la raison d'être de Kifema Capital.

La réalisation de cette raison d'être est portée par quelles stratégies ?

Essentiellement par deux stratégies. La première consiste à jouer le rôle d'un véritable outil de mobilisation de l'épargne des Togolais ainsi que de celle de la diaspora. Nos actionnaires sont tous des investisseurs institutionnels togolais de premier rang que sont la Caisse nationale de Sécurité Sociale (CNSS), l'Institut Nationale d'Assurance Maladie (INAM), Togo Invest Corporation et la Chambre de Commerce et de l'Industrie du Togo (CCIT). Le renforcement de la capacité de mobilisation de l'épargne locale non cotée est notre première stratégie. La seconde stratégie consiste, à travers des montages de projets en partenariat public-privé avec l'État et les collectivités territoriales, à orienter ces fonds levés vers la réalisation des infrastructures les plus

stratégiques pour le développement économique de notre pays. En réalité, à travers le fonds Kifema Capital, ce sont les Togolais, à travers leur épargne, qui financent les actifs infrastructurels de leur pays.

Quels sont les secteurs d'intervention prioritaires de Kifema Capital ?

Kifema Capital est un fonds d'investissement spécialisé dans la classe d'actifs Infrastructures.

À ce titre, nous intervenons principalement dans le financement de projets (Project Finance) c'est-à-dire des infrastructures structurantes de l'économie togolaise. Nos secteurs d'interventions sont l'énergie (production, stockage, transmission et distribution), le transport (logistique, autoroutes, routes, ports, aéroports), l'environnement (grand et petit cycle de l'eau, déchets, assainissement) et le secteur dit « social » (bâtiments publics, hôpitaux, parcs sportifs, universités, résidences étudiantes).

Nous nous apprêtons à entrer prochainement dans le secteur du capital-développement pour accompagner des PME togolaises qui portent des projets de croissance. Notre rôle dans ce secteur sera d'identifier les futurs champions locaux pour les aider à financer leur développement et à créer davantage de valeur.

Comment interagissez-vous avec les investisseurs étrangers qui souhaitent investir au Togo?

Nous souhaitons que les investisseurs étrangers nous perçoivent comme un partenaire de confiance qui co-investit avec eux dans les projets bénéfiques pour le Togo. Nous sommes une entité qui peut potentiellement partager le risque d'investissement avec eux et donc accélérer le processus et renforcer la sécurisation des investissements directs étrangers.

Quelle est l'approche de Kifema Capital pour la finance climat et ESG?

Nous savons que l'Afrique, tout en étant le plus vulnérable aux variations climatiques, est aussi marquée par la vulnérabilité de son tissu économique.

Kifema Capital ambitionne de voir ses projets d'infrastructures et son portefeuille d'entreprises participer à la croissance économique du Togo, tout en garantissant une véritable contribution à la réduction des émissions de carbone. C'est dans cette optique que nous avons développé au sein de Kifema Capital, avec la forte implication des administrateurs et des actionnaires, une stratégie de finance verte qui sera bientôt déployée sur l'ensemble de notre portefeuille projets.

Le Togo et la ZLECAf

La mise en œuvre de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) est une opportunité importante pour le Togo, car elle pourrait conduire à un doublement du stock d'investissements étrangers d'ici 2035.



a ZLECAf regroupe potentiellement un marché de 1,3 milliard de personnes avec un PIB combiné de 3.4 billions de dollars. Elle élimine les droits de douane sur la plupart des biens et services et garantit la libre circulation de la maind'œuvre entre les pays participants. Le Togo est un des premiers pays à avoir adopté une stratégie nationale de mise en œuvre de la ZLECAf en l'alignant sur la feuille de route 2025. L'intégration régionale est un accélérateur pour le développement du Togo avec l'importance du commerce transfrontalier, les atouts du port de Lomé et le rôle joué par la ZLECAf pour l'ouverture commerciale et la mobilisation des investissements étrangers. L'amélioration de la connectivité avec les pays enclavés devrait favoriser les exportations nationales et le commerce de transit, contribuant ainsi au développement des villes secondaires le long du corridor Lomé-Ouagadougou-Niamey.





Le protocole relatif au commerce électronique est un instrument de facilitation du commerce transfrontalier facilitant la création d'un marché unique virtuel au profit des Etats membres de l'Union africaine (UA). Composé de 50 articles, ce protocole définit l'accès au marché et le traitement des produits numériques, l'inclusion numérique et les micros, petites et moyennes entreprises. Dans le cadre de la ZLECAf, les opportunités pour le secteur agricole sont un autre axe pour élargir les marchés d'exportation.

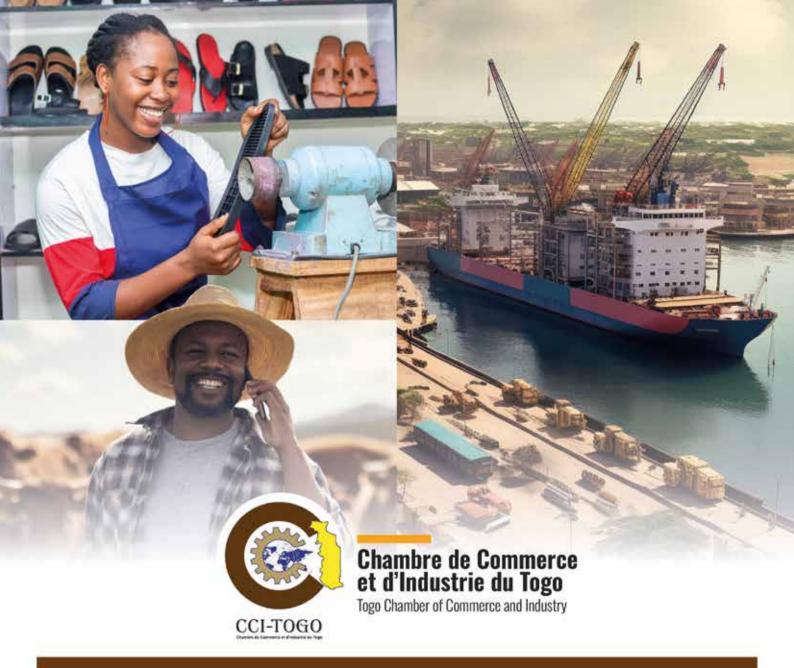
La ZLECAf pourrait également renforcer l'attrait du Togo pour les investisseurs étrangers. Cette dynamique pourrait entraîner une hausse jusqu'à 135% du volume d'investissements directs étrangers d'ici à 2035. L'intensification des réformes réglementaires et des efforts visant à améliorer la facilitation des échanges devrait soutenir cette tendance.

24 nouveaux pays vont rejoindre la ZLECAf en 2024 portant le total des pays à 31. Le commerce intracontinental commence ainsi à devenir une réalité. L'idée vise à faciliter la libre circulation de 96 produits, entre autres le thé, le café, le coton, le sucre et les fruits secs, les produits pharmaceutiques, le caoutchouc, les pâtes alimentaires... Ceux-ci bénéficient d'un traitement préférentiel dans le cadre des règles de la zone commerciale. Le champ d'application de la ZLECAf est vaste. L'accord réduira les droits de douane entre les pays membres et traitera d'aspects de politique générale liés notamment à la facilitation des échanges et aux services, tout en englobant des dispositions réglementaires telles que les normes sanitaires et les barrières techniques au commerce.



LES ENGAGEMENTS DE LA BANQUE MONDIALE PRESQUE QUINTUPLÉS DEPUIS 2018

Les engagements financiers de la Banque mondiale au Togo ont connu une hausse remarquable, passant de 238 millions de dollars en 2018 à 1 134,63 millions de dollars en 2023, soit un taux de croissance d'environ 381%. Ce bond est dû à la notable amélioration du score CPIA (Country Policy and Institutional Assessment) du Togo. Indicateur clé, le CPIA évalue la qualité des politiques et des institutions d'un pays. Il a évolué de 3 en 2016 à 3,7 en 2022, marquant la plus grande progression en Afrique. Sa progression a eu un effet de levier, se traduisant par une augmentation significative des allocations de la Banque mondiale. Le Togo se trouve également en 1ère position en matière de taux de décaissement au sein du groupe de la Banque. Cette augmentation des allocations est la conséquence d'un ensemble de réformes structurelles et institutionnelles mises en œuvre par le gouvernement togolais depuis 2018. Ces réformes ont non seulement amélioré les indicateurs de gouvernance, mais également créé un environnement favorable à l'investissement et au développement durable. L'objectif du Togo est d'inscrire son développement dans une trajectoire durable et inclusive.



- Accueil, information et assistance des opérateurs économiques,
- Conseil sur toutes les questions relatives à l'environnement des affaires,
- Formation (professionnelle, technique, séminaires...)
- Création et gestion des infrastructures et/ou équipements collectifs (gares routières, aéroports, magasins ...)



Le privé est appelé à jouer un rôle crucial dans le financement du développement africain. 99

Extrait du discours de Son Excellence Monsieur le Président Faure Gnassingbé au 3ème Sommet de l'Industrie Financière Africaine (AFIS) le 15 novembre 2023 à Lomé.

Investir

Le Togo a réalisé des progrès remarquables en matière d'amélioration du climat des affaires, le plaçant au rang des premiers pays réformateurs d'Afrique et favorisant ainsi une meilleure attractivité des investissements privés.



INTERVIEW



Entretien avec Manuella Modukpe Santos, Ministre de la Promotion de l'Investissement. Depuis septembre 2023, cette spécialiste en ingénierie financière œuvre pour que le Togo reste une destination de choix pour tout potentiel investisseur.

Votre expérience du secteur privé est-il un atout pour dynamiser les partenariats structurants au Togo ? Quelle est votre feuille de route en 2024 ?

J'aimerais souligner avant tout propos que c'est avec beaucoup de gratitude que j'assume ces responsabilités qui m'ont été confiées par le Président de la République, Son Excellence Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE. En effet, l'État togolais est dans une dynamique de transformation structurelle de l'économie, et forcément, cela implique de plus en plus d'approches innovantes en termes de partenariat notamment avec le secteur privé pour une croissance économique forte, durable et inclusive à l'horizon 2025; nous avons une feuille de route prioritaire, et notre département s'inscrit pleinement dans la mobilisation d'investissements privés nécessaires à la mise en œuvre réussie des différents projets, qui à terme favoriserait la création de richesse inclusive et une meilleure protection sociale.

L'année 2024 est donc une période d'accélération des partenariats avec le secteur privé dans les domaines tels que les infrastructures, le tourisme, l'agro-industrie, la construction, l'eau et l'énergie ; les opportunités d'investissements dans ces domaines sont estimées à au moins trois (3) milliards \$. L'appui à la transformation industrielle se poursuivra, notamment avec la mise en place d'un cadre réglementaire et incitatif permettant d'avoir des produits Made in Togo compétitifs sur les marchés internationaux.

Le Ministère de la Promotion de l'Investissement accélère le projet d'opérationnalisation de l'Agence de Promotion des Investissements et de la Zone franche afin d'offrir des services à valeur ajoutée aux investisseurs pour faciliter la réalisation de leurs projets au Togo. Notre objectif principal est de rendre l'expérience d'affaires sécurisée et rentable dans notre pays, tout en privilégiant un accompagnement aux projets qui créent des emplois durables au profit de la population active.

En quoi consiste le projet d'appui à la gouvernance et au développement du secteur privé et du projet de promotion des investissements de la BAD?

Le Projet d'appui à la gouvernance et au développement du secteur privé (PAGDSP) au Togo, financé par la Banque africaine de développement (BAD), vise à renforcer les capacités institutionnelles et à promouvoir le développement du secteur privé. En sont bénéficiaires, les structures de l'État, les entités publiques et privées liées au secteur privé, ainsi que les organisations de la société civile impliquées dans la lutte contre la corruption.

Les actions du projet portent sur les formations, une assistance technique de haut niveau, et la mise à disposition d'outils modernes pour améliorer l'efficacité des actions publiques et privées, contribuant ainsi à améliorer la gouvernance financière et le climat des affaires au Togo.

Le PAGDSP a pour objectif d'améliorer la qualité de vie des Togolais en créant un environnement institutionnel favorable à la mise en œuvre de la nouvelle feuille de route « Togo 2025 » pour une croissance économique forte, durable et inclusive.

Les fonds alloués à la promotion du secteur privé sont utilisés de manière stratégique. Ils soutiennent le développement d'infrastructures essentielles, améliorent l'accès à des services de qualité, financent des programmes de formation et de renforcement des compétences,



facilitent l'accès au financement pour les PME, soutiennent les startups et l'innovation, et promeuvent le Togo en tant que destination d'investissement à l'échelle internationale. Ces fonds constituent un levier essentiel pour stimuler la croissance économique, créer des emplois et favoriser le développement durable du secteur privé au Togo.

Les initiatives stratégiques telles que le projet ferroviaire Lomé-Cinkassé et l'Autoroute de l'Unité auront-elles des conséquences sur les investissements au Togo ?

Le dédoublement de l'autoroute de l'unité (RN1) ainsi que le projet rail Lomé-Cinkassé confirment les ambitions de notre pays ainsi que notre vision d'être le hub logistique d'excellence dans la sous-région.

D'une valeur globale d'au moins 6 milliards \$, ces projets vont permettre d'améliorer la connectivité entre Lomé et Cinkassé, mais également favoriser une circulation plus fluide des biens et des personnes entre le Togo et les pays de l'hinterland que sont le Mali, le Burkina-Faso et le Niger. En créant un corridor routier efficace, le projet stimulera le développement économique et renforcera l'intégration régionale.

Quant au chemin de fer Lomé-Cinkassé, sa construction représente un jalon significatif dans notre vision de corridor économique performant. L'objectif de ce projet ferroviaire est de rendre le corridor togolais plus compétitif par rapport à ses concurrents, en consolidant ses avantages en termes de coût, de fiabilité, de risque et de temps de transit. À termes, nous estimons au moins traiter environ 13 milliards de tonnes-km de trafic import/export de marchandises générales, y compris les liquides, les conteneurs, les minéraux et autres marchandises d'ici 2053. Le projet rail permettre au corridor togolais de capter davantage de volumes en provenance de l'hinterland, générant ainsi des revenus supplémentaires pour le port de Lomé et le chemin de fer.

En réduisant la congestion routière et les coûts logistiques, le chemin de fer renforcera la compétitivité des différentes régions du Togo pour accueillir des investissements importants d'industrialisation dans les secteurs miniers et agricoles, dont les agropoles prévus dans les différentes régions.

La programmation d'un Forum National sur l'Investissement est-elle actée ? Sera-t-il annuel ?

En effet, cet événement phare, axé autour de la feuille de route 2025, se tiendra au plus tard au cours du dernier trimestre de l'année 2024. Il n'a pas vocation à être annuel. Ce forum, qui sera organisé par le Ministère de la Promotion de l'Investissement avec l'appui de la BAD, a pour objectif de présenter aux partenaires privés et bailleurs de fonds, les opportunités d'investissements dans les secteurs porteurs du Togo; ce sera également l'occasion de mettre en lumière des initiatives du secteur privé national présentant un fort potentiel de croissance durable.

L'évènement intervient à un stade stratégique de la mise en œuvre de la Feuille de route, où des progrès importants ont été réalisés en matière d'infrastructures, d'industrialisation et de modernisation ; mais aussi, des défis subsistent, en l'occurrence, la mobilisation de ressources supplémentaires pour les projets d'investissements publics.

Quel message auriez-vous à adresser aux futurs investisseurs ?

Je leur souhaite la bienvenue au Togo, une terre d'importantes opportunités d'investissement notamment dans les domaines des infrastructures, de l'énergie, de l'industrie, de l'agriculture et les services. Ils trouveront dans notre pays, un climat politique stable et sécuritaire, un environnement des affaires en constante amélioration et une administration disponible pour faciliter leurs projets d'investissements.

L'Agence de Promotion des Investissements et de la Zone Franche (API-ZF)

L'API-ZF est une institution publique en charge des missions liées à l'attraction des investisseurs et à la facilitation de leur installation au Togo. Elle contribue à l'amélioration du climat des affaires et vise à générer des retombées socio-économiques au profit des populations togolaises.



'Agence de Promotion des Investissements et de la Zone Franche (API-ZF) a été créée par la loi n° 2019 – 005 du 17 juin 2019 portant Code des investissements en République togolaise. L'opérationnalisation de l'API-ZF s'inscrit dans la feuille de route gouvernementale 2025. La mission générale de l'Agence est d'exercer au Togo et à l'étranger des missions de services publics liées à la promotion des investissements au Togo; elle est chargée de la mise en œuvre du code des investissements en République Togolaise, du statut de la zone franche industrielle et de tout autre régime économique spécial.

Placée sous la tutelle de la Présidence de la République, l'API-ZF contribue activement au développement économique du Togo en favorisant l'investissement et en créant un environnement propice aux activités commerciales et industrielles.

Dans l'exécution de ses missions, l'API-ZF:

- Présente aux investisseurs les opportunités d'affaires attractives sur leur secteur d'activités, à des fins d'installation ou d'expansion de leurs investissements au Togo.
- Met à leur disposition des informations précises, détaillées et exhaustives sur les procédures administratives permettant de réaliser leurs investissements.

- Accompagne les investisseurs dans l'installation, l'opérationnalisation et l'expansion de leurs activités.
- Fait bénéficier aux investisseurs des avantages attractifs et incitatifs qu'offrent les régimes économiques spéciaux en viqueur.
- Présente les avantages de la zone franche aux opérateurs économiques dont les activités économiques sont orientées vers l'exportation.
- Facilite les démarches et procédures administratives grâce à un guichet unique incluant l'ensemble des services requis pour concrétiser rapidement leur installation et faciliter leur exploitation.
- Assure un service post-investissement pour accompagner dans l'opérationnalisation et le développement de leurs activités.
- Offre un cadre de concertation pour partager leurs expériences, remonter leurs besoins spécifiques et les informer des avancées en termes de climat des affaires et d'opportunités d'investissement.
- Contribue à l'amélioration constante du climat des affaires au Togo.

L'API-ZF collabore avec les représentations diplomatiques du Togo à l'étranger à travers différentes actions inscrites dans le Cadre de Collaboration pour la Promotion et l'Attraction des Investissements directs Étrangers au Togo (CCPAIET). Ces représentations diplomatiques sont ainsi invitées à promouvoir la destination Togo auprès des investisseurs.

L'objectif est de mettre à disposition l'information nécessaire aux diplomates, afin de les permettre de constituer des relais sur les opportunités d'investissements qu'offre le Togo.



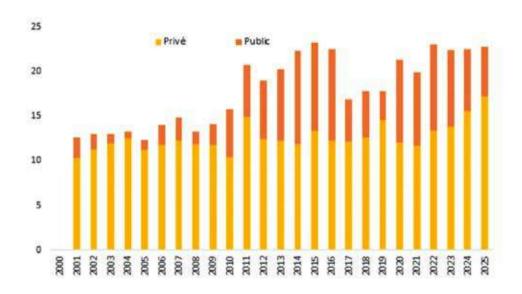


10 RAISONS D'INVESTIR AU TOGO

- Le seul port naturellement en eau profonde d'Afrique de l'ouest avec le potentiel pour devenir un hub régional
- Un aéroport international et des infrastructures de transport modernes
- Une porte d'entrée stratégique pour le marché ouest africain de 350 millions d'habitants
- · La meilleure progression en Afrique sur les politiques et institutions publiques en 2023
- · La fibre optique à l'échelle nationale pour relier les entreprises au niveau local et international
- · Un cadre juridique et fiscal attractif
- · Une main d'œuvre formée et dynamique
- Une place financière de choix
- Un gouvernement engagé à accompagner les projets d'investissements
- · Un pays de paix et de stabilité

Le Togo, un pays propice aux investissements privés

Le Togo souhaite faire du secteur privé, un acteur clé de la transformation structurelle de son économie par la création de richesses et d'emplois décents et inclusifs.



Investissements publics et privés (% du PIB) – Source : Banque mondiale

es investissements privés ont progressé de 4,5% en moyenne ces cinq dernières années pour atteindre plus de 20% du PIB en 2022. En 2023, le Togo a mobilisé au total 27,5 milliards de FCFA d'investissements privés, selon les chiffres du Ministère de la Promotion de l'Investissement (MPI).

Le Togo se positionne comme une porte d'entrée de l'Afrique de l'Ouest dans le cadre de la mise œuvre de la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf) avec un rôle essentiel en tant que corridor reliant les pays côtiers, en passant par le Nigeria, le Bénin, le Togo, le Ghana et la Côte d'Ivoire.

Le Togo ambitionne d'être, à l'horizon 2030, un pays émergent, créateur de richesses équitablement réparties, doté d'un système éducatif performant et d'une économie dynamique. À cet effet, le Togo s'apprête à se doter d'ici

fin 2024, d'une carte de l'investissement orienté vers les objectifs de développement durable (ODD). Cette initiative, portée par le MPI et soutenue par le PNUD, vise notamment à accélérer l'accès à l'espace financier des pays dans la mise en œuvre des objectifs. Concrètement, cet outil d'intelligence dont les données seront agrégées au niveau mondial (SDG Investor Platform), fournira des informations sur les opportunités d'investissement susceptibles de contribuer au développement durable. Ces investissements seront notamment axés sur l'éducation, la santé, l'énergie propre, l'industrie, la lutte contre la pauvreté, l'accès à l'eau potable, ou encore l'environnement. L'élaboration de cette carte contribuera à l'accélération des objectifs du gouvernement et donc des ODD. A ce jour, seule une quarantaine de pays dans le monde - dont une dizaine sur le continent africain - ont finalisé leur carte.





Votre fournisseur de solutions énergétiques privilégiées, le plus innovant



COMPEL T-Oil STSL

Hub pétrolier et logistique de l'Afrique de l'ouest

Caractéristiques des installations

Quai pétrolier de réception et de chargement de produits

- 13 m de Profondeur
- Réception de navires de grandes capacités

Quai de chargement multi-produits à haut débit

- Gasoil (ordinaire et à faible taux de souffre, 50ppm)
- Bitume
- Super
- Fuel lourd
- Jet

Bacs de stockage

- Capacité totale de 244 000 m³
- Pipelines dédiés par produit

Large réseau de distribution de produits pétroliers

- 54 stations services
- 19 Boutiques T-Express

Produits et services

COMPEL/STSL

- Location, passage et stockage de produits,
- Réception et chargement de tankers pétroliers et gaziers,
- Transport de produits par pipelines,
- Gestion de la qualité des produits,
- Facilitation des formalités administratives,
- Transit.

T-Oil

- Produits pétroliers (gasoil, super sans plomb, fuel lourd, bitume, lubrifiants, gaz GPL),
- Cartes carburant T-Oil, (T-Card)
- Lavage et graissage,
- Formations (Lubrifiants, conduite défensive).

Triple certification ISO 9001 ISO 14001 ISO 45001

CONTACTS

COMPEL/STSL/Togo Oil Company Route d'Aného – Zone Industrielle

B.P. : 797 Lomé – Togo Tél. : (+228) 22 23 73 19 / 22 23 72 00

Mail: info@togosh.com
Site: www.togooilcompany.com



Entretien avec Elisabeth Pali-Tchalla, Président Directeur Général de OTOCI S.A., société spécialisée dans le transit maritime, les transports logistiques, l'entreposage, la consignation et la manutention. Première femme à se faire une place au Port Autonome de Lomé, elle est marraine de WIMA Togo (Women in Maritim).

Pouvez-vous nous présenter les activités de OTOCI?

La Société OTOCI S.A. est Commissionnaire Agréé en Douanes et est un acteur majeur dans les opérations de manutention des navires rouliers, ceci en tant que principal sous-traitant des manutentionnaires comme Lomé Multipurpose Terminal (Groupe Bolloré) et Manuport (Groupe Nécotrans). Nous sommes aussi l'un des pionniers des parcs et aires de dédouanement pour la vente des véhicules d'occasion. On intervient dans le domaine de la logistique (Transit-Transport), et en matière de consignation maritime. De 2007 à nos jours, notre société effectue dans le domaine des véhicules, d'une part, toutes les formalités de douane auprès du manutentionnaire, depuis le débarquement jusqu'au transfert dans les parcs et, d'autre part, le dédouanement des véhicules soit à la consommation ou en transit.

Vous êtes également Présidente de la Filière Karité du Togo, quels sont les enjeux sociaux-économiques de cette filière?

Cette jeune filière du secteur agricole togolais apporte déjà sa contribution au PIB national. J'ai l'honneur de présider la FIKATO, la plus grande association nationale des femmes productrices du karité, et suis également Présidente du Conseil Interprofessionnel de la Filière Karité du Togo. Ce secteur emploie majoritairement des femmes. Dans toutes les régions productrices du karité du Togo, des milliers

de femmes - environ 10 000 - vivent essentiellement de la commercialisation des amendes, du beurre et des produits dérivés du karité. Si je me bats depuis plusieurs années à travers la FIKATO, c'est pour aider toutes ces femmes du milieu rural à gagner le pari de leur autonomisation économique grâce au karité. Depuis 2016, ce chantier commence par porter ses fruits, car les femmes de nos 250 coopératives tirent des revenus de leurs activités et subviennent à leurs propres besoins et à ceux de leurs familles. Le karité contribue ainsi à réduire la précarité de beaucoup d'actrices du secteur. Bien que nous ayons enregistré d'énormes avancées, nous faisons face aujourd'hui à d'autres défis. Il est important de transformer sur place les produits de karité. Aussi, nous luttons pour que les coopératives puissent avoir de petites unités de transformation afin de réduire la pénibilité et accroître les revenus des femmes. Je voudrais dans ce cadre, saisir cette occasion pour saluer la politique agricole du Togo sous la houlette du Président de la République, Son Excellence Monsieur Faure Gnassingbé, qui vise à promouvoir les chaînes de valeur agricole en relevant notamment le défi de la transformation. Nous croyons en l'avenir de cette filière au regard de la demande sans cesse croissante du marché international.

Quels conseils donneriez-vous à un futur investisseur au Togo ?

Mon pays le Togo offre un terreau fertile à l'investissement eu égard aux différentes réformes menées par les autorités togolaises. Plusieurs indicateurs le prouvent. Vous avez été témoin des meilleurs classements enregistrés par le Togo dans les différents rapports Doing Business de la Banque Mondiale. Nous avons été classés meilleur pays réformateur en Afrique, ce qui est un véritable atout pour l'investissement. De plus, le Togo s'est récemment doté d'un code des investissements très attractif. Les résultats sont probants et il suffit de visiter la Plateforme Industrielle d'Adétikopé (PIA) pour s'en rendre compte.

Comme vous le savez aussi, le Togo est le seul pays en Afrique de l'Ouest à disposer d'un port en eau profonde. La vision du Chef de l'Etat à faire du pays un hub logistique de premier plan dans la sous-région doit être une opportunité à saisir par les investisseurs. Je ne saurais terminer sans rappeler que le principal atout pour l'investissement au Togo, c'est aussi et avant tout son climat de paix. Le Togo jouit de la stabilité propice à l'investissement. Comme le dit l'adage « l'argent n'aime pas le bruit », juste pour signifier que le business ne peut prospérer que dans un pays de paix comme le Togo.

Premier Forum d'investissement de la CEDEAO : 1,48 milliards de dollars pour les 15 Etats

La capitale togolaise a accueilli en avril 2024 le tout premier Forum d'Investissement de la CEDEAO (EIF). Cette rencontre internationale, organisée par la Banque d'Investissement et de Développement de la CEDEAO (BIDC), se penche sur les défis économiques actuels de la région.

e tout premier Forum d'Investissement de la CEDEAO (EIF) à Lomé a permis d'ouvrir un espace de discussion sur les défis économiques actuels de la région, avec pour thème « Transformer les Communautés de la CEDEAO dans un environnement difficile ».

L'EIF 2024 a rassemblé un éventail diversifié d'acteurs économiques, notamment des représentants gouvernementaux, des institutions financières, des entreprises du secteur privé et des investisseurs.

Ces travaux de deux jours ont facilité la conclusion d'accords et la prise de décisions stratégiques visant à stimuler les économies de la sous-région. L'initiative devrait aussi appuyer la BIDC, dans ses ambitions de mobiliser des ressources au profit de son ambitieux plan stratégique quinquennal (2021-2025), un plan pour lequel la Banque d'Investissement

veut lever 1,48 milliard de dollars pour les 15 pays de la CEDEAO, contribuant ainsi à réduire le déficit d'investissement estimé à 12 milliards de dollars par an.

L'EIF 2024 comprend des panels de discussion, des ateliers, des sessions interactives, des rencontres B2B et des opportunités de réseautage. Il expose également divers modèles de développement visant à promouvoir l'agriculture familiale, à renforcer la sécurité alimentaire, à soutenir les petites et moyennes entreprises et à investir dans l'infrastructure.

Cet événement clé visant à aborder les défis économiques a réuni des chefs d'entreprise et des investisseurs, tant de l'intérieur que de l'extérieur de la CEDEAO, pour participer aux discussions, forger des accords et prendre des décisions visant à avoir un impact significatif sur la sous-région ouest-africaine.

LA FEUILLE DE ROUTE 2025 AU CŒUR D'UN FORUM NATIONAL SUR L'INVESTISSEMENT AU TROISIÈME TRIMESTRE DE L'ANNÉE 2024

Il s'agit d'un rendez-vous important, essentiellement axé sur la promotion de la politique nationale d'investissement visant à mobiliser le secteur privé national et étranger autour de la feuille de route 2025. Ce forum sera organisé par le Ministère de la Promotion de l'Investissement avec l'appui de la BAD pour présenter aux partenaires privés et bailleurs de fonds, les opportunités d'investissements dans les secteurs porteurs du Togo.

Des sessions animées par les différents représentants sectoriels du gouvernement togolais ainsi que des acteurs internationaux du secteur des investissements permettront de découvrir les projets structurants en cours, et les besoins en matière de partenariats techniques ou financiers. De plus, le MPI y présentera un nouveau guide pratique d'affaires adressé aux investisseurs et portant sur les enjeux et les opportunités d'investissement au Togo.



Entretien avec Kovi A. Adanbounou, Président Directeur général de la Société Africaine d'Investissements et de Gestion d'Entreprises (SAIGE-SAS) qui, grâce à une stratégie de portefeuille diversifiée, fait la promotion des investissements en Afrique et facilite les échanges entre états africains.

Comment accompagnez-vous les Etats africains dans les Partenariats Publics Privés (PPP) ?

L'essor du secteur privé africain constitue, aujourd'hui, des préoccupations fondamentales pour les décideurs africains. Les relations entre le secteur public et celui du privé occupent une bonne place dans toutes les planifications de politiques économiques et sociales. L'Etat ne peut faire du développement sans un secteur privé dynamique et rentable. Depuis que nous avons intégré cette approche, SAIGE Group et ses partenaires accompagnent des Etats africains dans la structuration conventionnelle des proiets, les études de réalisations, la recherche de financements et leurs réalisations. Au Togo, au Cameroun, au Congo, en Centrafrique, nous sommes à l'écoute des besoins des Etats et de leurs populations de manière à être proactifs pour leur faire des offres qui favoriseraient leur épanouissement. Nous sommes convaincus que le développement du secteur privé africain est le moteur d'une croissance économique durable et inclusive.

Quels sont les domaines d'intervention de SAIGE-SAS ? Et quels sont vos réalisations au Togo ?

Saige Group travaille dans plusieurs domaines notamment, les transports, la télécommunication, les mines, la métallurgie, les finances, le commerce en ligne, l'agriculture, l'industrie, l'éducation, la santé, et nous faisons également du consulting d'affaires. Tout ceci avec des partenaires de confiance et de renommée internationale. Aujourd'hui, nous avons avec nous le cabinet Baker Global Advisory des Etats-Unis, D2X International de France, Aren Group de Turquie, ICG Capital and Finance

d'Israël, le Conglomérat Haier de Chine, le groupe LSA des Etats-Unis, Magtech d'Israël et Swissfay Finance de Suisse. Nous constituons un réseau de développeurs de projets dont Saige est le chef de file en Afrique et dans les Caraïbes.

Tout d'abord, je voudrais saluer les efforts du Président Faure Essozimna Gnassingbé pour la promotion du secteur privé dans un cadre juridique bien défini. Saige Group a directement ou indirectement réalisé des projets de PPP au Togo. On peut citer particulièrement la mise en place de PEGITIF, la Plateforme Electronique de Gestion d'Identité, des Transports et d'Intermédiation-financière qui permet aux autorités douanières et sécuritaires de lutter contre la fraude, et donc d'accroître les recettes.

Vous venez de lancer SAIGE-STORE. L'e-commerce peut-il vraiment positionner l'Afrique dans le commerce mondial ?

Aujourd'hui, il est très clair que les nouvelles technologies de l'information et de la communication doivent permettre de renforcer davantage les relations commerciales entre l'Afrique et le reste monde. Le développement de l'ecommerce en Afrique fournit un nouveau canal de distribution de tous types de biens, locaux et internationaux. Cela répond à des besoins exprimés par la population et à des enjeux majeurs pour les grands groupes internationaux. A Saige Group, nous sommes convaincus que l'e-commerce porte l'avenir commercial de l'Afrique et du reste du monde. C'est pourquoi nous nous sommes mis en relation avec le puissant conglomérat chinois Haier sur ce projet de plateforme e-commerciale. SAIGE et ses partenaires peuvent travailler en toute confiance dans un système bien digitalisé.

Comment la diaspora peut concourir au développement économique du continent ?

Nous estimons que la diaspora africaine doit s'organiser davantage pour porter le développement du continent. Il faut l'inciter à investir en Afrique dans un cadre bien défini, afin de créer de la richesse et de l'emploi. Cela nous a motivé à lancer depuis 2018, l'initiative « Mois de la Diaspora Africaine Constructive ». Le potentiel économique et socioculturel de la diaspora joue un rôle essentiel dans le développement des pays de provenance des migrants, dont les transferts d'argent à des proches et à des connaissances, ainsi que les investissements dans de petites entreprises stimulent l'économie. Les rencontres du « Mois de la Diaspora Africaine Constructive » ont permis de créer un vaste réseau d'Africains de la diaspora, devenus nos partenaires.

La Zone franche togolaise

La Zone franche offre un cadre favorable aux activités à vocation exportatrice, agricoles, industrielles et de services, utilisant la main d'œuvre locale.



a zone franche du Togo offre aux entreprises exportatrices le meilleur environnement des affaires en Afrique de l'Ouest. Au 31 décembre 2023, les sociétés en zone franche, hormis celles en cours d'installation étaient au nombre de 84, couvrant divers secteurs tels que : l'agro-alimentaire, l'industrie plastique, la pharmaceutique, la métallurgie, l'horticulture, le textile, l'industrie cosmétique, et autres

services. Le nombre total des emplois togolais créés par les sociétés en activité cumulés dans la zone franche étaient de 17 792 emplois.

En 2023, la Zone franche togolaise a généré des investissements cumulés d'un total de 361 991 495 000 FCFA. Les ventes à l'exportation ont représenté 348 310 033 000 FCFA.

Source : Service Technique de l'API-ZF

PRINCIPALES MESURES POUR LES ENTREPRISES DANS LA LOI DE FINANCES 2024

Les mesures les plus marquantes sont l'aménagement du calendrier de suppression de la CVAE entre 2024 et 2027, l'instauration d'un crédit d'impôt au titre des investissements en faveur de l'industrie verte, la taxe sur les infrastructures de transports de longue distance, la transposition en droit interne de la directive Pilier 2, et la mise en place d'un plan de renforcement de la lutte contre la fraude incluant des mesures de durcissement des obligations documentaires en matière de prix de transfert ainsi que de leur contrôle



Entretien avec Andrée Akoumany, Directrice générale du consortium togolais de sociétés spécialisées dans le secteur des énergies qui regroupe le Complexe Pétrolier de Lomé (COMPEL), l'un des plus grands dépôts d'Afrique, la Société Togolaise de Stockage de Lomé (STSL) et Togo Oil Company (T-Oil).

Quels sont les principaux défis que vous rencontrez dans vos domaines d'intervention ?

Les sociétés du consortium COMPEL, STSL et T-Oil interviennent dans plusieurs domaines importants de la chaine pétrolière, essentiellement le stockage, le transport, la distribution et le marketing.

Pour COMPEL, qui est une société de patrimoine, le défi majeur est de garantir de manière pérenne et constante, une capacité suffisante de stockage afin de répondre aux demandes croissantes du marché local et régional. Dans ce sens, plusieurs investissements ont été réalisés, et continuent de l'être dans l'accroissement des capacités de stockage du dépôt. Nous attachons de l'importance à la sécurisation des installations, à la maintenance et à la modernisation des équipements.

Quant à STSL, elle doit quotidiennement assurer la gestion optimale des stocks, veiller à la qualité des produits et des données relatives aux stocks.

T-Oil dispose d'un large réseau de stations-services et d'une gamme importante de produits et services pétroliers. En dehors des produits destinés au transport terrestre et aux industries, T-Oil fournit du Jet A1 aux aéronefs, livre du carburant aux navires et du bitume pour la construction de routes, des lubrifiants et des produits dérivés du pétrole. L'un des défis majeurs de T-Oil reste la disponibilité constante et permanente des produits.

Quel changement s'est opéré dans les sociétés que vous dirigez depuis que l'Etat a repris la gestion des activités ? Le passage des trois sociétés du statut de sociétés privées à celui d'entreprises publiques a été un processus long et complexe qui au départ a suscité quelques inquiétudes.

La stratégie de l'Etat a consisté à œuvrer pour la continuité des activités et à faire confiance au personnel local tout en gardant un modèle de gestion privée.

Des ajustements stratégiques ont ouvert la voie à la coopération régionale. L'objectif principal a été de développer et repositionner les actifs des 3 sociétés en plateforme pétrolière régionale au service de la sécurité énergétique du Togo et de la région ouest-africaine. Il faut rappeler que les infrastructures pétrolières du Togo font partie des plus importantes de la région en terme de capacité de stockage et logistique de distribution. Des investissements sont aussi envisagés dans la diversification des activités des sociétés vers d'autres sources d'énergie.

Soulignons que les changements opérés sont inscrits dans une stratégie politique et une vision économique impulsée par le Chef de l'Etat, Son Excellence Monsieur le Président de la République togolaise Faure Essozimna Gnassingbé.

Tout ceci a conduit à une croissance soutenue des activités et à la profitabilité des sociétés.

Menez-vous des actions pour la protection de l'environnement?

Contribuer à la durabilité environnementale fait partie de nos priorités. Nous travaillons ainsi sur des solutions de gestion des déchets minimisant l'impact de nos activités sur le plan écologique. En mars 2020, une opération de traitement de sables contaminés a permis de décontaminer plus de 3000 tonnes de résidus d'hydrocarbures. Une deuxième édition est en cours avec pour objectif d'assurer une dépollution continue des résidus au fil des activités.

Nos trois sociétés ont été triplement certifiées aux normes ISO 9001, 45001 et 14001 en 2020, preuve de notre engagement envers l'environnement.

Dans le cadre de nos engagements sociétaux, nous collaborons avec les communautés afin de soutenir des programmes et initiatives de développement durable et contribuer au bien-être des populations.

Enfin, nous envisageons des investissements dans l'efficacité énergétique, les énergies renouvelables et les systèmes de réduction des émissions de Carbone et promouvoir des pratiques respectueuses de l'environnement.

La PIA : Le nouveau visage de l'industrialisation du Togo

Grâce à des investissements importants réalisés en un temps record, la zone intégrée de la Plateforme Industrielle d'Adétikopé (PIA) se positionne comme le nouveau visage de l'industrialisation du Togo.



ituée à 15 kilomètres au nord de Lomé, cette infrastructure colossale symbolise la renaissance industrielle du Togo, et ambitionne d'être le pilier de l'industrialisation nationale. En 2023, la plateforme - dont la mise en œuvre a nécessité un investissement de 295 millions de dollars - abrite neuf entreprises spécialisées dans le textile, la transformation du soja, la fabrication d'engrais, la brasserie, le montage d'engins électriques, le nettoyage industriel et la manutention portuaire. Leur impact se traduit par plus de 4500 emplois créés au sein de la population locale.

Fruit d'un partenariat public-privé entre ARISE IIP et l'État togolais, la PIA a pour objectif d'atteindre 1 milliard de dollars d'exportations à forte valeur ajoutée d'ici à 2030 avec une stratégie orientée vers l'intégration verticale, visant à créer des chaînes de valeur complètes, en particulier dans l'industrie textile et du soja.

Capitalisant sur la croissance de la production de soja, l'usine Togo Soja vise ainsi à répondre à une demande régionale et mondiale. Le Togo ambitionne aussi de se faire une place sur le marché des engrais. Ainsi, le Singapourien Nutrisource, a investi 4,9 milliards FCFA pour implanter >



 sa première usine africaine de fabrication d'engrais NPK à Adétikopé.

La production de vêtements devrait contribuer à la création de 4 600 emplois directs et indirects. S'étendant sur 9,5 hectares, cette unité devrait produire 27 millions de pièces de vêtements estampillés « Made in Togo », destinés aux marchés régionaux et internationaux. L'ambition est de multiplier par 12 les exportations togolaises de produits textiles à l'horizon 2030.

La PIA a un rôle central dans la gestion du transport des marchandises dans le pays. Doté d'un port sec d'une capacité de 12 000 EVP, cette infrastructure contribue à décongestionner le Port de Lomé. En 2023, la PIA a mis en service un nouveau site de stationnement pour les camions, d'une capacité de 487 places. Cette enceinte intégrée peut accueillir à terme jusqu'à 250 entreprises, 700 camions de fret et 12 000 EVP de conteneurs.



LE SEGUCE TOGO



Les principaux objectifs de la Société d'Exploitation du Guichet Unique pour le Commerce Extérieur au Togo (SEGUCE Togo) sont :

Amélioration de l'efficacité de la chaîne logistique du commerce extérieur ;

Diminution des risques et raccourcissement des délais de traitement, en rassemblant en un même point tous les intervenants du commerce extérieur; Augmentation de la transparence dans les relations Entreprises-Administrations;

Simplification et accélération des procédures et formalités pour l'entrée ou la sortie des marchandises

y compris en transit ou en transbordement ; le traitement des dossiers est ainsi privilégié, la fluidité des marchandises est accentuée et le dédouanement accéléré ;

Diminution des coûts;

Instauration d'un environnement favorable à la compétitivité des opérateurs économiques et possibilité de travailler en flux tendus ;

Accroissement de la compétitivité administrative du Togo (Commerce International et Place d'investissement) dans le Traitement du Commerce transfrontalier ;

Amélioration de la visibilité pour les Autorités : statistiques et rapports ;

Rapprochement des pays enclavés de leurs principaux ports de déchargement/transit : réduction des délais d'acheminement et accroissement de la fluidité du trafic.

TOGO INVEST : un outil stratégique de développement

En tant que société de portefeuille d'investissement, TI a des actifs dans la centrale électrique Kékéli Efficient Power par le biais de KIFEMA CAPITAL, dans la Société de Gestion de l'Hôpital de Reference Dogta Lafie, dans African Lease Group, dans Togo Negoce Pétrole, etc.



Siege social Togo Invest corporation SA

réée par le gouvernement togolais en novembre 2012, Togo Invest est le fondement d'une approche centrée sur le développement d'un corridor moderne de logistique et de développement, couvrant le Togo sur toute sa longueur et servant sa propre économie de même que celles des pays de l'hinterland. La vision de Togo Invest est d'être l'instrument financier stratégique de l'Etat Togolais à même de développer et de tirer profit des investissements durables visant à accélérer la croissance économique et à bâtir une économie forte et dynamique pour le bien-être de la population togolaise. Fort de ces années d'expérience, de sa très bonne connaissance de l'environnement des affaires en général et en particulier au Togo et, appliquée sur les standards internationaux, elle représente l'interface compétente entre l'Etat Togolais et le secteur privé (national et international), capable de nouer des Partenariats Public-Privé, conduire et gérer des investissements stratégiques par et pour l'Etat, afin de créer de la valeur pour l'économie togolaise et ses populations. Togo Invest s'impose comme la holding d'Etat capable d'attirer des actifs générateurs de revenus à même de permettre

des investissements majeurs dans les infrastructures et les projets de développement.

Se basant sur les atouts économiques et naturels du Pays, Togo Invest a initié la mise en œuvre du concept du corridor de transport du Togo, un ambitieux programme visant à développer un réseau d'infrastructures centré sur la construction d'une nouvelle ligne de chemin de fer de transport lourd combinée avec la mise à niveau des systèmes d'infrastructures routières, de télécommunications et de production-transport d'énergie électrique qui s'étendent du port de Lomé au poste frontalière Nord de Cinkassé (670 km). Sans ignorer sa portée régionale, ce programme s'appuie essentiellement sur des projets nationaux (projets d'ancrages et de densification du corridor) tels que (1) les fermes aquacoles ; (2) l'usine de fabrication de briques et tuiles en argile cuite ; (3) les agropoles, (4) les zones industrielles et minéralières.

Domaine d'intervention de Togo Invest



Togo Invest, votre partenaire stratégique pour investir au Togo

TOGO INVEST CORPORATION SA



Entretien avec Maryse Adotevi, Managing Partner de Deloitte au Togo et au Bénin. Expert-comptable et commissaire aux comptes, elle accompagne et conseille des entreprises des secteurs public et privé dans leurs projets de croissance et de transformation.

Quels sont les services proposés par Deloitte Togo aux entreprises ?

Installé au Togo depuis 2014, Deloitte au Togo accompagne ses clients sur toute la chaine de valeur ; ce qui en fait un tiers de confiance. En tant que firme pluridisciplinaire, Deloitte au Togo par ses activités de Conseil, d'Audit & Assurance, de conseil Juridique et Fiscal, de Risk Advisory, de Financial Advisory et de Business Outsourcing, répond aux attentes et aux besoins des acteurs publics et privés (Banques, Assurances, Technologies Médias Télécoms, Santé, Consumer Business ...).

Comment envisagez-vous votre stratégie de développement ?

Aujourd'hui, Deloitte au Togo est un acteur de référence en matière de service aux entreprises. Grâce à une stratégie de développement axée sur l'innovation à travers la réalisation des prestations de services créatifs, de qualité et d'excellence pour répondre aux attentes et aux besoins des clients.

La gestion et le développement des talents est aussi un élément crucial de la stratégie de développement de Deloitte au Togo. L'ambition de Deloitte au Togo est de poursuivre la consolidation de ses acquis, la prémiumisation de ses services ainsi que le développement de ses actions RSE afin de créer un impact positif durable.

Quels conseils donneriez-vous à un investisseur au Togo ?

A l'instar de nombreux pays africains, le Togo s'efforce d'inscrire son développement dans une planification structurée. Après la mise en place de la Stratégie de Croissance Accélérée et de Promotion de l'Emploi (SCAPE) et le Plan National de Développement (PND), le plan en cours d'exécution est la feuille de route (FdR) présidentielle « Togo 2025 » qui place l'émergence du Togo au cœur de ses ambitions.

Pour un investisseur qui cherche à s'établir au Togo, je l'inviterais dans un premier temps à d'identifier les projets prioritaires du gouvernement à travers cette feuille de route présidentielle.

Ensuite, je l'exhorterais à :

- Prendre connaissance des secteurs à forte potentialité de croissance dont le pays dispose (en matière d'infrastructure, en agroalimentaire, en santé, en éducation...);
- Rechercher et s'entourer de bonnes compétences locales sur lesquelles investir ;
- Se faire accompagner par des experts locaux, avocats ou consultants en investissements afin d'obtenir des conseils avisés sur la réglementation encadrant le secteur d'activité ciblé;
- Se rapprocher de partenaires locaux à même de lui fournir une aide à la compréhension des normes juridiques, fiscales, sociales et culturelles togolaises afin d'établir des relations de confiance avec toutes les parties prenantes de son projet.

S'implanter au Togo

Le Togo dispose de nombreux atouts qui en font une destination très attractive pour les IDE. Les actions de digitalisation des processus liés à l'investissement offrent plus de transparence et un accès facile à l'information pour tout potentiel investisseur.



e ministère de la Promotion de l'Investissement (MPI) qui avait déjà procédé à la mise en ligne du portail de l'investissement (investirautogo. tg), a lancé un projet de deux nouvelles plateformes : le guichet unique numérique de l'investissement (eRegistrations) et le portail des opportunités d'investissement (eOpportunities) pour favoriser l'installation des investisseurs au Togo.

En partenariat avec le programme Make-IT in Africa de la GIZ et Briter Bridges, le MPI a élaboré « Le Guide des Fondateurs pour Lever des Fonds au Togo » qui rassemble des informations clés sur le financement et le support technique disponible aux startups opérant depuis le Togo.

Le Projet d'appui à la promotion des investissements et au développement des partenariats public-privé (PAPIDPPP) quant à lui, est un programme d'appui institutionnel de renforcement des capacités visant à accompagner les efforts du gouvernement en faveur d'une économie diversifiée et compétitive, soutenue par le secteur privé. Le PAPIDPPP se décline en trois composantes : l'appui au renforcement du cadre institutionnel de développement



et de suivi des partenariats public-privé (PPP); l'appui à la mobilisation des ressources financières et humaines pour la mise en œuvre de la Feuille de route et la gestion du projet.

Financé par la BAD, le projet contribuera à l'amélioration des conditions de vie de la population togolaise en

participant à la mise en place d'un environnement institutionnel favorable à l'accélération de la mise en œuvre d'investissements dans les secteurs de l'éducation, la santé, l'énergie propre, l'industrie, la lutte contre la pauvreté, l'accès à l'eau potable ou encore l'environnement.

INVESTIR DANS LES JEUNES ENTREPRISES EN AFRIQUE (IYBA)

Cette initiative européenne veut développer des activités durables, inclusives et créer des emplois décents. Pour ce faire, elle étend l'aide financière et technique aux entreprises en phase de démarrage et renforce les organisations qui les soutiennent. Elle s'adresse en particulier aux femmes et aux jeunes entrepreneurs.

Le lancement de l'IYBA au Togo va permettre à l'UE, à la France et à l'Allemagne de renforcer leur partenariat avec le gouvernement togolais et le secteur privé pour collaborer de manière plus efficace dans un domaine au cœur de la stratégie nationale et des programmes des acteurs européens. Il leur permettra également de mettre en place des programmes ciblant les défis spécifiques auxquels sont confrontés les jeunes entreprises et entrepreneurs togolais. Dans le cadre de la stratégie « Global Gateway », l'UE avait annoncé en 2023 une nouvelle contribution de 70 millions d'euros en faveur de deux initiatives de l'Équipe Europe visant à stimuler le secteur agro-industriel et les secteurs de l'énergie et de la connectivité au Togo, conformément au plan de développement du pays pour 2025, en partenariat avec la France et l'Allemagne ainsi qu'avec la Banque européenne d'Investissement.

Votre partenaire au Togo et au Bénin

dans les métiers de l'Audit & Assurance, l'Advisory (Conseil & Risk Advisory), du Financial Advisory, du Tax & Legal et du Business Outsourcing.



Togo

5082 Boulevard GNASSINGBE Eyadéma, Lomé II, CITÉ OUA,

06 BP: 61825, Lomé 06

Tel: (228) 98 88 77 08 | 70 79 99 89

Bénin

Boulevard de la Marina, Entrée du port de pêche,

Immeuble le Grand Bleu, 3ème étage

02 BP : 2877, Cotonou Tel : +229 95 74 26 49



L'ANPE à l'écoute et à l'accompagnement des investisseurs et des entreprises

Aider les employeurs/investisseurs à trouver le capital humain dont ils ont besoin et harmoniser les compétences, avec les besoins du marché du travail, dans l'ensemble de l'économie, telle est la vocation de l'Agence Nationale Pour l'Emploi (ANPE) créée pour accompagner les acteurs du marché du travail.



Kossi Tsiglo, Directeur Général de l'ANPE

Bras opérationnel du gouvernement en matière de mise en œuvre de sa politique de l'emploi, elle a trois missions essentielles:

L'ANPE assure l'intermédiation sur le marché du travail

L'ANPE accompagne les employeurs tant au plan national qu'international en mettant à leur disposition des adaptées ressources humaines travers le recrutement direct. placement et les dispositifs incitatifs, les stages professionnels, la préparation des candidats par des formations professionnelles d'adaptation, reconversion sur mesure en lien avec les besoins des employeurs ou investisseurs. Elle assiste et conseille les employeurs dans la définition de leurs besoins en compétences et appuie à la rédaction d'une offre d'emploi réaliste, attrayante et non discriminante.

L'ANPE promeut l'entrepreneuriat

En vue de renforcer le tissu économique et favoriser l'émergence de micro, petites et moyennes entreprises (MPME) florissantes avec lesquelles les investisseurs étrangers pourront facilement nouer des partenariats d'affaires pour implanter et développer leurs affaires au Togo, l'ANPE contribue également à la promotion de l'entrepreneuriat. Croyant fermement que chaque idée mérite d'être explorée et que chaque entrepreneur mérite d'être soutenu, l'Agence organise périodiquement à l'endroit des jeunes diplômés et apprenants en fin de cycle, des ateliers d'éveil afin de susciter en eux l'esprit entrepreneurial. Pour ceux qui désirent poursuivre cette belle aventure, de la définition du business model à l'élaboration du plan d'affaires, elle offre des programmes de formation spécialisés

en création de micro-entreprises, ainsi qu'un appui personnalisé au montage du plan d'affaires, à la recherche de financement afin de les préparer à apporter des solutions concrètes à des problèmes solvables dans un environnement fortement concurrentiel. En outre, l'ANPE offre aux entrepreneurs établis, des programmes de renforcement des capacités managériales et d'éducation financière en vue de les appuyer à maintenir une croissance durable et une qestion efficace de leurs entreprises.

L'ANPE assure l'observation du marché du travail par le renforcement du système d'information sur le marché du travail afin de disposer des données factuelles probantes pour de meilleures prises de décisions par les pouvoirs publics et les acteurs du marché du travail.



Visite des autorités à la Plateforme Industrielle d'Adétikopé (PIA)



Convention de partenariat entre l'ANPE et CFAO Motors Togo. Mise en oeuvre du Programme de renforcement des compétences professionelles des jeunes diplômés. Projet « Jeunes Talents»

La jeunesse de la population togolaise, un atout pour les investisseurs

Le secteur de l'emploi au Togo est l'un des plus prometteurs au regard des grands chantiers structurants ouverts par les pouvoirs publics. Le but visé par le gouvernement est de mettre en œuvre des investissements massifs créateurs d'emploi en s'appuyant sur les forces de notre économie. De plus, le Togo est un gisement fertile de main-d'œuvre disponible, compétente, flexible et motivée résultante de la jeunesse de sa population (60% de celle-ci a moins de 25 ans) et d'un dispositif de formation professionnelle en plein essor avec la création d'Instituts de formation en alternance pour le développement (IFAD). Dans cette optique, l'ANPE œuvre pour une démarche prospective à travers l'anticipation sur les besoins en main d'œuvre des entreprises et des secteurs dans une approche de proximité intégrée. Ainsi, tout investisseur qui aurait choisi la destination du Togo tirera énormément profit de ce dividende démographique. Le développement du partenariat public-privé et des relations internationales sont des chantiers sur lesquels la Direction générale de l'ANPE travaille sans relâche. Dans cette perspective, professionnaliser l'accompagnement des entreprises et des investisseurs demeure un élément important de notre stratégie. En effet, convaincu que la résorption du chômage ne saurait être faite en marge du secteur privé, moteur croissance économique, l'ANPE a signé avec l'Association des Grandes Entreprises du Togo (AGET), l'Association togolaise des Gestionnaires des ressources humaines (ATGRH), Lomé Container Terminal et Scan Mines Togo, des conventions de partenariat en vue de créer un cadre d'échange inclusif avec le patronat et d'offrir des prestations d'accompagnement spécifiques aux entreprises. Au demeurant, en synergie avec le secteur privé, l'ANPE s'emploie à traduire dans les faits, sa volonté d'œuvrer pour un emploi pour tous.



Agence Nationale Pour l'Emploi (ANPE) NOS MISSIONS



Intermédiation sur le marché du travail

Recrutement au profit des employeurs au plan national et international, renforcement de l'employabilité des chercheurs d'emploi



Promotion de l'entreprenariat

Accompagnement technique à la création et au développement des entreprises et mise en relation des porteurs de projets avec les mécanismes de financement



Observation du marché du travail

Production des informations sur l'emploi et la formation

ANPE, ensemble pour un emploi pour tous



- n° 244 BKK, Avenue de la Chance, à coté de l'ancienne église catholique de Bè Klikamé. BP : 4306 Lomê TOGO,

a www.anpetogo.org



Entretien avec Souleymane Touré, Directeur général d'Ecobank Togo, première filiale du premier groupe bancaire panafricain indépendant fondé en 1985. Ecobank Togo a été désignée en novembre 2023, et pour la quatrième année consécutive, « Banque de l'année 2023 » lors des prestigieux Banker Awards.

Quelle est votre stratégie pour participer au développement économique du Togo ?

La vision du Groupe Ecobank est de construire une banque panafricaine de classe mondiale et de contribuer au développement économique et financier du continent africain. Fidèle à cette orientation, Ecobank Togo œuvre à tous les niveaux pour être un acteur de premier plan du développement du pays avec des apports d'envergure. Plusieurs initiatives ont été prises ces dernières années dans le sens de l'inclusion financière qui est l'un de nos piliers stratégiques dont

- Le lancement de l'application mobile Ecobank, qui permet à toute personne, détentrice d'un téléphone mobile quel qu'il soit, avec ou sans connexion internet, d'ouvrir un compte et d'effectuer des opérations bancaires;
- La décentralisation de nos services à travers la multiplication de nos points Xpress sur toute l'étendue du territoire ;
- Le lancement du compte Evolution à l'endroit des acteurs du secteur informel avec un accès à nos services avec des coûts très modérés.

S'agissant des entreprises, des partenariats ont été noués notamment avec le Fonds d'Appui aux Initiatives Economiques des Jeunes (FAIEJ) pour le financement des jeunes entrepreneurs. Aussi, nous avons mis en place le programme ELLEVER destiné à financer les femmes entrepreneures.

Au-delà de ces aspects, nous accompagnons à travers nos financements, les projets structurant d'infrastructures et de transformation de l'économie inscrits dans la feuille de route 2020-2025 du Gouvernement. C'est dans cet élan que nous

avons supporté la construction de la Plateforme Industrielle d'Adétikopé en tant que principal contributeur dans le pool des banques locales, et avons pris une part importante dans le financement d'infrastructures routières, énergétiques et de télécommunications.

Comment Ecobank accompagne les entreprises dans le cadre de la Zone de Libre Échange, Continental Africaine (ZLECAf) ?

La ZLECAf offre à Ecobank Togo, l'opportunité supplémentaire d'appuyer les entreprises togolaises afin qu'elles puissent développer de manière substantielle leurs activités à travers l'Afrique et le monde. Nous déployons à cet effet une gamme complète de solutions de financement du commerce, de paiements domestiques et transfrontaliers. Notre plateforme tradehub.ecobank. com nous positionne comme la banque de référence sur la ZLECAf.

Elle apporte aux entreprises de très nombreux avantages, notamment :

- La possibilité de présenter leurs biens et services en enregistrant leurs coordonnées
- L'accès à une source unique d'informations sur la ZLECAf;
- Un accès à notre gamme complète de solutions de financement du commerce, de gestion de trésorerie, de paiements et transferts, ainsi qu'à nos canaux digitaux.

Quels conseils donneriez-vous à un nouvel investisseur au Togo ?

Les atouts du Togo restent encore largement sous exploités :

- Seul port naturel en eau profonde de l'Afrique de l'Ouest
- Situé au milieu de l'axe Lagos-Abidjan et dispose d'une connexion directe aux trois pays sahéliens de l'Afrique de l'Ouest (Burkina, Mali, Niger)
- Hub du premier armateur mondial MSC
- Hub de ASKY, filiale de la première compagnie aérienne d'Afrique

Je conseillerai aux investisseurs au vu de ces atouts d'investir massivement dans les secteurs suivants : logistiques & transport, agriculture, infrastructures, énergie, industrie de transformation, services et digitalisation. Ce en visant le marché régional. Le Togo reste l'endroit idéal pour toucher le marché régional.

Bien entendu, Ecobank Togo, au regard de son expertise et sa couverture du continent est le meilleur choix pour faire des affaires avec le Togo et avec le continent africain.

La formation professionnelle

Issus de la réforme de 2018, le gouvernement a engagé plusieurs chantiers pour adapter et ajuster le système de la formation professionnelle et de l'apprentissage. 2023 a ainsi été une année charnière pour le système de la formation professionnelle.



our les transitions professionnelles, l'enjeu consistera à rapprocher les aspirations individuelles - les choix de formation - et les besoins des entreprises. L'exécutif veut repositionner le contrat de professionnalisation comme outil de transition car il permet de préparer des formations courtes et rapides, comme les Certificats de Qualification Professionnelle (CQP).

Pour le Compte Personnel de Formation (CPF), l'instauration du ticket modérateur s'inscrit dans une logique de responsabilisation des titulaires, et de co-construction du parcours de formation avec l'employeur. Quant aux certifications professionnelles, la refonte engagée en 2018 se poursuit avec les certifications d'Etat qui, à terme, devraient être soumises aux mêmes exigences que les privées. La dynamique de l'apprentissage restera inchangée jusqu'à la fin du quinquennat.

Au Togo, le secteur de l'enseignement technique et de la formation professionnelle bénéficie aussi d'un outil, lancé en novembre 2023, la plateforme numérique « InserJeune ». Propriété de l'Institut de la Francophonie pour l'Éducation et la Formation (IFEF), cette plateforme vise à mesurer le taux d'insertion des diplômés et celui de satisfaction des entreprises. L'objectif est de mettre en place des programmes adéquats permettant de résorber le chômage. L'outil a été expérimenté dans 50 structures de formation.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la feuille de route gouvernementale 2025, l'Agence nationale pour l'emploi (ANPE) a validé son plan stratégique 2023-2027 et a entrepris une réforme afin d'améliorer l'efficacité et l'efficience de ses interventions, notamment à l'endroit des demandeurs d'emploi et des entreprises.



▶ Le Centre de Formation aux Métiers de l'Industrie (CFMI) accompagne, quant à lui, des personnes pour leur permettre de cerner l'évolution des métiers industriels. L'Institut National de Formation et de Perfectionnement Professionnel (INFPP) assure la formation initiale et continue des formateurs de l'enseignement technique et de la formation professionnelle ; la formation professionnelle des agents et techniciens pour les entreprises et le perfectionnement et la reconversion professionnels des ouvriers et cadres des entreprises. Il prépare au brevet de technicien (BT) en électrotechnique, en mécanique automobile, en construction métallique et au brevet de technicien supérieur (BTS) en électrotechnique.

La création des Instituts de Formation en Alternance pour le Développement (IFAD) est née de la volonté du Chef de l'État togolais de former des ressources humaines pour accompagner le développement social et économique du pays dans les secteurs prioritaires. Après l'opérationnalisation des IFAD en aquaculture, élevage et bâtiment, un autre dédié aux énergies renouvelables verra le jour en 2024.

Parallèlement, le Togo, la Mauritanie et le Cameroun travaillent ensemble à une stratégie commune d'optimisation de leur système éducatif.

Signalons enfin la construction de nouvelles universités dans chacune des régions dont la première phase en 2024 concerne l'Université de Kara et l'Université de Datcha. En renforçant la qualité de l'enseignement supérieur, ces nouvelles universités offriront des parcours de formation à dominante professionnelle, technologique et scientifique.





Société Africaine d'Investissements et de Gestion des Entreprises

Transports - Télécommunication - Mines – Métallurgie - Finances - E-commerce - Agriculture -Industrie - Éducation - Santé - Crowdfunding



SAIGE, le futur est africain....



Entretien avec Franck Fanou, Associé Banque et Finance et Directeur de la pratique bancaire chez KPMG Afrique francophone subsaharienne, en charge de la coordination des activités de KPMG au Togo et au Bénin. Diplômé de l'Institut des Hautes Études Européennes de Strasbourg, Droit européen, spécialité Droit européen économique, il est signataire des comptes de plusieurs banques, institutions financières régionales et cotés de l'Afrique de l'Ouest.

Quels sont, selon vous, les défis pour les établissements togolais en général de la zone UEMOA qui ont pâti dans l'ensemble de cette crise?

Nous avons noté une crise de liquidité dans les pays de la zone UMOA suite au resserrement de la politique monétaire de la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest.

Le grand challenge des banques de la zone est la dépendance par rapport au refinancement de la Banque Centrale. Elles doivent réduire leur dépendance visà-vis de ce refinancement en développant le marché interbancaire.

De plus, les banques de la zone ont ces dernières années, beaucoup de portefeuille de titres publics dans leur bilan tels que la Côte d'Ivoire, le Sénégal et le Bénin qui bénéficient d'une reconnaissance sur le marché financier extérieur. Elles peuvent utiliser une partie de ces titres pour lever des ressources sur le marché financier international, sur la base d'une structuration adaptée à leurs portefeuilles et disponible sur le marché international (Repo, certificat de dépôts, etc..).

Par ailleurs, le déploiement d'une politique de collecte de ressources au niveau de l'ensemble des segments commerciaux de la clientèle des banques constitue un réel défi pour faire face à la crise de liquidité.

Cette situation aura-t-elle un impact sur le coût de financement de l'économie ?

Naturellement! Sur le court terme, l'attrait des banques pour l'acquisition des titres de nos États va s'amenuiser compte tenu des restrictions de refinancement à la BCEAO. Toutefois, les États, aujourd'hui, n'hésitent pas à aller sur le marché international pour avoir des ressources afin de financer leur économie.

Il faut noter par ailleurs que cette crise a également entraîné une hausse du coût des ressources qui pas n'a pas été sans impact sur la politique de tarification des banques à leurs clients dans le cadre du financement de l'économie. C'est le cas de certaines banques qui ont revu leur stratégie de tarification en rehaussant leur taux d'intérêt en lien avec la hausse du coût des ressources sur le marché.

Que pensez-vous du projet de la nouvelle loi bancaire de l'UMOA et de la concurrence qu'elle initie entre les différents acteurs du marché?

Le conseil des ministres de l'UMOA, en sa session du 16 juin 2023, a effectivement adopté un projet d'une nouvelle loi bancaire avec de nouveaux changements sur les activités des banques et l'apparition de nouveaux acteurs sur le marché tels que les établissements de paiement et les établissements de monnaie électronique qui offrent les mêmes services en matière de collecte et d'instrument de paiement.

Cette nouvelle règlementation favorise l'installation d'autres types d'établissements déjà existant dans les autres zones monétaires. Cela permettra d'avoir une zone bancaire plus dynamique ponctuée par l'innovation avec une forte concurrence entre les différents acteurs du marché. Et aura pour conséquence, pour les clients, d'avoir des services de qualité, innovants et compétitifs.

CONTACTS UTILES

Agence de Promotion des Investissements et de la Zone Franche (API-ZF)

2564, avenue de la Chance, Lomé

Tél.: +228 22 53 53 53

www.apizf.org

L'API-ZF est une institution publique de l'Etat en charge des missions liées à l'attraction des Investisseurs et à la facilitation de leurs activités au Togo.

Agence Nationale pour l'Emploi (ANPE)

244 BBK, Av. de la Chance, à côté de l'ancienne église

Catholique

Bè Klikamé - BP 3406 Tél : +228 22 25 97 94

Email: anpetogo@anpetogo.org

www.anpetogo.org/

L'agence nationale pour l'emploi est un établissement public chargé d'enregistrer les demandeurs d'emploi du Togo et de leur proposer du travail ou de les aider à faire leur premier pas dans le monde de l'entreprise.

Plateforme Industrielle D'Adetikopé (PIA)

BP 12 917 rue nationale no. 01, Adétikopé

Tél : +228 22 53 01 70 Email : pia@arisenet.com

www.pia-togo.com/

La PIA est une zone industrielle à intégration verticale, axée sur la création des chaines de valeur florissantes pour le stockage, la transformation, la fabrication et l'exportation.

Seguce Togo

Quartier Ablogame, Rue Gbaga, Lomé Tél.: +228 22 23 90 00 / +228 22 20 69 20

www.segucetogo.tg/

E-mail: info@segucetogo.tg

Cette société de droit togolais est chargée d'exploiter le Guichet Unique du Commerce Extérieur (GUCE). Elle opère sous la tutelle du Ministère du Commerce, de l'Industrie et de la Consommation locale.

Centre de Formalités des Entreprises (CFE)

Quartier administratif, 11, Lomé

Tél.: +228 22 20 63 60 https://www.cfetogo.tg/

Le CFE est un guichet unique au sein duquel vous retrouverez toutes les administrations impliquées dans le processus de création d'entreprises. La création d'une entreprise se fait en 4 heures.

Chambre de Commerce et d'Industrie du Togo (CCIT)

Avenue Pompidou, Lomé Tél.: +228 22 21 20 65

www.ccit.tg

Interface entre le monde des affaires et les pouvoirs publics, la CCIT a une mission consultative et représentative. Elle assure également des missions de conseil, d'appui, d'information, de formation et de gestion de services industriels et commerciaux.

Conseil National du Patronat du Togo (CNP-Togo)

Boulevard Eyadema,

Cité OUA à côté de la SGI, Lomé

Tél.: +228 22 55 80 55 www.cnp-togo.org

Le Conseil National du Patronat du Togo est composé de 21 associations professionnelles. Le CNP-Togo travaille en partenariat avec le gouvernement, les institutions, organismes et associations à caractère privé.

Association des Grandes Entreprises du Togo (AGET)

Immeuble SUNU

812, boulevard du 13 janvier,

3ème étage - Lomé

Tél.: +228 22 21 95 85 / +228 22 42 81 41

https://aget-togo.org

L'AGET est une association professionnelle représentant les grandes entreprises des secteurs de l'industrie, des services, du commerce et des BTP. L'AGET veut, aux côtés des autorités, participer activement à la construction d'un secteur privé fort et d'un Togo moderne avec une économie dynamique capable de satisfaire les besoins les plus pressants de sa population.

Centre Togolais des Expositions et Foires (CETEF)

Quartier Attiégou - Lomé Tél. : +228 91 20 70 70

www.cetef.tg

Le Centre Togolais des Expositions et Foires (CETEF Togo 2000), inauguré en 1985 pour promouvoir l'économie togolaise et sous régionale. Il s'est doté en 2023 d'une nouvelle vision qui ambitionne de développer un hub d'affaires dynamique de référence pour la promotion de l'économie togolaise et d'une mission destinée à offrir un accompagnement de qualité pour la promotion des événements.

Le marché des services financiers en Afrique devrait connaître une croissance significative dans les années à venir, avec une augmentation annuelle d'environ 10%, pour atteindre environ 230 milliards de dollars de revenus d'ici 2025.

Extrait du discours du Président de la République, Faure Essozimna Gnassingbé, le 15 novembre 2023 à Lomé, lors de la 3^{ème} édition du Sommet de l'Industrie africaine (AFIS 2023).

Banques & Assurances

La contribution du secteur bancaire à l'économie togolaise occupe une bonne place dans la sous-région. Le Togo occupait en 2022 le premier rang dans l'UEMOA en termes de taux d'inclusion financière. Le secteur de l'assurance joue un rôle social majeur.





Entretien avec Lallé Ibrahim Sory, Directeur général d'International Business Bank Togo (IB bank Togo). Anciennement Banque Togolaise du Commerce et l'Industrie (BTCI), IB bank Togo est une filiale de IB Holding, spécialisée dans les services bancaires internationaux.

Quels services offrez-vous aux entreprises?

Notre engagement est de fournir une palette complète de services bancaires adaptés aux besoins spécifiques des entreprises. Notre offre comprend des solutions de financement diverses :

- Financement des besoins d'exploitation ;
- · Financement des investissements ;
- Financement du commerce international;
- Financement des commandes publiques et privées.

Nous mettons un point d'honneur à personnaliser nos services afin de soutenir la croissance de nos clients. Notre objectif est d'accompagner activement nos clients dans leurs projets et de favoriser un environnement financier propice à leur développement durable.

Nous invitons les entreprises à nous rencontrer. Que leurs ambitions soient locales ou internationales, notre équipe dévouée est prête à les accompagner pour transformer leurs projets en succès. Chez IB bank Togo, nous comprenons l'unicité de chaque entreprise et nous nous engageons à personnaliser nos services pour répondre spécifiquement aux besoins de chaque client.

En quoi les mesures prises dans le cadre de la restructuration ont elles porté des fruits dans la gestion quotidienne de la banque ?

Il convient de signaler que les dispositions prises dans le cadre de restructuration ont permis des avancées significatives dans la gestion quotidienne de la banque. En effet, depuis l'acquisition de la banque par le Groupe IB Holding, vous pouvez constater une nette amélioration des différents indicateurs de performance avec :

- Une hausse du total bilan ;
- Une hausse du niveau des emplois et des ressources ;
- Une hausse du Produit Net Bancaire ;
- Une bonne maîtrise des charges ;
- Une nette amélioration du coût net du risque.

Toute chose qui justifie une amélioration de la rentabilité avec un résultat net bénéficiaire enregistré en 2023 de 3,4 milliards de FCFA, rompant ainsi avec une décennie de résultats négatifs. Ce succès découle d'une réorganisation stratégique et d'une vision axée sur l'amélioration de l'expérience client. En 2024, nous poursuivrons sur cette dynamique avec des offres avantageuses et des solutions de financement pour les PME et la banque de détail. Nous mettrons également l'accent sur la digitalisation, pour simplifier le parcours client, tant pour les particuliers que pour les entreprises.

Quels conseils donneriez-vous à un nouvel investisseur au Togo ?

Pour un nouvel investisseur au Togo, il faut retenir que le Togo et une place très attractive dans la sous-région grâce à des réformes courageuses et des investissements importants entrepris par l'Etat togolais, qui ont permis d'assainir de façon significative le climat des affaires.

Une mention spéciale doit être faite du Tribunal de Commerce dont l'avènement a permis d'obtenir une fluidité dans la résolution des conflits liés aux activités commerciales. Dans une certaine mesure, l'existence de plusieurs Chambres d'Arbitrage est à saluer, car elles permettront aux opérateurs économiques privilégiant une discrétion totale de s'adresser plutôt à cette justice dite privée.

Comme conseil, il est essentiel de bien comprendre le contexte des affaires locales, y compris la réglementation, les politiques gouvernementales et les spécificités du marché. Une intégration réussie dépend fortement de cette compréhension préalable.

Enfin, pour les investisseurs en quête d'un partenaire bancaire offrant un accompagnement stratégique, une transparence totale et une écoute attentive de proximité, IB bank Togo se positionne comme le choix optimal. Nous sommes prêts à les assister activement à chaque étape, assurant ainsi le succès de leur investissement.

Le secteur bancaire au service du secteur privé

Importante place financière de l'UEMOA, la capitale togolaise occupe une position de leader dans les activités financières. Le crédit du secteur bancaire a contribué à stimuler l'investissement privé, se traduisant par un bénéfice d'exploitation de 2,570 milliards de FCFA, contre 2,235 milliards de FCFA en 2019 soit une augmentation de 15%.



n 2023, le secteur financier togolais a affiché des signes encourageants de croissance, notamment avec l'expansion notable des services de proximité.

On note une croissance de 12% des créances intérieures en un an, atteignant 1 872 milliards de FCFA à fin septembre 2023. Les financements au profit du secteur privé ont représenté une part significative, constituant 93% des créances intérieures. Ces chiffres démontrent une dynamique positive dans le soutien financier aux entreprises locales. L'année 2023 a connu un accroissement soutenu du volume de crédit octroyé aux opérateurs économiques et une baisse des taux d'intérêt débiteurs de 20 points de base, en glissement annuel, à 7,4% en 2022. Enfin, l'assainissement du portefeuille de crédit des banques et des systèmes financiers décentralisés se poursuit.

Fin 2023, on note l'évolution positive de l'environnement financier témoignant des efforts déployés par le Togo pour renforcer son secteur bancaire et financier, favorisant ainsi le développement économique national. On observe une forte progression des concours accordés au secteur privé par les systèmes financiers décentralisés et les banques. Les concours bancaires à l'économie ont connu une progression vigoureuse en 2023.

La stabilité politique du Togo et son environnement sécurisé lui ont permis d'attirer des banques régionales majeures dont certaines, telles que la Banque d'Investissement et de Développement de la CEDEAO (BIDC), de la Banque Ouest-Africaine de Développement (BOAD), d'Oragroup et de Ecobank Transnational Inc. (ETI), le plus grand groupe bancaire régional indépendant d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique >

CHIFFRES CLÉS

17

ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDITS EN 2022

14

BANQUES AVEC EN TÊTE ORABANK, ECOBANK ET CORIS BANK EN TERMES DE VOLUMES D'ACTIFS

3

ÉTABLISSEMENTS FINANCIERS

250

AGENCES BANCAIRES FIN SEPTEMBRE 2023

4 505 milliards FCFA

TOTAL BILAN (SOURCE APBEF) EN 2022

+ 23% en 2022

CROISSANCE DU SECTEUR

centrale, ont choisi d'y implanter leurs sièges. En 2022, on recensait 17 établissements de crédits dont 14 banques avec en tête Orabank, Ecobank et Coris Bank en termes de volumes d'actifs et 3 établissements financiers.

Le marché bancaire togolais cumulait au 31 décembre 2022 un total bilan de 4 505 milliards de FCFA, en hausse de 23% par rapport à 2021, grâce aux dépôts en progression de 18% à 3 108 milliards de FCFA. Cette croissance des dépôts a permis un financement de l'économie togolaise à hauteur de 2 080 milliards de FCFA, soit une hausse de 31% par rapport à 2021. La présence des grandes banques régionales offre au Togo l'opportunité de servir de hub financier régional, tandis



que le statut de centre de conférence régional et continental offre une opportunité pour le tourisme d'affaires.

L'activité du secteur privé est fortement concentrée : 0,4% des entreprises réalisent 77% du chiffre d'affaires total des entreprises au Togo. Il s'agit de 303 grandes entreprises dont le chiffre d'affaires dépasse 1,7 million de dollars, avec une forte domination du secteur bancaire.

Par ailleurs, le Togo est réputé pour ses récents développements en matière de finance numérique engendrant une augmentation de l'offre de services de proximité des banques. Les banques en activité au Togo offrent ainsi des services financiers digitaux à leurs clients.

LA BADEA MOBILISE 10 MILLIARDS FCFA AU PROFIT DES PME TOGOLAISES

Les Petites et Moyennes Entreprises (PME) vont bénéficier d'un appui supplémentaire de la Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique (BADEA) pour soutenir leur développement. Le gouvernement a en effet conclu le 3 octobre 2023, une convention d'une valeur de 10 milliards de FCFA avec la Banque de développement. Cette importante facilité, s'accompagne également d'un second financement de 200 millions de FCFA, destiné à l'assistance technique des PME. Il a également été signé une seconde convention avec le Fonds Africain de Garantie (African Guarantee Fund – AGF) pour renforcer les garanties des PME. Les deux institutions financières vont conforter le mécanisme de garantie aux PME à travers des lignes et un intéressement au capital. L'ambition de l'AGF s'aligne sur la nouvelle politique de développement socioéconomique du pays, déclinée dans la feuille de route Togo 2025.

Cette digitalisation concerne désormais des services d'information, d'accompagnement, de conseil dans la gestion des diverses opérations. Ces efforts s'accordent avec l'une des priorités du gouvernement, la digitalisation de la plupart des secteurs. Afin de rendre le secteur plus performant, les banques doivent renforcer les dispositifs de cybersécurité mais aussi améliorer la qualité des services financiers. notamment le fonctionnement normal des quichets et distributeurs automatiques, ainsi que la prise en charge rapide des réclamations des clients.

Le ministre de l'Economie et des Finances a demandé aux banques d'accorder davantage de prêts aux micros, petites et moyennes entreprises, ainsi qu'aux secteurs de l'habitat et de l'agriculture. En 2024, l'État togolais a pris l'initiative stratégique de racheter et titriser les sièges de deux institutions financières majeures, l'Union Togolaise de Banque (UTB) et IB Bank, avec pour objectif de renforcer ces établissements et d'injecter de la liquidité dans le système bancaire. L'acquisition de ces biens immobiliers vise ainsi à convertir ces actifs immobiliers en titres financiers, susceptibles d'être acquis par divers investisseurs, éventuellement d'autres établissements bancaires locaux.





Le rôle de la BCEAO

La Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) est l'Institut d'émission commun aux huit Etats membres de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA).



a BCEAO est un établissement public international dont le siège est à Dakar, au Sénégal. Elle est l'Institut d'émission commun aux huit Etats membres de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA) : le Bénin, le Burkina, la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo.

La BCEAO jouit du privilège exclusif de l'émission monétaire sur l'ensemble des Etats membres de l'UMOA. La gestion de la politique monétaire des Etats membres de l'Union par la Banque Centrale consiste à ajuster la liquidité globale de l'économie en fonction de l'évolution de la conjoncture économique, pour assurer une stabilité des prix et promouvoir la croissance économique.

La Banque Centrale définit la réglementation applicable aux banques et établissements financiers et exerce à leur égard des fonctions de surveillance. Dans ce cadre, la Commission bancaire de l'UMOA, créée en 1990, est chargée de veiller à l'organisation et au contrôle du système bancaire dans l'UMOA. La BCEAO assure le Secrétariat général de la Commission Bancaire.

La Banque Centrale assiste, à leur demande, les gouvernements des Etats membres de l'Union dans leurs relations avec les institutions financières et monétaires internationales et dans les négociations qu'ils entreprennent en vue de la conclusion d'accords financiers internationaux. S'agissant en particulier des relations des Etats avec le Fonds Monétaire International, la Banque Centrale assure le rôle d'agent financier. L'Institut d'émission assiste aussi les Etats dans les domaines de la définition et du suivi de l'exécution des programmes d'ajustement ainsi que de la gestion de la dette. En particulier, il assiste les gouvernements dans les négociations de rééchelonnement de leur dette extérieure. Concernant le Togo, la BCEAO a prévu en septembre 2023 le rachat de 100 milliards de FCFA de titres de la dette publique. La démarche de la Banque centrale devrait permettre au Togo de financer des projets d'investissements.



AFRICAN LEASE TOGO

ÉTABLISSEMENT FINANCIER À CARACTÈRE BANCAIRE







Le Togo, fer de lance de l'inclusion financière

Seul pays en Afrique francophone à avoir un ministère dédié à l'inclusion financière, le Togo occupe en 2022 le premier rang dans l'UEMOA en termes de taux d'inclusion financière.



n octobre 2023, le Togo a abrité la 6ème édition de la Semaine africaine de la micro finance (SAM). Les travaux sur cinq jours étaient placés sous le thème « Vers une finance inclusive et durable ». Ils ont permis aux experts et acteurs du secteur de la microfinance, en provenance d'une soixantaine de pays d'Afrique et du reste du monde de réfléchir sur le développement de ce secteur dans lequel le Togo a réalisé des performances appréciables, occupant en 2022 le premier rang dans l'UEMOA, en termes de taux d'inclusion financière (87%).

Le Togo a atteint, en effet, un niveau élevé d'inclusion financière, principalement grâce aux services d'argent mobile utilisés pour accéder aux divers avantages des programmes sociaux fournis par le Gouvernement. Les efforts des autorités en matière d'inclusion financière se sont traduits par des réformes adéquates qui favorisent un meilleur accès aux services financiers pour les couches sociales défavorisées. Ces efforts ont été accentués avec la création, en 2013, du Fonds National pour la Finance Inclusive (FNFI) afin d'apporter les solutions nécessaires au développement d'initiatives porteuses de croissance. Dans ce contexte, la Stratégie Nationale d'Inclusion Financière 2021-2025 a été

adoptée en décembre 2021 en vue de renforcer le cadre d'intervention du gouvernement à travers l'amélioration de la couverture géographique des services financiers et la disponibilité des services numériques. Le nombre de points de services des institutions de microfinance avait augmenté de 28 unités fin septembre 2023. L'inclusion financière est un pilier fondamental du développement économique et social. Elle vise à garantir que chaque individu, quels que soient son statut économique ou social, ait accès à des services financiers adéquats et abordables. Cela englobe non seulement les services bancaires traditionnels tels que l'épargne et le crédit, mais également les microfinances et les micro-assurances, deux aspects essentiels pour favoriser l'autonomisation économique et la résilience des populations les plus vulnérables.

La numérisation des opérations et des paiements publics est aussi une opportunité pour stimuler l'inclusion financière au Togo. La numérisation des paiements publics par le biais de la nouvelle plateforme switch régionale devrait stimuler l'accès aux services financiers au Togo en réduisant le coût des services et en améliorant l'interopérabilité et l'évolutivité des systèmes de paiements.





Présente dans les 8 pays de l'espace UEMOA, Banque Atlantique, filiale du Groupe panafricain Banque Centrale Populaire, est porteuse de valeurs de Proximité, de Performance, de Citoyenneté et d'Innovation.

Banque Atlantique est engagée localement pour accompagner activement l'inclusion sociale et financière, moteur d'une croissance durable.

Partenaire financier privilégié des politiques publiques et sectorielles, Banque Atlantique propose également des solutions innovantes et adaptées aux projets de vie. Sa gamme de produits et de services répond d'une manière ciblée aux besoins de l'économie des pays, de la Grande Entreprise à la Startup, en passant par les PME et les ménages.

> Banque Atlantique a l'Afrique chevillée au corps. C'est pourquoi, elle accompagne entre autres tous les dirigeants qui construisent une vision ambitieuse et innovante pour accélérer la croissance de leur entreprise.

L'appui budgétaire de la BAD et de l'UE

La BAD s'est engagée depuis 2021 à transformer structurellement l'économie togolaise en apportant 211,33 milliards de FCFA au Togo. Quant à l'appui budgétaire européen pour la période 2023-2024, il est de près de 24 milliards de FCFA.



epuis 2021, les interventions de la BAD ont ainsi contribué au financement de plusieurs projets structurants au Togo tels que l'agropole de Kara, le développement des industries de transformation agro-alimentaire, la réhabilitation des routes. Dans le secteur de l'énergie, par exemple, ces actions ont abouti à un taux d'électrification de 63% contre une cible prévue à 60% en 2026.

La mise en œuvre du Document de Stratégie Pays (DSP) 2021-2026 renforce l'engagement de la BAD au Togo. Les domaines prioritaires de ce DSP pour 2024 à 2026 se focalisent sur le développement des pôles de croissance inclusive et des politiques d'inclusion sociale. Par ailleurs, ils sont axés sur le renforcement de la gouvernance financière et sectorielle. L'objectif principal du DSP est d'accélérer la transformation structurelle et la diversification de l'économie togolaise, permettant ainsi de générer des emplois décents à forte valeur ajoutée et de renforcer la résilience socio-économique pour une croissance durable et inclusive. Le portefeuille actif de la banque dans ce pays

compte 18 opérations à la date du 15 octobre 2023. Ces engagements d'un montant de 211,33 milliards de FCFA englobent les secteurs du transport, de l'agriculture, de l'énergie, de l'eau et de l'assainissement, du développement urbain, de la gouvernance et du social.

Concernant l'Union européenne (UE), le Togo devrait bénéficier en 2024 d'un appui budgétaire à hauteur de 13,44 milliards FCFA. Ces ressources s'ajouteront aux 10 milliards décaissés au titre de l'exercice budgétaire 2023 servant à soutenir les réformes inscrites dans la Feuille de Route Togo 2025, notamment dans les domaines de la décentralisation, de l'agrobusiness durable et de l'accès aux services sociaux de base pour les populations vulnérables. Cet appui budgétaire de l'UE est un don, pas un prêt, indiquant ainsi la confiance dans la gestion des finances publiques du Togo.

Au total, l'enveloppe que l'Union européenne a consacrée pour le Togo, sur la période 2021-2024, s'élève à plus de 95 milliards de FCFA (145 millions d'euros), dont près de 24 milliards FCFA (36,5 millions d'euros) d'appui budgétaire sur la période 2023-2024.



UNMEILLEUR CHOIX POUR CONNECTER LES ENTREPRISES AFRICAINES

Rendez-vous sur ecobank.com/unmeilleurchoix

UN MEILLEUR CHOIX POUR UNE AFRIQUE MEILLEURE



Entretien avec Constant Djeket, Directeur général de NSIA Assurances Togo, société leader de la branche Assurances Vie au Togo. Suite au rachat de Sanlam Vie Togo par le groupe financier panafricain NSIA, il assure parallèlement la direction de cette entité.

Où en est votre politique de développement à travers le territoire togolais ?

Nous souhaitons rapprocher nos services le plus proche possible des populations. En plus de notre présence dans les grandes régions du Togo (Kara, Dapaong, Sokodé, Aného, Atakpamé, Kpalimé), nous avons des commerciaux aussi bien en assurance vie qu'en assurance dommage. Aussi à travers la bancassurance et certains partenariats, nous mettons à la disposition du plus grand nombre différentes possibilités d'avoir accès à nos offres. Nous avons un rôle de d'éducation et de sensibilisation des populations sur l'importance de la prévoyance sociale et comment nos offres peuvent apporter plus de protection aux personnes et à leur biens.

Qu'offrez-vous plus particulièrement aux entreprises togolaises?

Nos offres d'entreprise ont deux objectifs :

• Protéger le patrimoine des entreprises à travers des contrats d'assurance Automobile, Multirisques, Bris de machine... avec des garanties contre les incendies, les dégâts des eaux, les vols....

Nous offrons des garanties les plus étendues avec de bonnes capacités de couverture grâce à nos Réassureurs de premiers plans. Nous mettons aussi un accent particulier sur la prévention avec les visites de risque que nous effectuons auprès de entreprises pour donner du conseil et prévenir la réalisation de certains risques ou la mise en place de mesure pour limiter l'étendues des sinistres en cas de survenance.

• Protéger le personnel avec les solutions d'assurance vie avec : La retraite complémentaire pour permettre aux salariés

retraités d'avoir un complément de revenu en plus de la pension de base ; La prévoyance entreprise avec quatre risques concernés : La santé, le décès, l'invalidité et la dépendance. En dehors de la Dépendance, nous proposons les solutions pour assurer les autres risques ; Le contrat IFC (Indemnités de Fin de Carrière) est une solution qui permet aux entreprises de gérer efficacement les départs (Retraite, décès, licenciement) des salariés de l'entreprise. Elle permet d'optimiser le financement des indemnités dues par l'entreprise conformément au Code du travail et des conventions collectives.

Comment la digitalisation des services d'assurances peut participer à l'inclusion financière ?

La digitalisation, en permettant l'accès aux services financiers depuis un téléphone ou un ordinateur est un puissant vecteur de diffusion. Elle permet également aux entreprises de supprimer les coûts que pourraient occasionner une installation physique tout en rendant disponible les solutions financières. Pour ce qui concerne NSIA Assurances, le digital met nos solutions d'assurance à la portée de toute la population. Nous avons deux applications NSIA Direct qui permet à toute personne disposant d'un accès internet de souscrire à nos solutions. Nous avons également NSIA Express, pour permettre la déclaration des sinistres sans venir à nos bureaux. Nous avons d'autres solutions digitales en préparation. Nous souhaitons que l'ensemble de nos offres soient disponibles sur nos plateformes digitales.

NSIA est implanté au Togo depuis 2006. Avez-vous constaté une prise conscience des Togolais sur la nécessité d'être assurés ?

Il y a certainement une prise de conscience progressive si nous tenons compte du taux de croissance annuelle moyenne de 10%. Cependant il reste encore beaucoup à faire. Le taux de non-assurance, notamment sur les véhicules terrestres à moteur reste élevé malgré son caractère obligatoire. Par exemple le marché fait environ 1,2 milliards de FCFA de primes d'assurance sur les motos l'année de leur immatriculation, puisque l'assurance est exigée. Dès la 2ème année, cette prime chute à 100 millions de FCFA. Plus de 90% des motos ne s'assurent plus dès la 2ème année, alors que les accidents motos sont réguliers et souvent avec des blessés graves.

Quels conseils donneriez-vous à un nouvel investisseur au Togo ?

Simplement dire aux investisseurs qu'il existe sur le marché des assureurs crédibles avec des réassureurs de renoms et des capacités de couverture des risques très étendues pouvant protéger leurs investissements contre les aléas.

L'apport des assurances dans l'économie nationale

Le secteur de l'assurance joue un rôle social majeur, contribuant de manière significative à la lutte contre la précarité à différents niveaux de la vie. En offrant une sécurité financière face aux incertitudes pouvant survenir, l'assurance demeure un pilier essentiel du quotidien.



e secteur des assurances au Togo a réalisé un chiffre d'affaires de 87 milliards FCFA en 2022 dont 14,9%, soit 13 milliards pour l'assurance automobile. Il a connu une progression régulière de chiffre d'affaires de plus de 34% de 2017 à 2021.

Si le secteur des assurances est en forte croissance au Togo, des difficultés persistent. Aussi, les Autorités togolaises entendent renforcer la collaboration avec les sociétés d'assurances et de courtage pour la promotion et la démocratisation de la culture de l'assurance. A cet effet, différentes actions sont menées pour apporter de la matière aux sociétés d'assurance afin de permettre au secteur de jouer pleinement le rôle qui est le sien pour le bien de la population.

Concernant la mise en œuvre efficace et efficiente de la réglementation en vigueur dans le secteur, on note, entre autres, le non-respect de la règlementation relative à l'obligation d'assurance Responsabilité Civile automobile par les différents acteurs, la non-assurance ; des fraudes à l'assurance ; des sous tarifications ; de problèmes de règlement non diligent des dossiers sinistres ; de la faible cadence de paiement des indemnités ; du déficit de

CHIFFRES CLÉS

6

COMPAGNIES D'ASSURANCES

+34%

DE CROISSANCE DE 2017 À 2021

87 milliards FCFA

DE CHIFFRE D'AFFAIRES EN 2022

13 milliards FCFA

POUR L'ASSURANCE AUTOMOBILE EN 2022

communication et d'information entre les assureurs et les assurés, etc. D'importantes potentialités de progression existent dans le secteur et ne demandent qu'à être exploitées.

Il s'agit d'apporter de la matière aux sociétés d'assurance afin de permettre au secteur de jouer pleinement le rôle qui est le sien pour le bien de nos populations. En effet, l'assurance joue un rôle clé de stabilisateur économique pour les ménages en période de crise, en permettant de lisser la consommation des individus confrontés à des chocs, qu'ils soient de nature privée ou collectif, comme les catastrophes naturelles ou les crises financières.

Début 2024, l'Etat prévoit un plan de 66,9 milliards FCFA pour injecter des liquidités dans le système bancaire togolais tout en apportant de nouvelles ressources régulières et stables aux finances publiques. Ce plan porte

sur le rachat par l'État des sièges de deux grandes banques du pays, l'Union Togolaise de Banque et la Banque Togolaise pour le Commerce et l'Industrie (BTCI, rebaptisée IB-Bank) avec la titrisation de ces actifs immobiliers et leur mise sur le marché.





SENSIBILISATION À L'ASSURANCE ET À L'INDEMNISATION

La Direction des Assurances a inclus dans son programme d'activités pour l'année 2023 des ateliers d'information et de sensibilisation sur les différentes garanties proposées par les compagnies d'assurance, ainsi que sur les procédures d'indemnisation en cas de sinistre.

Le manque d'information sur les diverses garanties et la méconnaissance des procédures d'indemnisation découragent, en effet, le public à recourir à ces mécanismes de transfert de risques, même lorsque certaines assurances, comme la responsabilité automobile, sont obligatoires.

Plusieurs communications ont été faites, notamment les généralités sur l'assurance et les deux grandes branches (Vie et non-vie) ; le cadre légal et réglementaire de l'assurance automobile au Togo ; les principales garanties de l'assurance automobile au Togo ; les produits d'assurance automobile ; la procédure de gestion des sinistres automobiles; la gestion des sinistres transfrontaliers ; et la fraude à l'assurance dans les cas de sinistres automobiles.



- +228 22 23 49 00 / 96 99 96 04
- Fréau jardin derrière la Grande Poste, Lomé - TOGO
- **6000000**

GTA Assurances vie, acteur incontournable du marché des assurances au Togo

Au Togo, GTA Assurances Vie, filiale du Groupe Banque Centrale Populaire (BCP), se distingue dans l'univers des assurances par sa position de coleader. Forte d'une expertise accumulée sur plus de vingt ans, la compagnie s'est établie comme un acteur majeur et un innovateur dans le secteur, contribuant activement à l'évolution du marché des assurances vie dans le pays.



Un engagement constant en faveur de l'innovation et de la qualité de service

GTA Assurances Vie se démarque par son engagement constant en faveur de l'innovation et de la qualité de service, répondant ainsi aux attentes diversifiées de sa clientèle. La compagnie propose des produits d'assurance vie adaptés tant aux particuliers qu'aux entreprises, allant de garanties emprunteurs à des solutions de prévoyance. Par exemple, son produit « Crésus » offre une assurance vie multisupports unique au Togo, tandis que « Fafapé Vie Entière » fournit une couverture à vie, témoignant de l'engagement de GTA Assurances Vie à offrir sécurité et sérénité à ses clients. Au-delà de ces offres de produits, GTA Assurances Vie cultive une relation de partenariat stratégique avec des banques locales pour concevoir des solutions complètes couvrant les frais médicaux et offrant des indemnités en cas de décès ou d'invalidité. Cette approche collaborative souligne sa position de compagnie d'assurance de premier choix dans le pays.

Un fort engagement sociétal et environnemental

L'engagement sociétal de GTA Assurances Vie s'exprime à travers son implication dans des initiatives éducatives, fournissant des ressources et des supports à des écoles en zone rurale. De plus, GTA Assurances Vie est résolument engagée dans une démarche d'écoute active des attentes et des préoccupations de l'ensemble de ses parties prenantes à travers son soutien aux initiatives à fort impact, tant sur le plan socio-culturel qu'économique. Ces actions reflètent la volonté de la compagnie de contribuer au développement durable et inclusif ainsi qu'au bien-être des communautés togolaises.

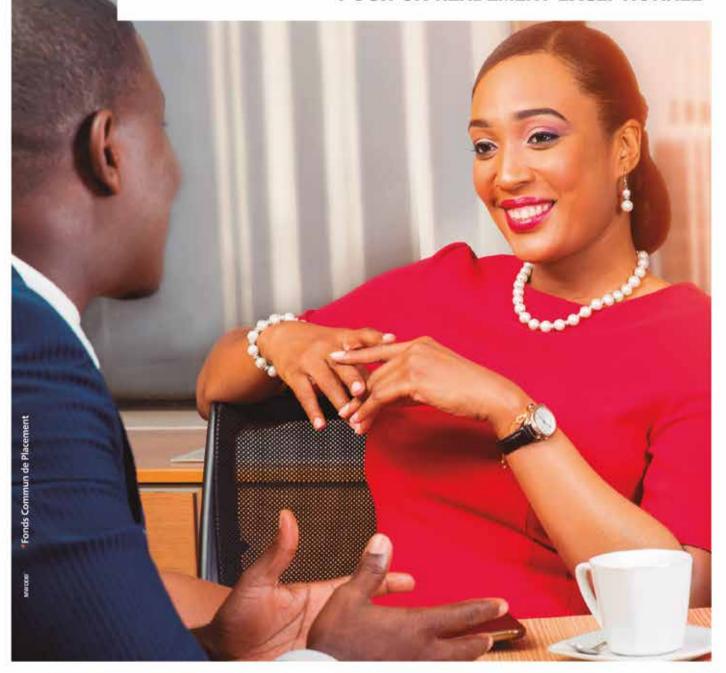
GTA Assurances Vie envisage 2024 avec optimisme

Dans un secteur en pleine évolution, GTA Assurances Vie envisage 2024 avec optimisme. Enregistrant des performances financières robustes et une croissance constante, GTA Assurances Vie ambitionne de renforcer la proximité et d'améliorer l'expérience client à travers la digitalisation de ses services tout en poursuivant sa contribution au développement économique et social du Togo.



CRÉSUS MES INVESTISSEMENTS EN TOUTE CONFIANCE

EPARGNER ET INVESTIR DANS UN FCP*
POUR UN RENDEMENT EXCEPTIONNEL



Le Togo, membre de l'ATIDI

Le Togo, premier actionnaire souverain de l'Assurance pour le Développement du Commerce et de l'Investissement en Afrique (ATIDI), souhaite ainsi catalyser des financements en faveur du secteur privé et des projets structurants de l'économie nationale.



ondée en 2001 en Afrique de l'Est, l'Assurance pour le Développement du Commerce et de l'Investissement en Afrique (ATIDI) est une institution panafricaine qui fournit une assurance contre les risques politiques aux entreprises, investisseurs et bailleurs de fonds désireux de faire des affaires en Afrique. Avec un mandat à la fois commercial et développemental, l'ATIDI vise à améliorer la perception des risques en Afrique et à attirer des investissements abordables pour soutenir les gouvernements souverains et le secteur privé.

En avril 2022, le Togo est devenu le 18ème pays africain à adhérer à ATIDI qui opérait avant sous la dénomination d'Agence pour l'Assurance du Commerce en Afrique (ACA). L'ambition du Togo est de construire un partenariat solide sur le long terme avec l'Agence, en vue de catalyser des financements en faveur du secteur privé et des projets structurants de l'économie nationale, dans des secteurs

clés tels que les infrastructures socio-économiques, l'agriculture, l'énergie, l'inclusion financière, la logistique et les transports, le numérique, etc. Cette adhésion est en ligne avec la feuille de route gouvernementale Togo 2020-2025, dont la vision est de faire du Togo, un pays attractif, une économie forte, résiliente, durable et inclusive.

Le Togo est devenu une importante place financière ou siègent des grands groupes bancaires et il importe aujourd'hui que l'ATIDI vienne aussi prendre sa place afin d'être plus proche des banques et des opérateurs économiques togolais. En effet, l'ATIDI est un acteur clé de financement des économies africaines, avec une connaissance réelle des marchés africains et une excellente qualité de signature à l'international. En portant sa participation à plus de 35 millions de dollars au capital de l'Institution, le Togo est devenu son premier actionnaire souverain.

La micro-assurance : l'autre volet de l'inclusion financière

La micro-assurance est un modèle d'assurance destiné à protéger les plus pauvres contre des risques en échange du paiement de primes adaptées à leurs besoins, leurs revenus et leur niveau de risque.



'intégration des micro-assurances dans le cadre de l'inclusion financière est cruciale. Ces services aident à réduire les risques financiers pour les ménages, ce qui peut contribuer à briser le cycle de la pauvreté en évitant que des événements imprévus ne plongent les familles dans des difficultés financières considérables. Néanmoins, l'accès limité à des informations compréhensibles sur les micro-assurances et la méfiance à l'égard des compagnies d'assurance peuvent constituer des obstacles à une adoption généralisée. Ainsi, la sensibilisation, l'éducation et des produits adaptés aux besoins locaux sont essentiels pour promouvoir l'utilisation des micro-assurances.

Au Togo, si l'accès à la microfinance à travers les produits d'épargne et de microcrédits est perceptible, tel n'est pas le cas pour la micro-assurance. Sur le marché togolais des assurances, il n'existe que trois sociétés agréées pour les opérations de micro-assurance. Les produits de micro-assurance sont donc encore très peu commercialisés. L'Etat encourage les assureurs à promouvoir la micro-assurance et certains assureurs -à l'instar de GTA Assurances Vie-

ont mis en place une plateforme gratuite et innovante de paiement des primes d'assurance.

D'après le rapport annuel du marché togolais des assurances de 2021, les primes émises en micro-assurance vie représentent 1,54% des primes totales du marché, une part négligeable. La promotion de la couverture en assurance, et spécifiquement de la micro-assurance pour protéger les citoyens contre les risques du quotidien s'inscrit dans la droite ligne des ODD et constitue une priorité pour le gouvernement. Il existe également des mécanismes comme le programme School Assur, des produits de micro-assurance adossés aux microcrédits à travers les actions du Fonds National de la Finance Inclusive (FNFI), le programme des filets sociaux et le Mécanisme Incitatif de Financement Agricole fondé sur le partage de risques (MIFA) pour promouvoir les produits financiers et assurantiels adaptés.

Pour sa part, l'Institut national d'Assurance Maladie du Togo (INAM) a lancé en 2023 un nouveau mécanisme: l'assurance-tontine. Ce produit cible des couches de la population noncouvertes par les mécanismes d'assurance classiques, dans le secteur informel.

Produire plus, maintenant et demain, est donc le grand impératif pour nos agricultures. Ce sursaut productif passera nécessairement par une intensification de nos cultures. 99

Extrait de l'allocution du Chef de l'Etat, Faure Essozimna Gnassingbé, à la Table ronde internationale sur les engrais et la santé des sols (Banque Mondiale, CEDEAO, UEMOA) le 31 mai 2023 à Lomé.

Agriculture, élevage & agro-industries

Parmi les secteurs clés d'intervention, l'agriculture figure en bonne place dans le budget 2024. Le gouvernement togolais entend renforcer les industries agro-alimentaires et le développement de l'agriculture à haute valeur ajoutée, l'amélioration de l'accès des agriculteurs aux intrants de qualité, aux technologies éprouvées, au financement et aux marchés.



INTERVIEW



Entretien avec Antoine Lekpa Gbegbeni, Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et du Développement rural, qui a pour objectif d'appliquer la vision du chef de l'Etat pour une agriculture moderne, durable et à haute valeur ajoutée au service de la sécurité alimentaire.

Quels sont les principaux défis que vous devez relever dans le cadre de la stratégie Togo 2025 ?

Plaçant l'émergence au cœur de son ambition, le Togo a réalisé des avancées remarquables lors des dix dernières années et s'est fixé des objectifs de croissance économique et de développement social et humain élevés pour les années à venir.

Le secteur agricole est un pilier de l'économie togolaise, il occupe 70% de la population active et contribue pour 23,5% au PIB. Le pays regorge d'une forte disponibilité en terres, évaluée à 3,6 millions hectares de terres cultivables dont seulement 45% actuellement exploitées et 15% de forêts. Les sols sont riches et prédisposés aux cultures. La superficie des terres irrigables est estimée à 536 800 hectares et la disponibilité annuelle en eau est de 10 milliards de m³ d'eau de surface et 5,7 milliards de m3 d'eau souterraine. Le pays jouit d'un climat tropical propice aux cultures, avec une pluviométrie oscillante entre 1000 et 1500 mm par an.

Les spéculations produites sont :

- les céréales : maïs, riz paddy, sorgho, fonio, mil
- les légumineuses et oléagineux : niébé, voandzou, soja, arachide, sésame, anacarde
- les plantes à racines et tubercules : manioc, igname, patate douce, pomme de terre, tarot, etc.
- les fruits : orange, pamplemousse, ananas, citron, goyave, papaye, mangue, mandarine, avocat, banane, etc.
- les produits maraîchers : tomate, oignon, piment, carotte, laitue, choux, etc.
- les filières de rente : coton, café, cacao, karité, palmier à huile, noix de coco, etc.
- les filières animales : volailles, bovins, caprins, ovins, porcins,

- la production halieutique avec 4 types de pêche : artisanale maritime, industrielle, continentale, pisciculture.

Sur l'ambition de donner une impulsion nouvelle à l'économie et à la société togolaise, un plan stratégique Togo 2025 a été élaboré par le gouvernement. La vision du plan stratégique Togo 2025 pour l'agriculture togolaise est « Une agriculture productive, à haute valeur ajoutée, moteur de valeur économique des agriculteurs et de croissance du pays ». Pour ce faire, trois projets et une réforme sont définis comme projets prioritaires pour le secteur agricole à l'horizon 2025. Il s'agit des projets suivants : l'amélioration de la productivité et des rendements agricoles, l'accélération du Mécanisme incitatif de financement agricole fondé sur le partage de risque (MIFA), l'agrandissement de l'agropole de Kara en partenariat avec le privé (agropole pilote du pays sur un total de dix prévus à l'horizon 2030) et la réforme de la politique foncière agricole.

La mise en œuvre de ces projets de la nouvelle feuille de route adoptée par le gouvernement en octobre 2020 devra permettre d'assurer la sécurité alimentaire au Togo en couvrant à 100% et durablement les besoins alimentaires et nutritionnels des populations par la production nationale et renforcer la transformation agro-industrielle. Il s'agit en particulier d'encourager la production et la transformation des filières à haute valeur ajoutée, améliorer les revenus et conditions de vie des populations, équilibrer la balance commerciale et créer des emplois durables.

Pour améliorer la productivité et les rendements dans les exploitations agricoles, une carte de fertilité des sols assortie de recommandations de fertilisation adaptée, a été élaborée. Cette carte permettra la mise en place d'une unité de production d'engrais spécifiques afin de contribuer



à l'optimisation de l'utilisation des intrants agricoles dans les exploitations. Par ailleurs, un accent particulier est mis sur les aménagements agricoles, la maitrise de l'eau, la mécanisation, la promotion des intrants de qualité, la gestion des récoltes/post-récoltes et l'intensification du suivi phytosanitaire et des maladies animales.

Pour faciliter l'accès à la terre aux couches vulnérables et booster la production agricole, il est entamé la mise en place de zones d'aménagement agricole planifié (ZAAP) dans chaque canton du pays, l'objectif étant d'aménager 400 ZAAP à l'horizon 2025. Les ZAAP sont des sites aménagés d'une superficie moyenne de 100 ha avec des facilités de mécanisation, d'irrigation, de bonnes pratiques agricoles et de mise en marché de la production. Il est envisagé l'agrandissement de certaines ZAAP à au moins 500 ha afin de disposer de blocs de production plus importants.

Dans le souci de soutenir le développement d'une production animale durable au Togo, un diagnostic du secteur de l'élevage a été conduit en vue de l'élaboration d'une stratégie visant à augmenter la disponibilité nationale en produits carnés et laitiers. De même, la mise en place des zones d'aménagement pour la production bovine (ZAPB) a été lancée. Par ailleurs, la création des instituts de formation en alternance pour le développement (IFAD), l'aménagement des aires d'abattage du bétail dans les différentes régions du pays et la mise en œuvre du projet d'insémination artificielle participeront à un développement durable des différentes filières animales.

Le projet des agropoles est-il le bras armé de votre ministère?

En vue d'accélérer la croissance économique, de faciliter la création d'emplois et de créer de la richesse, particulièrement en milieu rural, le Togo a opté pour une stratégie d'amplification de l'articulation de l'agriculture-industrie basée sur les agropoles. Ainsi, le plan stratégique de développement des agropoles au Togo adopté par le gouvernement le 29 septembre 2017 a structuré tout le territoire en dix zones de transformation agro-alimentaire (ZTA) ou « agropoles ».

A travers cet instrument, le gouvernement compte mobiliser les investissements privés dans la transformation agro-alimentaire en mettant en place des parcs agro-industriels bénéficiant des infrastructures les plus adaptées, d'un guichet unique et de procédures harmonisées et incitatives. L'agropole est un espace de production à grande échelle et de transformation agroindustrielle de filières porteuses. Il s'agit d'un modèle visant à promouvoir l'investissement privé à travers des mesures incitatives et attractives.

Les 10 agropoles prévues au Togo sont : Kara, Oti, Haut-Mono, Centre, Moyen-Mono, zone forestière, pénéplaine, Bas-Mono, Littoral, zone du Lac. Le projet pilote de la région de la Kara appelé agropole de Kara est en cours d'opérationnalisation avec l'appui de la Banque africaine de développement (BAD), de la Banque ouest-africaine de développement (BOAD) et de la fondation sud-coréenne Saemaül. L'agropole de Kara met l'accent sur un ensemble de filières porteuses que sont le soja, le maïs, le riz, le sésame, l'anacarde, la volaille et les poissons.



• Quelle place occupent le bio et le financement durable de l'agriculture ?

L'agriculture biologique occupe une place de plus en plus importante dans le secteur agricole togolais. En effet, le Togo s'est positionné en 2020 comme le premier exportateur mondial de produits biologiques vers le marché de l'Union européenne avec une fourniture de 51 000 tonnes, représentant des recettes évaluées à 50 milliards de Fcfa. Cette performance est tirée par le soja dont la production est passée de 25 000 tonnes en 2015 à 154 000 tonnes en 2020 pour atteindre les 250 000 tonnes en 2021.

Il est prouvé que les filières biologiques ont un potentiel élevé pour développer l'agro-industrie, surtout pour les fruits et légumes, et pour contribuer à augmenter les recettes d'exportation. Afin d'assurer une durabilité des systèmes de production agricoles, une synergie est développée avec l'agroécologie pour, d'une part, contribuer à une gestion intégrée de la fertilité des sols et, d'autre part, contribuer à la construction d'un système alimentaire et nutritionnel optimisé, en réduisant, voire en annulant les risques liés à la qualité de l'alimentation.

En effet, au-delà des aspects du marché, il y va également de la santé de la population, en prenant en compte les pathologies qui sont dans certains cas attribuées à la présence de résidus de pesticides dans les aliments ainsi que les eaux utilisées dans les ménages.

Pour développer l'agriculture biologique au Togo, des mesures sont prises. Il s'agit de :

- l'élaboration et la validation d'un système de traçabilité dans les chaînes de valeur agroindustrielles au Togo, avec l'appui de l'ONUDI et du PNUD;
- le projet de mise en place d'un laboratoire de référence d'innovations et d'analyses des produits agroindustriels ;
- la définition de systèmes participatifs de garantie (SPG) pour mettre sur le marché des produits répondant à des niveaux

minimums de normes de qualité et dont la conformité est conjointement évaluée par les acteurs.

- l'élaboration d'une stratégie de développement de l'agriculture biologique et de l'agro - écologique pour cadrer l'ensemble des interventions au sein de ces deux filières complémentaires.

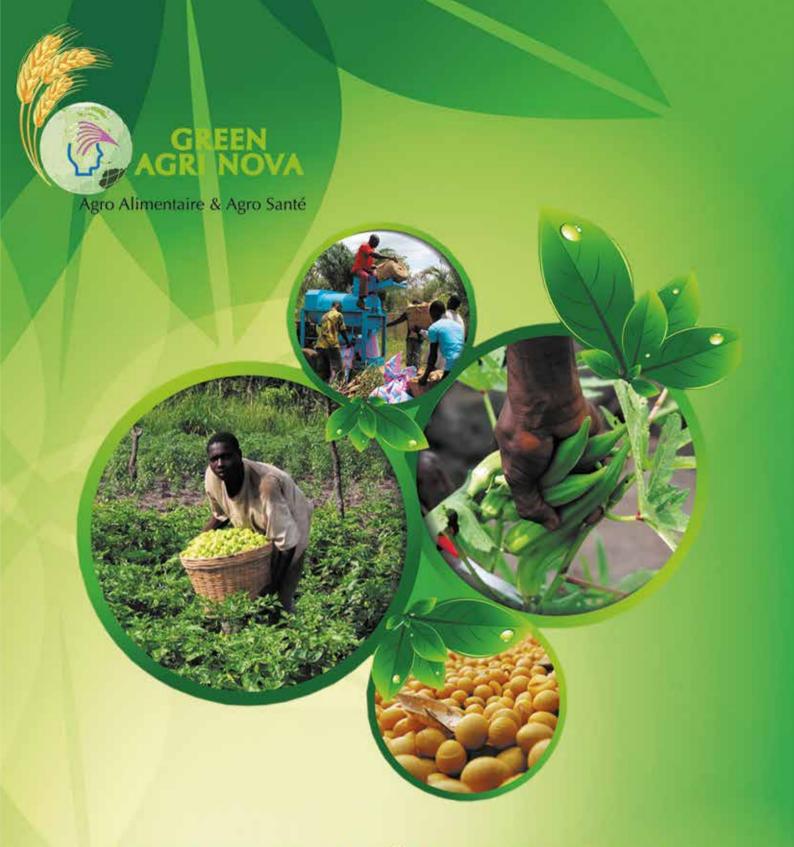
Que peut apporter l'aide extérieure au développement du secteur agricole national ?

Les priorités du secteur agricole sont connues et les partenaires au développement pourront soutenir la production, la transformation et la commercialisation agricoles ainsi que le développement rural dans son ensemble.

Au-delà de l'aide au développement, la feuille de route du secteur agricole met un accent particulier sur les investissements du secteur privé. Les opportunités en matière d'investissement dans le secteur agricole togolais restent :

- le développement de zones de production agricoles à travers les aménagements de zones de production agricoles planifiées notamment les agropoles, les périmètres irriqués;
- les intrants agricoles avec la production en masse de semences certifiées à fort rendement ainsi que d'engrais chimiques et d'engrais organiques en lien avec la carte de fertilité des sols et les fiches de recommandation de formules de fertilisants;
- la mécanisation agricole avec la fabrication, assemblage et distribution, centres de mécanisation agricole, location de matériels agricoles;
- l'irrigation avec la mise en place de retenues d'eau, de barrages hydroagricoles, de forages, de matériels et d'équipements d'irrigation ;
- les infrastructures de soutien à la production notamment des pistes de desserte et de désenclavement, magasins et entrepôts de stockage etc.;
- la production bovine, l'aménagement de sites pour l'élevage et la production laitière ;
- les fermes avicoles intégrées (60% de la demande non satisfaite par la production nationale);
- les fermes piscicoles (75% de la demande en poissons non satisfaite par la production nationale).

Les mesures incitatives prévues par l'Etat pour accompagner le secteur privé sont, entre autres, les avantages fiscaux avec une taxation spéciale prévue pour les importations et un crédit d'impôt en fonction de l'importance de l'investissement ; la mobilisation et la sécurisation foncière avec la mise en œuvre de la réforme agro-foncière ; la structuration des producteurs et la facilitation de leur accès au financement via un organisme public-privé dédié, notamment le mécanisme incitatif de financement agricole fondé sur le partage de risques (MIFA).



SAUVER L'HUMANITÉ PAR L'AGRICULTURE

AGRINOVATOZO.COM

DEPUIS 2015



Entretien avec Patrick Van Schie, Directeur général de la Société Nouvelle de Boissons (SNB) basée à Adétikopé. Référence sous-régionale dans la production de boissons selon les standards allemands, la SNB jouit d'une organisation à la fois moderne, humaine et rentable.

Pouvez-vous nous présenter la SNB?

La Société Nouvelle de Boissons S.A. (SNB) est située à Adétikopé, à environ vingt kilomètres de la capitale togolaise « Lomé », et est sur le marché depuis mai 2020. Depuis la construction de sa propre unité de production, la Société SNB a produit une gamme variée de bières et de boissons non alcoolisées de haute qualité.

Pour la production de ses bières, l'entreprise togolaise s'appuie sur la tradition allemande. Il s'agit d'un processus artisanal dans lequel seuls de l'eau, du malt et du houblon sont utilisés.

Le principal marché de la SNB est le Togo. L'entreprise exporte également vers le Bénin, le Ghana, le Niger et le Burkina Faso.

Quel est le secret de votre réussite au Togo?

Trois mots résument notre réussite : la qualité, la qualité et la qualité... En outre, nos marques clés, « DJAMA » et « CHAP », sont des véritables marques togolaises; Ce succès a été possible, non seulement, grâce à la structure de l'actionnariat, mais aussi à notre stratégie de maillage et de communication.

Notre slogan : "Avec DJAMA, On est Ensemble" est une illustration de nos origines, du partage de l'esprit commun et de la fierté d'appartenance du peuple togolais.

Nous proposons un portefeuille de 5 bières DJAMA (DJAMA Pilsner, DJAMA Lager, DJAMA 228, DJAMA Panaché et DJAMA Stout Porter) et une bière C'KOOL qui suit la tendance mondiale des bières légères et

rafraîchissantes sans compromettre notre qualité 100% naturelle. Depuis février, la SNB est autorisée à brasser la bière Warsteiner, la marque phare du Groupe Allemand Haus Cramer, dont l'histoire remonte aux années 1753.

Grâce à sa politique de toujours servir des produits de qualité à ses consommateurs, la SNB est la première entreprise du continent africain à obtenir l'autorisation de brasser cette bière.

Pour les consommateurs Togolais, Warsteiner est une bière de haute qualité pour ceux qui célèbrent la vie dorée.

Aussi, nous proposons des boissons non alcoolisées sous la marque « Chap » (Chap Cocktail de fruits, Chap Cola au citron, Chap limonade, Bitter lemon by Chap) qui est notre marque de boissons rafraîchissantes colorées, appréciées par tous les jeunes de cœur.

Par ailleurs, le véritable succès de notre entreprise réside dans la passion, la fierté et la motivation de notre personnel à construire une base solide pour la SNB au Togo, qui profitera à nos clients, aux consommateurs et aux nouvelles générations à venir.

Intégrez-vous la RSE dans votre stratégie globale?

La responsabilité sociale est une priorité pour nous.

Raison pour laquelle d'abord et avant tout, nous offrons des produits de qualité supérieure et des bières avec des ingrédients 100% naturels, sans sucres ce qui donne à nos clients la tranquillité d'esprit nécessaire à leur bienêtre lorsqu'ils consomment nos produits.

De plus, la SNB reste l'une des rares entreprises au Togo à utiliser l'énergie solaire pour la couverture d'une partie de ses besoins énergétiques.

La plupart de nos produits sont consommés dans des emballages consignés et donc durables.

Ainsi, la préservation de l'environnement togolais fait partie de notre programme à long terme.

En bref, en tant qu'entreprise togolaise, notre objectif est de contribuer positivement au développement du Togo sous toutes ces facettes, et de nous comporter en bons citoyen; la preuve, la SNB a eu à offrir des forages publics à la population d'Adétikopé où elle est installée et a eu à organiser chaque année des activités de don de sang en collaboration avec le Centre National de Transfusion Sanguine (CNPS) afin de permettre de sauver des vies.

L'agriculture, véritable moteur de la croissance

L'agriculture togolaise occupe environ 70% de la population active. La vision du gouvernement togolais est de faire de l'agriculture togolaise, une agriculture productive, à haute valeur ajoutée, moteur de valeur économique des agriculteurs et de croissance du pays.



armi les secteurs clés d'intervention en 2024, l'agriculture figure en bonne place dans le budget de l'Etat qui s'équilibre en ressources et en charges à 2 179,1 milliards de FCFA. En 2023, il a été alloué au secteur agricole un budget de 52,4 milliards FCFA.

Le pays regorge d'une forte disponibilité en terres, évaluée à 3,6 millions d'hectares de terres cultivables dont seulement 45% actuellement exploitées. Les sols sont riches et prédisposés aux cultures. La superficie des terres irrigables est estimée 536 800 hectares et la disponibilité annuelle en eau est de 10 milliards m3 d'eau de surface et 5,7 milliards m3 d'eau souterraine. Le pays jouit d'un climat tropical propice aux cultures avec une pluviométrie oscillant entre 1000 et 1500 mm par an. Ce potentiel offre un environnement favorable à la production de variétés de

cultures telles que les céréales (maïs, sorgho, fonio, mil et riz), les racines et tubercules (igname, manioc, taro, pomme de terre et patate douce), les légumineuses et oléagineux (niébé, arachide, sésame, soja), les cultures maraîchères (tomate, oignon, piment, aubergine, etc.), les cultures de rente (coton, café, cacao, anacarde, karité) et les fruits (mangue, ananas, avocat, agrumes, etc.). Tirant la leçon des diverses crises notamment sanitaire, sécuritaire et climatique et afin de donner une impulsion nouvelle à l'économie togolaise, une Feuille de route Togo 2025 a été élaborée par le gouvernement. Les objectifs assignés par cette Feuille de route au secteur agricole sont d'assurer la sécurité alimentaire au Togo en couvrant à 100% et durablement les besoins alimentaires et nutritionnels des populations par la production nationale et renforcer >

CHIFFRES CLÉS

70%

DE LA POPULATION ACTIVE

20,6% DU PIB EN 2022

3,6 millions d'hectares

DE TERRES ARABLES DONT SEULEMENT 45% ACTUELLEMENT EXPLOITÉES

231

ZONES D'AMÉNAGEMENT AGRICOLE PLANIFIÉ (ZAAP) MISES EN PLACE À CE JOUR

▶ la transformation agro-industrielle. Il s'agit en particulier d'encourager la production et la transformation des filières à haute valeur ajoutée, améliorer les revenus et conditions de vie des populations, équilibrer la balance commerciale et créer des emplois durables. Pour ce faire, trois projets et une réforme sont définis comme projets prioritaires à opérationnaliser par l'ensemble des acteurs du secteur agricole à l'horizon 2025. Il s'agit des projets suivants : mise en place d'un service public de soutien aux producteurs agricoles; accès au financement agricole; transformation agro-industrielle et sécurisation foncière agricole.

Un accent particulier est mis sur les aménagements agricoles, l'optimisation de l'utilisation des intrants agricoles, la maitrise de l'eau, la mécanisation, la promotion des intrants de qualité, la gestion des récoltes

et post-récoltes et l'intensification du suivi phytosanitaire et des maladies animales.

Capitalisant sur son important gisement en phosphate carbonaté, le Togo dans une dynamique de partenariat public privé, envisage avec l'appui des partenaires de mettre en place une unité de production d'engrais phosphaté et spécifique en se basant sur la carte de fertilité des sols établie pour l'ensemble du territoire avec le soutien de l'Office chérifien des phosphates.

Par ailleurs et dans un souci d'améliorer la productivité du travail agricole, le Gouvernement s'est engagé dans la création des Centres régionaux de mécanisation agricole (CRMA) en partenariat avec le secteur privé. Ces centres régionaux ont pour objectif principal de faciliter l'accès des producteurs aux matériels et équipements mécanisés, réduire le temps et la pénibilité du travail, et améliorer substantiellement la productivité des exploitations agricoles.

En ce qui concerne la maîtrise de l'eau, le Schéma directeur pour l'agriculture irriguée (SDAI) élaboré en 2022 est en cours de mise en œuvre en partenariat avec le secteur privé. Il a pour objectif l'aménagement hydroagricole sur 34 000 hectares d'ici 2040 avec une réalisation annuelle de 2000 hectares. La maîtrise de l'eau reste un impératif pour pallier les effets néfastes du changement climatique et augmenter les cycles de production des cultures.

Pour assurer un développement harmonieux et durable du secteur agricole, l'Agence de transformation agricole (ATA) a été créée en 2022. Elle a pour mission principale d'assurer une transformation structurelle et soutenable du secteur agricole en procédant à l'identification des facteurs de blocage et en mettant en œuvre une intervention systémique.

DES AIDES GOUVERNEMENTALES POUR LA CONSTRUCTION DE LA RÉSILIENCE DES PRODUCTEURS AGRICOLES

Le gouvernement a injecté un million de dollars, soit un peu plus de 600 millions FCFA, dans une nouvelle souscription d'assurance souveraine au profit des agriculteurs du pays pour le compte de la campagne agricole 2023-2024, auprès de la mutuelle panafricaine de gestion des risques (African risk capacity-ARC) qui est une institution spécialisée de l'Union africaine. Grâce à cette assurance, les producteurs togolais bénéficient d'une assistance d'urgence en cas d'événements météorologiques extrêmes et de catastrophes naturelles, telles que

la sécheresse, les inondations, les cyclones tropicaux, les épizooties, les invasions de criquets.

Par ailleurs, pour accompagner les agriculteurs les plus vulnérables, le gouvernement leur octroie chaque année une subvention de plus de 16 milliards FCFA pour l'acquisition d'engrais.





TOGO SOJA SARL U

+228 70 73 11 43

siège social: Plateforme Industrielle d'Adétikopé Route Nationale N°01- Région Maritime, TOGO sinfo.togosojo@arisenet.com



Entretien avec Yao Toyo, Directeur général du Groupe Jonction de Croissance Agricole au Togo (JCAT) basé à Atakpamé qui est un des plus importants producteurs de la filière soja bio au Togo, avec environ la moitié des exportations du pays.

Comment votre Groupe a-t-il réussi à fédérer plus de 30 000 producteurs autour de l'agriculture biologique du soja?

Ma vision a toujours été de promouvoir une agriculture durable et respectueuse de l'environnement. Nous avons réussi à fédérer plus de 30 000 producteurs autour de l'agriculture biologique du soja en mettant l'accent sur la formation, le soutien technique, et l'accès à des semences de qualité. Notre approche repose sur la conviction que l'agriculture biologique n'est pas seulement bénéfique pour notre environnement, mais offre également une meilleure qualité de vie à nos agriculteurs. Nous avons créé un système de valeurs partagées, où chaque producteur se sent partie prenante du succès collectif.

Que vous a apporté la collaboration du Projet d'appui à l'employabilité et l'insertion des jeunes dans les secteurs porteurs (PAEIJ-SP) ?

La collaboration avec le PAEIJ-SP a été un levier important pour notre groupe. Elle nous a permis de renforcer notre capacité à intégrer de jeunes agriculteurs et entrepreneurs dans la filière du soja bio, en facilitant leur accès aux technologies et aux pratiques agricoles durables. Elle a également joué un rôle clé dans la création d'emplois verts et dans la promotion de l'entrepreneuriat agricole parmi les jeunes. Le PAEIJ-SP a également permis d'améliorer les chaînes de valeur locales en renforçant les capacités de production, de transformation et de commercialisation du soja bio, En outre, le soutien du PAEIJ-SP dans les domaines de la finance inclusive et de l'accès aux marchés a été déterminant pour faciliter l'insertion économique des jeunes dans le secteur agricole.

Cette expérience a démontré l'importance de partenariats stratégiques pour accélérer la transformation agricole et l'industrialisation au Togo.

Quels sont vos marchés à l'export ? Et quels sont maintenant les défis à relever ?

Nos principaux marchés d'exportation se trouvent en Europe, où la demande pour le soja bio ne cesse de croître. Nous avons également commencé à explorer des opportunités en Amérique du Nord et en Asie. Les défis sont nombreux, notamment en ce qui concerne le maintien de nos certifications biologiques tout en élargissant notre production. Nous devons également continuer à innover pour améliorer la durabilité de nos pratiques agricoles face aux défis posés par le changement climatique. Notre objectif est de répondre à la demande croissante tout en restant fidèles à nos principes de respect de l'environnement et de développement durable.

Dans quel but avez-vous créé la Fondation Equilibre Environnement Sécurité Alimentaire (EESA)?

La création de la Fondation EESA est le reflet de notre engagement envers le développement durable et la sécurité alimentaire. À travers cette fondation, nous cherchons à promouvoir des pratiques agricoles respectant l'environnement et à soutenir les communautés locales dans leur lutte contre l'insécurité alimentaire. La Fondation EESA est un pilier de notre vision à long terme pour une agriculture responsable et un monde plus équitable. Je suis fier de ce que nous avons accompli mais je suis également conscient des défis qui nous attendent. Nous continuerons à travailler sans relâche pour promouvoir une agriculture biologique qui bénéficie aux producteurs, aux communautés et à notre planète.

Pensez-vous créer des unités de transformation du soja?

En ligne avec notre vision d'accompagner l'industrialisation du Togo, tout en restant fidèles à nos principes d'agriculture biologique et durable, nous entendons initier progressivement une démarche de transformation de nos matières premières. Cela nous permettra de sécuriser des débouchés pour nos producteurs et d'assurer la valorisation de notre production locale. Nous contribuerons ainsi à l'économie nationale par la création d'emplois et par la réduction de la dépendance vis-à-vis des importations. Après les phases d'étude, nous envisageons de commencer la transformation de 20% de notre production. Notre objectif est de mettre en place une chaîne de valeur intégrée qui respecte notre engagement envers l'environnement et qui assure une rémunération équitable pour nos agriculteurs.

Le soja, une des filières porteuses

Le Togo, premier exportateur de soja bio vers le marché européen, a mis au point un nouveau plan stratégique pour conforter les exportations vers l'Europe mais aussi renforcer la transformation locale.

e Togo a mis en place un plan d'action guinguennal (2023-2028) pour la filière soja. Ce plan stratégique vise à valoriser l'exportation du soja biologique à l'international et à renforcer la transformation locale des produits dérivés du soja afin d'ajouter de la valeur aux graines de soja. L'objectif est de promouvoir les unités de transformation pour la trituration du soja destiné à l'alimentation humaine et animale. De plus, à long terme, la vision est de développer la transformation locale du soja tout en maintenant la position du Togo en tant que premier exportateur de soja biologique à l'échelle internationale. D'ici 2028, la production devrait atteindre 500 000 tonnes pour garantir les stocks nécessaires à la transformation locale et à l'exportation. Pour y parvenir, quatre axes prioritaires seront explorés lors de la mise en œuvre : développer l'accès à la consommation de soja par la transformation, accroître la valeur ajoutée à l'exportation, améliorer la productivité et la compétitivité de la filière soja, et soutenir la structuration et la professionnalisation du Conseil Inter Professionnel de la Filière Soja au Togo (CIFS).

Pour consolider les acquis de la filière et dans la droite ligne de la feuille de route gouvernementale Togo



2025, le CIFS mise sur la consolidation de sa position de premier exportateur de soja bio tout en développant la transformation locale. En 2023, le Togo a encore confirmé sa place de leader en termes d'exportation de soja biologique vers l'Union européenne avec 120 000 tonnes exportées.

UN PLAN POUR DOUBLER LA PRODUCTION D'ANANAS EN 5 ANS

Le Togo a validé le programme d'investissement dans la filière Ananas 2024-2028 avec pour objectif de stimuler sa croissance et sa durabilité grâce à un investissement total de 9,5 milliards FCFA sur cinq ans. Le plan vise principalement à doubler la production d'ananas, passant de 44 391 tonnes en 2022 à 88 782 tonnes d'ici 2028 mais également accroître la transformation locale en portant le pourcentage d'ananas transformés de 35% à au moins 75% à l'horizon 2028.

Le financement doit provenir de l'État togolais et du Conseil interprofessionnel de la filière ananas au Togo (CIFAN) avec l'appui des partenaires techniques et financiers. La mise en œuvre de ce plan d'investissement se concentrera sur trois axes stratégiques : la promotion des modes de production durables garantissant de meilleurs revenus ; la promotion d'un meilleur accès au marché pour les producteurs ; l'amélioration du cadre institutionnel et de la gouvernance de la filière ananas. Cette chaîne de valeur possède suffisamment d'atouts pour s'inscrire dans la dynamique agro-industrielle et des agropoles. Enfin, la production biologique nationale atteint déjà 76% contre 24% pour la production conventionnelle.

La contribution des ZAAP au développement rural

Les Zones d'Aménagement Agricole Planifié (ZAAP) sont nées de la volonté du chef de l'État de renforcer la sécurité alimentaire, d'améliorer les conditions de vie des producteurs et de faire du Togo un pôle d'excellence d'exportation des produits agricoles.



es Zones d'Aménagement Agricole Planifié (ZAAP) ont connu un développement remarquable grâce à une attention particulière du gouvernement togolais. Aussi, le secteur agricole togolais connaîtra en 2024 la poursuite du programme d'aménagement des ZAAP.

Les ZAAP sont des blocs de production de 100 à 700 hectares sur lesquels sont concentrés les producteurs pour une production encadrée. La ZAAP constitue la formule mise en place par l'Etat pour régler les difficultés liées à l'accès des petits producteurs à la terre, à

l'émiettement des parcelles, la mécanisation agricole, l'organisation et la structuration des producteurs, l'accès au financement et au marché.

Fin décembre 2023, 231 zones d'aménagement agricole planifié avaient été aménagées sur l'ensemble du territoire national pour une étendue totale de 35 277 hectares. En termes de productivité, les rendements des exploitants des ZAAP sont supérieurs à ceux des producteurs hors ZAAP avec une différence moyenne de 36% (33,5% pour le sorgho, 77,5% pour le maïs, 18,25% pour le riz et 30% pour le soja).

Cette marge témoigne de l'impact des investissements consentis par le gouvernement dans l'exploitation des ZAAP. En effet, les exploitants des Zones aménagées ont vu leurs bénéfices augmentés de 65% en moyenne dans les filières porteuses notamment le soja, le maïs, le riz et le sorgho. L'entrepreneuriat féminin dans le secteur agricole a également connu un engouement dans l'exploitation des ZAAP avec des proportions de femmes dépassant les 35%.

Pour la campagne agricole 2023-2024, l'exécutif intensifie les projets d'aménagement des terres, de mécanisation agricole, de maîtrise de l'eau, de construction des pistes rurales, d'amélioration des voies d'accès aux ZAAP et de développement des filières animales afin d'accroître la production. Il est aussi prévu de nouvelles approches participatives avec l'implication des autorités locales en vue de sécuriser les terres à aménager. Des actions seront également engagées pour un meilleur arrimage des commandes d'engrais aux zones écologiques afin de satisfaire la demande et

les spécificités des zones. Le gouvernement entend par ailleurs promouvoir la spécialisation des ZAAP en vue de créer des clusters agroéconomiques, des chaînes de valeurs intégrées et d'exploiter l'avantage comparatif de chaque localité du pays.

Un nouveau projet axé sur l'intensification des ZAAP devrait mettre un accent particulier sur la maîtrise de l'eau, la mécanisation des opérations agricoles, les technologies éprouvées, les intrants de qualité et la trnsformation des produits agricoles. Selon les premières estimations, ce nouveau « projet de modernisation du secteur agricole », soutenu par la Banque mondiale, devrait couvrir la période de 2024 à 2030 pour un montant actuellement estimé à 100 millions de dollars. Cette initiative capitalise sur les acquis des projets notamment le programme de productivité agricole en Afrique de l'Ouest (PPAAO-Togo) et le projet d'appui au secteur agricole (PASA) financés par la Banque mondiale et exécutés sur la période 2011-2020 et qui a permis d'impacter plus de 750 000 agriculteurs.





Entretien avec K.V. Shevaa, Directeur général de Togo Organics et de Togo Soja, deux usines de transformation de soja créées par ARISE et implantées au sein de la Plateforme industrielle d'Adetikopé (PIA). Opérationnelles en 2023, elles ont bénéficié d'un investissement de 25 millions de dollars.

Que produit vos usines et quels marchés ciblez-vous?

Dans le cadre de l'engagement d'ARISE à accélérer les investissements au sein de la plateforme industrielle d'Atikopé (PIA), nous avons mis en place deux unités de transformation : Togo Organics et Togo Soja.

Togo Organics & Naturals SARL Uest une usine qui se consacre exclusivement à la transformation du soja biologique en farine de soja biologique utilisée dans l'industrie de l'alimentation animale. Le soja biologique est un marché de niche qui se situe principalement en Europe, aux États-Unis et au Canada et nous répondons avec succès à ces marchés. Cette usine est certifiée GMP+, nous opérons donc désormais selon les normes mondiales de sécurité alimentaire et animale, une fierté pour chaque ressortissant togolais.

Togo Soja transforme les graines de soja conventionnelles en farine, en huile brute et en huile raffinée. Ces produits ont des marchés locaux, régionaux et internationaux. ARISE vise à développer les marchés locaux et régionaux pour stimuler le commerce intérieur, l'industrie et le commerce intra-africain. Nous travaillons au développement de ces marchés malgré les défis liés à la fiscalité et aux politiques dissuasives en matière d'importation et d'exportation, qui ont un impact énorme sur ces marchés où le pouvoir d'achat reste faible et où les avantages à court terme l'emportent sur les avantages durables à long terme.

Combien d'emplois Togo Soja et Togo Organics vont-ils créer à terme ?

Actuellement, nous employons directement et indirectement environ 600 personnes et il est possible de porter ce chiffre à $1\,000$.

L'avenir de l'agriculture togolaise passe-t-il par les cultures biologiques et leur transformation ?

Bien que je ne puisse pas fournir de réponse définitive sur l'avenir de l'agriculture togolaise, je peux envisager certaines tendances potentielles concernant les cultures biologiques et leur transformation au Togo.

Tout d'abord, on note un intérêt mondial croissant pour l'agriculture biologique : le Togo pourrait connaître une tendance similaire à mesure que les consommateurs deviennent plus conscients des avantages des produits biologiques. Le Togo et l'Afrique en tant que continent sont naturellement bien dotés en terres arables vierges et en terres pas assez largement cultivées. Le Togo devrait convertir ce potentiel en croissance. ARISE a pris de nombreuses initiatives de développement des cultures en investissant des milliards de francs CFA dans la distribution de semences certifiées, de biostimulants certifiés biologiques et en distribuant du matériel agricole. Si les agriculteurs togolais parviennent à satisfaire aux normes de certification biologique, il pourrait y avoir d'importantes opportunités d'exportation, en particulier vers les marchés européens où la demande de produits biologiques est élevée. Le Togo peut jouer un rôle important en devenant, dans un avenir proche, le point central de la chaîne de valeur biologique.

Les politiques et incitations gouvernementales jouent un rôle crucial dans la promotion de l'agriculture biologique. Si le gouvernement togolais fournit un soutien tel que des subventions, des programmes de formation et le développement d'infrastructures pour l'agriculture biologique, davantage d'agriculteurs pourront adopter des pratiques biologiques. Le Togo est l'un des pionniers du développement de chaînes de valeur biologiques structurées et un acteur clé du marché du soja. Le Togo, comme beaucoup d'autres pays, est confronté à des défis environnementaux. Les pratiques d'agriculture biologique, axées sur la santé des sols et la conservation de la biodiversité, pourraient contribuer à résoudre certains de ces problèmes.

Malgré les avantages potentiels, l'agriculture biologique présente également des défis, tels que des coûts de production plus élevés, des rendements plus faibles à court terme et le long processus d'obtention de la certification biologique. Mais l'utilisation de pesticides a un impact sur la communauté microbienne et la flore du sol. Les agriculteurs togolais doivent mettre ces facteurs en balance.

Les enjeux et défis de la transformation agricole

La transformation structurelle des systèmes alimentaires au Togo à l'horizon 2030 est l'une des grandes priorités du gouvernement. Le Projet de transformation agro-alimentaire du Togo (PTA-Togo) s'accompagne d'une floraison d'industries agro-alimentaires et de la transformation des matières premières agricoles.



e projet de transformation agro-alimentaire (PTA-Togo), lancé fin 2018 par le gouvernement togolais avec l'appui technique et financier de la Banque Africaine de Développement (BAD), de la Banque Ouest africaine de Développement (BOAD) et la Fondation coréenne Saemaul, a atteint sa vitesse de croisière en 2022 avec la construction des centres de transformation agroalimentaire, l'aménagement de grands blocs de production allant jusqu'à 700 hectares, la réalisation des infrastructures de soutien (route, branchement en électricité, télécommunication, etc.). D'ici 2030, l'ambition du Gouvernement est de développer 10 agropoles sur toute l'étendue du territoire.

Le PTA doit permettre au pays d'accélérer la transformation de son secteur agricole afin de parvenir à une agriculture productive, moderne et à haute valeur ajoutée. Ce projet est financé à hauteur de 42,3 milliards FCFA (24% assurés par l'Etat et 76% assuré par les

partenaires en développement notamment BAD, BOAD Fondation Seamaul).

Selon les estimations, le PTA devrait bénéficier directement à plus de 300 000 personnes et contribuer ainsi au renforcement de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations.





Entretien avec Alexandre Komabou Tozo, Directeur général de Green Agri Nova, une entreprise togolaise travaillant avec des coopératives de producteurs en respectant les valeurs écologiques et environnementales pour un développement agricole durable.

Comment Green Agri Nova développe-t-elle l'agriculture biologique au Togo ?

Green Agri Nova (GAN), une société à responsabilité limitée établie en 2015 au Togo, est à la pointe du développement agricole, s'efforçant de faciliter les opérations pour les agriculteurs de la région. Notre mission est d'exploiter l'agriculture tout en adhérant à des principes écologiques et environnementaux pour un développement durable. Nous cultivons des fruits et légumes biologiques sur une superficie totale de 100 hectares, répartis entre nos sites à Glivé et Nangbeto, dans la région des plateaux. En collaboration étroite avec des coopératives, nous soutenons près de 2 300 producteurs locaux, gérant environ 3 500 hectares.

Nos efforts se concentrent sur la production agroécologique, avec une certification Ecocert pour nos produits. GAN prend l'initiative de proposer des formations en agroforesterie et horticulture, en plus de faciliter la mécanisation agricole avec des options de financement adaptées. Nous gérons également une coopérative agricole, COOP-CA AGRIMO, rassemblant 18 700 membres dans différentes préfectures.

Avez-vous des marchés à l'export ?

À l'international, nos produits biologiques sont exportés vers les États-Unis, le Canada, l'Italie et la Belgique, témoignant de notre engagement envers l'excellence et la durabilité. Nos partenariats stratégiques, notamment avec le ministère togolais de l'Agriculture et de la Pêche et la COLEACP en Belgique, renforcent notre présence sur les marchés européens.

Comment fédérez-vous les producteurs?

Green Agri Nova priorise les petits agriculteurs locaux qui ont la capacité de s'engager après leurs propres récoltes. Plus de 80% de notre force de travail manuelle est constituée de femmes, soulignant notre engagement envers l'emploi et l'émancipation féminine dans le secteur agricole. Nous valorisons la dextérité et le savoir-faire de nos employés, essentiels à la qualité et à l'authenticité de nos productions biologiques.

Green Agri Nova (GAN) a élargi son emprise foncière pour atteindre approximativement 600 hectares. Toutefois, l'exploitation se concentre sur 200 hectares avec nos propres ressources, soulignant notre engagement envers une croissance maîtrisée et responsable.

Green Agri Nova est-elle un acteur de la préservation de la biodiversité ?

Dans notre lutte contre la désertification, un aspect crucial de notre approche environnementale, environ 10% de nos terres sont dédiées à la foresterie. Cette initiative illustre notre dévouement à la préservation de la biodiversité et à la santé écologique de la région.

Nous étendons cet engagement au-delà de nos opérations directes en sensibilisant les petits agriculteurs au sein de notre coopérative. Nous fournissons des pépinières d'arbres, facilitant ainsi le reboisement et encourageant chaque agriculteur à consacrer 10% de sa parcelle à la foresterie. Cette stratégie vise à instaurer un équilibre durable entre les activités agricoles et la conservation de l'environnement, en alignement avec les principes de l'agroforesterie. Cette transition vers l'agroforesterie n'est pas seulement une mesure de conservation, mais aussi une stratégie d'enrichissement du sol, de diversification des revenus pour les agriculteurs et de renforcement de la résilience climatique de nos exploitations. En adoptant ces pratiques, Green Agri Nova se positionne à l'avant-garde d'une agriculture responsable et innovante, contribuant activement au développement durable de l'agro-industrie togolaise.

Concernant le développement durable de l'agro-industrie au Togo, Green Agri Nova s'engage à transformer le paysage agricole en investissant dans des technologies avancées et en promouvant une agriculture biologique. Nos plans incluent l'installation d'une unité de trituration pour produire de l'huile biologique et des tourteaux pour l'alimentation animale, contribuant ainsi à la chaîne de valeur agricole du pays.

Green Agri Nova agit pour un avenir agricole durable et prospère au Togo.

La promotion de l'élevage

Une stratégie de développement du secteur de l'élevage a été élaborée en adéquation avec les axes stratégiques du plan Togo 2025. La promotion de l'élevage ovin et caprin a permis de convertir certains braconniers en éleveurs de ruminants.



evant l'importance croissante des besoins en viande, œufs de consommation et lait, la promotion de l'élevage est devenue une priorité. Le Togo s'est ainsi doté d'Instituts de Formation en alternance pour le Développement (IFAD) dédié aux métiers de l'élevage en avril 2023. Erigé sur un espace d'environ 300 hectares, l'IFAD-Élevage situé à Barkoissi dans la Préfecture de l'Oti (région des Savanes), comprend un campus et une ferme agropastorale. Il dispose également d'un Environnement Numérique de Travail (ENT) intégré dans toutes les activités.

L'IFAD-Elevage forme professionnellement aux métiers de l'élevage, notamment, de bovins, d'ovins, de caprins, de porcins et de volailles. L'ambition du gouvernement est de faire des filières animales un véritable pan du

secteur agricole et un des leviers du développement économique du pays.

Par ailleurs et comptant sur les énormes potentialités agro-pastorales du pays, il est en cours de mise en place en partenariat avec le secteur privé des Zones d'aménagement pour la production bovine (ZAPB) afin d'une part de produire suffisamment de la viande et du lait pour garantir la disponibilité de ces produits carnés, réduire les sorties de devises et équilibrer la balance commerciale et d'autre part d'asseoir une solution durable aux dévastations des cultures par les troupeaux en divagation. De plus, la construction des aires d'abattage dans les différentes régions du pays et la mise en œuvre du projet d'insémination artificielle participeront à un développement durable des différentes filières animales dans le pays.



OPPORTUNITÉS

Il existe de grandes potentialités d'investissement dans le secteur agricole et agroalimentaire togolais. Ainsi, investir dans une ferme de production aussi bien conventionnelle que biologique est une opportunité pour répondre à la demande croissante de produits sur les marchés locaux et internationaux. L'attractivité de l'environnement des affaires mis en place par le Gouvernement, la disponibilité en terre, en eaux et bien d'autres ressources naturelles font du Togo un lieu idéal pour développer une entreprise agricole rentable et respectueuse de l'environnement. Le Togo offre, par ailleurs, de remarquables opportunités dans la transformation agroalimentaire.

Le Togo se positionne parmi les ports les plus performants du continent et maintient une dynamique de veille sécuritaire permanente en termes de prévention et de lutte contre les incidents et accidents en milieu portuaire et de réactivité spontanée en cas de non-conformités.

Extrait du discours d'ouverture de Monsieur le Ministre de l'Economie maritime, de la Pêche et de la Protection côtière à l'Atelier de formation du personnel des ports et des installations portuaires ayant des tâches spécifiques de sûreté le 11 décembre 2023.

Economie bleue & Pêche

Le gouvernement a pour ambition de faire de la pêche un moteur de la croissance. Grâce au projet transfrontalier WACA, des mesures ont été prises pour protéger les côtes et lutter contre la pollution.





Entretien avec Kokou Edem Tengue, Ministre de l'Economie maritime, de la Pêche et de la Protection côtière. Cet économiste de formation a pour mission de faire du Togo un hub logistique de premier plan en Afrique tout en faisant de l'économie bleue un levier de croissance durable.

Quelles sont les dernières réalisations de votre département ministériel ?

Le Ministère de l'économie maritime de la pêche et de la protection côtière est particulièrement heureux des derniers résultats dans le secteur portuaire et dans le domaine de la pêche. Pour la première fois, le Port autonome de Lomé a passé la barre des 30 millions de tonnes de marchandises manutentionnées avec une augmentation remarquable des importations et des exportations même si les transbordements ont connu un léger repli. Sa situation financière s'est également améliorée avec un chiffre d'affaires ayant augmenté de prés de 10 milliards depuis la fin de l'exercice 2020, Il faut là, saluer le leadership du Président de la République dans la conduite de réforme portuaire. Nous avons eu également le plaisir en 2023 de connaitre un exercice sans incident grave de sûreté portuaire comme les incendies que nous avons connues en 2021 et en 2022. Si nous saluons le professionnalisme des agents en charge de la sûreté portuaire nous pensons également que les différentes campagnes de sensibilisation et les formations assurées par les experts de l'Organisation Maritime Internationale (OMI) ont amélioré la prévention des incidents de sûreté. Enfin, même si cela a été abondement relayé nous saluons la reconnaissance internationale du Port de Lomé comme faisant partie des 100 premiers ports mondiaux à conteneurs , sa 4^{eme} place en Afrique et sa 1^{ere} place en Afrique subsaharienne.

Dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture la campagne 2023 a été bonne en se traduisant par une hausse de la pêche chalutière, de la pêche artisanale maritime et de la pêche continentale. Cependant, avec un taux de couverture de 25%, beaucoup reste à faire afin de couvrir les besoins

de notre pays en ressources halieutiques. La pêche doit évoluer d'un secteur social vers un secteur industriel et professionnel pour que notre pays puisse couvrir l'ensemble de ses besoins en la matière. Une des initiatives phares pour y arriver est le projet de développement de l'aquaculture. Nous sommes fiers des résultats obtenus par les promoteurs dont une bonne partie sont des anciens étudiants de l'Institut de Formation en Alternance pour le Développement (IFAD) en aquaculture qui vise à former des jeunes prêts pour des métiers répondant à des besoins de l'économie. La protection côtière a été marquée par l'achèvement des travaux de protection entre Agbodrafo et Aného dans le cadre du projet de protection côtière d'Afrique de l'ouest (WACA).

Quelles opportunités offre le Port sec d'Adétikopé aux acteurs de la logistique au Togo ?

Le port sec d'Adétikopé est une affirmation de la vocation régionale du Port autonome de Lomé, car il est conçu non pas comme une aire de dépotage comme c'est le cas dans plusieurs projets similaires en Afrique mais plutôt comme un véritable prolongement du port maritime avec toutes les implications juridiques comme le statut de port franc du Port Autonome de Lomé à un triple point de vue.

D'abord, il permet de rapprocher les marchandises en transit des pays sans littoral (Burkina Faso, Niger, mali et Tchad) qui utilisent le port de Lomé comme bras de mer, d'offrir un espace de stockage en dehors de la ville de Lomé pour les produits à l'importation comme à l'exportation. Le port sec permet également de rapprocher les services portuaires des industries qui sont installées sur la plateforme industrielle d'Adétikopé.



Ensuite, il faut relever qu'aujourd'hui les installations du Port autonome de Lomé qu'il s'agisse des quais ou des terres pleins de stationnement des conteneurs, connaissent un taux d'utilisation de près de 80%. Ainsi, le port sec permettra à terme de fluidifier le trafic pour les marchandises en transit et de réduire les encombrements dans la zone portuaire.

Enfin, le port sec offre des facilités permettant d'offrir des services logistiques à valeur ajoutée comme les transports multimodaux, les groupages, les dégroupages, la tierce détention des marchandises, etc...

Le futur schéma directeur d'aménagement du littoral (SDAL) est-il une réponse aux changements climatiques ?

Il s'agit surtout d'une réponse aux différents enjeux du littoral y compris l'enjeu climatique.

Le Togo dispose d'une côte de 50 km mais comment en faire une utilisation optimale pour relever les défis climatiques existants et émergents, démographiques, urbanistiques, et infrastructurels ? Il faut à ces défis ajouter les questions liées à l'agriculture et à l'alimentation sur le littoral, à la gestion des ressources naturelles, à la gouvernance dans un contexte de décentralisation et d'équilibre entre les intérêts du pouvoir central et ceux des collectivités territoriales du littoral. Il faut également promouvoir la connaissance et la recherche sur le littoral, tenir compte de la nécessaire planification des territoires littoraux, assurer la diversification économique sur le littoral avec une offre de tourisme balnéaire et enfin préserver l'environnement avec par exemple une aire marine protégée.

Qu'en est-il des garanties de la sécurité des opérations portuaires au Togo ?

Le Togo est passé maitre en matière de sécurité maritime puisque le bureau maritime international ne dénote plus d'incidents aux larges du Togo malgré le fait que notre pays soit situé dans la zone critique du golfe de Guinée. L'érection du plan d'eau en préfecture maritime et la mutualisation des moyens des administrations y a certainement jouer un rôle. La question de la sûreté des opérations portuaires est également prise très au sérieux avec la formation des acteurs aux meilleures pratiques internationales en la matière.

Quelles opportunités offrent l'économie maritime et la pêche aux investisseurs ?

L'économie maritime offre beaucoup d'opportunités aux investisseurs. Notre pays dispose d'un plan d'extension de son port qui offrira des opportunités en matière d'infrastructures portuaires (quai passager pour les bateaux de croisière, magasins, chantier de réparation de navires, etc..). Il faut ajouter à cela les opportunités en immobilier urbain résidentiel, et d'offres de loisirs touristiques balnéaires (hôtels, parcs d'attractions, piscines publics, golf clubs, port de plaisance, etc.)

Dans le secteur de la pêche, la pêche chalutière reste une opportunité à approfondir dans notre pays avec seulement cinq licences de pèches et la possibilité à terme de construire un port de pêche pour chalutier. L'aquacultures se développe également avec déjà l'émergence de champions locaux comme la ferme aquacole Lofty farm qui produit du Tilapia mais il y a de la place pour d'autres acteurs car nous sommes loin de couvrir nos besoins en produits halieutiques.



Entretien avec Rachid Baho, Directeur général de Lomé Container Terminal SA (LCT) depuis mai 2021, l'opérateur leader en Afrique de l'Ouest. Cet universitaire a à son actif 30 années d'expérience professionnelle dont la majeure partie dans la gestion de terminaux à conteneurs.

Quelles sont les récents développements de LCT et vos ambitions pour le Port autonome de Lomé (PAL) ?

Les développements récents sont :

- Augmentation de la capacité de la zone de stockage de 5,8 hectares ;
- Achat d'équipements supplémentaires pour augmenter la capacité de manutention du terminal (2 grues portiques, 5 grues de parc, 2 chariots élévateur, 10 camions);
- Augmentation de la capacité de la zone frigorifique avec 560 prises additionnelles (total 1,680).

Les ambitions de LCT sont :

- Dragage du quai à 17,6 mètres et modernisation des infrastructures du quai afin d'accueillir les navires de dernière génération de 19 000EVP;
- Construction d'une route entre LCT et le port commercial afin de favoriser la synergie entre les différentes installations portuaires. Cette interconnexion attirera principalement les propriétaires de marchandises et prestataires logistiques ;
- Continuer à être un Terminal de référence en Afrique en termes de productivité et de qualité de service ;
- Exporter le savoir-faire de la main d'œuvre togolaise vers d'autres terminaux en Afrique et dans le monde entier :
- Acteur majeur de l'économie du TOGO.

Quelles prestations effectuez-vous?

Le cœur de métier de LCT est le transbordement de conteneurs qui représente 90% de ses activités.

Ses autres activités consistent à :

- Réceptionner des conteneurs à l'exportation ;
- Réceptionner et livrer de conteneurs à l'importation ;
- Stocker des conteneurs frigorifiques avec alimentation électrique.

En quoi consiste votre politique environnementale notamment en ce qui concerne l'érosion côtière ?

LCT dispose d'une politique HSSE et vise à exercer ses activités en harmonie avec la qualité et les exigences de mieux être des populations en matière de santé, sécurité, sureté et environnement.

A ce titre, LCT s'engage notamment à prévenir la pollution, les atteintes à la santé et la sécurité de son personnel, de ses partenaires et de la population locale d'une part et d'autre part à préserver l'environnement et à promouvoir le développement durable.

- Certificat de conformité environnementale délivré suite à l'audit environnemental et social des installations de LCT
- Mesures environnementales (qualité de l'air, qualité de l'eau, nuisances sonores)
- Gestion des déchets ordinaires et dangereux
- Gestion des marchandises dangereuses
- Suivi de la consommation de l'eau et de l'énergie
- Quantification et suivi des émissions de gaz à effet de serre
- Triple certification ISO dont ISO 14001 : 2015 (management environnemental)
- Mise en œuvre du programme de protection des tortues marines
- Mise en œuvre du programme de restauration de mangroves

Pour une meilleure connaissance des phénomènes de l'érosion côtière au Togo, LCT a réalisé une étude sur les causes de l'érosion de 1955 à 2019. Les résultats de cette étude ont été partagés avec les partenaires financiers et les autorités togolaises.

Dans le cadre de ses actions de soutien RSE, LCT a contribué à l'amélioration des conditions de vie des communautés côtières situées à l'est du port de Lomé

- Réhabilitation de bâtiment scolaire
- Construction de bâtiment scolaire
- Réhabilitation de centre médico-social
- Construction de bloc latrine

Le poids de l'économie bleue

L'économie bleue constitue un puissant levier de développement du Togo. Elle représente près de 75% des recettes fiscales. Le gouvernement agit pour réguler l'activité maritime et faire de la plateforme portuaire de Lomé, un hub logistique d'excellence dans la sous-région.



e concept de l'économie bleue se traduit par l'utilisation durable des ressources océaniques, fluviales et lacustres en faveur de la croissance économique et de la protection des écosystèmes y afférents selon la Banque mondiale.

Le Togo a mis en place un ambitieux plan de promotion de l'économie bleue, pour dynamiser ce secteur. Ce plan, prévu sur cinq ans, bénéficie de 205,54 milliards FCFA. Il s'agit notamment d'améliorer la gouvernance, de réaliser les réformes nécessaires pour se doter d'un arsenal

juridique et de renforcer les capacités de prévention. La vision des autorités, à travers ce plan quinquennal, est de parvenir à faire de l'économie bleue, un outil de création d'emplois et d'amélioration des conditions de vie des habitants. A terme, la promotion de l'économie bleue permettra de sortir le Togo de la dépendance de ses activités terrestres grâce à des secteurs porteurs comme le secteur portuaire, l'aquaculture, la biotechnologie marine et fluviale, le tourisme côtier et les énergies renouvelables marines.

CHIFFRES CLÉS Economie Bleue

70%

DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES LIÉES À LA FAÇADE MARITIME

75%

DES RECETTES FISCALES

50 km

DE CÔTES

85%

DES ÉCHANGES COMMERCIAUX PASSENT PAR LA MER

▶ Le Port autonome de Lomé (PAL) est le quatrième port à conteneurs d'Afrique (après Port Tanger, Port Said et Durban), la première plateforme de transbordement des marchandises containerisées d'Afrique de l'Ouest et la deuxième d'Afrique subsaharienne (après Durban). Après les différentes réformes qu'il a subies notamment la concession des activités de manutention et la mise en place d'un guichet unique, le PAL se positionne aujourd'hui comme l'un des ports les plus modernes du continent africain, par lequel transitent plusieurs types de marchandises aussi bien pour les pays voisins que pour ceux de l'hinterland.

D'autres activités économiques liées à la façade maritime comme les opérations de transbordement en mer, la garde armée des navires, l'escorte des navires bénéficient d'un quichet unique.Les activités illicites en mer font naître





une pluralité de maux et ce, tant sur le plan économique, qu'environnemental et social. Pour répondre efficacement à ces menaces, les Etats de la CEDEAO ont mis en place des plans stratégiques dont le cadre général est la Stratégie Maritime Intégrée (SMIC) mise en place depuis 2014. La déclinaison de cette stratégie a abouti à la création des Centres Multinationaux de Coordination Maritime (MMCC). En juillet 2023, le ministre togolais de l'Economie maritime, de la Pêche et de la Protection côtière a plaidé pour l'intégration du Togo à la plateforme unique de la Charte Bleue du Commonwealth. Cette plateforme prévoit des

LA PREMIÈRE ÉDITION DE LA MARITIM AFRICA WEEK

La tenue de cette première édition a eu lieu fin septembre 2023 à Lomé sous le thème : « Mettre l'économie bleue au service du développement de l'Afrique » et a réuni des acteurs clés de l'économie bleue en Afrique et leurs partenaires des autres parties du monde, autour des grands enjeux et défis du secteur maritime.

Cet événement témoigne de la reconnaissance accordée par le Togo au domaine maritime, affirmant ainsi sa place en tant qu'acteur majeur de la région. L'économie bleue prend en considération la pêche, le tourisme, les infrastructures portuaires, la préservation du littoral et des fonds marins, l'exploitation et la valorisation des ressources naturelles de la mer. Ces secteurs doivent faire l'objet d'attention et d'harmonisation à l'échelle de tous les pays d'Afrique dans un esprit de préservation et de développement durable.

CHIFFRES CLÉS Secteur Portuaire

4ème

PORT À CONTENEURS D'AFRIQUE (PORT DE LOMÉ)

1ère

PLATEFORME DE TRANSBORDEMENT DES MARCHANDISES CONTAINERISÉES D'AFRIQUE DE L'OUEST

1926961

CONTENEURS TRAITÉS EN 2023

30 041 356

DE TONNAGE MANIPULÉ EN 2023 DESSERTE MARITIME DE 1554 NAVIRES

2,7 millions

EVP CONTENANCE ANNUELLE



facilités d'exploration et d'exploitation des ressources marines tout en promouvant la durabilité environnementale et la coopération internationale.

Afin d'exploiter pleinement le potentiel du littoral togolais, le secteur maritime occupe une place de premier plan dans le budget 2024. Des investissements sont prévus, destinés à moderniser les infrastructures portuaires, à renforcer la compétitivité du pays sur le plan régional et international, ainsi qu'à promouvoir le commerce et les échanges maritimes.





Entretien avec le Contre-Amiral Fogan Kodjo Adegnon, Directeur général du Port Automne de Lomé (PAL). Avec une croissance de son trafic global de 32,58% entre 2019 et 2023, le PAL est le 1^{er} port à conteneurs en Afrique de l'Ouest et le 4ème sur le continent.

Quelles innovations ont permis de conforter la position du PAL en tant que hub logistique majeur dans la région?

Plusieurs innovations récentes sont à mettre en exergue. Tout d'abord, la totale dématérialisation des procédures d'enlèvement des marchandises avec le paiement en ligne des factures au Port Autonome de Lomé permet un certain nombre d'avantages tels que la facilité, la célérité, la transparence dans les formalités administratives d'entrée et de sortie des marchandises. La Plateforme Industrielle d'Adétikopé (PIA) vient renforcer la gamme des infrastructures pour une meilleure fluidité du corridor Lomé-Ouagadougou. Cette plateforme offre un parc à camions gros porteurs, un parc à conteneurs d'une capacité de 12 500 EVP et des entrepôts modernes et permet un gain de temps et plus de sécurité des marchandises à destination des pays du sahel. Un Centre d'Appel (CA) est créé au Port de Lomé au profit de la chaîne logistique import-export en vue d'améliorer la compétitivité des services de transport et de la logistique au Togo. Depuis 2014, le Port de Lomé a procédé à la modernisation des infrastructures et à l'acquisition des équipements modernes (portiques et remorqueurs de dernière génération).

Quels sont les principaux atouts dont dispose le PAL et comment se prépare-t-il pour la mise en œuvre de la Zone de Libre-Echange Continentale Africaine (ZLECAF)?

La Zone de Libre-Echange Continentale Africaine (ZLECAF) est un projet de création d'un climat de libre-échange commercial sur l'ensemble des 55 pays de l'Union Africaine. Elle aura pour objectif principal de faciliter les échanges commerciaux entre ces pays.

Le Port Autonome de Lomé a pour vocation de devenir un hub logistique de toute l'Afrique. Une série de plans stratégiques notamment le Plan National de Développement (PND) qui a couvert la période 2018-2022 et la feuille de route gouvernementale 2020-2025, ont spécialement consacré des axes pour le développement du Port Autonome de Lomé. Toutes ces réalisations ajoutées à sa profondeur naturelle de 16,60 mètres, ont permis au Port de Lomé de rayonner aujourd'hui sur l'échiquier international du commerce maritime. De ce fait, nous pouvons fièrement dire que le PAL est suffisamment préparé pour accueillir la mise en place de cette Zone de libre-échange. Nos atouts sont nombreux. Tout d'abord, la sécurité : le Port Autonome de Lomé est reconnu comme étant le port le plus sécurisé de la sous-région grâce à la marine togolaise qui patrouille sur la côte togolaise 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

Le Port Autonome de Lomé est, par ailleurs, le seul port de la côte ouest africaine à avoir une profondeur de près de 17 mètres. Par sa position stratégique, il est aussi le seul port de la sous-région par lequel on peut atteindre plusieurs capitales en un seul jour de route, ce qui constitue un atout pour l'acheminement des marchandises vers les pays du Sahel. Enfin, toutes les opérations se font à l'intérieur du Port sans contrainte douanière, ce qui constitue un gain de temps et un gage de compétitivité.

Quelles sont les nouvelles perspectives du Port Automne de Lomé ?

Dans sa quête permanente de la qualité de service, le Port Autonome de Lomé s'est investi dans un programme de développement de ses infrastructures afin d'offrir de meilleures conditions de traitement des navires et des marchandises.

Les nouvelles infrastructures à réaliser comprennent :

- La poursuite de l'extension de la darse de Lomé Container Terminal ;
- La réhabilitation, l'extension et la modernisation du quai minéralier :
- L'aménagement d'un port sec à l'intérieur du pays afin de rapprocher la marchandise des opérateurs économiques du Burkina Faso, du Mali et du Niger;
- La réhabilitation des voies ferroviaires existantes et l'aménagement de nouvelles voies jusqu'au port sec, afin d'assurer l'acheminement à moindre coût des marchandises en provenance ou à destination des pays sans littoral;
- La délocalisation des activités de vente de véhicules et engins d'occasion, afin de libérer des espaces devant servir aux activités essentiellement portuaires.

La pêche et l'aquaculture, un secteur en croissance

Au Togo, la pêche, principalement dominée par la pêche maritime, joue un rôle important dans l'économie nationale. Représentant 4,5% du Produit intérieur brut (PIB), ce secteur emploie plus de 22 000 personnes.



'Etat a déboursé 1,1 milliard FCFA en 2023 au profit de la pêche et de l'aquaculture soit près de 50% du budget du ministère de l'Économie maritime qui s'établit à 2,3 milliards de FCFA. La pêche tient également une part conséquente dans le budget 2024. Des investissements seront alloués à la modernisation des infrastructures de pêche, à la formation et à l'équipement des pêcheurs, ainsi qu'à la promotion de pratiques de pêche durables. Ces mesures soutiendront la préservation des ressources marines, tout en renforçant la productivité et la compétitivité du secteur, permettant ainsi la création d'emplois et la génération de revenus au sein des communautés locales.

La comparaison des productions montre une nette prédominance de la pêche artisanale maritime et de la pêche continentale. Selon les chiffres officiels, 6 734 000 kg de poissons ont été capturés en 2023 dans le cadre de la péché

CHIFFRES CLÉS Pêche

15 000

EMPLOIS DIRECTS

22 000

EMPLOIS INDIRECTS

4,5%

DU PIB AGRICOLE

2 429 tonnes

DE POISSONS CAPTURÉS EN 2023 (+7% PAR RAPPORT À 2022)

▶ continentale soit une augmentation de 3,575% par rapport à 2022, la pêche maritime artisanale affiche une progression de 5,96% en 2023 avec 15 799 000 kg de poissons pêchés. La plus grande progression observée en 2023 est venue de la pêche chalutière qui a bondit de 38,37% 128 000 kg de poissons pêchés. La pisciculture aussi continue son essor avec 1 568 000 tonnes récoltées en 2023 soit une croissance de 36,23% comparé à 2022.

Les projections pour la campagne 2023 sont estimées à 20 050 tonnes soit une hausse de 3,08% par rapport à la campagne précédente mais en baisse de 13,98% par rapport à la moyenne des cinq dernières années (DSID, 2022).

Entre 2020 et 2022, grâce au Projet de Développement de l'Aquaculture au Togo (PDAT), le secteur halieutique est, quant à lui, en pleine croissance : la production est passée de 730 à 1 151 tonnes, soit une évolution de 57%. Le PDAT qui est dans sa phase pilote sur le Lac Nangbéto, doit se poursuivre. Concrètement, il s'agit pour le ministère d'appuyer techniquement les aquaculteurs avec l'installation des cages flottantes et l'organisation des séances de formation sur les techniques d'aquaculture.

Les acteurs de pêche, notamment ceux en activité au port de pêche de Lomé, devraient aussi bénéficier de divers appuis leur permettant d'augmenter leur production. En référence à la feuille de route 2022-2025, la couverture des besoins halieutiques resteune priorité pour le gouvernement. Le sefforts du gouvernement sont ainsi axés sur une gestion durable des ressources marines avec des initiatives visant à lutter contre la pêche illégale et la surpêche ainsi que la protection côtière. Même si ce secteur d'activité n'est pas assez industrialisé et développé, il fournit 22000 emplois, dont 15000 directs. En termes de perspectives, le gouvernement met tout en œuvre pour tirer le meilleur du secteur maritime comme en témoigne la construction du nouveau port de pêche de Gbétsogbé, une localité située à 24 km de Lomé. Ce nouveau port de pêche permettra d'accroître la production halieutique

CHIFFRES CLÉS Protection côtière

50 km

DE FAÇADE MARITIME ATLANTIQUE

20 km

DE CÔTES PROTÉGÉES DANS LE CADRE DU PROJET WACA

3,8 milliards de dollars

(COÛT DE L'ÉROSION, DES INONDATIONS ET DE LA POLLUTION AU BÉNIN, EN CÔTE D'IVOIRE, AU SÉNÉGAL ET AU TOGO)

annuelle du Togo. Le Togo s'implique activement dans la lutte contre la pêche INN en renforçant ses dispositifs de contrôle et en favorisant la coopération à l'échelle nationale et internationale. Les réformes institutionnelles et la mise en place d'un système de suivi satellitaire des navires de pêche illustrent cet engagement.



LA PROTECTION CÔTIÈRE : LE PRINCIPAL DÉFI ENVIRONNEMENTAL

L'un des principaux enjeux environnementaux du secteur au Togo est l'érosion côtière. Le recul du trait de côte du Togo est ainsi devenu un sujet essentiel. Le ministère de l'économie maritime en coordination avec celui de l'environnement ont travaillé dans le cadre du projet WACA (West Africa Coastal Resilience Programme) incluant l'ensemble des pays ouest-africains. A la fin de l'année 2023, Sur 20 km de côtes allant de la frontière du Bénin à Agbodrafo, les travaux de protection engagés dans le cadre de ce projet sont achevés. Ce projet transfrontalier entre le Togo et le Bénin a réduit l'impact des courants maritimes sur la côte. Une bonne partie de cette côte est désormais protégée. Une seconde phase permettra de protégé le trait de côte entre Agbodrafo et Gbodjomé.

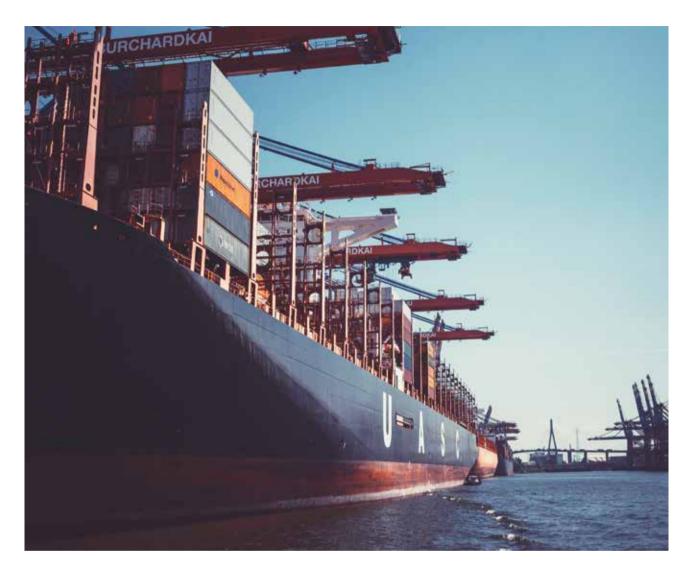
L'adhésion du Togo à MARPOL et à FAL

Dans le cadre de la promotion de son économie maritime, le Togo a adhéré à deux conventions, l'une relative à la prévention de la pollution par les navires (MARPOL) et l'autre, visant à faciliter le trafic maritime international (FAL).

'adhésion du Togo à la convention MARPOL adoptée par l'Organisation Maritime Internationale (OMI) lui permet de participer à la lutte mondiale contre la pollution de l'environnement marin. Il peut ainsi délivrer des certificats internationaux de prévention de la pollution de l'air (IAPPEC) à la grande flotte de navires battant pavillon togolais. C'est un véritable outil pour l'accroissement de l'économie bleue du Togo en régissant la prévention de la pollution de l'atmosphère par les navires, notamment le contrôle des émissions d'oxyde de soufre et d'azote, l'interdiction des émissions délibérées des substances qui appauvrissent la couche d'ozone et l'incinération à bord, et les émissions des composés organiques volatiles imputables aux







▶ navire-citerne. Cette convention permet aussi au Togo de se conformer à ses engagements internationaux en matière de transports maritimes en tant qu'Etat du pavillon, Etat de port et Etat côtier. L'adhésion du Togo à la convention FAL vise à faciliter le trafic maritime international en permettant de simplifier des formalités administratives dans le domaine des transports maritimes. Elle renforce également l'attractivité du Togo, compte tenu de sa position géographique et des

potentialités qu'offre son port en eau profonde, et mobilise davantage les partenaires dans la mise en œuvre du Plan National de Développement (PND), notamment son axe 1. C'est un instrument attractif pour tous les opérateurs économiques intéressés par l'industrie maritime et portuaire togolaise. En outre, cette adhésion a favorisé l'accélération de la digitalisation et a permis au PAL de tenir son rang de premier port du Golfe de Guinée en termes de trafic maritime.

OPPORTUNITÉS

Les potentialités du Togo sont grandes en matière d'économie maritime et de toutes ses activités dérivées. Signalons notamment les opportunités économiques pour les sociétés de maintenance des navires et le traitement des effluents maritimes. Le gouvernement cherche aussi des partenaires souhaitant investir dans la pêche chalutière et professionnelle ainsi que dans la transformation locale des produits de cette pêche.













1 812



NAVIRES TRAITÉS

561

*Données à fin 2023

La Perle de l'Afrique

00228 22 53 70 00 / 22 53 70 25



LCT_INFO@lct-togo.com

www.lct-togo.com

Bld. du Mono, rond-point Foyer des Marins, Zone Portuaire - 09BP9103 Lomé - TOGO

L'accès à l'énergie et à l'électricité pour tous à un prix abordable demeure une grande priorité pour le gouvernement.

Extrait de l'allocution prononcée par le ministre de l'Economie et des Finances à l'occasion de l'adoption de la loi de Finances, exercice 2024, devant l'Assemblée nationale le 22 décembre 2023.

Energie & Mines

Le Togo s'est lancé dans une politique de promotion des énergies renouvelables avec la construction de la centrale solaire photovoltaïque de Blitta, la plus grande de l'Afrique de l'Ouest. En ce qui concerne les mines, les réformes sont centrées sur la protection de l'environnement et des communautés locales.





Entretien avec Ignace de Prest, Président du directoire de Sunna Design, une entreprise française spécialisée dans l'éclairage public solaire intelligent qui a remporté un contrat portant sur la fabrication, l'installation et la maintenance de 50 000 lampadaires solaires au Togo.

Quel est l'avancement du projet que vous déployez au Togo ?

Le PEP'S Rural, (Programme d'Éclairage Public Solaire) est un programme ambitieux, porté par le Ministère de l'Energie, et mis en œuvre par l'Agence Togolaise d'Electrification Rurale et des Energies Renouvelables (AT2ER). Il vise à déployer 50 000 lampadaires solaires dans les zones rurales togolaises. À ce jour, plus de 30 000 lampadaires ont déjà été installés à travers le pays, et transforment la vie nocturne dans les zones ciblées, en améliorant la sécurité, l'accès aux services essentiels et en facilitant les activités économiques après le coucher du soleil. Nous sommes en bonne voie pour achever l'installation dans les délais prévus, avec une maintenance garantie sur 12 ans, soulignant notre engagement envers la durabilité et l'efficacité à long terme. Cette initiative s'inscrit dans le cadre de notre engagement à soutenir le gouvernement togolais dans sa stratégie d'électrification rurale et de modernisation du pays, en assurant un éclairage public durable et accessible à plus de 1,3 million de Togolais.

Quelle part occupe l'innovation chez Sunna Design?

L'innovation est au cœur de la stratégie de Sunna Design. Nous avons investi massivement en R&D pour mettre au point les solutions d'éclairage solaire les plus robustes et fiables du marché, avec des durées de vie longue. Nous innovons également dans la façon de monter des projets clé en main avec leur financement, dans

les études d'implantation pour maximiser l'impact sur les populations, dans notre plateforme de supervision qui permet d'avoir une vision détaillée du parc dans la durée. Nous avons également créé des programmes d'accompagnement innovants autour de l'éclairage solaire, à destination des décideurs politiques, nationaux et locaux, ainsi que des populations. Toutes ces innovations sont des outils au service du développement des territoires.

Votre modèle d'entreprise explique-t-il votre succès sur le continent africain ?

Notre modèle de développement a été inspiré par notre expérience africaine et notre volonté de développement durable. Il repose sur une intégration dans le long terme aux écosystèmes locaux, via le transfert de richesse (création d'emploi, sous-traitance à des PME locales, partenariats), de compétences (programmes de formation, de sensibilisation), et suivi dans la durée des installations. Cette approche permet de créer des relations de confiance dans la durée, et de capitaliser sur les apprentissages du terrain. Nous proposons également la gamme d'éclairage solaire la plus large du marché pour répondre aux besoins de nos clients avec la solution la plus adaptée, que ce soit en rural ou en urbain ou routier. Ces atouts, combinés avec la robustesse de notre technologie, nous permettent de nous positionner comme acteur de référence de l'éclairage solaire sur le continent africain.

Une avancée notoire dans le secteur de l'énergie

Le Togo s'est résolument engagé dans une politique de développement énergétique avec sa stratégie d'électrification. La vision du gouvernement est d'assurer un accès à l'électricité à tous d'ici à 2030 avec le concours des partenaires au développement.



a mise en œuvre est orientée vers trois technologies : la connexion au réseau conventionnel, la solution des mini-grids et des kits solaires individuels. Ainsi, que ce soit dans les énergies renouvelables ou conventionnelles, le Togo a confirmé sa politique énergétique avec la construction de la centrale solaire photovoltaïque de Blitta, la plus grande de l'Afrique de l'Ouest, le déploiement du réseau électrique, l'installation des lampadaires pour l'éclairage public, facilité d'accès à l'électricité à travers un fonds avec à la clé plusieurs programmes et projets réalisés et d'autres en cours de réalisations.

Vers l'autonomie énergétique

Le gouvernement togolais dans le souci de rendre le pays totalement indépendant en matière d'énergie vis-à-vis de l'extérieur fait du secteur une des priorités en matière •

CHIFFRES CLÉS

35%

DE PART D'ÉNERGIE RENOUVELABLE DANS LE MIX ÉNERGÉTIQUE EN 2023

85%

TAUX D'ACCÈS À L'ÉLECTRICITÉ EN ZONE URBAINE

27%

DE TAUX D'ACCÈS À L'ÉLECTRICITÉ EN MILIEU RURAL OBJECTIF DE 100% TAUX D'ACCÈS À L'ÉLECTRICITÉ EN 2030



▶ d'infrastructures énergétiques. Ainsi, avec cet engagement du Chef de l'Etat, la production d'électricité à travers les sources renouvelables est appelée à passer de 90 MW en 2021 à 225 MW en 2025 soit 50% du mix énergétique en termes de capacité installation nationale installée.

En février 2023, une convention de financement a été conclue entre le Togo et le groupe de la Banque mondiale pour un montant de 60 millions de dollars - environ 39,7 milliards de FCFA-. Cette enveloppe est consacrée à la construction d'une centrale solaire photovoltaïque d'une capacité de 25 MWc, avec 40 MWh de stockage par batteries à Dalwak dans la région des Savanes, à Dapaong, sur une superficie de plus de 115 hectares. Envisagée dans le cadre du projet régional solaire d'intervention d'urgence (RESPITE), elle permettra l'électrification d'environ 60 localités rurales dans la région des Savanes, ceci, en droite ligne avec le Programme d'urgence de renforcement de la résilience dans la région des Savanes (PURS). Cette région a bénéficié aussi de l'installation de 23403 lampadaires dans le cadre du Programme Électrification Public solaire Rural (PEP'S Rural).

Enfin, deux nouvelles centrales solaires à Sokodé (préfecture de Tchaoudjo) et à Awandjélo (préfecture de la Kozah) sont en cours de développement avec des capacités de production respectives de 64MWc et 42MWc. Parallèlement, les 310 km de ligne haute tension avec des postes associés dans la partie nord du pays sont achevés, reliant les villes de Kara, Mango, Dapaong et Mandouri couvrant ainsi tout le pays par un réseau de transport fiable. Grâce à ce réseau

optimisé avec des coûts d'exploitation réduits, le corridor Lomé-Cinkassé alimente le Togo.

Développement des infrastructures solaires avec la plus grande centrale solaire photovoltaïque d'Afrique de l'Ouest

Des centrales solaires sont déjà opérationnelles au Togo. La centrale de Blitta située à 270 km de Lomé, a été inaugurée en juin 2021 par le Chef de l'État. Une extension de 20 MWc a été faite en 2023 portant la capacité totale à 70MWc. Les travaux d'extension de la capacité installée à 100MWc sont en cours et sera achevé au cours de cette année 2024. Ce plus grand projet solaire moderne d'Afrique de l'Ouest est l'illustration des ambitions du Togo d'augmenter la part des énergies renouvelable dans le mix énergétique de 50% d'ici 2025. La centrale, baptisée Mohammed ben Zayed Al-Nayane, du nom de l'Émir, Président des Émirats Arabes Unis, fournira de l'énergie propre à 158 000 foyers soit près de 790 000 personnes. La centrale est financée et opérée par AMEA Power, une société basée à Dubaï.

Un autre partenariat a été conclu en décembre 2023 entre l'État togolais, EDF et le groupe français Meridiam pour la centrale solaire de Sokodé dans la région Centrale. Cette centrale, dont les travaux commenceront en 2024, aura une capacité de 64 MWc et contribuera à l'alimenter en électricité les 700 000 habitants de la ville et des environs.

L'éclairage connecté, étape clé du développement rural

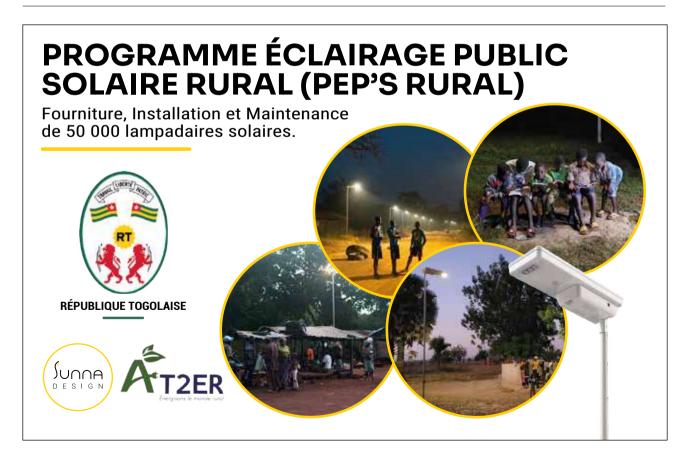
Le Président de la République, Faure Essozimna Gnassingbé, a procédé, le 20 avril 2023 à Kadjanga, au lancement du projet de fourniture, d'installation de 50 000 lampadaires solaires autonomes et intelligents, avec une maintenance et une garantie des installations sur 12 ans. Le projet est financé par une convention de prêt de 40 millions d'euros avec la République française et est réalisé par l'entreprise française Sunna Design en partenariat avec des PME togolaises. L'initiative s'inscrit dans le cadre du Programme Électrification Public solaire Rural (PEP'S Rural) et vise à renforcer le système d'éclairage des zones frontalières, des localités électrifiées par des kits solaires et des infrastructures sociales. On note également le développement d'un projet de mini-réseaux électriques dans plus de 80 localités du pays.

Le potentiel de la biomasse

En encadrant l'activité d'exportation des déchets issus de la biomasse au Togo, le gouvernement entend utiliser les déchets provenant d'industries de transformation du bois, les déchets végétaux agricoles et les déchets alimentaires. Cela permettra le développement de projet intégré de gestion et de valorisation des déchets. Les chiffres clés démontrent, qu'en date de 2022, les taux de réalisation sont notamment plus de 35,31%, de la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique ; 85%, taux d'accès à l'énergie électrique en zone urbaine ; 25%, taux d'accès à l'énergie électrique en milieu rural ; 63,7%, taux d'accès national à l'énergie électrique. Et l'ambition du Togo est d'avoir un taux de 100% d'accès en énergie d'ici à l'horizon 2030.

OPPORTUNITÉS

Le gouvernement togolais entend accroître la production d'électricité à base des sources d'énergies renouvelables notamment par des centrales hydroélectriques. En vue d'encourager les investisseurs, il offre un cadre juridique et règlementaire attractif aux investissements dans ce sous-secteur prometteur permettant de répondre de façon efficiente aux défis liés aux activités de production, de commercialisation et d'utilisation de l'électricité produite à partir des énergies renouvelables.



La transformation du secteur minier national

Le gouvernement togolais s'est fixé comme objectif à l'horizon 2025, l'augmentation des emplois créés dans le secteur minier et l'augmentation des exploitations à grande échelle et des projets d'exploration.

e secteur minier constitue un moteur de croissance économique durable et un levier majeur de création de richesses et d'emplois. L'industrie minière au Togo est dominée par six sociétés titulaires de permis d'exploitation à grande échelle. Il s'agit de la Société Nouvelle des Phosphates du Togo (SNPT) qui exploite du phosphate et détient deux permis à Hahotoé et Kpogamé pour une superficie de 39,88 km², la West African Cement (WACEM), exploitatrice de calcaire qui détient aussi deux permis à Tabligbo pour une superficie de 25 km², SCANTOGO Mines qui exploite également du calcaire est aussi titulaire de deux permis pour une superficie de 18,15 km². La société MM Mining qui possède un permis d'exploitation du fer de Bangéli (Bassar) est actuellement en arrêt d'activité.

POMAR détient un permis d'exploitation de marbre couvrant 12,4 Km². En 2019, la Société ICA Invest s'est vu délivrer un permis d'exploitation de 20 ans renouvelables pour l'exploitation du gisement d'argile de Ledjoblibo dans la préfecture de Dankpen (région de la Kara). Les réserves de ce gisement situé sur une superficie de 98 hectares dans la préfecture de Dankpen, sont évaluées à un peu plus de 11 millions de mètres cubes, soit 18,8 millions de tonnes d'argile. L'exploitation de l'argile permettra de produire des briques et tuiles.

Le gouvernement a octroyé un permis d'exploitation à la Société togolaise de manganèse, créée en avril 2023, et

détenue à 100% par l'État pour l'exploitation du gisement de manganèse de Nayega à l'extrême nord avec des réserves évaluées à 8,5 millions de tonnes.Le pays hébergerait en dehors du phosphate, de l'or et du manganèse, de grandes ressources de fer évaluées à 500 millions de tonnes dans la région de Bassar et des chromites estimées à 50 000 tonnes dans le massif Kabyè.

Le gouvernement togolais continue sa politique d'expansion et de développement de l'activité minière par l'octroi de nouveaux permis de recherche. Le secteur devrait à terme jouer un rôle clé en contribuant à la génération d'emploi pour la population et l'augmentation des recettes de l'État. Les autorités, pour garantir davantage la transparence dans le secteur minier et doubler sa contribution à la richesse nationale, ont entrepris plusieurs réformes ces dernières années notamment l'adhésion du Togo au processus ITIE, la mise en place du portail web du cadastre minier pour publier les contrats miniers ou encore le lancement du Projet de Développement et de Gouvernance Minière (PDGM) pour mieux évaluer les potentialités du pays.

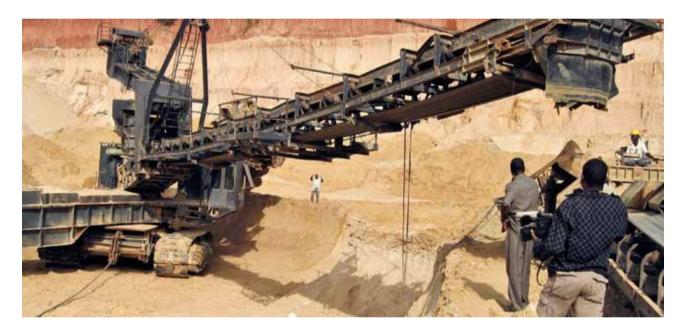
Les réformes actuelles sont centrées sur la protection de l'environnement et des communautés locales. Une attention particulière est dorénavant portée à l'implication des autorités locales dans le processus d'octroi des permis d'exploitation, dans la prévention et les initiatives visant à dissuader les exploitations illégales de carrières.

LE TOGO, MEMBRE DE L'IGF

Depuis novembre 2022, le Togo est membre du Forum intergouvernemental sur les mines, les minerais, les métaux et le développement durable (IGF). L'entrée du Togo dans cette organisation s'explique par l'ambition du pays de développer durablement son secteur minier afin d'accroître l'impact socio-économique des exploitations minières sur la population togolaise. Ceci, tout en minimisant les impacts négatifs des exploitations et en préservant l'environnement. Le Forum intergouvernemental sur l'exploitation minière, les minéraux, les métaux et le développement durable est une organisation qui promeut la bonne gouvernance minière. Le Togo est le $80^{\rm ème}$ pays adhérent.

Le phosphate, un des principaux produits d'exportation

L'année 2022 a été marquée par une croissance substantielle dans l'industrie du phosphate, avec une production et des ventes en hausse. La valorisation du phosphate à travers une filière de transformation en engrais est un tournant pour l'agriculture.



e gouvernement a mis en œuvre depuis plusieurs années un plan de plusieurs millions de dollars pour permettre au phosphate de retrouver son importance dans l'économie nationale. Piloté par la Société nouvelle des phosphates du Togo (SNPT), le plan comprend une première phase de réhabilitation et une remise à niveau des infrastructures de production vétustes, les deux autres phases portant sur la consolidation et l'industrialisation. Selon les statistiques de la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), l'industrie du phosphate au Togo a connu une croissance significative en 2022. La production a augmenté de 5,9% pour atteindre 1 541 772 tonnes, tandis que les ventes ont progressé de 14%, passant de 1 386 811 à 1 583 180. Cette progression a été soutenue par une augmentation exceptionnelle de 116% des prix mondiaux du phosphate brut.

Ce dynamisme intervient alors que le Togo s'efforce de

relancer son industrie extractive, le phosphate étant l'un des minéraux stratégiques du pays. Le Togo, qui se situe dans le top 15 des producteurs mondiaux de phosphate, ambitionne de renforcer la chaîne de valeur locale en transformant ce minerai sur place.

Un ensemble d'accords a été signé, fin mai 2023, avec l'Office Chérifien des Phosphates (OCP), le géant marocain des engrais phosphatés, pour l'implantation d'une usine d'engrais locale. La valorisation du phosphate à travers une filière de transformation en engrais serait un tournant pour l'agriculture togolaise, qui est au centre des priorités du gouvernement.

Au premier trimestre 2023, au rang des dix premiers produits exportés par le Togo, figure le phosphate. Les principales exportations restent dominées par les produits phosphorés (phosphates naturels de calcium, phosphates alumino-calciques naturels et craies phosphatées).

La valorisation du manganèse

En avril 2023, une société d'Etat a été créée au Togo pour valoriser le manganèse et développer la chaîne de valeur de l'industrie minière du pays.



a Société togolaise de manganèse (STM) va valoriser le manganèse en vue de développer la chaîne de valeur de l'industrie minière pour dynamiser la création d'emplois et l'économie du pays conformément à la feuille de route gouvernementale 2020-2025. Basée à Dapaong, non loin du site de Nayéga, la STM est dotée d'un capital social de 200 millions de FCFA. Elle est habilitée à mettre en valeur tous gisements de manganèse sur l'étendue du territoire, elle est chargée aussi de la commercialisation, de l'implémentation d'usines de transformation puis de la réalisation de toutes opérations industrielles, commerciales, financières et mobilières ou immobilières. Le premier défi de cette entreprise est de concrétiser le potentiel du projet Nayéga qui héberge des ressources minérales de 13,97 millions de tonnes titrant 12,4% de manganèse et

des réserves de minerai de 8,48 millions de tonnes titrant 14% de manganèse.

En effet, dans le cadre de l'accord conclu entre le gouvernement togolais et Keras Resources, la société britannique a renoncé à l'obtention d'un permis d'exploitation de Nayéga. Le transfert des connaissances de Keras Resources contribue au renforcement des capacités locales, tandis que les modalités financières de l'accord récompensent l'entreprise britannique pour son investissement tout en favorisant une collaboration fructueuse avec l'État togolais. Le gisement de manganèse de Nayega est implanté dans la préfecture de Kpendjal Ouest dans la région des Savanes, à environ 30 km de la RN1. Le secteur du manganèse fait face à de nouveaux enjeux avec de nouveaux besoins en sidérurgie et la demande croissante des batteries électriques.



RÉFORME DU CADRE RÉGLEMENTAIRE DES HYDROCARBURES

Dans le secteur des hydrocarbures, l'une des principales initiatives du gouvernement togolais concerne la mise à jour du cadre réglementaire et législatif afin de garantir une meilleure gouvernance du secteur tout en favorisant la diversification de l'offre énergétique. Le gouvernement souhaite que la mise à jour du cadre réglementaire et législatif dans le secteur des hydrocarbures et l'élaboration d'un plan national d'implantation des stations-services permettent d'assurer une répartition harmonieuse de celles-ci sur l'étendue du territoire national. A ce jour, une dizaine de compagnies se partagent le marché.

OPPORTUNITÉS

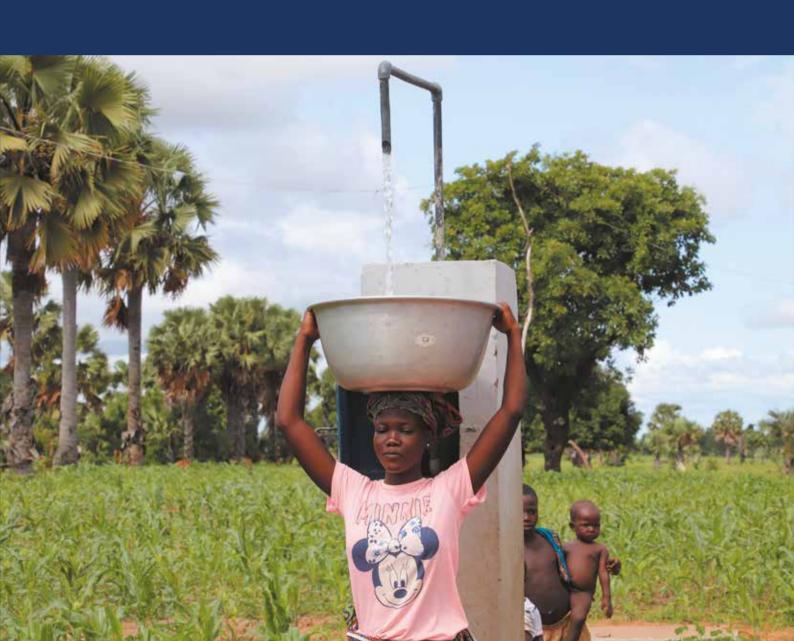
Le Togo a souhaité réviser son code minier, en vue d'une harmonisation avec celui de l'UEMOA et d'une meilleure mobilisation des ressources. Le texte prendra également en compte les nouveaux enjeux du secteur minier, tels que contenus dans les normes de transparence de l'ITIE (l'initiative pour la transparence dans les industries extractives) auquel le Togo a adhéré en 2010. Dans ce secteur clé de l'économie togolaise, des études ont confirmé l'existence de vastes gisements de qualité, en particulier, or, fer, manganèse, chromite, bauxite, calcaire, zinc, plomb, argent, baryum, cuivre, arsenic, autunite, uranium, thorium, cadmium, nickel, et des substances minérales industrielles et des matériaux de construction, tels que le marbre, encore sous-exploités. Si les investissements étrangers directs (IED) sont déjà présents dans les mines, principalement dans le ciment, le secteur laisse entrevoir de nombreuses opportunités.

Sous le haut leadership du Chef de l'Etat, Son Excellence Monsieur Faure Essozimna Gnassingbé, Président de la République togolaise, la feuille de route gouvernementale 2020-2025 a fait de l'accès à l'eau un élément majeur du développement et de l'inclusion sociale.

Extrait du discours de Son Excellence Madame le Premier ministre Victoire Tomégah-Dogbé, à l'occasion du lancement du PASH-MUT, Projet d'amélioration de la sécurité hydrique en Milieu Urbain au Togo le 10 octobre 2023.

Eau & Assainissement

La vision stratégique 2025 du gouvernement est basée sur l'accès à l'eau et assainissement généralisé à toute la population togolaise. Le traitement et la valorisation des déchets est également un secteur porteur au Togo.



INTERVIEW



Entretien avec le Général Damehame Yark, Ministre d'Etat, Ministre de l'Eau et de l'Hydraulique villageoise depuis septembre 2023, dont la mission est d'œuvrer à l'accès universel à l'eau potable. Il était auparavant Ministre de la Sécurité et de la Protection civile.

Où en est le Projet d'amélioration de la sécurité hydrique en milieu urbain au Togo (PASH-MUT)?

Le PASH-MUT, lancé le 10 octobre 2023 par Madame le Premier Ministre, a pour objectif d'améliorer l'alimentation en eau potable et l'accès à l'assainissement dans le Grand Lomé. Ce projet est financé par la Banque Mondiale à hauteur de 92,3 millions d'euros pour une durée de 6 ans. Le projet a six composantes à savoir : l'amélioration des services d'approvisionnement en eau potable, le renforcement des institutions et de l'efficacité du secteur, l'amélioration de l'assainissement et de l'hygiène, le renforcement de la gestion des ressources en eau, la gestion du projet et la réalisation d'études sectorielles et une intervention d'urgence conditionnelle.

Le projet est entré en vigueur le 10 août 2023. Depuis cette date jusqu'en fin février 2024, plusieurs activités ont été mises en œuvre. Ces activités sont principalement axées sur le volet institutionnel et sont des préalables à la réalisation de travaux. Les documents de sauvegardes environnementales et sociales, le document de stratégie de passation de marchés, le manuel d'exécution du projet, le manuel de procédures administratives, financières et comptables, ont été élaborés. La signature d'une convention de collaboration est en vue avec l'Université de Lomé pour accompagner le Ministère de l'eau et de l'hydraulique villageoise dans l'amélioration de la connaissance sur les ressources en eau à travers la recherche.

Sont également en cours, les processus de recrutement de plusieurs consultants à savoir :

• Une firme devant accompagner la TdE à améliorer sa performance opérationnelle ;

- Une firme pour des études d'avant-projet sommaire (APS), d'avant-projet détaillé (APD) et élaboration de DAO, contrôle et supervision des travaux d'alimentation en eau potable et d'assainissement ;
- Une firme pour les études APS et APD, élaboration de DAO, contrôle et supervision des travaux WASH dans les écoles et formations sanitaires du Grand Lomé.

Nous espérons que ces recrutements ainsi que les études aboutissent le plus tôt que possible pour le démarrage effectif des travaux au bénéfice de nos populations.

Qu'en est-il du Projet d'amélioration des conditions de vie en milieu scolaire et rural (PASSCO3) ?

Le projet d'amélioration des conditions sanitaires en milieu scolaire et rural est financé par l'Agence Française de Développement à hauteur de 6.5 milliards de FCFA. Cette troisième phase consiste à réaliser 850 forages équipés de pompes à motricité humaine dans les deux régions septentrionales du pays. Ces forages seront réalisés dans des établissement scolaires, dans des centres de santé et au sein des communautés villageoises. A la fin février 2024, soit 4 mois après le lancement du projet, environ 160 forages ont été réalisés et seront bientôt équipés de pompes. Aucune difficulté majeure n'est à signaler. Le taux d'avancement physique est en phase avec le délai consommé. Nous encourageons les entreprises à maintenir et à renforcer le rythme de mise en œuvre des travaux. Le PASSCO 3 et l'ensemble des actions en cours permettront d'atteindre l'accès universel à l'eau potable en milieu rural dans les deux régions. Le projet s'inscrit également dans le cadre du programme d'urgence de renforcement de la résilience et de la sécurité des



communautés. Il se déroule dans une zone menacée par des actes de terrorisme et d'extrémisme violent.

Comment comptez-vous mettre fin aux forages anarchiques d'eau ?

Les forages anarchiques sont pour la plupart présents dans le Grand Lomé où les nappes superficielles sont facilement accessibles. Ces forages sont réalisés par des personnes physiques dans des zones non encore desservies par la Société Togolaise des Eaux. Ils servent dans certains cas à une utilisation domestique. Dans d'autres cas, l'eau de ces forages est vendue aux populations riveraines. Ces forages devraient normalement faire l'objet de déclaration tout juste après leur réalisation et avant toute utilisation. Cette mesure est d'ailleurs une disposition de la loi portant code de l'eau en République togolaise. La déclaration permet au ministère à travers sa Direction des ressources en eau de disposer des informations sur le type de nappe captée, sur la qualité de l'ouvrage réalisé et sur la qualité de l'eau issue du forage. Le ministère sur la base de l'analyse des informations fournies, conseille le déclarant sur les actions préalables à mettre en œuvre avant l'utilisation de l'eau conformément aux fins visées. Aujourd'hui il faut le reconnaitre, la majeure partie des forages n'est pas déclarée. On doute de la qualité de l'eau issue de ces forages puisque la nappe superficielle captée, facilement accessible est sujette à la pollution. Même dans le cas où le forage est utilisé juste pour l'alimentation d'un ménage, il faut tout de même faire les analyses de l'eau et le déclarer.

La problématique des forages anarchiques dans le Grand Lomé est indéniablement complexe, nécessitant une approche équilibrée et multidimensionnelle pour résoudre ce défi. Les dispositions prises par le ministère de l'eau sont les suivantes :

- Sensibilisation et éducation : Il est important d'intensifier les campagnes de sensibilisation auprès des populations sur l'importance de la déclaration des forages conformément aux dispositions du code de l'eau. Des programmes éducatifs sont en train d'être développés pour informer les citoyens sur les risques liés à la non-déclaration, tels que la contamination de l'eau et les conséquences sur la santé publique.
- Renforcement des mécanismes de déclaration : Le MEHV envisage de simplifier et de rendre plus accessibles les procédures de déclaration des forages. Cela pourrait inclure la création des formulaires en ligne et des sessions d'information pour aider les propriétaires de forages à comprendre le processus et à s'y conformer plus facilement.
- Contrôles et sanctions : Une application plus stricte des lois existantes, y compris des sanctions dissuasives pour ceux qui ne respectent pas les obligations de déclaration, va certainement jouer un rôle capital. Cela pourrait impliquer la mise en place de la police de l'eau pour identifier les forages non déclarés et prendre des mesures légales.
- Promotion des avantages du raccordement au réseau : Comme mentionné, il est impératif de communiquer de manière convaincante sur les avantages économiques et sanitaires du raccordement au réseau d'eau potable. En mettant en avant des études de cas réussies dans les quartiers déjà desservis, le MEHV va encourager les propriétaires de forages à abandonner leurs installations au profit d'un approvisionnement plus fiable et économique. Collaboration avec les acteurs locaux: Travailler en étroite collaboration avec les communautés locales, les chefs de quartier et les organisations de la société civile pour renforcer l'acceptation des mesures prises. L'implication des parties prenantes locales peut également faciliter la collecte d'informations précieuses sur les forages non déclarés.
- Développement continu du réseau d'eau potable : Poursuivre les investissements dans des projets tels que le projet AEP Lomé phase II et le PASH MUT est déterminant pour étendre la couverture du réseau d'eau potable. L'amélioration continue des services incitera davantage les propriétaires de forages privés à se connecter au réseau public existant d'eau.
- Mesures incitatives : Explorer des partenariats avec le secteur privé pour encourager la déclaration des forages et offrir des incitations financières aux propriétaires qui choisissent de se connecter au réseau public d'eau potable.



• Quel message adresseriez-vous à un entrepreneur souhaitant investir dans le secteur dont vous avez la charge?

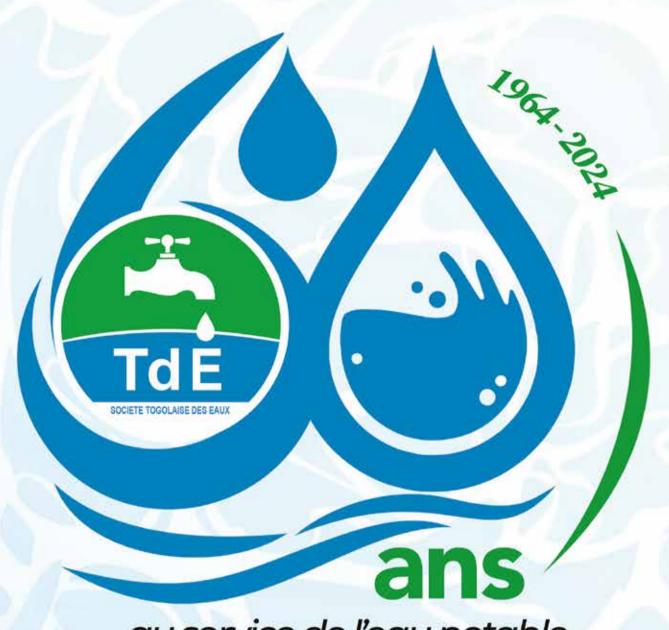
La stratégie d'accès universel à l'eau potable et à l'assainissement au Togo prévoit une forte implication du secteur privé. Le recours aux partenaires privés pour financer les infrastructures est nécessaire pour l'atteinte de nos objectifs. Un exemple typique est le financement des travaux d'alimentation en eau potable des villes d'Agou Gadzépé et Blitta par le partenaire privé Rimon Group. Ce financement nous a permis d'atteindre un taux de desserte de 100% dans ces deux villes. L'expertise apportée par les partenaires privés permet également un transfert de compétences aux acteurs locaux.

D'autres opportunités d'investissement sont disponibles pour le financement des travaux d'infrastructures d'eau potable et d'assainissement en milieu semi-urbain et en milieu urbain. Des discussions sont d'ailleurs en cours avec plusieurs partenaires privés. La contrainte majeure avec les financements privés est le taux d'intérêt. Les taux proposés sont en moyenne 5 à 6 fois plus élevés que les financements concessionnels que nous avons l'habitude d'avoir dans le secteur. Mais notons quand même qu'avec les privés les travaux sont généralement bien faits et vont plus vite. Nous encourageons les partenaires privés à trouver des mécanismes pour réduire les taux proposés à des niveaux acceptables pour notre pays. Le partenariat public privé dans le secteur de l'eau est également envisageable pour

les producteurs d'eau potable indépendants. De nouvelles ressources ont été identifiées pour renforcer la production d'eau potable du Grand Lomé. Les partenaires privés pourront construire des usines pour traiter ces ressources et vendre l'eau traitée à la Togolaise des eaux (TdE). Là également, il faut que le tarif de cession soit supportable pour la TdE pour que celle-ci puisse continuer à fournir de l'eau aux populations à un tarif social conformément à la vision du Chef de l'Etat. Aussi, depuis plusieurs années, l'Etat met en œuvre des mesures incitatives compétitives pour tout partenaire privé qui souhaite investir au Togo.

En dernier lieu, les mesures régulatoires prises par le Togo suggèrent d'explorer le partenariat public privé pour l'exploitation des ouvrages d'eau potable en milieu semiurbain et rural. L'objectif est de confier la gestion des ouvrages dans ces milieux à des partenaires privés. Une étude de délégation de service public d'eau potable dans ces deux milieux a été réalisée et une expérimentation est en cours dans deux communes pilotes.

Investir dans le secteur de l'eau et de l'assainissement présente des opportunités tant sur le plan financier que sur celui de l'impact social et environnemental. Cependant, cela nécessite une compréhension approfondie des enjeux, un engagement envers la durabilité et la qualité, ainsi qu'une capacité à innover et à s'adapter aux évolutions du marché. Si un entrepreneur est prêt à relever ces défis, ce secteur offre un terrain fertile pour la croissance et la contribution positive à la société.



au service de l'eau potable



Ensemble, préservons l'eau, source de vie www.tde.tg 🚹 🚳 🗞 💿

La Stratégie d'Accès à l'Eau Potable (AEP) 2021-2030

La stratégie d'accès universel à l'eau potable et assainissement est en parfaite cohérence avec les objectifs de la FDR du Gouvernement 2025 et alignée sur ceux des ODD à l'horizon 2030. Pour atteindre l'accès universel, le Togo mobilisera environ 2 milliards de dollars soit 1204 milliards de FCFA.

CHIFFRES CLÉS

67%TAUX D'ACCÈS À L'EAU POTABLE EN 2022

80% D'ICI 2025

71%TAUX DE DESSERTE DANS LE GRAND LOMÉ EN 2022

25 milliards FCFA

PRÉVUS POUR L'EAU POTABLE EN 2023

e Togo peut compter sur une stratégie nationale d'accès et d'exploitation du service public d'eau potable. A la fin de l'année 2022, le taux de desserte en eau potable atteignait 67% à l'échelle nationale, avec une hausse marquée à 71% dans le Grand Lomé et 70% en milieu urbain en général. Avec l'appui de ses partenaires, le Togo a doublé les dépenses d'investissement du secteur. C'est ainsi que, sur la période 2020 à 2023, les investissements ont évolué jusqu'à atteindre 154 milliards de FCFA, rythme d'investissements qui devrait être maintenu pour les prochaines années.

Au nombre des stratégies de financement du secteur de l'eau et assainissement, le Togo, en dehors de la dotation budgétaire sur la période 2020-2023, a organisé une table ronde avec les bailleurs en décembre 2022 afin de recueillir des financements privés notamment à travers des partenariats publics-privés.

Le Plan directeur d'approvisionnement en eau potable du Grand Lomé 2023-2050 est conçu dans le cadre de





l'amélioration de l'approvisionnement en milieu urbain et vise à restructurer le réseau actuel et à créer de nouvelles infrastructures. Sa réalisation nécessitera une enveloppe de 670 milliards FCFA à l'horizon 2030 et de 1 450 milliards FCFA en 2050.

La Banque mondiale a approuvé une nouvelle opération visant à rendre l'eau potable disponible pour le plus grand nombre de ménages ainsi qu'à améliorer les services d'assainissement du Grand Lomé. Lancé en octobre 2023, le Projet d'Amélioration de la Sécurité Hydrique en Milieu Urbain au Togo (PASH-MUT) est financé par la Banque Mondiale à hauteur de 100 millions de dollars,

soit 62 milliards de FCFA. Il vise à accroître l'accès aux services de qualité d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement, à améliorer la performance opérationnelle du fournisseur des services d'eau potable et la gestion des ressources en eau dans le Grand Lomé.

Ce projet est structuré en 6 composantes : l'amélioration

des services d'approvisionnement en eau potable en milieu urbain, le renforcement des institutions et de l'efficacité du secteur, l'amélioration de l'assainissement et de l'hygiène, le renforcement de la gestion des ressources en eau, gestion de projet et études sectorielles, intervention d'urgence conditionnelle.

UN ACCÈS À L'EAU ET ASSAINISSEMENT GÉNÉRALISÉ À TOUTE LA POPULATION TOGOLAISE

La vision stratégique 2025 intitulée « Un accès à l'eau et assainissement généralisé à toute la population togolaise » est déclinée en 4 objectifs prioritaires :

- Atteindre un taux d'accès national de 80% à un coût abordable (3,3 millions personnes supplémentaires ont accès à l'eau potable) au plan national ; 95% en milieu rural ; 65% en milieu semi-urbain ; 75% en milieu urbain hors Grand Lomé ; 75% dans le Grand Lomé et 70% d'accès au latrines améliorées.
- Sécuriser l'approvisionnement en eau potable du Grand Lomé à travers l'augmentation des capacités de production hors nappes phréatiques.
- Accompagner le secteur agricole dans le renforcement de l'usage de l'irrigation afin d'améliorer les rendements agricoles.
- Augmenter l'accès aux infrastructures d'assainissement à la fois en zones urbaines et rurales.

Pour y parvenir, le Togo, après un diagnostic sectoriel, a élaboré une stratégie d'accès universel à l'eau potable et à l'assainissement et a réalisé des études stratégiques pour identifier les besoins.





Entretien avec Gbati Yawanké Waké, Directeur général de la Société Togolaise des Eaux (TdE), société d'État spécialisée dans la gestion de l'eau potable et l'assainissement en milieu urbain et semi-urbain, poursuivant les objectifs ambitieux de l'accès universel à l'eau et à l'assainissement à l'horizon 2030.

Pouvez-vous nous présenter les dernières avancées de la TdE ?

Depuis plus d'une décennie, des avancées en matière de production d'eau potable et maintenance des ouvrages ont été enregistrées avec la mise en œuvre de plusieurs stratégies nationales telles DSRP, SCAPE, et PND. Ainsi, entre 2010 et 2022, le taux de desserte est passé de 34% à 60%, soit une progression moyenne annuelle de 2,6%. Cette amélioration notable du service public d'eau sur les cinq dernières années se traduit par une évolution du volume d'eau traitée de 28% et un accroissement des canalisations d'adduction et de distribution de la façon suivante : 11,21% pour le réseau d'adduction, 33,96% pour le réseau de distribution et 11,21% pour le réseau d'adduction. Ceci traduit les efforts du Gouvernement avec l'appui des partenaires techniques et financiers. Toutefois, des disparités existent entre les régions et entre les préfectures. Leur réduction constitue un défi en termes d'équité dans l'accès aux services d'eau potable à l'horizon 2030.

Comment la transformation digitale permet un meilleur service aux populations ?

La digitalisation des services publics, notamment la fourniture d'eau potable de qualité aux populations par la Société Togolaise des Eaux (TdE), est une priorité pour les autorités togolaises. Il s'agit d'un pilier important de la feuille de route gouvernementale 2020-2025 à travers la recherche de l'inclusion sociale. La TdE s'est inscrite dans cette logique avec la dématérialisation de plusieurs procédures qui lui ont

permis d'être plus proche de sa clientèle. Pour atteindre cet objectif, la TdE suit une feuille de route de transformation de son système d'information. Parmi les innovations, on peut citer l'introduction du compteur d'eau intelligent à prépaiement (Tsi'go), la plateforme digitale avec l'application mobile (TdE Clientèle), le site internet (www.tde.tg) et l'élargissement des moyens de paiements digitaux des factures d'eau (via TMoney, Flooz, Ecobank mobile, ECO CCP, Alease Pay, Keaz, Coris Money). Toutes ces innovations permettent à la société d'être plus proche de sa clientèle avec la dématérialisation de ces process, notamment le paiement numérique des factures, les demandes d'abonnement via le site web, le paiement en ligne des devis de travaux, la gestion optimale de l'eau et du budget de consommation d'eau.

Que va apporter à Lomé le projet de sécurité hydrique en milieu urbain ?

Dans la continuité des objectifs de la Feuille de route gouvernementale 2020-2025, le Projet d'Amélioration de la Sécurité Hydrique en Milieu Urbain au Togo (PaSH-MUT) a pour objectif d'accroître l'accès et la qualité des services d'approvisionnement en eau et d'assainissement, d'améliorer les performances opérationnelles de la TdE et de la gestion durable des ressources hydriques dans le Grand Lomé. Ce projet, financé par la Banque Mondiale à hauteur de 100 millions de dollars, est structuré en 6 composantes : amélioration des services d'approvisionnement en eau potable en milieu urbain, renforcement des institutions et de l'efficacité du secteur, amélioration de l'assainissement et de l'hygiène, renforcement de la gestion des ressources en eau, gestion de projet et études sectorielles, intervention d'urgence conditionnelle.

Au terme dudit projet, il est attendu:

- 6 nouveaux systèmes autonomes d'adduction d'eau potable.
- 200 000 branchements au réseau d'eau potable de la TdE.
- 110 écoles et formations sanitaires bénéficiaires d'installations WASH et santé et hygiène menstruelles (SHM).
- 10 000 élèves, dont 5 000 filles, touchées par le WASH et la SHM.
- 1 station de traitement de boues de vidange de capacité allant à 1100 m³/jours.
- Réduction de 40% à 20% des pertes d'eau non facturée de la TdF.
- 950 000 personnes bénéficiant des installations et adductions d'eau potable dans le Grand Lomé.
- 157 000 personnes bénéficiant des installations et adductions d'eau potable dans 6 localités périphériques de Lomé.
- L'amélioration de la qualité des services pour tous les clients TdE.

Le Plan d'assainissement, une priorité

La Feuille de route gouvernementale 2025 pour le sous-secteur de l'assainissement vise à porter les taux d'accès des ménages aux latrines améliorées à 70% et aux ouvrages d'évacuation d'eaux usées à 37% en milieu urbain.

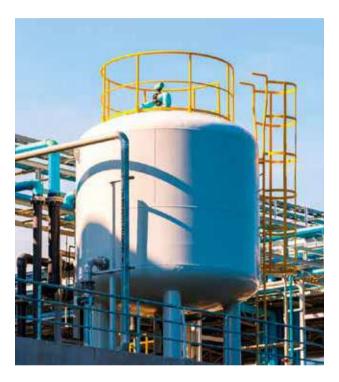
l'instar des autres pays en développement, le Togo est caractérisé par une augmentation de sa population. Cette croissance démographique est particulièrement marquée au niveau urbain et principalement au niveau de Lomé. Cette situation s'accompagne de déchets solides et liquides domestiques de plus en plus importants affectant la qualité du cadre de vie des populations.

Le gouvernement togolais s'est fixé des objectifs très ambitieux pour réaliser l'accès universel à l'assainissement. En fin 2022, 19% des populations ont un accès aux services d'assainissement au niveau national, un taux relativement faible.

Le plan directeur d'assainissement du Grand Lomé de 2022 a permis de donner des grandes orientations dans le cadre de la gestion des eaux usées (avec la construction d'une station d'épuration), de la gestion de l'assainissement autonome en prévoyant trois (3) stations de traitement des boues de vidange et la gestion des eaux pluviales par la construction des ouvrages structurants que sont entre autres les collecteurs et les intercepteurs et la gestion des déchets solides avec l'amélioration de la pré collecte et la construction des quais de transfert et le recyclage des déchets solides. Le montant global à mobiliser pour la mise en œuvre de ce plan directeur d'assainissement est de 322 milliards de francs CFA.

En attendant la table ronde des bailleurs de fonds prévu au premier trimestre 2024, la Banque Mondiale a accepté de financer la construction d'une station de traitement des boues de vidange (STBV) et l'AFD le financement d'une partie des intercepteurs.

En mars 2023, la Banque africaine de développement (BAD) et le Ministère de l'Eau et de l'Hydraulique Villageoise ont procédé au lancement officiel du Projet promotion de l'assainissement inclusif des centres urbains au Togo. Le projet vise principalement à améliorer les conditions de vie des populations de Sokodé et de neuf communes urbaines du Togo : Sevagan, Agbelouve, Kati, Kpadapewome, Soudou-peulh, Sara, Sagbiebou, Biagou-Batebogou et Boade Centre. Il est financé par la BAD à travers la



Facilité africaine de l'eau pour 1,25 million d'euros (environ 820 millions de FCFA). Le projet permettra de renforcer la station de traitement des boues de vidange (STBV) de Sokodé et de contribuer à la valorisation des sous-produits de la STBV par le système de co-compostage avec les déchets bio dégradables, et d'améliorer le service de gestion de la filière des boues de vidange dans la ville de Sokodé et ses environs. Ce projet permettra en plus de réaliser des études techniques pour des projets d'investissement afin d'atteindre l'objectif toilette pour tous à Sokodé et dans neuf centres urbains du Togo.

À long terme, il permettra de disposer de services inclusifs de gestion intégrée des boues de vidange, de favoriser ainsi la productivité agricole et d'assurer une meilleure santé aux populations et une amélioration de leur niveau de vie. Il assurera également aux services urbains et semi-urbains ciblés de disposer de programmes d'investissement pour fournir des services inclusifs de gestion intégrée des déchets et des boues de vidange.

Le traitement et le recyclage des déchets

Avec la loi de décentralisation de 2019, les compétences relatives à la gestion des déchets ont été transférées aux communes, désormais en première ligne des actions à entreprendre pour faire face aux défis du traitement et du recyclage.



our accompagner les communes togolaises dans la mise en place de services de gestion des déchets et d'assainissement efficaces et conformes aux attentes des populations, le projet Gedec, financé par l'Union européenne, a été lancé en juin 2023.

Dès 2015, des infrastructures importantes – sites de transfert, centres d'enfouissement, stations de traitement de boues de vidanges, entre autres – ont été financées par l'Union européenne dans le cadre des projets Eau et assainissement (PEAT). Afin de valoriser et de pérenniser ces investissements, le projet Gedec accompagne maintenant les communes. Il vise également la préparation de l'autonomie des équipes municipales dans la dynamique de développement des services de gestion de l'assainissement liquide et solide.

Traitant les déchets ménagers de la ville de Lomé, le centre d'enfouissement technique d'Aképé de Lomé a été construit et est exploité depuis 2018 par les équipes Eiffage au Togo, en groupement avec celles de CWA et de l'entreprise togolaise GER. Plus d'un million de tonnes y a déjà été enfoui selon les normes environnementales internationales incluant le traitement des lixiviats par voie biologique et la combustion du méthane produit. En 2022, il a fait l'objet de travaux d'extension permettant de continuer son exploitation et d'ouvrir le site à l'ensemble de l'Agglomération du Grand Lomé.

Ce centre est l'un des premiers de cette envergure construit en Afrique. Conçu pour une durée d'exploitation de 25 ans, il permet de traiter selon les standards internationaux, tous les déchets générés par une agglomération de plus de 1,5 million d'habitants.

La problématique de la gestion des déchets plastiques fait l'objet d'une attention soutenue par les autorités publiques ayant opté depuis quelques années pour une gestion améliorée de ces déchets. Se sont ajoutées des initiatives privées novatrices telles « Rôbalôtô » (collecteur de sachets usés en EWE, langue vernaculaire parlée au Sud-Togo),







par une jeune startup à travers une solution technologique innovante. Lancé en 2018, le projet consiste à équiper les écoles de poubelles connectées pour faciliter le recyclage des déchets plastiques. Munie d'un système de QR Code sophistiqué, cette poubelle intelligente permet l'envoi de données et d'alertes en temps réel pour optimiser la collecte des déchets et adapter les itinéraires grâce à la géolocalisation. Encourageant les élèves à participer activement au tri sélectif et au recyclage des déchets, le projet entend également leur inculquer des valeurs entrepreneuriales et ambitionne de s'implanter durablement sur tout le territoire togolais.

L'objectif final est d'équiper toutes les écoles publiques du Togo d'ici à l'année 2030. GIP-Togo met en place des unités de collecte et des installations de tri pour les déchets plastiques dans les principales villes du Togo, en collaboration avec les autorités locales afin de collecter et de récupérer les déchets plastiques en vue de leur recyclage. La décomposition anaérobie des matières organiques contenues dans les ordures ménagères contribue à l'émission de grandes quantités de méthane. Aussi, la valorisation des déchets organiques en compost permet de réduire les émissions de gaz à effet de serre et fournit un engrais naturel à l'agriculture locale.

OPPORTUNITÉS

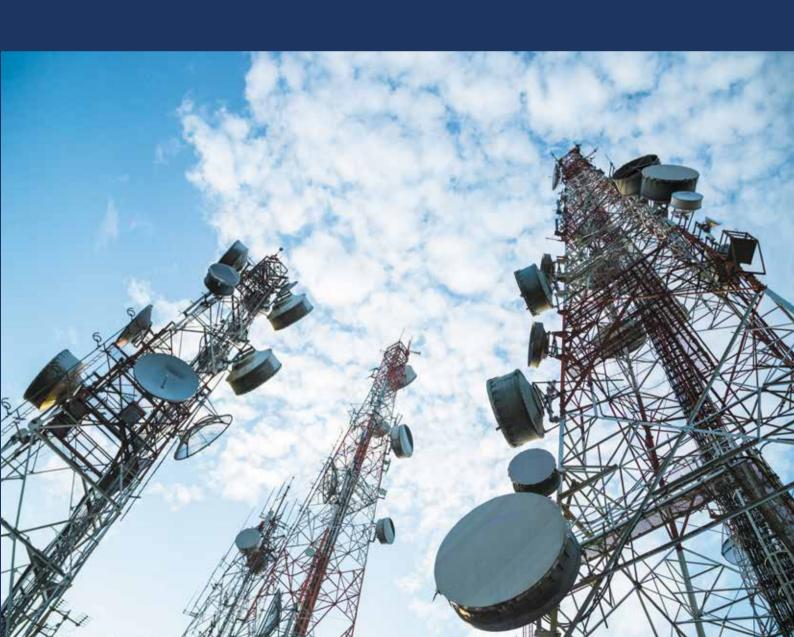
La mise en œuvre de la Stratégie d'Accès universel à l'Eau Potable et Assainissement (AEPA) 2021-2030 s'appuie sur une approche économique sollicitant la mobilisation des investissements privés notamment à travers des Partenariats Public-Privés (PPP). Le traitement et la valorisation des déchets est également un secteur porteur au Togo.

En matière d'infrastructures, notre vision est de contribuer, avec le secteur privé, à déployer de la fibre optique sur tout le territoire togolais et de rendre disponible le très haut débit aux populations à des prix abordables.

Extrait du discours du Président de la République, Faure Essozimna Gnassingbé, pour l'ouverture du 1^{er} Sommet sur la cybersécurité en Afrique le 23 mars 2022 à Lomé.

Economie numérique

Le Togo ambitionne de devenir un hub de services et un centre international d'innovation et de compétence digitale grâce à sa stratégie de transformation numérique, dénommée « Togo Digital 2025 ».





Entretien avec Pierre-Antoine Legagneur, Directeur général de Togocom depuis juillet 2023. Ce groupe, filiale du groupe Axian et leader du marché togolais des télécommunications, se positionne comme un opérateur global, fournisseur de solutions fixe et mobile.

Quels services offrez-vous aux entreprises?

En tant que premier et unique opérateur global au Togo, Togocom offre aux entreprises une palette de services aussi riches que variés à travers les offres Fixes, Mobiles et Mobile Money. Ce sont des offres taillées sur mesure pour les divers besoins de nos clients entreprises afin de favoriser la connectivité et la fluidité des appels entre collaborateurs, d'optimiser les connexions entre plusieurs appareils, sites et systèmes grâce à une amélioration constante de la qualité de service de nos prestations. Plusieurs investissements ont été consentis par TOGOCOM ces dernières années pour augmenter ses capacités en bande passante. Cela passe notamment par notre capacité de bande passante internationale avec des liaisons spécialisées et sécurisées qui assurent en permanence une continuité de service de connectivité à toute notre clientèle d'entreprise. À cela s'ajoute une connectivité nationale inégalée avec le déploiement de La Fibre TOGOCOM de Lomé à Cinkassé en passant par les différentes villes du Togo. Nous offrons également pour le besoin de nos clients entreprises un service de colocation et de location d'infrastructures.

Comment envisagez-vous votre stratégie de développement ?

Notre stratégie de développement est aujourd'hui en droite ligne avec celle du gouvernement Togolais. L'engagement de TOGOCOM est de continuer à prendre une part active à la vision stratégique du Togo à l'horizon 2025 qui vise, au-delà de la digitalisation en cours de la société togolaise, à faire

du pays, un hub numérique régional où chacun est connecté à l'internet Très Haut Débit et dispose d'équipements compatibles pour accéder aux services proposés. Pour ce faire, TOGOCOM joue un rôle essentiel dans la promotion de la transformation numérique du pays et dans le renforcement de la connectivité pour tous les togolais, où qu'ils se trouvent sur toute l'étendue du territoire national.

Notre stratégie de développement se concentre sur plusieurs aspects clés à savoir :

- La conception d'offres de produits et services qui répondent aux besoins et aux exigences de nos clients grâce aux innovations technologiques,
- · L'amélioration constante de l'expérience client,
- L'optimisation des processus internes et la formation de notre personnel,
- La concrétisation de partenariats stratégiques ainsi que les investissements dans les infrastructures,
- · La conformité réglementaire.

Par quoi va se traduire, pour vos clients, l'accord de partenariat signé en novembre dernier avec Csquard Woezon?

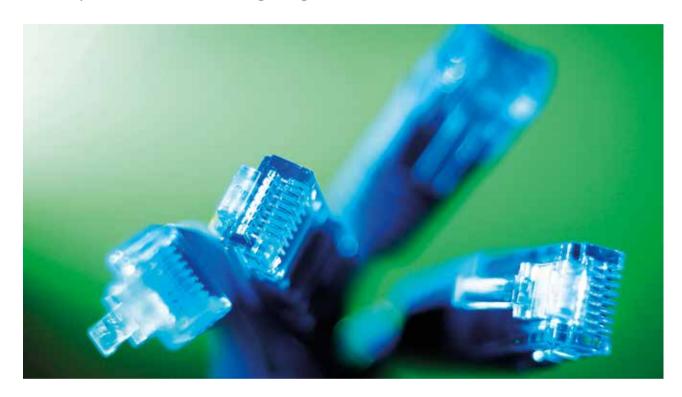
La convention de partenariat entre Togocom et Csquard Woezon est relative à la fourniture d'une bande passante internationale IP transit, à travers le nouveau câble sousmarin EQUIANO. Cette ressource d'une capacité de 30 Gbps, porte à trois, le nombre de sources d'approvisionnement en bande passante de TOGOCOM via les câbles sous-marins, pour une capacité totale de 130 Gbps. Elle nous garantit d'une part le renforcement de nos ressources techniques et la résilience de notre réseau au travers d'une continuité du service de connectivité pour nos clients en cas d'incidents ou d'indisponibilité des ressources sur un des câbles. Et d'autre part la qualité de service avec plus de disponibilité en bande passante, donc une amélioration de la qualité de service permanente pour nos clients.

Togocom a donc aujourd'hui les infrastructures de télécommunications les plus sûres du Togo. Le très haut débit acheminé par 3 câbles internationaux 100% indépendants et redondants d'une capacité totale de 130 Gbps. Ce renforcement de nos ressources techniques répond davantage aux attentes et assure la redondance de notre connectivité internationale.

En tant qu'opérateur global, nous sommes constamment engagés à fournir des services de qualité à tous, pour consolider notre position de leader et répondre efficacement aux défis de la digitalisation du Togo.

La réduction de la fracture numérique

En comblant la fracture numérique, le Togo veut accélérer sa croissance économique, améliorer les services publics et créer un avenir meilleur pour tous ses citoyens, selon la vision Togo Digital 2025.



e numérique joue un rôle essentiel dans la transformation des sociétés à l'échelle mondiale. Le Togo mise de plus en plus sur l'économie numérique comme levier de sa croissance. L'accès à Internet se répand rapidement dans le pays, ouvrant un canal de communication mondial pour les citoyens. L'initiative gouvernementale visant à étendre la connectivité aux régions rurales a permis à des communautés autrefois isolées de se connecter au monde. Cette connectivité accrue favorise l'accès à l'information, à l'éducation en ligne et aux opportunités économiques, réduisant ainsi la fracture numérique et contribuant à l'inclusion. Dans le domaine des télécommunications, des progrès considérables ont été réalisés ces dernières années avec la privatisation de Togocom en 2019, l'attribution de deux licences de fournisseur d'accès à Internet en 2017, et plus récemment, la station d'atterrissage du câble sous-marin Equiano de Google inaugurée en mars 2022. Les opérateurs

de téléphonie mobile ont aussi réalisé d'importants investissements, notamment un deuxième câble sous-marin après celui de Togocom, opérationnel depuis l'été 2021 par Moov, un des deux opérateurs télécoms.

Le Togo est le premier pays d'Afrique de l'Ouest à avoir lancé un réseau 5G dès 2020. Le gouvernement désire que la couverture mobile bénéficie à tous les Togolais. Il s'emploie donc à ce que le déploiement de cette technologie ne se limite pas aux seules grandes villes, en améliorant la qualité de la couverture afin qu'à terme toutes les localités du Togo puissent bénéficier des services 5G.

CSquared, une entreprise technologique panafricaine dont l'objectif est de connecter numériquement le continent, a obtenu, en 2023, 25 millions de dollars de nouveaux fonds propres grâce aux investissements du Convergence Partners Digital Infrastructure Fund (CPDIF), de la Société financière internationale (SFI) et de l'Association internationale de développement (IDA).

CHIFFRES CLÉS

5,4 millionsD'ABONNÉS À INTERNET DONT 4 MILLIONS D'ABONNÉS AU HAUT DÉBIT MOBIL E ET FIXE FIN 2023

5.3 millions

D'ABONNÉS INTERNET MOBILE DONT 3,9 MILLIONS ABONNÉS HAUT DÉBIT FIN 2023

DE COUVERTURE DE LA POPULATION EN INTERNET MOBILE ET FIXE EN 2025

75%

DES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES DIGITALISÉES EN 2025

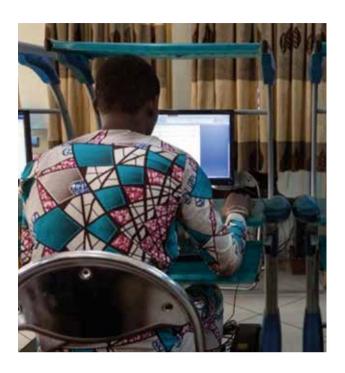
250 000

ABONNÉS FTTH EN 2025

100%

DES TOGOLAIS ÉLIGIBLES À L'IDENTITÉ BIOMÉTRIQUE FN 2025





Une autre initiative importante bénéficiant au secteur togolais du digital et de l'économie numérique est le projet d'identification unique, premier projet inscrit sur la feuille de route gouvernementale et qui bénéficie de l'appui financier du Groupe de la Banque mondiale à travers le Projet d'identification unique pour l'intégration régionale en Afrique de l'Ouest (WURI). D'un financement de 72 millions de dollars et s'étendant sur la période allant de septembre 2020 à juillet 2026, ce projet a pour objectif d'attribuer un numéro d'identification unique, sur la base des données biographiques et biométriques, à chaque résident au Togo, facilitant ainsi leurs interactions avec l'administration et les diverses entités publiques et privées.

La connectivité Internet ouvre les portes de l'éducation et de l'information, permettant aux Togolais d'accéder à un vaste univers de connaissances et d'opportunités d'apprentissage. Elle simplifie aussi l'accès aux services publics en ligne, offrant aux citoyens togolais un moyen pratique et efficace d'interagir avec les administrations et d'accéder à des services essentiels. Afin de permettre aux populations rurales de disposer en permanence d'eau potable, le gouvernement a mis en place une plateforme de reporting électronique pour déceler et signaler rapidement, sur simple appel téléphonique, les pannes sur les ouvrages de forage d'eau et faciliter ainsi l'intervention rapide des réparateurs. De nombreux outils numériques mis en place, ont également un impact immédiat sur la prestation de soins et la gestion du système de santé.

Togocom résolument engagé pour l'innovation et l'inclusion numérique au Togo

La Fibre

La fibre optique de Togocom représente l'avenir de la connectivité au Togo. Avec des vitesses de transmission ultra-rapides et une stabilité sans faille, notre réseau Fibre ouvre la porte à de nouvelles possibilités pour les particuliers, les entreprises et les communautés à travers tout le pays. Avec toujours plus de nouvelles communes connectées chaque année, nous rapprochons le Togo d'un avenir numérique inclusif et prospère pour tous.

CINKASSÉ DAPAONG MANGO **QKANTÉ** NIAMTOUGOU Q **QKARA** BASSAR Q SOKODÉ SOTOUBOUA BLITTA Q **QATAKPAMÉ** KPALIMÉ 9 **NOTSÉ** TSÉVIÉ 😡 ANÉHO **PLOMÉ**

togocom.tg f @ X

Avancer. Pour yous.

5G / 4G+

Précurseur de la 5G au Togo et en Afrique de l'Ouest depuis novembre 2020, nous souhaitons à travers cette nouvelle technologie, offrir progressivement une plus grande connectivité et une expérience internet optimale à l'endroit des Togolais.

Avec l'extension continue de nos infrastructures et notre engagement à offrir la 4G+ à tous les togolais, nous oeuvrons chaque jour afin d'innover, d'améliorer la qualité de notre réseau et de disposer d'une couverture nationale intégrale, connectant les communautés urbaines et rurales à travers tout le Togo. Qu'ils soient dans les centres urbains dynamiques ou dans les régions reculées, notre réseau et l'ensemble de nos sites full 4G accompagnent les citoyens Togolais partout où ils se trouvent, garantissant une connectivité fluide et fiable à tout moment et permettant à chacun de rester connecté au monde qui l'entoure.

7 Toney

Chez Togocom, nous croyons en l'innovation comme moteur de transformation sociale et économique.

AvecTMoney, Togocom s'engage à promouvoir une société plus inclusive et équitable, où chacun a la possibilité de s'épanouir et se tourner vers l'avenir grâce au Mobile Money. TMoney représente bien plus qu'un service financier, c'est une passerelle vers un monde d'opportunités et de possibilités pour tous les Togolais, quel que soit leur niveau de revenu ou leur accès aux services bancaires traditionnels.





Entretien avec Eudes Gbessi, Directeur général de CSquared Woezon, une joint-venture fruit d'un partenariat entre CSquared et l'Etat togolais à travers la Société d'Infrastructures Numériques (SIN).

Pouvez-vous nous présenter la société CSquared qui a ouvert son sixième bureau en Afrique, à Lomé?

CSquared est une entreprise technologique qui s'engage à connecter numériquement le continent africain en investissant de manière significative dans des infrastructures à large bande et « open access » dans toute l'Afrique.

CSquared Woezon SA, est une joint-venture avec l'Etat togolais à travers la SIN (Société des Infrastructures Numériques). Depuis 2021, le Gouvernement togolais et CSquared se sont unis dans le projet de doter le pays en infrastructures numériques en vue de la digitalisation de l'économie togolaise. Pour ce faire, le projet reposait sur trois phases :

- Atterrissage et opérationnalisation du Câble Equiano de Google au Togo,
- Réhabilitation et exploitation du réseau Backbone en partenariat avec la Compagnie Electrique du Benin,
- Sécurisation et extension du réseau infrastructure e-Gouv.

Quel va être l'impact socio-économique au Togo du nouveau câble sous-marin Equiano?

L'inclusion et la transformation digitale ont pour pilier principal le développement des autoroutes numériques. Chaque jour, les infrastructures à large bande connectent tous les domaines de notre communauté, de l'éducation aux soins de santé en passant par les opportunités économiques. CSquared Woezon SA a fait du développement des infrastructures de transport large bande son défi pour que de plus en plus de personnes en tirent profit. Equiano, 3ème câble international privé de Google qui relie Sesimbra (Portugal) au Cap (Afrique du Sud), long de 11 189 km, dispose de 11

embranchements dont le Togo. Cette infrastructure de pointe offre une bande passante 20 fois supérieure à celle de tout autre câble desservant actuellement l'Afrique de l'Ouest. Ceci confère au Togo une place stratégique dans la sous-région comme point d'accès aux pays limitrophes et au-delà, mais également en lui assurant une autonomie de connexion à l'international. On pourra également souligner le facteur d'attractivité pour les investissements et la création de start-up dans le numérique. Equiano est donc pour le Togo un levier important dans sa stratégie de création d'emplois, d'augmentation des performances numérique et du rendement économique.

En novembre 2023, vous avez lancé la Woezon Tech Week 2023 (WTW). Le but est-il de promouvoir l'identité numérique du Togo ?

La Woezon Tech Week est un cadre d'échange et de concertation des acteurs de l'écosystème pour promouvoir l'identité numérique du Togo, par son positionnement comme plateforme incontestable de services numériques en Afrique de l'Ouest. Cet événement dont l'architecture s'articule autour de la cohésion est annuel. La première édition en 2023, a été meublée par des activités parmi lesquelles :

- Le Tech Hub, un incubateur placé cette année sous le thème : « Se lancer dans l'entreprenariat à l'ère du digital ». Ce fût deux journées intenses dédiées à des formations et ateliers. La collaboration avec l'Agence Togo Digital dans le lancement de son Tech Hub visait à soutenir la création d'applications nécessitant l'utilisation d'Internet, à stimuler l'appétence d'Internet par les utilisateurs de contenu et à positionner le Togo comme un Hub régional pour les services numériques.
- La Career Day, journée dédiée à l'éducation et à l'avenir des étudiants organisée avec pour objectif d'établir des relations avec les écoles et les universités, de susciter l'intérêt des étudiants pour les métiers du numérique et de créer un terreau fertile pour l'employabilité des jeunes futurs ou déjà diplômés. Elle a rassemblé des écoles et universités privées comme publiques.
- Enfin, une compétition sportive baptisée Fiber Cup a réuni les différents acteurs du numérique au Togo, y compris les agences publiques du numérique, les opérateurs de réseau mobile, les fournisseurs d'accès Internet et, biensûr, CSquared Woezon. L'objectif de cette compétition a été de fédérer les acteurs cités autour du sport et de renforcer les liens permettant ainsi la cohésion dans la diversité des opinions, des opportunités et des challenges des acteurs de cetécosystème national, petit mais dynamique et prometteur.

La stratégie Togo Digital 2025

Le Togo ambitionne de devenir un hub de services et un centre international d'innovation et de compétence digitale. Il a ainsi mis en place sa stratégie de transformation numérique, dénommée « Togo Digital 2025 ».



axes et neuf programmes.

Le premier axe est « Inclure les citoyens dans la société et l'économie ». Il est basé sur 3 programmes fondamentaux que sont l'E-id, le Registre Social des Personnes et des Ménages (RSPM) et l'Accès au très haut-débit et à l'équipement pour tous. Ses objectifs sont d'identifier tous les individus, les ménages et accélérer la connectivité du Toqo.

a stratégie Togo Digital 2025 comporte trois

Le deuxième axe « Digitaliser les services publics et sociaux » a pour ambition d'améliorer la délivrance des services publics et sociaux de base par le digital. Ces 3

programmes sont : Services publics digitalisés, Accès aux services sociaux de base et Dématérialisation des flux financiers de l'Etat.

Le troisième axe « Accélérer la transformation digitale et faire du Togo un hub digital » a également 3 programmes : Digitalisation des secteurs phares de l'économie, Création d'un écosystème d'innovation et de talents digitaux et Mise en place d'une plateforme de valorisation de la donnée. Ces programmes sont destinés à accompagner et accélérer la transformation digitale de l'économie togolaise.

La digitalisation des services publics de l'administration s'est poursuivie en 2023 afin de simplifier les démarches >



▶ et de rapprocher les citoyens de l'administration. Ainsi, l'Agence Togo Digital a été créée et le lancement du portail national des services publics permet, d'ores et déjà, d'effectuer des demandes de passeport, de cartes de séjour, de permis de construire, de raccordement à l'électricité, entre autres.

Doter chaque citoyen et résident d'une identité biométrique contribuera également à positionner le Togo comme une référence régionale en matière de numérique, affirmant ainsi sa place de hub logistique et de services.

En mars 2022, le Togo est devenu le premier pays africain à accueillir Equiano sur ses côtes. Actuellement opérationnel, le premier câble sous-marin de fibre optique de Google dédié au continent impulse une nouvelle dynamique aux efforts du gouvernement togolais vers l'atteinte de l'objectif de devenir un hub technologique majeur et à porter la contribution du numérique à 10% du PIB. Déjà, le raccordement en 2012 du West Africa Cable System (WACS), premier câble sous-marin relié au Togo, avait permis de passer d'un taux de pénétration d'Internet de 3,8% en 2012 à 61,3% en 2022 et 64,7% au

4ème trimestre 2023. Le taux du haut débit était, quant à lui, de 1,5% en 2012, 42,7% en 2022 et 47,7% au 4ème trimestre 2023. Cette progression s'est accompagnée d'une amélioration de la qualité de la connectivité, portée par l'internet fixe avec la fibre optique à domicile (FTTH) de Togocom et de GVA (Canalbox).

D'ici à 2025, le géant américain Google table sur une vitesse de 21 Mbps en moyenne contre 10 Mbps en 2021, en plus d'une réduction de 14% du prix de l'Internet au détail. En devenant plus abordable au Togo, le haut débit devrait soutenir la vision du gouvernement de devenir un hub digital régional. Le gouvernement accélère les efforts en ce sens et a mobilisé 300 millions d'euros pour connecter les foyers togolais à la fibre optique par le biais des lignes électriques.

L'arrivée d'Equiano devrait favoriser la création de 37 000 emplois à l'horizon 2025 grâce aux opportunités offertes par l'économie numérique. Le gouvernement a estimé que le chiffre d'affaires pour l'économie digitale atteindra 400 milliards de FCFA (environ 678 millions de dollars) contre 187,5 milliards FCFA en 2016.













S: 93 10 26 26 www.laposte.tg

E-poste vous permet d'effectuer des transactions de virements ou de paiements à partir de votre téléphone mobile connecté à internet. Vous pourrez alors profiter entièrement des services associés à vos comptes.

♀: 23, Av Nicolas GRUNITZKY- 01 BP 2626 Lomé 01
☐: laposte@laposte.tg
☐: 00228 22 21 44 03 - Fax: 00228 22 21 12 08



Entretien avec Kwadzo Dzodzro Kwasi, Directeur général de la Société des Postes du Togo (SPT), une société d'État ayant pour objet social l'exploitation du service public de la poste avec en prime les activités financières.

Quels sont les produits et les services proposés par la SPT?

La mission principale de la SPT est d'offrir des services postaux de qualité, à un coût abordable aux populations sur l'ensemble du territoire national. Cela nous amène à structurer notre offre commerciale en fonction des besoins et attentes de la clientèle. Notre stratégie d'approche se construit autour de deux métiers à savoir :

- Le courrier (poste aux lettres, messagerie, courrier accéléré, transport et logistique)
- Les activités financières (intermédiation financière, domiciliation bancaire, virements et transferts d'argent, paiements de masse)

Cette dualité des services postaux et financiers demeure un atout pour la SPT afin de proposer des services intégrés et adaptés aux besoins des partenaires lors des évènements d'envergure comme les élections, les paiements en zone reculée, etc...

L'adaptation du secteur postal aux enjeux du e-commerce constitue-t-elle une opportunité de développement ?

Le développement du commerce électronique reste toujours timide en Afrique et, en particulier au Togo. Toutefois, grâce aux efforts du gouvernement à travers sa feuille de route 2020-2025, bon nombre de défis ont été relevés. Il existe désormais une pléthore de moyens de paiement en ligne dont PostPay de la SPT sur notre site marchand assiyeyme.tg

Désormais, le défi se loge dans les habitudes de consommation de la population qui doit faire confiance à l'utilisation des paiements électroniques ainsi qu'à l'expérience de livraison à domicile. En effet, par manque de système d'adressage fiable, la livraison directement chez le client n'est pas très aisée. La solution de distribution la mieux adaptée actuellement est la géolocalisation des domiciles. Le défi pour la SPT est désormais de trouver les voies et moyens de créer des expériences réussies et de l'intérêt dans l'utilisation de ses outils digitaux.

Le développement des activités financières de la SPT est-il un levier d'inclusion financière des populations ?

Avec 110 points de présence postale, la Société des Postes du Togo est la seule organisation financière à desservir toutes les préfectures et villes du pays à travers un réseau à forte capillarité constitué d'agences interconnectées, bureaux sous franchise et Points poste. Notre présence commerciale est complétée par des partenariats en matière financière avec des sous-agents de transfert d'argent et un réseau d'environs 600 agents granulaires répartis essentiellement dans les villages les plus reculés pour y apporter la monnaie électronique.

La Poste s'adresse à une clientèle de particuliers, à savoir des salariés, des étudiants, des retraités mais aussi aux petites et moyennes entreprises à qui elle donne un accès facilité aux opérations financières.

La SPT vise également à préparer la Poste de demain en renforçant ses liens de proximité avec la clientèle en créant de nouveaux produits et concepts et en capitalisant sur son réseau de correspondants et partenaires à travers le monde. Par notre proximité territoriale, nous connaissons bien nos clients. Pour répondre à leurs besoins, nous les conseillons individuellement de manière simple et compréhensible.

Quelle place a dorénavant la digitalisation au sein de la SPT ?

Le service E-Poste marque un nouveau pas important dans notre transformation digitale. Nous avions déjà mis sur orbite ECO CCP, un compte d'épargne disponible à partir d'un numéro de téléphone et lié avec un porte-monnaie électronique. Le service E-colis est un service spécifique de réception de marchandises issus du commerce électronique à l'international. Nous avons également le site marchand Assiyeyeme.tg pour faire la promotion des jeunes artisans. Pour les services postaux, de nombreuses améliorations de suivi et la localisation des envois, le Postraker ou encore EAD, l'application de pré-déclaration en douane du contenu des envois et des colis par les clients. L'avenir de La Poste se trouve dans la digitalisation de ses services permettant de servir de rampe à l'inclusion financière et au boum de la distribution des documents administratifs à la population.

La Société des Infrastructures Numériques (SIN)

La SIN est une composante du Programme Régional Ouest-Africain de développement des infrastructures de communication (WARCIP). Son principal objet est de détenir et d'exploiter les infrastructures publiques de télécommunications à haut débit.



a Société d'infrastructures numériques (SIN), structure patrimoniale créée en 2016 entièrement détenue par l'Etat, reste un outil important pour l'aménagement numérique du territoire togolais. Sa stratégie est de se développer grâce à des partenariats public-privé et de créer des co-entreprises avec des investisseurs afin d'atteindre

cet objectif. En février 2022, l'augmentation de plus de 14 milliards FCFA de son capital est intervenue alors que le gouvernement a fait intégrer au patrimoine de la société, plusieurs actifs stratégiques depuis 2017. Ainsi, le premier point d'échange Internet du Togo (IXP), lancé en 2017, est rentré dans le giron de la SIN. Ont suivi des infrastructures télécoms importantes telles que le



▶ premier datacenter de Lomé certifié Tier III+, le Carrier Hotel, le vaste programme de fibrage de l'administration publique et le projet E-gouv. Par ailleurs, avec le décret n°20220-116/PR du 23 décembre 2020, il est imposé aux entreprises chargées de nouveaux chantiers de génie civil de déployer à leurs frais la fibre optique pour le compte de la SIN.

La vision de développement du Togo repose sur une digitalisation accrue de l'économie. Pour ce faire, la feuille de route gouvernementale 2020-2025 propose une quarantaine de projets et réformes, dont les 3/4 ont

une composante digitale. La Stratégie Togo Digital 2025, évoqué au point précédent, en est le socle de réalisation. L'une des composantes fondamentales de cette Stratégie est l'élargissement de l'accès à l'Internet haut débit, à un coût abordable.

Le déploiement de réseaux de fibre optique est donc un investissement d'avenir clé pour permettre l'acheminement de trafic de communications électroniques à très haut débit sur l'ensemble du territoire et pour participer à l'amélioration de la qualité de services fournis par les opérateurs de communications électroniques.

DES ACCORDS DE FREE ROAMING

Le Togo a signé le $1^{\rm er}$ protocole d'accord free roaming avec le Gabon en s'appuyant sur les objectifs définis par Smart Africa.

Dans le cadre de la mise en œuvre du règlement C/REG.21/12/17 de la CEDEAO portant sur l'itinérance communautaire sur les réseaux de communications mobiles à l'intérieur de l'espace CEDEAO, le Togo, après avoir conclu avec le Bénin, le 18 octobre 2023, un accord de Free Roaming, a signé le 1er novembre 2023 à Accra, le même protocole avec le Ghana suivi de l'accord avec la Côte d'Ivoire et le Mali respectivement les 6 et 9 décembre 2023. , Ces accords sont le fruit de concertations entre les régulateurs et les représentants des opérateurs mobiles de ces différents pays signataires.

Par conséquent, les usagers de téléphonie mobile du Togo, en déplacement au Gabon, au Bénin, au Ghana, en Côte d'Ivoire et au Mali pourront communiquer à moindre coût sans changer de carte SIM et vice-versa. L'effectivité de la



mise en œuvre du free roaming entre ces différents pays se traduira par une baisse très importante des tarifs pour les voyageurs de ces pays dans l'un des pays signataires. À titre d'exemple, grâce à ces protocoles, pour les voyageurs en situation de roaming, la réception d'appel sera dorénavant gratuite durant les trente (30) premiers jours consécutifs de leur séjour. Ils communiqueront aux tarifs pratiqués aux abonnés locaux dans les pays visités.





Un TOGO numérique en Fibre optique

Nos efforts pour l'intensification du développement de la fibre optique concourent au Togo numérique d'aujourd'hui et de demain.

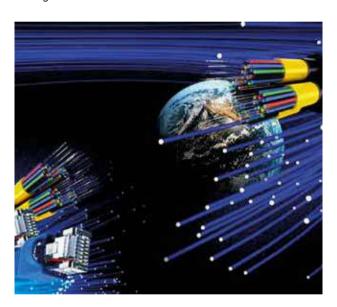
Vers un Label Tech

Le gouvernement souhaite promouvoir l'écosystème d'innovation au Togo. Sur l'initiative du ministère de l'Economie numérique et de la Transformation digitale, un avant-projet de loi vise à instaurer un mécanisme de labellisation des start-ups et entreprises dans le domaine de la Tech.

ette labellisation se fera sur des critères objectifs basés notamment sur la créativité, l'innovation, la création d'une forte valeur ajoutée, ainsi que le potentiel de croissance. Il s'agit de créer un environnement favorable à la modernisation de l'économie togolaise, notamment à travers le développement des activités numériques du secteur public et du secteur privé, au bénéfice des citoyens et des entreprises.

Accélérer la transformation numérique de l'économie et faire du Togo un hub digital s'accompagne d'un écosystème d'innovation et de startups attractif pour les investisseurs. Un régime fiscal et douanier incitatif va donc être mis en place pour encourager l'adoption et le développement du numérique tout comme d'autres mesures favorables à l'émergence des startups technologiques de droit togolais. Le Togo dénombre déjà plusieurs acteurs, notamment dans le secteur des technologies financières, la fintech, à l'instar de Semoa qui offre des solutions de mobile-banking et de billetterie digitale au Togo et à l'International, ou encore DizzitUp, finaliste de l'Ecobank Fintech Challenge.

En Afrique, ce cadre juridique spécifique a été promulgué en premier en Tunisie, en 2018, et puis au Sénégal en 2019, en RDC et au Nigeria en 2022 et donc en cors d'adoption au Togo.



UN ÉCOSYSTÈME DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE AU TOGO

Le Togo veut se doter dès 2024 d'une Maison de l'Intelligence Artificielle. Le pays se distingue aujourd'hui occupant la 23^{ème} position au sein de l'Afrique et la 145^{ème} place à l'échelle mondiale dans le classement d'Oxford Insights 2023 des pays les mieux préparés à l'adoption de l'intelligence artificielle (IA).

Le Togo a enregistré des progrès significatifs dans l'utilisation de l'IA pour stimuler l'inclusion sociale. L'IA avait été également expérimentée dans la riposte à la covid-19 et permis au pays d'obtenir des résultats concluants par le programme NOVISSI.

Ainsi, l'engagement du Togo en faveur de l'innovation technologique, la formation locale et la gouvernance des données démontrent clairement une vision avant-gardiste dans la transformation numérique, positionnant le pays comme un leader régional dans le domaine.

Propulser le Togo dans le top 5 des pays africains dans le classement d'Oxford Insights de l'Intelligence artificielle (IA), telle est l'ambition du Togo.



un groupe, une vision

Être leader en Afrique dans l'édition de solutions informatiques et numériques

NOS DOMAINES D'EXPERTISE

- Numérique & Digital
- Consulting
- Solutions logicielles
- Formation



SOLUTIONS DE FINANCE DIGITALE



Nous assurons la pérennité de votre institution!

2

BÉNIN - BURKINA FASO - BURUNDI - CAMEROUN - CÔTE D'IVOIRE - GABON MALI - NIGER - RCA - RDC - RWANDA - SÉNÉGAL - TCHAD - TOGO



www.cagecfi.com



Entretien avec Kodjo Amèvo Houndjago, Président Directeur général de CAGECFI SA, une société d'expertise informatique et de management, leader en Afrique dans l'édition de solution informatique pour les institutions de microfinance.

Pouvez-vous nous présenter les activités du Cabinet de Gestion de Conseils en Finance et d'informatique (CAGECFI) ?

CAGECFI, créée en 2001 et basée à Lomé, au Togo, est une société d'expertise Informatique et de management présente dans quatorze pays africains, répartis en Afrique de l'Ouest, Centrale et dans la Région des Grands-Lacs. Spécialisée dans la conception de solutions logicielles et plateformes numériques, notre expertise se concentre sur les Institutions de Microfinance, les GE/GI, les PME/PMI, et les administrations publiques. À ce jour, nous avons accompagné plus de 500 institutions de microfinance et plus d'une quinzaine d'institutions étatiques dans leur transformation digitale. Nous offrons également des services d'études informatiques et des formations personnalisées.

Qu'offrez-vous plus particulièrement aux institutions et entreprises togolaises ?

Nous fournissons aux institutions et entreprises togolaises des solutions complètes en édition de logiciels (ERP et solutions sur mesure), un accompagnement en transformation numérique, la mise en place de plateformes numériques, ainsi que des services de consulting et de formation. Notre engagement envers nos clients togolais se manifeste également par une attention particulière portée à la personnalisation de nos solutions afin de répondre aux besoins spécifiques du marché local. Nous visons à contribuer activement à la croissance et à la compétitivité des entreprises togolaises grâce à notre expertise diversifiée.

Que traduit les deux Prix togolais de la Qualité que CAGECFI a reçu en 2023 ?

Les Prix togolais de la Qualité obtenus témoignent de notre engagement continu envers la qualité et la satisfaction de nos clients. Ils reflètent notre maîtrise de la qualité ainsi que notre excellence globale dans la prestation de services informatiques et de conseils en gestion. Ces récompenses ne sont pas seulement des témoignages de reconnaissance, mais elles renforcent notre positionnement en tant que leader dans le secteur de l'informatique et du management en Afrique. Elles soulignent notre capacité à fournir des solutions innovantes et à maintenir des normes élevées dans un environnement dynamique et exigeant.

Quelle place occupe le volet formation dans votre Groupe ?

La formation occupe une place centrale dans notre engagement envers le développement et le renforcement des compétences. CAGECFI ACADEMY, notre centre de formation aux métiers de la microfinance et de l'informatique, a été créé pour favoriser l'éducation des jeunes et faciliter leur insertion professionnelle. Nous croyons fortement que l'éducation est la clé du progrès, et c'est pourquoi nous investissons dans la formation de talents pour les préparer aux défis du monde professionnel. Notre programme de formation vise à combler les lacunes existantes sur le marché du travail en formant des professionnels qualifiés et compétents, prêts à contribuer au développement socio-économique de leur communauté et de leur pays. Nous offrons des opportunités de stage et de mentoring après la formation, ouvrant la voie à des emplois durables.

En conclusion, CAGECFI SA continue de jouer un rôle essentiel dans le secteur de l'informatique et du management en Afrique, avec un engagement fort envers la qualité, la formation, et l'inclusion financière. Notre présence dans quatorze pays africains atteste de notre envergure et de notre capacité à apporter des solutions novatrices dans des contextes divers. Nous restons déterminés à contribuer activement au développement durable de la région en renforçant les capacités technologiques et managériales des institutions et entreprises partenaires. La reconnaissance par les Prix togolais de la Qualité confirme la pertinence de notre approche axée sur l'excellence et notre impact.

Le Centre Africain de Coordination et de Recherche en Cybersécurité

Le Togo et la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique ont signé, en août 2022, un protocole d'accord pour créer le Centre africain de cybersécurité. Basé à Lomé, le centre luttera contre la cybercriminalité.

e Centre sera basé à Lomé et agira en qualité de pôle régional central d'informations et de renseignements sur la cybersécurité. De manière indépendante et objective, il fournira une expertise et mènera des activités liées à la promotion de la cybersécurité et aux enquêtes sur la cybercriminalité.

Les missions de ce pôle régional sont entre autres :

- Le renforcement des capacités et le soutien aux agences de cybersécurité établies dans les pays africains ;
- La collaboration avec les gouvernements africains, les décideurs, les forces de l'ordre et les experts en sécurité en vue de créer des cadres efficaces pour évaluer et atténuer les cybermenaces et promouvoir la cybersécurité dans la région;
- La mise à disposition de capacités techniques et de recherche hautement spécialisées pour la promotion de la cybersécurité dans la région.

En mars 2022, lors du 1^{er} Sommet sur la cybersécurité coorganisé par la République togolaise et la CEA, les États représentés ont adopté « la Déclaration de Lomé sur la cybersécurité et la lutte contre la cybercriminalité ».

À ce jour, le Togo est un des rares pays à avoir déjà ratifié la Convention de Malabo. À travers cette Déclaration, les États se sont engagés à ratifier l'une des conventions les plus avancées au monde sur la cybersécurité, et à renforcer la coopération africaine en matière de cybersécurité et de lutte contre le cybercrime.



Le pays s'est doté d'un cadre juridique et réglementaire adapté à la cybersécurité et a mis sur pied des organes de régulation, entre autres, l'Agence nationale de la cybersécurité (ANCy) ou l'Instance de Protection des Données à Caractère Personnel (IPDCP) dont la création fait l'objet d'un décret qui devrait bientôt être adopté.

En partenariat avec Asseco Data Systems, le gouvernement a également mis en place une société de service en cybersécurité, Cyber Defense Africa (CDA), pour assurer la protection de son cyberespace tout en assurant un transfert de compétences.

OPPORTUNITÉS

Ambitionnant de faire du Togo un véritable pôle numérique en Afrique, le gouvernement s'appuie sur un modèle de partenariat innovant avec le secteur privé. La création de centres d'excellence est destinée à promouvoir l'entrepreneuriat numérique. Les opportunités de développement des TIC sont applicables aux services financiers numériques. La numérisation de secteurs comme l'agriculture, par exemple, l'amélioration des informations liées aux marchés est une autre opportunité de renforcer le développement du secteur privé grâce au développement numérique.

Le Togo est un pays qui se transforme rapidement, avec l'objectif de devenir un centre de transit régional essentiel pour l'Afrique de l'Ouest, une plaque tournante régionale pour le transport aérien (...) et pour le transport maritime et la logistique.

Extrait du discours d'ouverture de Monsieur Akinwumi A. Adesina Président du Groupe de la Banque africaine de développement, Président du Conseil d'administration d'Africa50 à l'Assemblée générale des actionnaires à Lomé, le 3 juillet 2023.

Transports

Le Togo dispose d'atouts qui le positionnent comme une potentielle plateforme logistique en Afrique de l'Ouest. Aussi, le secteur togolais des transports a déjà attiré de nombreux investisseurs privés.





Entretien avec Affoh Atcha-Dedji, Ministre des Transports Routiers, Aériens et Ferroviaires, qui œuvre à la modernisation des modes de transport et à la réalisation de l'ambition du gouvernement de faire du Togo un hub logistique et un important corridor pour les pays de l'hinterland.

Quelles sont les grandes orientations de votre département en 2024 ?

Le ministère des transports routiers, aériens et ferroviaires est chargé d'assurer et de développer un système intégré de transport multimodal efficace, économique, fiable et sûr, afin de répondre aux exigences de la lutte pour la réduction de la pauvreté, aux besoins de circulation sur toute l'étendue du territoire national en vue de faciliter les échanges extérieurs des pays enclavés, et cela de façon pérenne du point de vue sociale, économique et environnementale.

A ce titre, il met en œuvre la politique du Gouvernement en matière des transports routiers, aériens et ferroviaires.

Les missions du ministère s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre de la politique nationale des transports à l'horizon 2030. Elles s'arriment à l'axe stratégique 2 de la feuille de route gouvernementale 2020-2025 : « Dynamiser la création d'emplois en s'appuyant sur les forces de l'économie ». Nous œuvrons pour l'atteinte de l'ambition V de cette feuille de route qui est d' « Affirmer la place du pays en tant que hub logistique et de services » et sommes en lead sur le projet 18 : « Consolidation du positionnement stratégique de l'aéroport ».

D'importantes réformes ont été introduites dans le secteur ces dernières années et appellent des changements aussi bien dans son organisation que dans sa gestion.

A ce stade du développement de ce secteur, six (06) orientations sont définies pour canaliser les activités au cours de l'année 2024 :

- L'accélération du processus de professionnalisation des acteurs du transport routier et intensification de la dissémination des textes d'application de la loi d'orientation des transports.

Il s'agit d'opérationnaliser le centre de formation aux métiers du transport routier, de formaliser les textes devant régir le fonctionnement du centre et de former plus de 5000 acteurs pour l'obtention de l'attestation de capacité professionnelle à la gestion d'une entreprise de transport routier (ACP-GETR) et du certificat de qualification de conduite routière professionnelle (CQCRP).

En outre, il sera organisé sur toute l'étendue du territoire national des activités de sensibilisation des conducteurs routiers de toutes catégories et des transporteurs et gestionnaires d'entreprise, sur la quintessence des décrets issus de la loi d'orientation des transports de décembre 2022. Un cadre de concertation permettra de travailler avec les autorités communales pour l'appropriation des mesures relatives à la délivrance des autorisations de transports sur leur circonscription territoriale.

- L'amélioration de la sûreté, de la sécurité routière et du système de contrôle automobile.

Elle consiste à poursuivre la mise en œuvre du plan d'action de la sécurité routière avec pour objectif de réduire les accidents de circulation par rapport aux années précédentes, de renforcer le système d'inspection des véhicules avec des équipements mobiles à l'intérieur du pays (dans les préfectures), de veiller au respect de l'application du Règlement 14 de l'UEMOA, de poursuivre la formation des conducteurs de véhicules de 2 roues et assimilées et de s'assurer de l'existence des signalisations verticales et horizontales sur les artères et principaux axes routiers.

- Le renforcement du positionnement stratégique de l'aéroport international Gnassingbé Eyadéma (AIGE) comme hub régional.

Il vise à améliorer la qualité des prestations sur la plateforme



aéroportuaire, à maintenir le niveau de sûreté et de sécurité par rapport aux performance relevées lors des audits, poursuivre la politique de démarchage des compagnies aériennes, renforcer les infrastructures d'accueil pour supporter la croissance vertigineuse du trafic (constructions des parkings avions, aménagement de l'espace transit, construction de l'hôtel de l'aéroport...). Il est prévu pour le 2è semestre, le démarrage des travaux de construction du siège de l'autorité de sûreté de l'aéroport (ASAIGE) et du bloc administratif de l'Agence nationale de l'aviation civile (ANAC) afin d'améliorer les conditions de travail des agents et répondre aux recommandations issues des audits de sûreté et de sécurité sur la plateforme aéroportuaire de Lomé.

Par rapport aux projections de l'année, il est attendu une cible de 1,5 million en termes de trafic passagers contre 1,4 million en 2023, et une cible de 15 000 tonnes pour le trafic fret contre 14 000 tonnes en 2023.

- Le développement du transport urbain, interurbain, inter-Etats et du transit.

Il s'agit de poursuivre l'acquisition des bus neufs pour renforcer le parc automobile de la Société des transports de Lomé (SOTRAL). Il est prévu la mise en place d'un système de paiement en ligne des titres de transport dans le cadre de la digitalisation des services de ladite société.

En outre, un dispositif sera mis en place pour assurer la sensibilisation des acteurs et le processus de réorganisation des taxis villes et taxis motos conformément aux dispositions réglementaires en vigueur. La promotion de l'utilisation des véhicules électriques devra se poursuivre pour contribuer à réduire les effets du changement climatique.

Par rapport au transport inter-Etats, l'état du réseau routier notamment la RN1 sera amélioré grâce à la mise en œuvre du projet régional économique Lomé-Ouagadougou-Niamey; la poursuite des actions pour le rajeunissement du parc automobile, la réduction des points de contrôles routiers, la facilitation des échanges et le transit dans le cadre du renforcement de l'intégration sous régionale.

- Le renforcement des services météorologiques.

Il se traduira par l'extension du réseau météorologique, l'amélioration de la qualité des données, la construction/ la réhabilitation des infrastructures météorologiques et leur équipement. Une attention sera portée à l'effectif et à la qualification des ressources humaines de cette nouvelle agence dont les centres se multiplient à l'intérieur du pays en fonction de l'extension du réseau.

- L'amélioration de la mobilisation des ressources pour augmenter les investissements adéquats et d'une manière durable.

Il s'agit de rechercher les partenaires techniques et financiers ou des investisseurs capables de financer les projets structurants du secteur, notamment la construction de la ligne ferroviaire Lomé-Cinkassé et les travaux d'extension de l'AIGE.



➤ Où en sont les travaux du Projet Corridor Économique Lomé-Ouagadougou-Niamey (PCE-LON) ?

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet régional corridor économique Lomé-Ouagadougou-Niamey, il est principalement prévu des travaux de réhabilitation du tronçon Aouda-Kara sur la Nationale n°1 ainsi que des pistes d'accès aux agropoles de Kara et aux sites touristiques dans les Savanes. En ce qui concerne les travaux sur la Nationale n°1, le processus de passation des marchés est achevé pour le tronçon Aouda-Aléhéridè. Nous sommes en phase de contractualisation avec l'entreprise attributaire. Le processus de recrutement du bureau de contrôle et celui des indemnisations des populations affectées par les travaux sont en cours. Si tout va bien, les travaux pourront démarrer dans les prochains mois.

Les études APS/APD pour la réhabilitation ont démarré en janvier 2024 pour une durée d'environ 10 mois. Une fois que les études APS seront disponibles, l'on pourra démarrer en parallèle les études d'impacts environnemental et social (EIES) et du plan d'actions de réinstallation (PAR). Les appels d'offres seront lancés à l'issue des études.

Comment comptez-vous faire du Togo un hub majeur du transport aérien dans la sous-région ?

Notre ambition est de faire de l'Aéroport International Gnassingbé Eyadema, une plateforme (hub) multimodale alliant la qualité des services rendus aux clients, ses performances et son excellence en termes d'infrastructures de sécurité et sûreté avec l'externalisation de ses opérations vers l'Aéroport de Niamtougou en vue de son développement vers le reste du monde, afin d'en faire un levier de développement économique pour le Togo.

L'atteinte de cet objectif, passe par le renforcement des capacités, la construction et la réhabilitation des infrastructures. Ce qui permettra le développement des activités en favorisant l'essor d'un marché de services autour des deux plateformes aéroportuaires (Lomé et Niamtougou) pour en faire des pôles de développement économique et social. Cet objectif, s'inscrit aussi dans le projet 18 « consolidation du positionnement stratégique de l'aéroport » contenu dans la feuille de route gouvernementale 2020-2025. Plusieurs projets ont été identifiés dans ce sens notamment :

- Le réaménagement de l'ancienne aérogare pour en faire un second terminal avec la construction de nouveaux parkings ;
- La construction d'un terminal 2
- La construction d'un hôtel quatre étoiles à l'Aéroport International Gnassingbé Eyadema ;
- La mise en place d'un système solaire ;
- -L'extension du système hydrant;
- Automatisation des parkings automobiles à l'Aéroport International Gnassingbé Eyadema (AIGE);
- Installation du Système BRS (réconciliation passagersbagages);
- Modernisation des supports de communication aux clients ;
- Le renforcement de la chaussée et de l'aire de trafic et l'allongement de la piste de l'aéroport de Niamtougou, de deux mille cinq cents (2500) à trois mille (3000) mètres, soit un allongement de cinq cent (500) mètres ;
- Exploitation commerciale de l'Aéroport de Niamtougou. En outre, nous allons poursuivre et renforcer les démarches en vue de signer des accords avec des compagnies aériennes internationales pour leur desserte des deux aéroports.

L'objectif est d'atteindre, en 2025, un trafic annuel global d'un million cinq cent mille (1 500 000) passagers et quinze mille (15 000) tonnes de fret pour l'Aéroport International Gnassingbé Eyadema.

Et qu'en est-il de la mise en œuvre du marché unique du transport aérien en Afrique (MUTAA) ?

Le lancement officiel du Marché unique du transport aérien en Afrique (MUTAA) par l'Union africaine (UA), en janvier 2018, n'était pas seulement une étape visant à relancer le processus de libéralisation du transport aérien africain initié en 1999, mais consacrait aussi la place importante du marché du transport aérien en Afrique dont développement est un levier de croissance pour le continent.

Le MUTAA reste donc un outil clé non seulement pour mettre en œuvre l'Agenda 2063 de l'Union Africaine, mais aussi pour favoriser le renforcement de la connectivité et de l'intégration aériennes intra-africaines afin d'atteindre les objectifs de l'UA et pour garantir que les avantages de la libéralisation du transport aérien sont optimaux et financièrement durables.

En outre, la mise en œuvre est accélérée grâce à un plan d'action prioritaire conjoint et à une initiative récente de la CAFAC appelée le projet pilote de mise en œuvre du MUTAA, financé par la BAD et soutenu par l'Union européenne et la Banque mondiale.

Dans cette optique les Ministres Africains des Transports et de l'Aviation ont inauguré le Projet Pilote de Mise en Œuvre du MUTAA (SAATM-PIP) lors du 23ème anniversaire de la DY le 14 novembre 2022. L'objectif principal du SAATM-PIP est d'améliorer la connectivité en Afrique par l'octroi des droits de libertés de trafic, notamment en faisant passer la 5ème liberté de trafic intra-africain de 15% à 30% d'ici à 2025.

Souhaitez-vous augmenter la part modale du fret ferroviaire?

Oui, l'augmentation de la part modale du fret ferroviaire contribuera de façon significative à promouvoir le transport multimodal au Togo, gage d'une réduction de pertes (économiques et humaines) énormes liées aux effets et impacts de la surcharge routière et d'une augmentation considérable de la durée de vie des infrastructures routières. En 2022 par exemple, la part modale du fret ferroviaire était estimée à moins de 10% dont plus de 90% (3 502 856 tonnes) enregistrée sur la ligne privée de la société nouvelle des phosphates du Togo (SNPT). Par contre, en moyenne 198 204 passages de véhicules poids lourds sont enregistrés chaque année à Djéréhouyé sur la route nationale n°1 (RN1), avec près de 9,5 millions de tonnes en moyenne entre 2018 à 2022. En effet, les résultats de l'étude d'impact de la surcharge des véhicules lourds sur les infrastructures routières et sur l'activité de transport routier de marchandises au Togo, menée en 2021 par le cabinet SITRASS ont révélé que la surcharge des camions de type poids lourd engendre un impact financier annuel de 15 milliards de F CFA en termes de détérioration des infrastructures routières y compris le coût de la sécurité routière.

Ainsi, une augmentation de la part modale du fret ferroviaire soulagerait la route en augmentant son espérance de vie, contribuerait à réduire les accidents de la route avec d'énormes pertes de vies humaines et d'importants dégâts matériels (marchandises, patrimoine routier) et permettrait au Togo d'affirmer facilement sa place en tant que hub logistique et de services dans la sous-région.

Il est à souligner que le Togo a opté pour une ligne ferroviaire de Lomé à Cinkassé avec des normes et standards communautaires lesquelles sont alignées sur les normes internationales et de l'Union Internationale des Chemins de Fer (UIC)

Des études de faisabilité sont actuellement en cours. Les prochaines étapes consisteront à mobiliser les ressources au regard des résultats de cette étude pour démarrer les études techniques, environnementales et sociales et passer ultérieurement à la phase de réalisation des travaux.

Un hub logistique en Afrique de l'Ouest

La loi d'orientation des transports a pour vocation de définir le canevas régissant les différents modes de transport notamment routier, ferroviaire, aérien, maritime et fluvial. D'ici à 2030, le Togo vise à devenir une plateforme émergente de transport et d'échanges commerciaux dans la sous-région.



e secteur des transports constitue un des leviers capables de générer une croissance économique forte et durable, notamment à partir de la création des externalités favorables à la production. Le Togo a réussi à gérer des projets qui ont attiré des investisseurs privés et a développé une bonne capacité à mener des transactions avec le secteur privé et ce, dans plusieurs secteurs de l'économie parmi lesquels les transports. Le transport routier représente, en effet, une base solide de développement, la route mobilisant plus de 90% du trafic interurbain. L'objectif du gouvernement est de renforcer et de moderniser les réseaux de transport aérien, routier et maritime, ainsi que les procédures douanières conformément à la feuille de route gouvernementale. Il s'agit de faciliter l'accès des investisseurs privés et de

soutenir l'ambition du pays de devenir un hub logistique et commercial au niveau sous-régional. C'est dans ce sens que la représentation nationale a adopté le 22 décembre 2022 le projet de loi d'orientation des transports.

La loi d'orientation des transports

Cette loi d'orientation trace les contours généraux des différents modes de transports, définit un nouveau cadre de la politique générale des transports en conformité avec les conventions, traités, accords bilatéraux et multilatéraux en vigueur en matière de transport. En outre, elle assure la compétitivité du secteur des transports et répond aux besoins des usagers dans les conditions de sécurité, de sûreté et de facilitation les plus avantageuses pour la communauté. Le texte crée également les conditions

CHIFFRES CLÉS

11 777 km

RÉSEAU ROUTIER NATIONAL

90%

DES DÉPLACEMENTS DES PERSONNES ET DES BIENS PAR TRANSPORT ROUTIFR

495 km

D'INFRASTRUCTURES FERROVIAIRES

2

AÉROPORTS DE CLASSE INTERNATIONALE

+ 25,3%

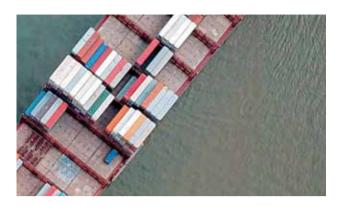
DU TRAFIC ÁÉRIEN DE PASSAGERS AU 1^{ER} SEMESTRE 2023 PAR RAPPORT À 2022



écologiques en vue de la protection de l'environnement, assure des bénéfices économiques considérables et facilite l'accès aux services essentiels de base notamment la santé et l'éducation.

Ainsi, elle prévoit des mesures particulières en faveur des personnes à mobilité réduite et les catégories sociales défavorisées, incite au développement du transport intermodal et multimodal, clarifie les rôles de l'Etat, des collectivités territoriales et des autres acteurs.

Cette loi devrait générer une croissance économique forte en vue de réduire la pauvreté et contribuer à conforter la mobilité sous tous ses aspects. Elle tire sa quintessence dans la feuille de route gouvernementale 2020-2025. Elle constitue, en outre, un creuset pour tout



projet et programme d'actions devant contribuer à la modernisation des modes de transport et à la réalisation de l'ambition du gouvernement de faire du Togo un hub logistique et de services dans les conditions de sûreté et de sécurité.

Pour son application, cette loi a généré plusieurs textes d'application notamment sur :

- la professionnalisation des acteurs du transport routiers (décret n° 2023-018/PR du 23 février 2023 fixant les conditions d'accès et d'exercice de la profession de conducteur routier, décret n° 2023-051/PR du 9 juin 2023 fixant les conditions d'accès et d'exercice de la profession de transporteur et d'exercice des activités de transport routier...)
- la règlementation de l'exploitation des véhicules à moteur (décret n° 2023-104/PR du 20 octobre 2023 portant réglementation de l'exploitation des véhicules à moteur de type taxi, taxi-moto et tricycle affectés au transport public)

Le développement de services logistiques

Le Togo dispose d'atouts qui le positionnent comme une potentielle plateforme logistique en Afrique de l'Ouest. Sa situation géographique fait du pays une plateforme commerciale pour les pays de l'hinterland (Burkina Faso, Mali et Niger) et ceux de la côte (Bénin, Ghana, voire Nigéria). Par ailleurs, le Port Autonome de Lomé (PAL) est le seul port en eaux profondes de la sous-région et ses eaux sont considérées plus sûres par les opérateurs économiques concernant la piraterie.

Le Togo est déjà un pays de transit des exportations, essentiellement pour le Burkina Faso et le Niger, mais ce sont plus encore leurs importations ajoutées à celles du Ghana et du Nigéria qui passent par le pays. Ces marchandises sont rarement réacheminées directement. Elles sont le plus souvent stockées par l'importateur ou par le distributeur acheteur et déclarées sous l'un •



▶ des trois régimes douaniers – usage local, transit ou réexportation.

Le développement de services logistiques à valeur ajoutée tire parti de la position du Togo. Les perspectives les plus importantes reposent sur l'amélioration du fonctionnement du corridor de transit vers le Burkina Faso et de l'interface entre le port, les installations logistiques et le corridor lui-même. La poursuite de l'amélioration des procédures douanières relatives au transit ne peut que renforcer l'attractivité du corridor.

Consolider le pôle aéroportuaire

La vision du gouvernement est de consolider le pôle aéroportuaire avec le développement des capacités du fret aérien. Parmi les pays de l'UEMOA, le Togo est le pays qui transporte le plus de marchandises par voie aérienne (Banque mondiale-2022). Il dispose de deux aéroports internationaux, à Lomé et à Niamtougou, en sus de cinq aérodromes — deux dans la région des Plateaux, deux dans celle des Savanes et un dans la région centrale. Des projets de réaménagement ou de nouvelles constructions sont en cours. Au vu des infrastructures de base existantes, la poursuite du fret aérien présente un intérêt pour le pays dans l'objectif d'un développement territorial



plus étendu, même si, compte tenu de ses spécificités, de ses ressources et des enjeux environnementaux, les frets routier et ferroviaire sont plus adaptés.

Pour sa part, la compagnie togolaise Asky tisse sa toile dans le ciel africain et augmente sa flotte, contribuant ainsi activement à la construction de l'Open sky africain dont le Président, SEM Faure Essozimna Gnassingbé, pilote le projet de Marché Unique du Transport Aérien en Afrique (MUTAA), un projet phare de l'Agenda 2063 de l'Union africaine (UA).





Le corridor économique Lomé-Ouagadougou-Niamey

Le but de ce projet est d'améliorer la connectivité régionale et les infrastructures socio-économiques communautaires le long du corridor entre les capitales du Togo, du Burkina-Faso et du Niger.

e Projet de corridor économique Lomé-Ouagadougou-Niamey (LON) stimulera la collaboration entre les trois pays avec pour but d'améliorer la qualité des services de transport le long de cet axe long de 1 065 km, de développer les infrastructures sociales et économiques et de renforcer la résilience face aux menaces sécuritaires et climatiques.

Ce nouveau projet de 470 millions de dollars favorisera l'intégration régionale et les débouchés économiques au Burkina Faso, au Niger et au Togo. L'objectif est de dynamiser le commerce entre les trois pays et de réduire les délais de transport des marchandises importées et exportées depuis le port de Lomé. En effet, c'est sur cet axe que se concentre une très grande partie des habitants et des activités : 28% du PIB et 7% de la population du Niger, 40% du PIB et 21% de la population du Burkina Faso et 72% du PIB et 65% de la population du Togo.

Le projet LON remédiera à bon nombre de ces problèmes en aidant à simplifier et optimiser les procédures douanières, à professionnaliser les acteurs du transport et à améliorer le système de gestion des données de transport ainsi que la sécurité routière. Le temps d'acheminement du fret entre le port de Lomé et Niamey sera raccourci de 25% et le délai de passage des frontières par les camions sera réduit de 62% entre le Togo et le Burkina Faso, et de 54% entre le Burkina Faso et le Niger.

La croissance inclusive insufflée par le projet bénéficiera à des millions d'habitants de la région et contribuera à réduire



les disparités entre les sexes. Ainsi, il est prévu que le pourcentage de femmes parmi les professionnels du secteur routier commercial et de la logistique passe de zéro à 15%. Par ailleurs, des méthodes climato-intelligentes seront appliquées pour réhabiliter les voies d'accès.

En mars 2023, le gouvernement du Togo a reçu un premier financement de la Banque Mondiale pour financer le coût du Projet Corridor Economique Lomé-Ouagadougou-Niamey (PCE LON). Une partie des sommes accordées vont servir à effectuer des paiements au titre du Marché des travaux de réhabilitation et de renforcement de la route nationale n°1 (RN1) sur le tronçon Aouda - Kara (115 Km).

OPPORTUNITÉS

Le secteur togolais des transports a déjà réussi à attirer des investisseurs privés. Le secteur privé est toujours le bienvenu notamment dans les services logistiques à valeur ajoutée dans la perspective de desservir les marchés voisins. L'implantation d'installations à proximité du port de Lomé notamment la Plateforme Industrielle d'Adétikopé, pour desservir les pays de l'hinterland ainsi que le développement de pôles d'activités économiques (port sec, agropoles etc.) le long du futur corridor ferroviaire, constituent d'intéressantes opportunités d'investissement.





SOCIÉTÉ AÉROPORTUAIRE DE LOMÉ -TOKOIN

GESTIONNAIRE DES AÉROPORTS DU TOGO

Déterminée à être un leader dans la transition vers un secteur aérien plus durable, en améliorant continuellement ses performances environnementales.

Axes:

- Définition de nouvelles pratiques et procédures effectives visant la gestion et la réduction des émissions
- Intégration progressive de technologies plus propres
- Sensibilisation du personnel aux gestes plus écologiques
- Mise en place d'un programme de compensation carbone





Sans routes, sans ponts, sans ports, sans aéroports, sans hôpitaux, sans écoles, sans centrales électriques, sans réseaux d'électricité, sans réseaux de communication, sans approvisionnement en eau, il n'y a évidemment pas de développement possible. Au Togo, la question des infrastructures est au cœur de la Feuille de Route du Gouvernement.

Extrait du discours d'ouverture du chef de l'Etat, Faure Gnassingbé, au Forum Infra pour l'Afrique le 3 juillet 2023.

Bâtiment & Travaux publics

Le secteur du BTP est un secteur dynamique au Togo et compte de nombreux projets dont, notamment, la construction de 20 000 logements abordables, de 30 000 salles de classes d'ici 2025 et de la création de nouvelles universités dans chaque région.



De nombreux travaux pour les infrastructures

Sous l'impulsion du gouvernement, le Togo a réussi à se positionner parmi les premiers à développer des zones industrielles et a également su attirer des investisseurs étrangers, notamment dans le secteur des infrastructures.

a politique nationale de désenclavement, inscrite dans la feuille de route gouvernementale, prévoit l'aménagement d'au moins 4 000 km de pistes rurales dans l'ensemble des cinq régions économiques. En 2024, l'État prévoit de consacrer 53 milliards FCFA à l'extension des pistes rurales. A fin 2022, 680 km de nouvelles pistes avaient déjà été aménagées, tandis que près de 2 000 km de pistes existantes avaient fait l'objet d'entretien.

Au Togo, le programme national de connectivité rurale enregistre une avancée significative grâce à un protocole financier signé en juin 2023 d'un montant de 78 millions d'euros, soit environ 51,5 milliards FCFA, alloué sous la forme d'un prêt direct de 40 millions d'euros du Trésor français et d'un emprunt bancaire garanti par BPIFrance pour 38 millions d'euros. L'enveloppe servira à la construction par le spécialiste français Matière SA de 21 ponts dans les cinq régions économiques du Togo, destinés à faciliter aux populations rurales. l'accès aux services socioéconomiques de base et l'écoulement de leurs produits agricoles. Cette enveloppe vient s'ajouter aux 30 millions d'euros - près de 20 milliards FCFA - de la Team Europe, destinés au financement partiel du Programme d'Appui aux Pistes Rurales (PAPR II). Le Togo s'est lancé depuis quelques années pour défi de parvenir à une l'électrification de tout son territoire d'ici



2030. Plusieurs infrastructures énergétiques sont en cours tels les projets de construction de centrales solaires - Blitta notamment- et d'autres initiatives, Cizo, Tinga, entre autres. Le Togo a, par ailleurs, obtenu l'engagement de la Banque africaine de développement (BAD) et de ses partenaires sur les projets ferroviaires Lomé-Cinkassé et le développement de l'Autoroute de l'Unité. Une fois aboutis, les deux projets, d'une valeur globale de 6,5 milliards de dollars, devraient permettre au pays de consolider sa position de hub logistique et de corridor de développement économique, avec un impact sur les pays de l'hinterland.

LA REFONTE DU CODE DE L'URBANISME ET DE LA CONSTRUCTION

Le Togo poursuit ses initiatives de réformes du secteur de l'urbanisme et de l'habitat. Le ministre de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Réforme Foncière s'apprête à franchir une étape dans le développement urbain, avec la validation en décembre 2023 de l'avant-projet de loi portant code de l'urbanisme et de la construction. Sa validation viendra conclure deux ans de travaux. Ce processus s'inscrit dans le cadre de la Composante 2 du Programme d'Investissement dans le Développement Urbain (PIDU), baptisée « Renforcement institutionnel et assistance technique ». Ce programme est financé conjointement par la Banque mondiale et l'État togolais à hauteur de 30 millions de dollars soit quelque 16 milliards de francs CFA.

Des investissements massifs pour le secteur du bâtiment

Le gouvernement prévoit sur la période 2023-2025, des dépenses à hauteur de 167 milliards FCFA pour les logements et équipements collectifs.

CHIFFRES CLÉS

8%

20 000

LOGEMENTS SOCIAUX À L'HORIZON 2025

30 000

SALLES DE CLASSES CONSTRUITES EN 2025

1

UNIVERSITÉ POUR CHAQUE RÉGION

e Document de Programmation Budgétaire Économique et Pluriannuelle (DPBEP) 2023 prévoyait des dépenses prévisionnelles pour les logements sociaux et équipements collectifs tournent autour de 50 milliards FCFA, tandis que pour 2024 et 2025, les projections sont évaluées respectivement à 52 et 64 milliards FCFA. L'enveloppe devrait servir principalement à la réalisation du projet gouvernemental de construction de 20 000 logements sociaux à l'horizon 2025.

Les statistiques font état d'un déficit de 500 000 logements au Togo dont 100 000 à Lomé, la capitale. Les ressources annoncées devraient également financer la finalisation du code de l'urbanisme, qui encadre l'urbanisme et la construction au Togo. Un projet de création d'une nouvelle ville en gestation a été annoncé par le ministre togolais de l'Urbanisme et de Cadre de vie, fin octobre 2022. La nouvelle ville sera créée sur une superficie de 1 177 hectares et devrait permettre de désengorger Lomé, la capitale du pays.

La nouvelle ville permettra d'accroitre le parc immobilier du Togo, afin de prévenir la raréfaction des logements et les conséquences perverses de la spéculation qui risquent, à terme, de marginaliser davantage les couches les plus vulnérables eu égard à l'accès au logement et à un habitat sain. Elle sera construite dans la commune de Zio 1, à Kpomé. Des projets similaires sont prévus autour d'autres villes du pays.



LE PROJET YAYRA ESTATE

Cet ambitieux programme immobilier porté par le secteur privé allie modernité et confort. Le projet Yayra Estate visant à implanter une cité sur une superficie de 25 hectares, abritera 2 500 appartements répondant aux standards internationaux. La Bank Of Africa (BOA) et la société Yayra Estate, ont signé fin février 2023 une convention de financement d'un projet de logements sociaux à Djagblé. Aux termes de cet accord, l'institution bancaire va contribuer à la réalisation du projet porté par Yayra Estate qui ambitionne d'offrir aux populations togolaises des logements décents à un coût abordable à 15 km au nord de Lomé. La signature de ce partenariat marque une étape importante dans la mise en œuvre de ce projet de construction des logements et constitue un appui majeur au gouvernement qui a à son actif divers projets de logements sociaux au profit des populations à faible revenu. D'un coût total de 65 milliards de FCFA, Yayra Estate est une cité ultramoderne qui va modifier le visage de l'immobilier au Togo.

La Société Autonome de Financement de l'Entretien Routier (SAFER)

Le gouvernement togolais, soucieux de la dégradation avancée du patrimoine routier national, a créé par décret du 26 mars 2012, un Fonds d'entretien routier de deuxième génération dénommé Société Autonome de Financement de l'Entretien Routier (SAFER).



Dans le contexte mondial actuel où le développement et l'émergence sont les maîtres-mots, le gouvernement togolais est résolu à booster notre pays vers l'avant en concentrant ses efforts principalement sur les secteurs porteurs de croissance. C'est dans cette perspective qu'il a été créé depuis 2012 un fonds d'entretien routier de deuxième génération, dénommé Société Autonome de Financement de l'Entretien Routier (SAFER) que j'ai le privilège de diriger en ma qualité de Directeur Général. Notre mission est de mobiliser les ressources en vue de financer l'entretien du réseau routier national. La SAFER a en effet

contribué depuis lors à remettre en bon état de praticabilité nos routes sur l'ensemble du territoire national. Malgré tous les efforts fournis, il apparaît cependant que les ressources dont nous disposons sont insuffisantes face aux besoins qui croissent d'année en année. Conscient du rôle prépondérant que la route joue dans la chaîne économique nationale et surtout en matière de réduction de la pauvreté dans les milieux ruraux, la SAFER s'engage résolument à renforcer de façon durable son autonomie financière. Cela nous permettra d'augmenter notre capacité à couvrir les besoins d'entretien routier à plus de 70% à l'horizon 2025 au lieu de 60% à ce jour. Au regard de l'immensité du chantier qui nous attend, nous sommes déterminés dans la mise en œuvre de notre plan d'action stratégique triennal qui à terme, nous permettra de réduire significativement les difficultés relatives au financement de l'entretien routier. Notre ambition est grande et notre conviction l'est tout autant. Cependant, nous sommes persuadés que seule une approche consensuelle et participative rassemblant tous les acteurs pourra nous permettre de gagner notre pari. C'est pour cela que nous comptons sur la totale adhésion du gouvernement, des bailleurs de fonds, de tous les partenaires et surtout de la société civile togolaise à notre politique, car le soutien de tous sera déterminant.

C'est sur cette note d'espoir que je salue l'engagement de tous les acteurs dans le développement de notre cher pays, car « la route du développement passe par le développement et l'entretien de la route ».

Je vous remercie.

Sylvain Atoute A. OUTCHANTCHA, Directeur général

MISSION

La SAFER a pour mission d'assurer le financement de l'entretien du réseau routier national, sur la base d'un programme annuel des travaux.

NOS RESSOURCES

Sont à ce jour, constituées essentiellement de deux sources de recettes :

- Les taxes affectées par l'Etat : les droits d'accise prélevés sur les produits pétroliers et la taxe sur les véhicules à moteur (63% des ressources globales) qui sont collectés et reversés à la SAFER par l'Office Togolais des Recettes (OTR);
- Les droits d'usage de la route collectés aux postes de péage (37% des ressources globales).





NOS RÉSULTATS

En douze ans, l'Entretien Routier au Togo a connu une avancée significative. Ces résultats, à l'actif de la SAFER sont satisfaisants, d'après la société civile togolaise et les commentaires des partenaires techniques qui apportent leur appui à l'institution. Quelques chiffres illustratifs :

De 2013 à 2019 : 10 723 km de routes et pistes rurales entretenues ; En 2020 : 2 753,33 Km de routes et pistes rurales entretenues ; En 2021 : 1 538,93 Km de routes et pistes rurales entretenues ; En 2022 : 2 560 Km de routes et pistes rurales entretenues ; En 2023 : 2 700 Km de routes et pistes rurales entretenues.

INSTANCES DIRIGEANTES

Elle est placée sous la double tutelle des ministères en charge des infrastructures routières et des finances, et est administrée par un Conseil de Surveillance et un Conseil d'Administration. Ce dernier est présidé par un représentant du secteur privé.

RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE

Dans le cadre de sa responsabilité sociétale, la SAFER accorde des appuis aux collectivités. Il s'agit des appuis faits aux projets d'intérêt communautaire pilotés par les collectivités locales dans le but de soutenir l'action sociale et environnementale du gouvernement auprès des populations à la base.

Un nombre important de projets communautaires ont été réalisés dans les zones où sont implantés les postes de péage notamment la construction, la réhabilitation de nombreux bâtiments scolaires et de blocs administratifs mais également la construction, la rénovation de centres communautaires et de centres culturels ou de jardins publics.

La SAFER a aussi procédé à d'importants aménagements de pistes et de voies, à des travaux d'assainissement ou encore à la construction de forages pour le bien-être des populations locales.

PERSPECTIVES

Le principal défi de la SAFER réside dans le renforcement de son autonomie financière consistant en la mobilisation de ressources additionnelles. Il s'agit notamment de :

- Mobiliser plus de ressources afin d'améliorer le taux de couverture des besoins en entretien routier ;
- S'assurer d'un meilleur retour sur financement de l'entretien routier (Travaux de qualité).

Par ailleurs, la SAFER s'est engagée aux côtés du gouvernement à renforcer les opérations de contrôle des charges à l'essieu des camions, dont les surcharges constituent un facteur important de dégradation précoce du réseau routier togolais.

Les industries connexes

Les besoins en matière première sont évolutifs avec l'augmentation des projets BTP et le développement de nombreux programmes immobiliers, particulièrement à Lomé. Cette demande croissante a favorisé l'installation d'usines de fabrication et la mise en place d'un réseau de distribution important.



epuis son implantation au Togo en 2019, la société Steel Cube Togo (SCT), spécialisée dans la production de fer à béton FE 500, a exporté plus de 20 000 tonnes de fer. Steel Cube Togo compte porter le nombre d'emplois directs liés à son activité à 1 000 et diversifier son activité.

Une somme de 2 milliards FCFA a été investie dans l'implantation de Manumetal, une usine de recyclage de fer, basée à Davié à 30 km de Lomé. L'usine qui a démarré sa production en 2020 transforme des matières premières locales comme les débris de fer ou de ferrailles, des lingots d'aluminium en fer à béton, tuyaux métalliques, électrodes de soude. L'objectif à terme est de vendre sur le marché local 70 à 80% du produit fini, les quantités à produire devraient suivre une évolution de 5% chaque année, durant les 5 prochaines années,

Nombre d'usines de ciment du Togo ont déployé un large réseau de distribution dans le pays. CimTogo, avec au moins 60% de part du marché qu'il partage avec Wacem, Fortia et Cimco, filiale du CimMetal, a investi, en 2022, 30 millions

d'euros dans l'extension de son usine de production de ciment de Lomé dans la zone portuaire pour porter toute la production du cimentier à 2,5 millions de tonnes par an.

La présence de gisements de calcaire, aujourd'hui exploités par deux sociétés, a donné naissance à une forte industrie du clinker et du ciment desservant également les marchés voisins, le Ghana et le Burkina Faso entre autres. Les investissements récents ainsi que les importations du Nigeria entraînent cependant un important excédent de capacité d'approvisionnement du ciment. En outre, la concurrence et l'accès aux marchés régionaux sont fortement faussés car les pays de la CEDEAO prennent de nombreuses mesures pour protéger leurs entreprises locales en les subventionnant.

Le ciment est devenu un matériau quasi incontournable dans la construction de bâtiments. Alors que le secteur de la construction joue un rôle vital dans le développement économique du pays, une augmentation des prix du ciment aurait, à court terme, des conséquences significatives. Les entrepreneurs et les particuliers pourraient être contraints de réviser leurs budgets de construction.



Avec Vous Nous construisons le Futur

Derrière ancienne villa Donou Djidjolé-Gakli / BP: 20461 Lomé-TOGO

Email: contact@tttibtp / tttiptp@gmail.com Phone: 22.25.80.17/ 90 42 90 90

https://tttibtp.com



Entretien avec Cyrille Tsogbe, Directeur général de Togolais Tous Travaux d'Ingénierie (TTTI), une entreprise créée en 1995 qui œuvre dans les travaux de construction de bâtiments, des travaux publics et de l'aménagement hydraulique au Togo et en Afrique de l'Ouest.

Pouvez-vous nous présenter TTTI?

Acteur majeur du monde des BTP au Togo et dans la sous région ouest-africaine, TTTI est une entreprise créée en 1995 et qui œuvre dans les travaux de construction de bâtiments, des travaux publics et de l'aménagement hydraulique.

Oeuvrant dans l'étude, la conception et la réalisation des ouvrages, elle regroupe en son sein des ingénieurs, des architectes et techniciens compétents et qualifiés pour répondre à tout type de besoin et satisfaire sa clientèle.

Elle dispose également d'un parc matériel et engins adéquat pour atteindre ses objectifs en gualité et en délais.

Quel est votre stratégie de développement?

Dans notre dynamique de développement, notre politique de développement s'articule autour de trois grandes stratégies à savoir La stratégie de domination par les coûts, l'innovation et de technologie et celles de la coopération.

Dans un souci de capitaliser sur les opportunités, d'atténuer les risques et de rester compétitif dans un environnement commercial en constante évolution et sous l'effet de la mondialisation, notre politique de développement s'inscrit dans la droite ligne des objectifs de la feuille de route gouvernementale: -Investir dans la formation et le développement des compétences de nos employés pour maintenir un avantage concurrentiel, offrir des services de qualité et avoir une meilleure maîtrise des risques professionnels (humains et ouvrages);

- Dans un souci d'amélioration continu, renforcer notre gestion en matière HSSE et RSE dans nos différents engagements et travaux afin de contribuer plus activement au développement durable et la protection de l'environnement;

- Explorer des opportunités de partenariat avec d'autres entreprises du secteur pour consolider notre présence sur le marché, élargir les capacités de notre entreprise pour une réponse efficace aux problémetiques des nos autorités contractantes et clients ;
- Enfin, la communication et la digitalisation de l'entreprise comme baume finale de cette stratégie de développement axée sur la bonne gestion.

Vous avez été élu, en 2023, Président du Groupement national des Entrepreneurs du Bâtiment des Travaux publics (GNE-BTP). Comment voyez-vous la contribution du secteur du BTP au développement socio-économique du Togo?

La contribution du secteur du BTP au développement socioéconomique du Togo vient de la nature même du secteur qui regroupe plusieurs disciplines et divers secteurs d'activités. Cette contribution ne peut se faire en marge des objectifs de la feuille de route gouvernementale qui constitue le nouveau référentiel, prenant la relève du Plan National de Développement (PND 2018-2022).

Le secteur du BTP est un important pourvoyeur d'emplois, offrant des opportunités aux travailleurs. Il stimule la demande pour d'autres secteurs comme ceux de la fabrication de machines et d'équipements, les services professionnels, la création d'Emplois, du développement urbain et rural, l'innovation technologique, le secteur financier, celui du commerce de détail et services, le secteur touristique, l'immobilier, l'éducation et la formation, ce qui crée un effet multiplicateur dans l'économie.

Autour de chaque entreprise de BTP se créé un écosystème économique de façon instantanée. Le secteur du BTP agit donc comme un moteur économique qui stimule la croissance économique, crée des emplois et améliore les infrastructures et services, favorisant ainsi un développement économique équilibré et durable.

Ce réinvestissement de la richesse créée par les entreprises de BTP sur le territoire togolais consiste à l'utilisation des bénéfices générés par ses activités pour financer divers projets et initiatives locales. En résumé, le réinvestissement de la richesse créée par une entreprise de BTP sur le territoire aide à renforcer l'économie locale et à créer un environnement plus prospère et durable pour la communauté.

La présence du GNEBTP dans toutes les régions du Togo facilite la répartition des richesses entre les différentes couches de la population. Par ailleurs, le volet social de l'impact des entreprises du BTP est fondamental sur le développement de notre cher pays, le Togo.

Les projets en cours

Le secteur du BTP est un secteur dynamique au Togo. De nombreux projets sont en cours telle la construction de 20 000 logements abordables et de 30 000 salles de classe pour augmenter la capacité d'accueil dans les écoles.

nnoncé fin avril 2023, la Banque africaine de développement (BAD) va apporter une aide financière de 5,13 millions de dollars (environ 3 milliards FCFA) pour les études de faisabilité du projet de construction de 20 000 logements à coûts abordables au Togo. Cette assistance technique a pour objectif de faciliter la structuration du projet tant au plan juridique qu'institutionnel et de prendre en charge le financement des études de viabilisation du site pilote de Kpomé. Ce projet va contribuer au démarrage rapide du programme et garantira aux ménages à revenus faibles et intermédiaires, un accès à la propriété d'un logement décent. La Banque Ouest-africaine de Développement (BOAD) va également y contribuer pour 600 millions de FCFA.

Si l'ensemble du territoire togolais est concerné par l'opération, la banlieue de Kpomé sera le site pilote. Un impact direct et positif est attendu sur les déterminants sociaux de la vie des gens tels que l'accès à l'éducation et à la formation professionnelle, aux soins de santé, à la nourriture et aux opportunités économiques.

Le projet de 20 000 logements à coûts abordables fait partie des priorités du gouvernement. Inscrit dans la Feuille de route Togo 2025 pour la période 2022-2025, le projet est aussi en droite ligne avec le Document de stratégie pays (2021-2026) du Togo, document de référence de la BAD.

Le projet de renouvellement de l'habitat à Lomé, vient renforcer le programme de construction de 20 000 logements inscrit sur la feuille de route gouvernementale 2020-2025. Dans le cadre d'un partenariat public-privé (PPP) un protocole d'accord avec la société Douja Promotion du Groupe Addoha avait été signé pour la construction de 1 000 logements collectifs décents à Lomé. En août 2023, un autre protocole d'accord a vu le jour avec la société



PNHG-Togo, une société de promotion immobilière pour la construction de 200 logements collectifs. Pour ce faire, un site sécurisé de plus d'un hectare, propriété de l'Etat dans le Grand Lomé, sera cédé à ce promoteur. Ainsi, la société PNHG-Togo va construire 200 logements collectifs décents à Aflao-Sagbado au profit de la population, conformément au projet de renouvellement de l'habitat à Lomé.

La stratégie de réalisation du Projet P9 « Augmentation des capacités d'accueil scolaire », est conforme à la Feuille de Route Gouvernementale 2020-2025. En 2022, 400 nouvelles salles de classe ont été construites sur l'étendue du territoire pour accueillir les élèves alors qu'au titre de l'année scolaire 2021, le bilan était de 705 salles de classe construites. L'objectif visé est de construire et d'équiper, dans le cadre de partenariat public-privé, 30 000 salles de classes d'ici 2025. Le Togo était, en effet, confronté à un déficit d'infrastructures scolaires avec des milliers d'enfants étudiant dans des conditions inadaptées. La construction de nouvelles universités dans chaque région amorce en 2024 sa première phase avec l'Université de Kara et l'Université de Datcha. Investir dans l'éducation est donc un pari pour l'avenir du Togo.

OPPORTUNITÉS

Pour les projets de villes nouvelles, le gouvernement va mettre à disposition des promoteurs immobiliers désirant investir dans les logements, un foncier sécurisé. L'Etat souhaite faire appel aussi à des investisseurs pour le développement de l'Autoroute de l'Unité.

La santé à travers la mise en place d'une Couverture Santé Universelle, la souveraineté alimentaire, l'inclusion socioéconomique et le travail décent pour l'épanouissement de tous et une prospérité partagée restent les chantiers prioritaires de l'action gouvernementale.

Extrait de la déclaration du Professeur Robert Dussey, Ministre des Affaires Etrangères, de l'intégration Régionale et des Togolais de l'Extérieur lors de la 78ème Session de l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies le 21 septembre 2023 à New-York.

Santé

En 2023, le Togo a reçu les félicitations de l'OMS suite au lancement de la Plateforme multisectorielle « Une seule santé », visant à renforcer la surveillance collaborative des maladies et épidémies. L'assurance maladie universelle a été déployée à partir du 1^{er} janvier 2024.



La couverture du risque maladie

Jusque-là réservée aux fonctionnaires et à quelques corps constitués, l'assurance maladie a été étendue à toute la population togolaise en janvier 2024. Cette grande réforme sociale est le programme phare du quinquennat du Président Faure Gnassingbé.



n 2023, le gouvernement togolais a accéléré le processus de formalisation de l'Assurance Maladie Universelle (AMU) au Togo avec une affectation de 21 milliards FCFA. Cette enveloppe est en hausse de 10%, rapportée aux 19 milliards FCFA en 2022, une dotation représentant 16% des ressources allouées au ministère de la santé, soit 127 milliards FCFA afin de contribuer à l'accélération de la mise en œuvre du projet d'Assurance Maladie Universelle (AMU) sur le territoire.

Le décret du Conseil des ministres du 23 octobre 2023 a confié la gestion de l'assurance maladie universelle à l'Institut national d'assurance maladie (INAM) et à la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS). La CNSS est chargée de l'assurance maladie universelle pour les salariés et titulaire de pensions du secteur privé, les travailleurs indépendants des secteurs informel et agricole ainsi que les ministres des cultes tandis que l'INAM qui est depuis 2012 l'organe central de la gestion de l'AMU, s'occupe des agents publics et assimilés et des titulaires de pensions civiles et militaires mais aussi des couches vulnérables. La CNSS a annoncé un guichet unique pour les travailleurs du privé, dès avril 2024. L'AMU prendra en compte trois catégories de bénéficiaires : les personnes vulnérables, les agents publics et assimilés et les travailleurs du



CHIFFRES CLÉS

50%

DE COUVERTURE MALADIE D'ICI À 2025

1ère

USINE PHARMACEUTIQUE DE SOLUTÉS EN AFRIQUE DE L'OUEST

1320

ÉTABLISSEMENTS DE SOINS (ANNUAIRE STATISTIQUE 2021)

446

ÉTABLISSEMENTS DE SOINS PRIVÉS (2021)

235

OFFICINES DE PHARMACIE PRIVÉES ET 40 DÉPÔTS PHARMACEUTIQUES (2023)

secteur privé. Une option supplémentaire s'offre aux affiliés avec la possibilité de souscrire à des paniers de soins complémentaires. L'objectif poursuivi par le gouvernement est notamment d'établir un système de financement équitable qui tienne compte des capacités contributives de chacun. Le système, qui vise à garantir un accès aux soins de santé essentiels, s'est étendu à toute la population au mois de janvier 2024. Seulement 8 % des Togolais en bénéficiaient depuis 2012.

En 2023, l'Organisation internationale du Travail (OIT) a initié le projet « Des options pour un financement

durable de la protection sociale, y compris le système de couverture maladie universelle » en vue de renforcer la politique du Gouvernement togolais en matière de couverture maladie universelle. En septembre 2023, 400 000 Togolais bénéficiaient d'une couverture maladie santé. Les assurés de l'INAM bénéficient d'une prise en charge à 80% des consultations, des interventions et des médicaments. L'objectif est de parvenir, d'ici 2025, à atteindre une couverture santé universelle de 50%.

La généralisation de l'assurance maladie constitue un double défi : pour le système public de santé en matière de capacité d'accueil et d'offre de soins, et pour les finances de l'État. Le Togo s'appuie notamment sur un financement de 70 millions USD de la Banque mondiale pour lancer cette réforme sociale.



L'amélioration du système de santé

Le gouvernement a amélioré la performance des systèmes de santé tout en garantissant que des soins de santé de qualité soient disponibles et abordables pour tous.



e président togolais a insufflé une nouvelle dynamique pour améliorer le système sanitaire du pays. Les travaux de construction et d'équipement des hôpitaux Mère & Enfant sont avancés dans les cinq régions du pays, à Togblékopé (pour le Grand-Lomé et la région maritime), Amou-Oblo (pour la Région Plateaux), à Sotouboua (pour la Centrale), Guérin-Kouka (Région de la Kara) et Tandjouaré, dans les Savanes.

L'objectif primordial de ces infrastructures et d'équipement est d'améliorer les capacités techniques des hôpitaux en matière de réanimation pédiatrique et néonatale, afin d'assurer une prise en charge optimale des mères et des enfants. Sa mise en œuvre a été annoncée sous le leadership de l'Institut national d'assurance maladie (INAM), dans le cadre d'un partenariat public-privé.

En août 2023, le Togo a procédé au lancement officiel de sa Plateforme multisectorielle « Une seule santé », qui vise à renforcer les capacités intersectorielles nationales pour une surveillance collaborative des maladies et épidémies. Ce projet financé par la Banque Mondiale s'inscrit dans le cadre du Projet régional de renforcement du système de surveillance des maladies en Afrique de l'Ouest (REDISSE) au Togo. L'Institut national d'assurance maladie (INAM) a dressé la liste des maladies les plus fréquentes au Togo. Il s'agit du diabète, de l'hypertension artérielle et du glaucome,

soit un tiers des prises en charge. Le paludisme reste évidemment un fléau. Les autorités togolaises ont également initié la construction de plus de 200 nouvelles structures de santé primaire et la réhabilitation de 300 autres, soit en tout 500 établissements de santé sur l'ensemble du territoire dont l'acquisition des équipements et matériels est en cours. Par ailleurs, la mise en œuvre de nombreux projets est en cours dans les formations sanitaires pour le renforcement de leurs infrastructures et équipements. Parmi ces projets, on peut citer le Projet d'Urgence des Infrastructures Sanitaires dans la Région des Savanes (PURS), le Projet d'Équipement des Infrastructures Sanitaires Construites et Réhabilitées (PEISCR), le projet de réhabilitation, de renforcement et de rénovation des installations électriques des formations sanitaires. Parallèlement à ces infrastructures équipements, un renforcement des effectifs est prévu, notamment grâce au recrutement de nouveaux agents de santé. Fin juin 2023, la Banque Islamique de Développement (BID) a apporté son soutien à la politique d'accès universel aux soins de santé avec une enveloppe de 38 milliards de FCFA. D'une durée de quatre ans, le projet va consister en la construction et la réhabilitation des centres de santé, précisément une trentaine de maternités ainsi que l'acquisition d'équipements et de moyens roulants au profit des formations sanitaires.



Entretien avec Charles Kouassi, Directeur général de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (CNPS) depuis 2013. Fort d'une longue carrière de manager, il projette pour la CNPS un portefeuille monétaire et financier de plus de 1 000 milliards de FCFA en 2025 tout en accompagnant les pouvoirs publics à construire une Côte d'Ivoire solidaire.

La CNPS est la 1ère institution de prévoyance sociale à obtenir la notation financière triple A de Bloomfield Invest. Comment avez-vous réussi à révolutionner la protection sociale en Côte d'Ivoire ?

Le modèle économique des caisses de sécurité sociale était basé sur un principe de répartition et de solidarité intergénérationnelle. Cette approche n'a du crédit que si un nombre suffisant d'actifs couvre les prestations de la branche retraite. Notre pays a fortement été impacté par les crises sociales entre 2000 et 2011. Notre institution a présenté un déficit cumulé d'environ 200 milliards de FCFA dont un résultat net négatif de 32 milliards de FCFA en 2011, marquant les limites du modèle économique de base. Jugeant nécessaire de changer radicalement de modèle économique, notre action a consisté en 2012 à réformer la branche retraite en effectuant des réformes paramétriques, caractérisées par la revalorisation des taux de cotisations de 8 à 14% et la modification de l'âge de départ à la retraite de 55 à 60 ans. Ces mesures ont permis à l'institution de retrouver, dès 2012, un résultat positif d'environ 9 milliards de FCFA et dix ans plus tard un résultat culminant à 150 milliards de FCFA. Le Président de la République, Son Excellence M. Alassane Ouattara, en leader éclairé, a tout de suite compris la pertinence des réformes et pris les ordonnances nécessaires pour leurs mises en œuvre.

Votre stratégie a donc été de faire de votre caisse un investisseur institutionnel. Comment cela se matérialise-t-il? Notre objectif est de contribuer significativement au développement de notre pays et de l'écosystème de la sous-région, ceci par des investissements ciblés et avisés pour à la fois accompagner la croissance, la création d'emplois mais aussi garantir le service des prestations tout en veillant à les revaloriser régulièrement.

La transformation socioéconomique amorcée se matérialise par notre engagement à construire un secteur économique et financiers plus fort avec des prises de participation et à devenir un acteur de la lutte contre la crise du logement. Notre contribution au développement local et sous-régional peut se résumer sur les 10 dernières années en cumulé, à environ 285 milliards de FCFA de souscription aux obligations de l'Etat de Côte d'Ivoire, 26 milliards de FCFA en obligations d'états de l'UEMOA, 126 milliards de FCFA dans des actions cotées, 122 milliards de FCFA dans des actions non cotées, un patrimoine immobilier de 262 milliards de FCFA, et l'entrée récente au capital de PETROIVOIRE et de la BICICI. En plus de la banque et de l'immobilier, d'autres domaines vitaux en bénéficient à savoir la santé, l'eau, l'énergie, le transport, l'hôtellerie.

Quels sont les effets de cette révolution pour vos assurés et partenaires sociaux ?

Nous avons en 10 ans, procédé à des revalorisations successives de la pension de retraite de 8% en 2014, 5% en 2016, 5% en 2020 et 5% en 2022, avec un engagement de procéder à des revalorisations tous les deux ans. Les rentes versées en cas d'accident de travail et des maladies professionnelles ont été revalorisées de 8% en 2017, 5% en 2020 et 3% en 2022. Les allocations familiales, qui pendant plus de 30 ans étaient figées à 1500 F CFA par mois et par enfant, sont passées à 2500 puis 5000 FCFA entre 2015 et 2016. Des études sont en cours afin de les faire évoluer à 7500 FCFA à partir de 2024. Nous avons mis en œuvre le Régime social des Travailleurs Indépendants en juillet 2019. A ce jour, plus de 200 000 travailleurs indépendants sont couverts. Ils pourront, comme les plus de 6 millions de travailleurs indépendants que nous espérons enrôler, bénéficier de revenu de remplacement en cas de maternité, d'incapacité et d'une pension de retraite à vie. Nous avons mis la transformation digitale au cœur de notre stratégie. En 2019, le lancement de la plateforme « e-CNPS » a permis d'améliorer les interactions avec les assurés sociaux, partenaires sociaux et a facilité leurs démarches auprès de la CNPS. Aujourd'hui, les deux grands chantiers à matérialiser concernent la retraite logement et l'assurance chômage.

Le Centre International de Cancérologie (CICL)

Inauguré en novembre 2022, ce centre hospitalier à dimension internationale est considéré comme l'un des plus grands et équipés centres de cancérologie de la sous-région. C'est le premier du genre dans le pays.



ssu d'un partenariat public privé, impliquant des acteurs franco-luxembourgeois, avec le soutien du gouvernement togolais, le centre dispose de plusieurs appareils dont celui de radiothérapie avec une technologie VMAT, outil moderne de traitement des cancers. Le CICL de Lomé est membre d'un groupe international, actif dans le traitement du cancer, avec des représentations en France et au Luxembourg. Ce groupe international a déjà permis de traiter plus de 50 000 patients souffrant du cancer. Chaque pathologie peut y être traitée en tenant compte des derniers résultats et avancés scientifiques afin que les malades bénéficient des mêmes niveaux de qualité qu'en Europe. Dans la prise en charge des cancers et pour un meilleur suivi après traitement, près de 75% des patients doivent bénéficier obligatoirement de la radiothérapie.

En outre le centre a aussi pour vocation le dépistage et le diagnostic du cancer. A cet effet un centre d'anatomopathologie moderne a été créé avec le concours du CICL. L'objectif est d'offrir aux patients togolais les pratiques les plus performantes et les technologies les plus innovantes en cancérologie. Au titre de sa vocation international le CICL reçoit des malades de toute la sous-

région ouest Africaine et centrale et est partenaire avec l'état béninois pour la prise en charge des évacuations sanitaires des patients nécessitant la radiothérapie. Le CICL collabore avec les services médicaux et hôpitaux du Togo. Chaque patient sous traitement bénéficie d'une carte RFID contenant ses données confidentielles protégées par un cryptage complet.

La lutte contre le cancer constitue un enjeu majeur pour le Togo. Plus de 7 000 nouveaux cas ont été enregistrés en 2022 selon le registre national du cancer au Togo, présenté le 5 décembre 2023 par le ministère de la Santé et de l'hygiène publique.

Le Togo va se doter d'un organe de coordination et de gestion des actions contre cette maladie, le Conseil national de lutte contre le cancer dont la création a été annoncée en janvier 2024.





- **PRÉLÈVEMENT À DOMICILE**
- **RÉSULTATS EN LIGNE**

PISPONIBLE

24H

7JRS

L'hôpital de référence Dogta-Lafiè (HDL)

L'implantation de cette formation sanitaire de haut standing, est la concrétisation de la volonté du chef de l'Etat d'offrir aux populations togolaises et celles de la sous-région, un cadre de santé moderne, qui répond aux exigences et aux normes internationales.



onstruit sur un domaine de 11 000 m², l'hôpital Dogta-Lafiè est composé de huit blocs reliés par un bâtiment central de distribution avec 22 salles de consultation, 160 lits et places dont des suites, des chambres de grand standing, des chambres individuelles et des chambres doubles. L'Hôpital Dogta-Lafiè permet d'améliorer l'offre de soins hospitaliers par des services de haute qualité, de relever le niveau du plateau technique et d'induire une amélioration rapide des indicateurs de santé au Togo. Inauguré en avril 2023 par le Président de la République togolaise, l'hôpital Dogta-Lafiè a ouvert progressivement de nouveaux services et prestations aux patients. Depuis le 1er mars 2023, les services; d'imageries médicales, d'odonto-stomatologie et de rééducation fonctionnelle étaient déjà ouverts au public. L'unité d'Imagerie par Résonance Magnétique (IRM) est opérationnelle depuis le mois d'août.

Début septembre, un service de soins à domicile a été créé au sein de l'hôpital Dogta-Lafiè. Ses missions consistent à assurer les soins médicaux et paramédicaux à domicile, l'hospitalisation à domicile, les soins palliatifs et accompagnement de fin de vie et la surveillance des patients à domicile avec bracelets. Le bloc opératoire de l'HDL a

mis en service la cardiologie interventionnelle, le bloc de chirurgie générale, le service d'hémodialyse et le laboratoire de prothèse dentaire avec des appareils de dernière génération. L'HDL envisage ouvrir une unité de cancérologie d'ici fin 2024 pour des radiothérapies, curiethérapie avec une scintigraphie (cette unité est déjà en construction)

La Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) est l'organe promoteur de ce projet hospitalier des plus modernes entrant dans le cadre de la réduction des transferts de patients à l'étranger. Pour sa première année d'opérationnalisation, l'Hôpital Dogta-Lafiè devrait accueillir plus de 80 000 patients.





INSTITUT NATIONAL D'ASSURANCE MALADIE



INAM, L'EXPÉRIENCE AU SERVICE DE L'ASSURANCE **MALADIE UNIVERSELLE**

INAM, toujours à vos côtés!









Entretien avec Myriam Dossou-d'Almeida, Directeur général de l'Institut National d'Assurance Maladie (INAM) qui a pour mission d'assurer la couverture des risques liés à la maladie, aux accidents et maladies non professionnels et à la maternité des bénéficiaires dont il a la charge.

Comment mettez-vous en œuvre l'Assurance maladie universelle (AMU) que vous cogérez ?

Au Togo, le processus de mise en place de la couverture maladie universelle a commencé depuis 2012 par l'assurance maladie obligatoire des agents publics et assimilés. Une décennie après, l'engagement du gouvernement s'est traduit par l'extension progressive de l'assurance maladie à toutes les couches de la population sur tout le territoire national. La prise en charge de catégories autres que les agents publics a nécessité l'ouverture de plusieurs chantiers :

Le chantier n°1 consistant à tester l'efficacité de process pour les groupes homogènes (artisans, agriculteurs...) avait été expérimenté à faible échelle. Aussi, pour les populations vulnérables dont l'INAM a désormais la charge, un projet pilote est en cours dans la région des Savanes depuis juin 2023 afin de tester le nouveau dispositif de prise en charge et de contrôle médical.

Au niveau du chantier n°2, le portail web de dématérialisation des prescriptions et facturations ISTANE est passé à sa phase d'exploitation, permettant le remplacement progressif des feuilles de soins physiques par la version digitale. En plus, une nouvelle carte d'assuré sécurisée et fiable en version physique et numérique est en circulation depuis quelques mois. Le chantier n° 3 concerne l'accompagnement des actions d'amélioration des plateaux techniques et des services de santé. Les retours d'expérience des utilisateurs de l'AMU et les données des petits groupes ayant fait l'objet

d'expérimentation ont contribué à l'adéquation de l'offre de soins aux besoins des bénéficiaires de l'AMU. Le chantier n°4 correspond à la mise en œuvre d'actions conjointes entre les organismes de gestion afin de consolider le socle de gestion du risque maladie. Afin de permettre une meilleure connaissance de l'assurance maladie et recueillir l'adhésion des populations, les organismes de gestion (l'INAM et la CNSS) ont participé à des campagnes de sensibilisation et œuvrent à l'harmonisation des pratiques et règles de gestion. Le chantier n° 5 est relatif à l'ouverture prochaine des bureaux INAM dans les préfectures et grandes agglomérations du pays en vue de rapprocher nos services des populations bénéficiaires, ainsi que l'installation de points d'information aux usagers dans les centres de soins à forte affluence.

L'AMU ne risque-t-elle pas de se heurter au manque de personnel médical ou d'infrastructures sanitaires ?

Le gouvernement dans sa politique de protection sociale s'est engagé à renforcer les capacités de l'offre de soins par la construction, la réhabilitation et l'équipement des centres de santé dans tout le pays. Parmi les actions en cours, il y a la construction de 5 centres modernes de soins mère-enfant dans quatre régions du pays avec une capacité d'accueil de 386 lits. La mise en place du projet de services de santé pour une couverture sanitaire universelle au Togo (SSEQCU) vise à améliorer l'offre de soins à travers la construction et l'équipement de 200 formations sanitaires et la rénovation de 300 formations sanitaires. Le gouvernement a recruté de nouveaux agents de santé dans les centres de soins des régions les plus défavorisées. Un budget conséquent a été alloué pour l'approvisionnement de la centrale d'achat de médicaments essentiels génériques (CAMEG) en produits essentiels génériques.

L'INAM a reçu le Prix AISS 2023 des bonnes pratiques pour l'Afrique. Qu'est ce qui a milité en sa faveur ?

Après 2020, l'INAM a reçu pour la seconde fois en 2023 le prix AISS de bonnes pratiques. Le mérite de ce deuxième prix est d'avoir mis en place une plateforme digitalisée qui permet d'automatiser le processus de conventionnement des prestataires de soins. Grâce à cette solution dénommée iconventionnement, les prestataires de soins peuvent désormais faire et suivre leurs demandes de conventionnement à l'INAM en ligne.

Le déploiement de cette plateforme par l'INAM s'inscrit dans un ambitieux projet de transformation numérique afin d'améliorer la qualité de ses services et de faciliter les échanges de données avec les partenaires.

La mise à niveau des centres de formation du secteur de la santé

Cette mise à niveau s'inscrit dans la politique du gouvernement en matière de couverture sociale qui traduit la vision du Chef de l'Etat vers l'accès universel aux soins de santé de qualité.



'amélioration de la qualité des soins de santé offerts aux populations est un maillon important de l'objectif national pour augmenter l'Indice de couverture des services de santé (UHCI) du Togo. Avec le soutien financier de la Banque Mondiale, l'Organisation mondiale de la Santé au Togo a pu accompagner le Togo dans le renforcement des capacités des écoles de formation paramédicale et l'amélioration du cycle de formation avec l'élaboration de 11 modules de formations adaptés à la surveillance intégrée des maladies à potentiel épidémiologique. Le projet a permis aussi d'accompagner l'initiation de la plateforme « One Health » dans le cadre du Règlement Sanitaire International.

Le Togo est l'un des rare pays où la décentralisation de la formation des paramédicaux est effective, avec au moins un centre de formation des infirmiers et sages femmes dans chaque région.

Toujours en collaboration avec l'OMS, la Banque mondiale a équipé 14 écoles de formation des personnels paramédicaux en matériel pédagogique, informatique et de vidéoconférence.

Plus de 600 personnels infirmiers et sage-femmes ont récemment été formés à la prévention des infections et à la prise en charge des patients. Avoir des centres de formation bien équipés et fonctionnels est un des facteurs clés pour atteindre les objectifs d'amélioration de la couverture sanitaire universelle au Togo.

La production pharmaceutique

Le Togo souhaite être un hub pharmaceutique pour la sous-région ouest-africaine en renforçant le système national pharmaceutique et ses capacités de gestion des médicaments.



e Togo abrite la première industrie pharmaceutique de production de solutés en Afrique de l'Ouest. L'usine de fabrication de produits pharmaceutiques Do Pharma est située à Avéta dans la préfecture du Zio à 25 km de Lomé. Elle a un statut de la zone franche avec les avantages y afférents. Do Pharma dispose d'une installation ultra moderne de classe internationale pour la fabrication des solutés pour perfusions au Togo et pour le marché ouest-africain.

La fabrication locale de médicaments est un atout pour le Togo. Tout est fabriqué sur place grâce à l'expertise du personnel togolais et avec le respect des critères de qualité aux normes internationales. Le Togo dispose de plus, de trois autres établissements pharmaceutiques de préparation qui rendent disponible le médicament de qualité dans la sous-région ouest africaine et au-delà.

Toujours dans l'optique d'être un hub pharmaceutique pour la sous-région, d'autres initiatives ont été prises. A partir de l'opportunité qu'offre la plateforme industrielle



d'Adéticopé, une industrie pharmaceutique de production des médicaments génériques est en cours d'installation et permettra à la population togolaise de bénéficier du médicament de bonne qualité, sûr et à moindre coût.

Aussi, une usine de production du textile médical, installée dans la préfecture de Zio mettra à la disposition de la population, des kits chirurgicaux, des masques, des compresses et du coton.



Malgré une espérance de vie de 63 ans, supérieure à la moyenne des pays d'Afrique subsaharienne, le Togo souffre d'un taux élevé de mortalité maternelle et infantile. Le défi est de renforcer le système national pharmaceutique et ses capacités de gestion des médicaments.

La Centrale d'achat des médicaments essentiels et génériques du Togo (CAMEG-Togo) assure pour le compte du ministère chargé de la santé, l'approvisionnement des formations sanitaires publiques et privées à but non lucratif, en médicaments essentiels et génériques, de qualité et à moindre coût, contribuant ainsi à rendre disponible et accessible le médicament au dernier kilomètre. Afin d'assurer cette mission, la CAMEG-Togo dispose de 7 dépôts régionaux pour de couvrir les 6 régions sanitaires du pays.

Le Centre de recherche et de formation sur les plantes médicinales (CERFOPLAM), créé en 1995, souhaite que la phyto-médecine contribue réellement aux stratégies du développement des Médicaments traditionnels améliorés (MTA). Le CERFOPLAM a entrepris durant les trois dernières décennies, la recherche et la formation sur les plantes médicinales.

Ses objectifs sont de rationaliser la médecine traditionnelle pour obtenir les Médicaments traditionnels améliorés (MTA), de former les praticiens de la médecine traditionnelle sur les règles d'hygiène et les risques de toxicité et former une ressource humaine capable d'entreprendre des recherches sur les plantes médicinales.

Le CERFOPLAM est le regroupement de quatre laboratoires : le Laboratoire de Botanique et d'Ecologie Végétale, le Laboratoire de Microbiologie, le Laboratoire de Physiologie et de Pharmacologie et le Laboratoire des Extraits Végétaux et Arômes Naturels.



LE PLAN NATIONAL DE LUTTE CONTRE LES MFQI AU TOGO

Le trafic de médicaments falsifiés et de qualité inférieure (MFQI) prive les patients africains de médicaments opérants de qualité. Cette activité criminelle menace la santé publique et fragilise aussi l'économie de la santé. L'année 2023 a vu le renforcement des alliances, notamment avec l'industrie pharmaceutique, et la mise en place du projet pilote au Togo soutenu par des partenaires internationaux. En effet, la République togolaise s'est portée volontaire pour lancer un projet pilote visant à élaborer et mettre en œuvre un plan national de lutte contre les MFQI et de modéliser la méthodologie d'élaboration afin de pouvoir l'adapter dans d'autres pays volontaires. Le Togo a ratifié le traité portant création de l'Agence africaine du médicament, adopté à Addis-Abeba, le 11 février 2019.

OPPORTUNITÉS

Les opportunités sont nombreuses. Le secteur privé joue déjà un rôle considérable en assurant et en finançant une partie de la fourniture de soins de santé aux togolais. En moyenne, le secteur privé fournit 50% des biens et des services de santé en Afrique.

L'avenir de l'Afrique est vert, alors verdissons toutes les infrastructures africaines. Ensemble, nous ferons de l'Afrique le centre de l'infrastructure verte dans le monde.

Extrait du discours d'ouverture de Monsieur Akinwumi A. Adesina Président du Groupe de la Banque africaine de développement, Président du Conseil d'administration d'Africa50 - Forum infra Africa50 lors de l'Assemblée générale des actionnaires à Lomé le 3 juillet 2023.

Environnement, Tourisme & Culture

Pays de culture, le Togo a placé le tourisme comme secteur prioritaire dans sa feuille de route quinquennale. Le gouvernement a, par ailleurs, entamé un processus de transformation économique inclusive, sensible à la durabilité environnementale.





Entretien avec Katari Foli Bazi, Ministre de l'Environnement et des Ressources forestières, chargé de la lutte contre les impacts du changement climatique et de la plantation d'un milliard d'arbres à l'horizon 2030, sous le leadership du Chef de l'Etat qui a priorisé la problématique de la conservation de la biodiversité.

Quand sera effectif l'accès pour votre pays au Fonds Vert pour le Climat (FVC) ?

Le Fonds vert pour le climat (FVC) est un mécanisme financier difficile à accéder. Cependant, le Togo a déjà bénéficié des ressources de ce Fonds à hauteur de 43 450 000 dollars US répartis comme suit :

- 4 450 000 dollars US pour six programmes de préparation nationale à l'accès au FVC (readiness) ;
- 1 000 000 de dollars US pour deux readiness régionales ;
- 38 000 000 de dollars US (dont 28 000 000 de don et 10 000 000 de prêt) pour un projet d'investissement : projet de promotion des chaînes de valeur agricoles durables par la transformation des cultures vivrières dans les zones sélectionnées : agropole de Kara.

Que va apporter au Togo le lancement du processus d'alignement de la nouvelle Stratégie et Plan d'Action National pour la Biodiversité (SPANB) attendue d'ici à juin 2024?

Le Togo, en tant Partie à la convention sur la diversité biologique (CDB) a activement pris part à l'adoption du nouveau cadre mondial pour la biodiversité pour l'horizon 2030. L'une des mesures indispensables exigées pour tous les pays pour la réalisation des cibles de cadre mondial, porte essentiellement sur la révision des stratégies et plans d'actions nationaux pour la biodiversité (SPANB). Le Togo est engagé dans ce processus dont les activités devront s'achever en août 2024.

En termes d'intérêt pour le Togo, il convient de noter que l'alignement de la SPANB au nouveau cadre mondial, démontre sur l'échiquier international, la ferme volonté du gouvernement à contribuer à la réalisation des cibles mondiales en matière de biodiversité. En outre, pour garantir l'atteinte de ces cibles,

plusieurs mécanismes financiers ont été mis en place pour accompagner les Etats dans leurs efforts au niveau national. Il s'agit entre autres, du projet d'appui aux actions anticipées de révision des SPANB piloté par le PNUE, les fonds spéciaux du GEF-8 pour l'appui à la mise en œuvre des SPANB et le fonds spécial dédié au nouveau cadre mondial pour la biodiversité (CMB).

Cependant, ces appuis financiers sont conditionnés par la révision des SPANB qui permet d'aligner les priorités nationales à celles définies au niveau global en matière de biodiversité. La révision de la SPANB entamée qui prendra en compte les orientations du gouvernement en matière de conservation de la nature, présente donc un grand intérêt eu égard aux opportunités de financements dont elle donne accès et qui permettront de disposer des ressources nécessaires pour la réalisation du plan d'action qui accord une part belle aux initiatives d'amélioration des conditions de vie des communautés.

Quels sont les objectifs du ministère pour le reboisement en 2024?

Conformément aux engagements pris par le Togo au niveau international, à savoir restaurer 1 400 000 hectares de paysages forestiers dégradés à l'horizon 2030, contribuer à l'effort mondial de lutte contre les changements climatiques, et au niveau national, de porter le taux de couverture forestière à 25% d'ici à 2025 puis de restaurer le domaine forestier national, le gouvernement a lancé en 2021, une initiative de reboisement intensif d'un milliard d'arbres à l'horizon 2030. A ce jour, il est mis en terre 15 599 565 plants sur une superficie de 23 132 hectares et 3 186 Km linéaire. Pour cette année 2024, la cible à atteindre est 21 millions de plants à reboiser.

Quel rôle joue le Réseau des propriétaires des forêts communautaires du Togo (RFCT) dans la préservation des ressources forestières ? Ce réseau est-il appelé à s'agrandir?

La politique du gouvernement est non seulement d'assurer la gestion durable des forêts existantes, mais aussi d'étendre la couverture forestière du pays. Dans cette dynamique, les forêts communautaires constituent l'un des leviers essentiels sur lequel le MERF s'appuie. De ce fait, le réseau des propriétaires des forêts communautaires du Togo (RFCT) accompagne considérablement les actions du MERF à travers :

- l'organisation des communautés locales à gérer durablement leurs forêts,
- la mobilisation des terres pour en faire des forêts communautaires.
- l'accroissement de la participation des communautés locales à la gestion des forêts,
- la valorisation de forêts communautaires à travers les produits forestiers non ligneux pour accroître les revenus des communautés riveraines,
- · la gestion des conflits liés aux forêts communautaires,
- la mise en œuvre des projets communautaires de développement de la foresterie communautaire,
- le développement d'une foresterie au service de la collectivité,
- la sensibilisation des populations rurales à participer aux activités de gestion et de conservation des forêts,
- la recherche de financement pour la préservation des forêts communautaires,
- la gestion durable des forêts communautaires à travers l'élaboration de leur plan de gestion,
- L'autonomisation des communautés dans la prise en charge des activités de production forestière pour améliorer leurs conditions de vie et assurer le développement local.

Ce réseau étant constitué des propriétaires des forêts communautaires, il est appelé à grandir grâce à la création de nouvelles forêts communautaires.

Quelles opportunités proposez-vous aux investisseurs du secteur dont vous avez la charge ?

Conformément à l'engagement du pays de mettre en œuvre l'Accord de Paris sur le climat qui vise à organiser la riposte mondiale contre la menace des changements climatiques, le gouvernement a pris en mars 2023 un décret relatif aux mécanismes de carbone, qui définit les règles d'homologation des projets à fort potentiel d'atténuation des émissions de gaz à effet de serre, ainsi que celles relatives au partage des bénéfices résultant de la commercialisation des crédits carbone.

A cet effet, différentes opportunités d'affaires sont offertes

aux opérateurs économiques. Les activités éligibles aux mécanismes de carbone sont notamment :

- la promotion de l'électrification par des systèmes solaires photovoltaïques ;
- la promotion de gaz et de pétrole liquéfiés en milieu urbain et rural ; et
- l'amélioration et la promotion des modes de transport sobres en carbone.

En outre, concernant le domaine des ressources forestières. l'ambition décennale de reboiser un milliard d'arbres à l'horizon 2030 et l'engagement du Togo de restaurer 1 400 000 hectares de paysages forestiers dégradés offrent également des opportunités de créations d'emplois verts aux investisseurs. Les opportunités d'investissement dans les marchés et créneaux porteurs, par région et par préfecture sur toute l'étendue du territoire national peuvent être développés à travers les projets de reboisement, de plantation de karité, de néré, de palmiers, d'Anacardium, d'agrumes... Le code forestier Togolais prévoit en ses articles 29 et 48 que la gestion des domaines permanents et non permanents de l'Etat puisse être concédée à des tiers sous contrôle de l'administration forestière et sous réserve du respect des dispositions et conditions prévues à cet effet. De ce fait, il y a une disponibilité de terre pour le reboisement. Les superficies à reboiser dans les domaines des collectivités et des privés sont également importantes. La sylviculture de certaines essences forestières locales à grande valeur économique est relativement bien maîtrisée. Les plans d'affaire de certaines interventions sylvicoles existent et peuvent ê tre améliorés par les investisseurs. Parmi les conditions favorables, citons:

- le cadre juridique favorable aux investissements privés : possibilité de créer et gérer sa forêt ou une aire protégée, cadre juridique sur mécanisme carbone permettant de générer et gérer le crédit carbone,
- l'existence d'un encadrement technique pour accompagner les investisseurs.
- l'existence des partenaires techniques et financiers du MERF à même de porter les projets du secteur privé auprès des mécanismes financiers tel que le fonds vert pour le climat,
- l'existence des opportunités d'importations supérieures aux exportations par rapport aux produits forestiers, ce qui indique de vraies opportunités de substitution par des productions domestiques,
- la demande de plus en plus croissante des produits forestiers ligneux et non ligneux, des quantités importantes de produits variés et utiles aux populations togolaises tels que les curedents, les perches, les «coquaires», les chaumes de bambou, les plantes médicinales, les éponges, les nattes, les plantes fourragère, le miel, etc.

Le développement d'une économie verte

Le Togo s'est engagé dans un nouveau modèle de croissance économique, la croissance verte qui vise à la fois la performance économique et la durabilité environnementale, soutenant une économie durable.

a feuille de route 2020-2025 vise à faire du pays « Un Togo en paix, une nation moderne avec une croissance économique inclusive et durable ».

Ainsi, le programme sur l'Homme et la Biosphère de l'UNESCO qui s'est terminé en 2022 en collaboration avec le ministère togolais de l'Environnement et des Ressources forestières, ainsi que les organisations non gouvernementales locales et les communautés rurales, était destiné à alléger la pression sur la forêt et à augmenter les revenus des communautés à travers trois moyens de subsistance verts : l'apiculture, la valorisation des noix de karité et l'élevage de ruminants.

La production de miel génère un vrai revenu pour les quelques 2 000 apiculteurs et 2 000 cueilleurs au Togo. Le développement des populations d'abeilles favorise la pollinisation et stimule ainsi l'écosystème et les productions agricoles. Le Togo est, par ailleurs, inscrit sur la liste des pays autorisés à exporter le miel vers l'Union européenne. 7ème pays producteur de l'amande de karité au monde, le Togo a prévu d'investir 3,1 milliards FCFA dans



L'OFFICE NATIONAL DES AIRES PROTÉGÉES

Le Togo s'est doté, en octobre 2023, d'un Office national des Aires protégées (ONAP). L'ONAP, avec un statut d'établissement public à caractère administratif, doté de l'autonomie de gestion administrative et financière, aura notamment pour mission de mettre en œuvre la politique forestière nationale en matière de gestion durable des parcs nationaux, des réserves de faune, des réserves de gestion des habitats et des espèces, des zones de gestion des ressources naturelles, des zones d'intérêt cynégétique et des jardins zoo-botaniques.

Placée sous la tutelle technique du ministère de l'environnement et la tutelle financière du ministère de l'économie et des finances, la nouvelle structure va aussi assurer la coordination des interventions, garantir la durabilité des différentes réalisations, ainsi que faciliter la mobilisation des ressources humaines, matérielles et financières appropriées pour remplir les missions. Avec l'ONAP, l'exécutif togolais va accélérer la réalisation des prévisions du pays pour étendre à 25% sa couverture forestière à l'horizon 2025.

sa filière karité de 2024 à 2028. La filière est dominée par les femmes à 85%. En février 2023, une usine de transformation d'amande de karité biologique en beurre de karité a démarré ses activités. Situées à Gbatopé dans la préfecture de Zio, les installations de l'unité Label d'Or ont coûté 1,8 milliard FCFA, co-financées par la société promotrice et l'Agence des Etats-Unis pour le Développement International (USAID).

La promotion de l'élevage ovin et caprin a converti les braconniers en éleveurs de ruminants. L'élevage d'animaux domestiques a permis aux populations fauniques locales de se rétablir. Ceci a aussi facilité le repérage des animaux sauvages, offrant ainsi la perspective de développer une activité touristique reposant sur l'observation des animaux.

En parallèle, des fosses fumières ont été construites pour produire du compost. Cet engrais naturel a stimulé la productivité agricole et rendu les exploitations plus durables. Dans le même temps, l'augmentation du nombre de têtes de bétail a permis d'ajouter des protéines animales au régime alimentaire de la population et de générer davantage de revenus.









Entretien avec le Docteur Pyoabalo Alaba, Ingénieur des Eaux et Forêts, Directeur général de l'Office de Développement et d'Exploitation des Forêts (ODEF), un établissement public créé en 1971, placé sous la tutelle du Ministère de l'Environnement, et des Ressources Forestières (MERF).

Par quelles actions pensez-vous atteindre une couverture forestière de 30% du territoire togolais d'ici à l'an 2050 ?

Le diagnostic du secteur forestier montre clairement la dépendance des populations locales de la forêt et de ses ressources. Aussi le gouvernement a conçu un programme national de reboisement (PNR) dont l'ODEF est l'un des acteurs majeurs de mise en œuvre, et qui vise à relever de nombreux défis actuels.Conformément à la vision de déclaration de politique forestière, l'objectif stratégique du PNR est de contribuer à l'extension de la couverture forestière à 30% du territoire d'ici à l'horizon 2050 et à l'augmentation de la productivité des forêts existantes. Cette ambition vise à l'atteinte d'un taux de couverture forestière de 25% à l'horizon 2025. De plus, une forte volonté politique brique à engager le pays à planter avec l'ensemble des acteurs à l'instar de l'ODEF un milliard d'arbre à l'horizon 2030. Le PNR prône une démarche intégrative et inclusive et a des objectifs spécifiques à la fois sur les plans économique, social et environnemental ou écologique. Ainsi le PNR réoriente tous les grands programmes d'afforestation et de restauration forestière en cours ou à venir, dans une approche programmatique quinquennale. Pour la première phase, les objectifs spécifiques consistent à s'appuyer sur les modèles d'intervention et les actions pilotes actuelles de reboisement au Togo pour aménager 300 000 ha de forêts dont 34 400 ha nouvelles surfaces plantées et 265 600 ha de forêts; produire environ 50 110 000 plants, toutes espèces confondues.

En termes d'objectifs de reboisement ou de restauration, les surfaces à aménager sont :

- 18 200 ha de plantations de bois d'œuvre et bois de service ;
- 17 200 ha de bois énergie;
- 264 600 ha sous forme d'aménagements agroforestiers et d'arbres hors forêts.

Les nouvelles plantations à mettre en place occupent 34 400 ha, soit un accroissement net de 0,7% de la surface forestière. Comment l'ODEF anticipe les changements climatiques ?

Pour renforcer les solutions forestières apportées au changement climatique, l'ODEF envisage de s'employer plus activement à tirer parti du vaste potentiel d'atténuation et d'adaptation des forêts en faisant cesser la déforestation, en restaurant les forêts et les paysages dégradés et en mettant en œuvre une gestion durable des forêts par les moyens suivants:

- exploiter les cadres du programme REDD+, dont le but est de réduire les émissions provenant de la déforestation et de la dégradation des forêts et de faciliter l'accès à des financements axés sur les résultats notamment via les marchés du carbone:
- rehausser les ambitions liées aux forêts qui figurent dans les contributions déterminées au niveau national (CDN) et le plan national d'adaptation (PNA), selon qu'il convient;
- créer des conditions qui permettent de mobiliser des fonds notamment par une surveillance rigoureuse des forêts et de solides garanties sociales et environnementales;
- soutenir le rôle des communautés locales dans l'action climatique.

Quel rapport entretenez-vous avec les exploitants forestiers?

L'exploitation des forêts (notamment les plantations forestières) du territoire national est réglementée. L'ODEF procède annuellement à l'exploitation des parcelles de plantation matures après l'obtention préalable de l'autorisation du ministre en charge des forêts. Les parcelles forestières planifiées font l'objet d'un appel d'offre ouvert permettant aux exploitants forestiers de faire des propositions d'offre de prix du mètre cube de bois d'œuvre mis en vente. En outre, ces exploitants forestiers, organisés en syndicats, collaborent avec l'ODEF en tant que partenaires du secteur forestier dans le cadre des réflexions nationales sur les thématiques telles que la légalité et la traçabilité du bois exploité et/ou commercialisé, l'application de la législation forestière, la gouvernance forestière, la passation de marché relative à la mise en vente des parcelles forestières ainsi que leur contribution à l'effort d'extension du couvert forestier national.

Le Fonds vert pour le climat

Pour faire face aux effets néfastes des changements climatiques, plusieurs mécanismes d'appuis financiers sont ouverts dont le Fonds vert pour le climat (FVC), un mécanisme financier de la Convention-cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC).

ruit d'un consensus réunissant 194 gouvernements et lancé fin 2011 lors de la 17ème Conférence des parties de Durban sur les changements climatiques, le Fonds vert pour le climat (FVC) est un mécanisme financier de la Conventioncadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Au Togo, le besoin total de financement est estimé à 3,54 milliards de dollars de 2020 à 2030 selon les Contributions Déterminées Nationales dont 1,54 pour l'adaptation, 1,10 pour l'atténuation, 0,5 pour le transfert de technologies et 0,4 pour le renforcement de capacités.

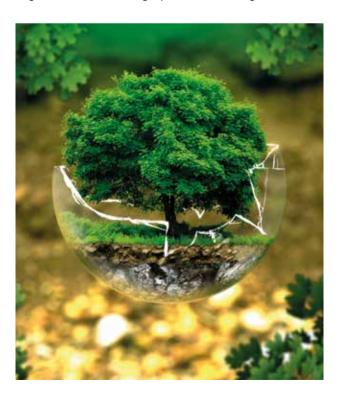
Le gouvernement togolais avait obtenu dès 2017 l'approbation de son programme de préparation et une première subvention de 300 000 dollars pour sa mise en œuvre. Pour accompagner le Togo à mieux élaborer les projets FVC, le centre de suivi écologique de Dakar a été accrédité.

Les autorités togolaises ont entamé le 1^{er} mars 2023, le processus d'élaboration d'une note conceptuelle d'éligibilité au Fonds vert pour le climat afin de financer les projets d'adaptation de l'agriculture aux changements climatiques.

Le Togo déploie actuellement un nouveau projet pour renforcer les capacités nationales et régionales, face aux risques climatiques, dénommé « Projet de renforcement des capacités nationales et régionales pour une gestion efficace des risques climatiques au Togo ». Cette initiative financée par le Fonds Vert Climat à hauteur de près de 2,5 millions de dollars, sera mise en œuvre avec l'accompagnement de la FAO, sur 36 mois. Il s'agit également de promouvoir l'engagement et l'investissement du secteur privé dans l'adaptation, et de développer le système de suivi, de rapportage et de gestion du financement en matière d'adaptation aux changements climatiques.

En octobre 2021, le programme Readiness du Togo avait été lancé par le ministère de l'Environnement et des Ressources forestières avec l'appui de l'Institut mondial pour la croissance verte. L'objectif global restait de favoriser l'investissement dans des projets de réduction des émissions de carbone et d'adaptation aux changements climatiques au Togo enfin de contribuer à l'objectif global de réduction de gaz à effet de serre.

En février 2023, le gouvernement togolais avait initié le programme Readiness multipays sous le thème : « Accélérer le financement et la mise en œuvre des priorités bas carbone et résilientes au changement climatique pour l'agriculture et l'énergie dans l'agriculture dans les pays africains ». Readiness multipays aide les pays africains à construire les capacités durables nécessaires pour identifier, concevoir et développer des interventions climatiques transformationnelles dans les secteurs de l'agriculture et de l'énergie pour le secteur agricole.



La protection de l'environnement et la préservation de la biodiversité

Les autorités togolaises prévoient d'injecter sur la période 2023-2025 près de 37 milliards FCFA dans les programmes et projets de protection de l'environnement.



es dépenses prévisionnelles de protection de l'environnement de 2023 étaient de l'ordre de 19 milliards FCFA tandis que celles de 2024 et 2025 sont chacune d'environ 9 milliards. Ces fonds devront contribuer à la réalisation de l'ambition gouvernementale de planter un milliard d'arbres d'ici 2030, soit en moyenne 100 millions par an dans le cadre de la campagne annuelle de reboisement. Les projets de protection des côtes togolaises ainsi que la gestion des déchets devraient aussi bénéficier de ce financement. En 2022, les dépenses de protection de l'environnement avaient été de 23 milliards FCFA.

Dans le but de contribuer aux efforts mondiaux en matière d'adaptation, le Togo a obtenu l'appui technique et financier du Réseau mondial des Plans Nationaux d'Adaptation (PNA). Cet appui technique et financier a permis de faire la synthèse des études d'évaluation de la vulnérabilité et d'adaptation aux impacts des changements climatiques dans les secteurs

de l'agriculture, des ressources en eau, des établissements humains et santé et de la zone côtière.

Le Togo a élaboré son PNA dès 2016. Le processus de mise en œuvre lui a permis d'élaborer un PNA sectoriel, notamment le Plan National d'Adaptation du Secteur de la Santé aux effets et impacts négatifs des changements climatiques (PNAS) en 2020. Par ailleurs, dans le cadre de la décentralisation, l'intégration de l'adaptation aux changements climatiques dans les plans locaux de développement des communes s'avère indispensable.

Le Togo a soumis une requête de financement auprès du Fonds vert pour le climat avec l'appui de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

Le secteur privé apporte sa contribution à l'effort gouvernemental. Ainsi, en 2023, 60 millions FCFA ont été consacrés à la protection de l'environnement au Port autonome de Lomé (PAL). Les autorités du PAL ont prévu



principalement d'assurer la salubrité du domaine public portuaire et des navires et de gérer durablement les pollutions et les nuisances afin de réduire l'impact environnemental lié à l'exploitation des services portuaires et participer à la décarbonisation du PAL.

Le Plan stratégique 2011-2020 pour la biodiversité et ses 20 objectifs d'Aichi expirés en 2020 n'ont pas permis d'inverser la tendance de l'érosion de la biodiversité dans le monde. Le nouveau cadre adopté, intitulé "Cadre mondial pour la biodiversité post-2020" ou "cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal" se veut plus ambitieux et vise à transformer la relation entre les sociétés humaines et la biodiversité afin de garantir la réalisation de la vision 2050 des Nations-Unies qui est de « vivre en harmonie avec la nature ».

Pour l'internalisation des nouvelles cibles définies dans le nouveau cadre mondial pour la biodiversité, les Etats Parties dont le Togo sont encouragés à réviser leur SPANB en vue de traduire dans les priorités nationales les cibles mondiales convenues dans l'optique de contribuer, au titre de leurs obligations, à la réalisation des objectifs du CMB. En vue d'accélérer ce processus, le Togo bénéficie de l'accompagnement du fonds mondial pour l'environnement (FEM) à hauteur de 300 000 \$US dans

le cadre du projet d'appui à la révision de la stratégie et plans d'actions nationaux pour la biodiversité (SPANB). Dans le cadre de la 8^{ème} Phase opérationnelle du Fond pour l'Environnement Mondial, le Togo bénéficie d'un financement pour le développement du projet « Gestion durable des écosystèmes naturels pour le renforcement de la résilience des formations savanicoles et des communautés du centre du Togo face aux changements climatiques » avec l'appui financier et technique du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD). Ce projet s'inscrit dans la priorité 1 du FEM-8 (Promotion d'un reboisement intensif et gestion efficace des éléments de fragilisation des habitats naturels pour la conservation de la biodiversité) mais également dans la mise en œuvre du Projet 35 de la Feuille de Route Gouvernementale 2025. Le projet en cours de développement permettra de promouvoir l'adoption des pratiques de restauration des paysages et des écosystèmes afin d'optimiser la résilience des écosystèmes et d'améliorer les biens et services de l'environnement et la capacité d'adaptation des écosystèmes naturels et des communautés au changement climatique.



OPPORTUNITÉS

Le Togo bénéficie de l'appui du PNUD dans la conception d'un nouveau programme cadre visant à soutenir le développement de plans de financement de la biodiversité. Ce programme sera financé par les ressources issues de l'allocation globale réservée dans le cadre du FEM8 qui n'affecte pas les allocation STAR des pays. Le Togo pourra bénéficier de 300 000 \$ US parmi les 72 pays pour faire un examen des politiques et des institutions de financement de la biodiversité, un examen des dépenses en matière de biodiversité, (une évaluation des besoins financiers pour la conservation de la biodiversité et un plan de financement de la biodiversité).

Des grands atouts touristiques

Les potentialités du secteur touristique togolais sont nombreuses à travers son riche patrimoine culturel et naturel avec comme atout l'accueil chaleureux des Togolais. Le tourisme d'affaires profite d'un climat de paix et d'investissement favorable.



'attractivité de Lomé pour le marché des séminaires et des conférences internationales ne se dément pas. Près d'un million de visiteurs se sont rendus au Togo en 2022, le double de l'année précédente. Le pays dispose d'un Centre d'Expositions et Foires (CETEF-Togo 2000) qui accueille plus d'un million de visiteurs lors des activités organisées le long de l'année. Ainsi, la 18ème Foire internationale de Lomé (FIL) lancée en novembre 2023, par la Cheffe du gouvernement, Victoire Tomégah-Dogbé, a compté la participation de plus de 1000 exposants venus de 22 pays d'Afrique, d'Asie et d'Europe pendant trois semaines.

Pays aux 44 langues, le Togo abrite une mosaïque culturelle et est connu pour son hospitalité légendaire.

Seul site classé au patrimoine mondial de l'humanité par

CHIFFRES CLÉS

56 790 km²

1 million

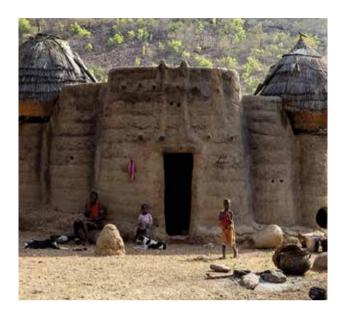
DE VISITEURS EN 2022

6%

DU PIB EN 2025

10 000 emplois

SUPPI ÉMENTAIRES EN 2025



l'UNESCO, les autorités du Togo veulent mettre en valeur le Koutammakou avec ses remarquables maisons-tours en terre crue. Ce site s'étend sur 50 000 hectares, au nord-est de Kara, et se prolonge au-delà de la frontière du Bénin. Afin de protéger ce trésor national, un projet d'un coût estimé à 3 milliards de francs CFA a été validé en février 2023.

Petit pays par taille, ses nombreuses ressources touristiques confèrent au Togo un prestige dans la sous-région. Citons la maison des esclaves à Agbodrafo, Gatovoudo ou le puits des enchainés à Nimanya et le mémorial Zoki Azata ou Joachim d'Almeida à Atoéta aux bâtiments d'architectures coloniales érigés en style brésilien et gothique à Lomé, Aného, Kpalimé, Atakpamé, Sokodé, etc., en passant par la grotte de Kévuvu ou grotte aux chauve-souris dans le Kloto, les ruines de Kamina dans l'Ogou, le parc national Fazao-Malfakassa, les sites de la métallurgie ancienne de fer de Bassar, le parc animalier de Sarakawa, le Koutammakou, les greniers des grottes de Nok et de Mamproug dans la préfecture de Tandiouaré et les peintures rupestres de Namoundioga et de Sogou dans la préfecture de Kpendjal Ouest... Voilà quelques-unes des mille et une merveilles que le visiteur peut découvrir.

Mis à part le musée national et le musée d'art d'Afrique à Lomé, signalons les musées régionaux d'Aného, de Sokodé, de Kara et de Dapaong qui proposent de très belles pièces liées à la vie des populations locales sans oublier le musée Eyadema à Pya.



L'ÉCOTOURISME

L'écotourisme en conciliant développement économique, social et environnemental crée des sources de revenus d'appoint aux communautés locales tout en contribuant à rétablir un équilibre écologique indispensable au développement durable de la région.

La politique togolaise de préservation des ressources floristiques et faunistiques repose sur trois parcs nationaux, 10 réserves faunistiques et 84 réserves forestières dont les plus importantes sont : le parc national d'Oti Kéran (69 000 ha), la réserve de Faune d'Oti Mandouri (110 000 ha), la réserve de faune de Fazao (192 000 ha), la réserve de faune d'Abdoulaye (30 000 ha), la réserve de faune de Togodo Nord (13 000 ha), la réserve de faune de Togodo Sud (18 000 ha), la réserve de faune de Galangashie 7 650 ha) et la Forêt classée de Assoukoko.

À l'horizon 2025, le gouvernement souhaite amener le tourisme à contribuer à au moins 6% du Produit intérieur brut (PIB), d'attirer au moins 500 000 touristes par an et de créer plus de 10 000 emplois supplémentaires. Pour y parvenir, un projet de création d'un site écotouristique dans la préfecture d'Akébou a été validé en janvier 2021. Un programme de revalorisation des cascades de Kpimé et ses environs est également en cours de réalisation.

La stratégie nationale du tourisme

L'État peut faire du secteur touristique, un véritable levier de développement économique. Ainsi, le gouvernement a mis le tourisme comme secteur prioritaire dans sa feuille de route quinquennale.





a stratégie touristique du Togo pour la période 2023-2027 repose sur trois piliers : les voyages intérieurs, l'écotourisme et le MICE ou tourisme d'affaires. Ce secteur est favorisé par la position géostratégique importante du Togo. Depuis 2020, afin de stimuler l'industrie du tourisme, plusieurs initiatives gouvernementales ont été entreprises au Togo.

Au rang des actions menées, on note la suppression des barrières tarifaires et la mise en œuvre de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf). Le Togo se positionne en effet sur le marché sous-régional comme une destination incontournable, avec près d'un million de visiteurs accueillis en 2022. Le pays a toutefois besoin d'effectuer des investissements massifs pour construire des hôtels, proposer des circuits et des programmes d'écotourisme. Les défis du secteur tiennent à la création d'emplois, à la formation et à l'accroissement des investissements touristiques. Le gouvernement poursuit ses



actions afin de positionner le tourisme comme pilier de la croissance économique du pays. Le site web de promotion du tourisme togolais www.togotourisme.tg a été lancé pour fournir des informations en temps réel sur les offres touristiques du pays.

OPPORTUNITÉS

Des investissements dans différents types de tourisme, notamment, le tourisme balnéaire, culturel, l'écotourisme ou encore le tourisme bleu sont attendus, de même qu'un accroissement de l'offre hôtelière à travers la labélisation systématique et le rating. L'État togolais facilite l'implantation d'entreprises et l'accès à la propriété foncière, afin de favoriser l'investissement. Les opportunités d'investissement se présentent aussi dans la biodiversité et le projet de reboisement national d'un milliard d'arbres d'ici 2030.





L'emblématique HÔTEL SARAKAWÁ*** doté de sa centrale solaire est situé à Lomé au Togo en bordure de mer dans un écrin vert de 47 hectares de cocoteraies avec plus de 300 lits dont 39 appartements, 11 salles modulables dont une de 1500 places avec un parking dédié, 3 restaurants, 3 bars, un service traiteur, une piscine aux normes olympiques, une salle de gym, deux courts de tennis, un green golf, une écurie et une discothèque; tout pour rendre votre séjour inoubliable.







Le développement du secteur de la culture

Le Togo s'est engagé dans la redynamisation de son paysage culturel. Les pouvoirs publics ont mis en œuvre une série de réformes innovantes pour une industrie culturelle plus créative et productive.



Le Fonds national de promotion culturelle (FNPC)

Créé par une loi en novembre 1990, le Fonds d'aide à la culture (FAC) est devenu actif en 2013 pour la reconstruction et la réhabilitation des infrastructures, l'aide à la création artistique, littéraire et cinématographique et la mise en valeur du patrimoine national. Grâce au FAC, 300 millions de FCFA ont été remis en 2021 pour accompagner 512 projets. Pour plus d'impact, le FAC est devenu le Fonds national de promotion culturelle (FNPC) en février 2022. L'objectif de cette mutation est de renforcer la chaîne de valeur culturelle à travers la professionnalisation du secteur et l'émergence de véritables industries culturelles et créatives, sources de richesse et d'emplois.

Un Centre national du cinéma et de l'image animée (CNCIA)

Un an après l'adoption du Code du cinéma et de l'image animée adopté en septembre 2021, le Togo s'est doté de cette nouvelle entité publique qui remplace l'ancienne direction nationale du cinéma. Visant à professionnaliser davantage le secteur du cinéma togolais, sa mission est d'assurer le contrôle de la mise en œuvre des différents textes et l'amélioration de l'accès aux partenariats et aux financements des organismes internationaux.

La création du Fonds national de soutien à l'industrie cinématographique et audiovisuelle (FONSICA)

Ce fonds est destiné exclusivement aux acteurs du cinéma, de l'audiovisuel et de l'image animée afin de renforcer et autonomiser le sous-secteur du septième art. Il contribuera à favoriser l'émergence des industries culturelles, créatrices et pourvoyeuses d'emplois et de richesse.

Le Prix AGAU de Littérature

La littérature africaine, et celle du Togo en particulier, a connu un nouvel élan en promouvant les jeunes talents littéraires à travers la première édition du Prix littéraire AGAU. Ce prix vise à mettre en avant les talents littéraires et artistiques en Afrique et dans la diaspora africaine en promouvant leurs œuvres inédites, encourageant ainsi une nouvelle génération d'écrivains.



L'art contemporain togolais

En pleine mutation et en constante évolution au Togo, les arts plastiques et les arts graphiques constituent aujourd'hui le socle de toutes les formes d'expression en arts visuels.



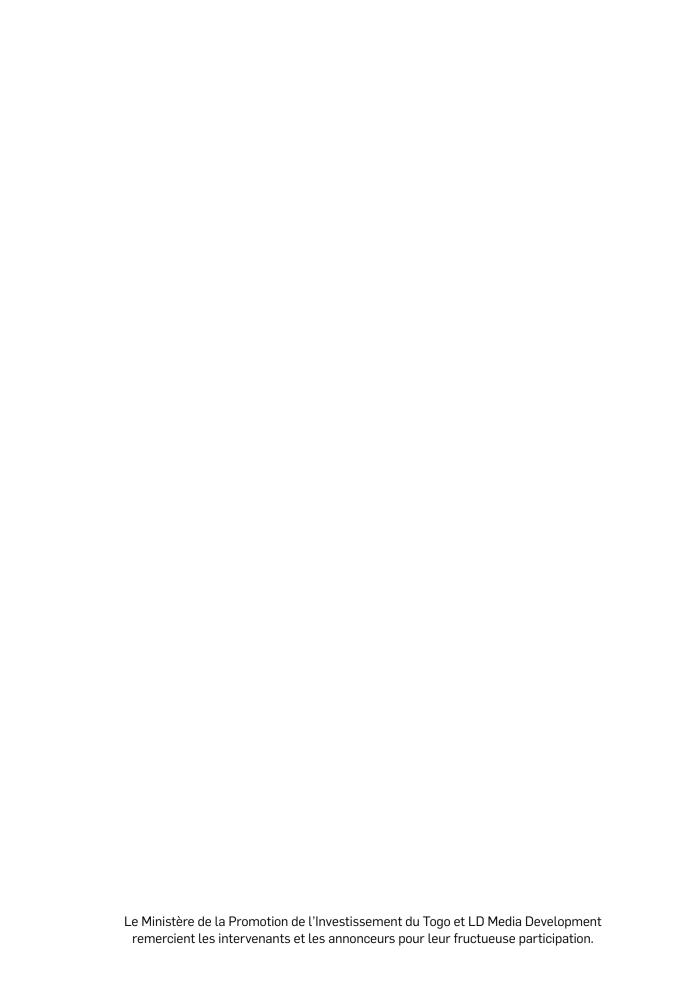
ombreux sont les artistes togolais reconnus à l'international. Le plasticien Clay Apenouvon revendique une filiation avec Pierre Soulages. Son travail à partir de film plastique noir lui vaut une reconnaissance internationale. Le plastique noir utilisé fonctionne comme une allégorie de l'homme africain : brutalisé, malaxé, transformé.

L'artiste plasticien Jean Koumy a vendu ses œuvres à travers le monde et a travaillé auprès des plus grands artistes de sa génération. Après plus de trente années en Europe - notamment en Belgique - l'artiste togolais est revenu s'installer au Togo.

Ras Sankara, lauréat 2023 du Prix ellipse dédié à la scène artistique émergente togolaise, est un artiste autodidacte né en 1989. Bien qu'il s'investisse en tant que plasticien, il a débuté en 2015 l'art de la performance, aujourd'hui au centre de sa pratique.

Diplômé de l'École nationale des beaux-arts d'Abidjan, Kossi Assou est un artiste contemporain togolais, plasticien, designer et entrepreneur culturel qui vit à Lomé.

Citons encore l'œuvre du Togolais Sadikou Oukpedjo, un miroir de l'animalité de l'homme mais le Togo abrite bien d'autres talents...





Africa Global Logistics au Togo, des solutions logistiques globales et sur mesure!





Transport multimodal : une gestion optimisée des flux



Courrier Express



Service Door-to-Door



Freight forwarding



Logistique Coton, Oil & Gas



Magasinage



Commissionnaire en douanes



Agence représentant des lignes régulières et irrégulières



Manutention de navires porte-conteneurs



Manutention de navires conventionnels



Ensachage à quai



Consignation Maritime



Manutention de navires RoRo



Courtage d'affrètement



Développement et gestion des projets d'infrastructures portuaires

AU CŒUR DES TRANSFORMATIONS DE L'AFRIQUE

Zone portuaire, 01 BP 34 Lomé 01 - +228 22 27 58 78 - TG003-info.agltogo@aglgroup.com







